TEMPS PROBABLE DEMAIN
AVERSES
Maximum, aujourd'hui, 58—Minimum, aujourd'hui, 46
Baromètre, hier, 30.02—aujourd'hui, 29.41
L'an dernier, Maximum, 45—Minimum, 32
Voir détails page 15
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ
LE JOURNAL COMPLET

La Patrie

MONTRÉAL — CANADA — MERCREDI 19 OCTOBRE 1927

LE NUMÉRO 2 CENTS
EDITION DEFINITIVE

49e ANNEE—No. 200
La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie"
PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada.... $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis ..... $8.00 par année
Edition quotidienne Américaine.: $4.00 par année

GEORGES McDONALD ET DORIS PALMER ONT ETE ENVOYES AUX ASSISES

Les avocats des accusés McDonald, Me Lucien Gendron et Me Joseph Cohen, photographiés, hier, au Palais de Justice de Valleyfield, à l'issue de l'enquête préliminaire et de l'examen volontaire des McDonald. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

Les accusés ont subi, hier, leur enquête préliminaire et leur examen volontaire. —Le docteur Fontaine peut jurer que le révolver trouvé sur McDonald, à Denver, a tiré les balles trouvées dans le cadavre de Bouchard.

DORIS PALMER, TRES PALE, ECOUTE LES TEMOIGNAGES

VALLEYFIELD, 19. — (De l'envoyé spécial de la "Patrie"). — George-C. McDonald et sa jeune épouse, Doris Palmer, ont été condamnés, hier, par M. le magistra Gagnon, de Baie Saint-Paul, siégeant à Valleyfield, à subir leur procès aux prochaines assises de ce district judiciaire, sur accusation du meurtre d'Adélard Bouchard, chauffeur de taxi de Lachine.

On se souvient de l'histoire. Le 17 juillet dernier, le cadavre du malheureux Bouchard était trouvé, dans un fossé, sur la route Caughnawaga-Malone, transpercé de plusieurs balles.

En attendant leur procès George-C. McDonald sera détenu à la prison de Bordeaux et Doris Palmer à la prison des femmes de la rue Fullum.

Les procédures ont été menées rapidement. Dans la seule journée d'hier, la Couronne a fait entendre dix-sept témoins et les accusés ont suivi tout à la fois leur enquête préliminaire et leur examen volontaire. En effet, lorsque l'enquête préliminaire fut terminée, la Couronne soumit que la preuve était assez forte pour justifier l'envoi des accusés aux prochaines assises et offrit de faire comparaître d'autres témoins, si cela était nécessaire. La Cour fut d'avis que la preuve était suffisante.

L'on ordonna alors à McDonald et à sa femme de se lever, on leur lut l'acte d'accusation et on leur demanda s'ils avaient quelque chose à dire. Me Cohen dit un mot bref à son client et McDonald répondit: "nothing".

L'examen volontaire était terminé.

Durant toute la séance la foule avait été si nombreuse dans la salle que le juge menaça de déclarer le huis clos.

Les femmes surtout étaient venues en grand nombre. Les yeux convergeaient tous vers les deux accusés. Doris soutint sans broncher ces regards inquisiteurs. McDonald, lui, en semblait très agacé et il s'appuya la tête sur la main. Les deux époux écoutèrent avec une attention profonde les témoignages. Ils purent voir le geste identique de l'inspecteur Robie et du sergent Jocks qui, lorsqu'on leur demanda quel homme conduisait l'auto du malheureux Bouchard dans la nuit, du 17 juillet, pointèrent d'une façon énergique le doigt sur McDonald et déclarèrent: "c'est cet homme".

Doris Palmer, réunie par des menottes à son mari, était très pâle et semblait malade. Plusieurs fois elle se pencha vers la femme-détective et se fit traduire les réponses des témoins.

Surtout lorsque le docteur Rosario Fontaine déclara qu'il pouvait jurer que les balles trouvées dans le corps de Bouchard avaient été tirées avec le revolver trouvé sur McDonald à Denver, Doris Palmer écouta avec une attention profonde les déclarations faites.

Tête nue, elle avait l'air d'une toute jeune fille et les regards fixés sur elle n'étaient pas exempts de sympathie.

Les avocats des accusés, Me Joseph Cohen et Me Lucien Gendron ne présentèrent pas de défense. Tout au plus interrogèrent-ils le docteur Fontaine au sujet de ses expertises avec le revolver.

C'en est maintenant fini des phases préliminaires. La population attend maintenant le procès des accusés qui révélera bien des choses et causera bien des surprises. Voici maintenant l'interrogatoire des témoins qui comparurent hier après-midi.

L'INSPECTEUR ROBIE

L'inspecteur William-C. Robie, de la douane américaine, à Malone, fut le premier témoin entendu lors de la séance d'hier après-midi.

Par Me Philippe Brais:

—Inspecteur Robie, vous étiez en devoir le 17 juillet dernier?

—Oui, Monsieur.

—Des gens dont vous vous souvenez se sont présentés à la douane pour entrer aux Etats-Unis?

—Oui, les deux personnes actuellement à la barre et un homme qui n'est pas ici.

—Ils n'étaient que trois lorsqu'ils se sont présentés devant vous?

—Oui, Monsieur.

—Qui conduisait l'auto?

—L'homme à la barre; il avait une casquette de chauffeur et se déclara le chauffeur et le propriétaire de l'auto. Il avait deux passagers. Je leur demandai, lorsqu'ils se présentèrent devant moi, s'ils avaient un certificat des douanes canadiennes. Leur réponse fut négative. Je ne pus les admettre. Ils partirent et revinrent peu après avec ce certificat et McDonald déclara se nommer Bouchard et il me montra une carte d'affaires de Bouchard comme preuve de ses dires.

—Quand vous donna-t-il cette carte?

—Il me déclara être Adélard Bouchard, propriétaire du taxi et d'un garage situé à Lachine, lorsqu'il insista pour obtenir la permission d'entrer aux Etats-Unis.

—La femme à la barre était-elle dans l'auto avec les deux hommes?

—Oui, elle était assise près du chauffeur, sur le siège d'avant.

—Quel nom se donna le troisième personnage?

—George Vanee et il déclara être un officier de la marine américaine.

—Vanee vous parla-t-il?

—Je lui demandai, moi-même: "Qui est cette femme?" Et il répondit: "c'est ma femme et nous allons à Syracuse New-York". Je demandai son nom à la femme, et elle me répondit: "Doris Palmer Vanee". Je pris les deux prétendus époux à part et je leur demandai où ils avaient été mariés. Les deux endroits donnés par chacune des deux personnes n'étaient pas les mêmes et j'eus des soupçons. Je ne leur permis pas l'entrée aux Etats-Unis. George Vanee, qui était resté dans l'auto, rentra dans le bureau et demanda à la femme: "quel est le résultat?" Et elle répondit: "l'on ne veut pas nous admettre". Lorsque

(Suite à la page 11)

Trois témoins importants photographiés en compagnie de Me Ludger Codebecq, avocat de la couronne, avant la séance d'hier après-midi de l'enquête préliminaire des époux McDonald accusés du meurtre d'Adélard Bouchard. On remarque de gauche à droite MM. D.-L. Felly, M. Henry Thomas Wilson, employé aux douanes canadiennes, l'inspecteur William Robie, des douanes américaines, et Me Ludger Codebecq, avocat de la couronne pour le district de Beauharnois.—(Cliché de l'artiste de la "Patrie").

La prochaine session du parlement provincial s'ouvrira le 10 janvier

QUEBEC, 19. — [Du correspondant de la "Patrie"]. — A la réunion du conseil des ministres ce matin, sous la présidence de l'hon. M. Taschereau, il a été décidé que la prochaine session provinciale s'ouvrira à Québec, le 10 janvier 1928.

La petite vérole dans la capitale

OTTAWA, 19. — (Du correspondant de la "Patrie"). — La petite vérole sévit à Ottawa et il y en a actuellement 32 cas à l'hôpital Hopewell, sur l'île Porter. C'est le plus grand nombre enrégistré depuis bien des années. Il a fallu fermer une classe dans trois écoles dont deux de la commission des écoles séparées pour 14 jours forçant une soixantaine d'élèves à rester à la maison. Ces classes sont dans les écoles du Sacré-Coeur, Guigues et à l'école Protestante de la rue Percy. Pas un seul enfant atteint de la picote n'avait été vacciné et les autorités insistent sur la nécessité de vacciner les enfants avant l'âge de quatre ou six ans.

Etape de 1,144 millies de Costes et Lebrix

RIO-DE-JANEIRO, 19. — (Presse associée). — Les aviateurs français Dieudonné Costes et Joseph Lebrix sont partis, ce matin, pour Buenos-Ayres, à 1,144 milles de Rio-de-Janeiro.

* * *

OLD-ORCHARD, Maine, 19. — (Presse associée). — Mme Frances Grayson a remis à demain et peut-être après-demain le départ du "Dawn" pour Copenhague, à cause du temps.

La question des ressources naturelles

WINNIPEG, 19. — (Presse canadienne). — "Nous allons tirer les choses au clair sur cette question des ressources naturelles à la prochaine session du parlement", déclarait hier soir, en public, l'hon. Dr J. W. Edwards, député fédéral.

"Cette question va se régler, espérons-le, une fois pour toutes avant un an ou un an et demi."

Les accusés GEORGE-C. McDONALD et sa femme, DORIS PALMER McDONALD, photographiés hier à Valleyfield, au cours de l'enquête préliminaire qui a précédé leur renvoi aux Assises. Dans la vignette du bas, Palmer tient sa tête dans sa main. Sa femme est à côté de lui. En haut, les accusés à leur entrée en cour. (Photos la "Patrie").

Sa moustache le trahit

CHICAGO, 19. (Presse associée) —Wallenty Noga, un petit homme de 46 ans, dont la moustache longue de dix pouces s'étale jusqu'à l'oreille, était accusé devant un commissaire fédéral, d'infraction aux lois de prohibition. Il prétexta erreur sur la personne. "Oh pour ça, jamais, c'est impossible", riposta le commissaire.

Passage à niveau

CAMBRIDGE, Ohio., 19.— Cinq personnes, dont quatre enfants, ont été tuées, et un cinquième enfant grièvement blessé, hier après-midi, à un passage à niveau, un automobile ayant été frappé par un train de voyageurs du Pennsylvania.

Vol chez les syndiqués

CHICAGO, 19. — (Presse associée). — Quatre malotrus assistaient, hier soir, à une assemblée de l'Union des électriciens et avant l'ajournement alignèrent les 30 personnes présentes et raflèrent $1,000 en argent et $2,000 en chèques dans le coffre-fort. Ils enlevèrent à l'agent d'affaires pour $1,800 de bijoux.

L'ambassadeur soviétique à Tokio, M. Dovgolevsky, tarnsféré à Paris, en remplacement de M. Rakovsky

Le gouvernement français accepte la nomination de Moscou.

EN NOVEMBRE

TOKIO, 19. (Presse associée). — M. Valérien Dovgolevsky, ambassadeur soviétique au Japon, a été informé de sa nomination comme ambassadeur en France, en remplacement de M. Alexandre Rakovsky, dont le retrait a été demandé par le gouvernement français. M. Dovgolevsky partira pour la France par voie de Moscou dès que le nouveau conseiller soviétique sera arrivé ici, le mois prochain.

* * *

Le nom de M. Dovgolevsky a été soumis au gouvernement français et l'on croit savoir qu'il a été bien accueilli, mais on n'a pas encore annoncé officiellement sa nomination. M. Dovgolevsky est né en Ukraine et appartient à une famille juive. Il passa plusieurs années en France, exilé qu'il était de son pays pour propagande révolutionnaire.

Pendant son séjour en France, il embrassa le parti socialiste dont il devint bientôt un des protagonistes. Lors de la révolution qui suivit la Grande Guerre, il retourna en Russie et s'y distingua. Commissaire des postes et télégraphe en 1921, il accepta ensuite le poste d'ambassadeur soviétique au Japon.

PERSONA GRATA

Paris, 19. (Presse associée). — Le gouvernement français a informé Moscou que la nomination de M. Valérien Dovgolevsky comme ambassadeur russe en France, en remplacement de M. Alexandre Rakovsky, était acceptable.

MENSONGES DE LA PROPAGANDE RUSSE

Que ce complot incriminant les ex-millionnaires Prove et la mission glaise.

LONDRES, 19. (Presse associée). — Le "Daily Express" fait dire à M. Edward Charnock, ancien secrétaire de la mission britannique à Moscou que Kyril Prove et Vladimir Prove, deux anciens millionnaires, accusés de lui avoir remis les plans de mobilisation de l'armée et de la marine russe, n'ont jamais été en relations avec la mission.

"Ce n'est qu'un autre chainon de la longue série de scandales inventés à la suite du retrait de la mission britannique", déclare M. Charnock, actuellement à Londres. "Ces arrestations nous affectent naturellement parce qu'elles signifient la mort presque certaine de vingtaines d'innocents".

Suivant le "Daily Express", ces accusations incriminent sir Robert Hodgson, naguère chef de la mission et ancien consul anglais à Leninegrad.

A la Cour d'Appel

OTTAWA, 19. — M. L.-ARTHUR CANNON, C.R., de Québec, ancien bâtonnier, du Barreau de la Province, a été nommé juge à la Cour d'Appel de Québec, en remplacement de feu l'hon. juge Flynn.

A LA MAFIA SUCCEDE UNE AUTRE SOCIETE

Dirigés par une femme à cheveux blancs, ces brigands pillent le cheptel sicilien.

PALERME, Italie, 19. — (Presse Associée). — Les maraudages d'une bande de brigands que l'on dit conduits par une femme à cheveux blancs, Giuseppa Andaloro, oblige les Siciliens à se protéger. Il va falloir marquer le bétail dans toute la Sicile. Moutons et chèvres devront être enregistrés et munis d'anneaux d'identification.

La mafia protégeait, moyennant rançon, les agriculteurs contre les voleurs de bétail. Or elle subit actuellement son procès à Termini Immerese. Ses membres se bornaient au vol des chevaux et du gros bétail. Leur occupation secondaire était le meurtre, l'extorsion, le chantage et l'enlèvement.

Le troisième procès de la femme Gallop s'ouvre à Québec

QUEBEC, 19. — (Du correspondant de la "Patrie"). — On a commencé, ce matin, le troisième procès de la femme Gallop, accusée du meurtre de son mari. Les deux premiers procès ont eu lieu à Roberval. C'est à la demande de la couronne que le juge Lemieux a accordé un "changement de venu". Après l'appel des petits jurés, les procureurs de l'accusé MM. A. Taschereau et A. Rivard, constatèrent la juridiction du tribunal, disant que le changement de juridiction avait été accordé illégalement. Le président du tribunal l'hon. juge Marchand renvoya cette motion.

Comment le vapeur "Vulcano" a sombré

QUEBEC, 19. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Après sa collision avec l'"Union", le vapeur "Vulcano" voulut se rendre à Lévis et prit son pilote.

C'est peu après le départ de la Pointe-au-Père que l'accident arriva. Le vapeur italien coula à pic en l'espace de dix minutes, dans huit brasses d'eau. Le capitaine et tous les membres de l'équipage réussirent à mettre une chaloupe à la mer sans retard, et quittèrent le navire au moment où celui-ci sombrait. Personne d'entre eux n'a été blessé.

L'équipage du "Vulcano" a atterri à Rimouski. On croit qu'il a pris l'"Ocean Limited" à destination de Montréal, hier soir. A 9 heures 30 ce matin, le service des signaux était sans nouvelle du cargo "Union". Il arrêtera probablement à Lauzon avant de continuer sa route jusqu'à Montréal.

OPTIMISME DE COSGRAVE

Il entrevoit avec confiance l'avenir de l'Etat libre d'Irlande.

EXCELLENTS AUGURES

DUBLIN, 19.—Le Président Cosgrave entrevoit l'avenir de l'Etat libre d'Irlande avec confiance. Celui à qui ont été confiées les destinées du pays pour les cinq prochaines années porte allègrement les charges du pouvoir. La réorganisation du pays sur des bases solides et les responsabilités de deux ministères en outre de ses fonctions ministérielles ne sont pas de trop à son activité.

Le président du conseil déclare que le nouveau gouvernement se consacrera à l'adoption de mesures pratiques visant au développement des ressources naturelles du pays.

"L'une des premières fonctions du nouveau Dail, dit-il, sera de mettre la dernière main aux mesures ministérielles pour l'extension des crédits agricoles. Le projet hydro-électrique de la Shannon emploie un grand nombre d'ouvriers et une fois terminé, il procurera l'électricité à bon marché à tout le pays.

"On constate une amélioration sensible dans les relations commerciales Le crédit du pays est bon. Le gouvernement a dépensé des millions à la confection des routes qui peuvent se comparer favorablement à celles de la Grande-Bretagne. Le gouvernement a subventionné l'industrie de la betterave à sucre. L'Etat libre est un des rares pays qui peuvent se glorifier d'une diminution du chômage".

M. Cosgrave signale le danger, cependant, des excès de langage sur les tribunes électorales.

CES BARRIERES AU COMMERCE

Les Etats-Unis sont les premiers à s'en plaindre. — Part égale.

AUTRE CONFERENCE

GENEVE, 19 (Presse associée). —En raison de la question douanière franco-américaine, la conférence internationale pour l'abolition des restrictions sur les exportations, revêt une importance spéciale, aujourd'hui. M. Hugh Wilson a présenté un amendement à l'ébauche d'une convention traitant du rationnement des marchandises destinées à l'exportation et à l'importation.

Le brouillon du traité oblige les signataires, lorsqu'il faut une licence d'exportation, à se conformer aux dispositions de la convention pour la simplification des formalités de douanes.

M. Wilson, ministre américain en Suisse, a déclaré à la conférence que les Etats-Unis n'avaient pas signé cette convention et qu'il était par conséquent désirable d'abroger ses clauses au moyen d'un article proclamant que lorsque le rationnement des exportations et des importations s'imposera tous les signataires auront le droit à une part équitable de ces marchandises proportionnelles au volume normal de leur commerce pour cette catégorie de marchandises. L'amendement fut soumis à un comité.

Le délégué français, M. Serruys, prononça un discours qui suscita un vif intérêt. Il déclara que le nouvel article proposé par les Etats-Unis, soulevait, à n'en pas douter, la question de savoir si la clause de la nation la plus favorisée dans les traités de commerce internationaux s'appliquait au rationnement des exportations aux différents pays.

M. Serruys croit que c'est un problème délicat et compliqué qui nécessiterait une conférence spéciale.

Le délégué italien s'élève ensuite contre la suggestion américaine pour qu'il n'y ait aucune distinction entre expéditions directes ou indirectes.

Journée militaire à la Maison Blanche

WASHINGTON, 19.—(Presse associée). — Le Président Coolidge a reçu, hier, sir Walter Cowan, amiral de la marine anglaise, les capitaines Cunningham et Troup, des croiseurs anglais "Calcutta" et "Cairo", et sir Philip Sassoon, sous-secrétaire anglais de l'aéronautique, puis le général Guillaume Haye, chef d'état-major de l'armée allemande, qui visite actuellement les Etats-Unis.

MARINS SECOURUS PAR UN GARDE-COTE

Leur barge venait de sombrer par une mer en courroux. — Au large d'Ocean City.

NEW-YORK, 19. — (Presse Associée). — Un radio du garde-côtes "Gresham" fait le récit du sauvetage de quatre marins par une mer agitée par une violente bourrasque du nord-est que venait de démolir leur barge au large d'Ocean-City.

A la dérive depuis 13 heures, la barge "Old Dominion", appartenant à la ligne Neptune, sombra à neuf heures, hier soir. L'équipage dut sauter à l'eau et lutter contre la vague jusqu'au moment où il fut recueilli par un canot du "Gresham". Pendant quatre heures, le garde-côtes avait essayé mais en vain à lancer un câble à la barge. La vague était trop forte.

Il rédige d'abord un testament en faveur de ses "bien-aimés enfants"

MILWAUKEE, Wisconsin, 19. — (Presse associée). — Après avoir acheté une carabine, Fred Schultz, 31 ans, rédigea un testament en faveur de ses "bien-aimés enfants", et tenta de tuer sa femme, en face de la synagogue Beth-El, hier soir.

Un garçon, Gordon Goetzinger, qui accompagnait Mme Schultz voulut la protéger. Il fut grièvement blessé. Schultz tenta ensuite de s'enlever la vie. Le meurtrier et son épouse sont dans un état critique.

Nageuse

POUR LA NEUVIEME FOIS, Miss HENRIETTE GLEITER, dactylographe montréalaise de 20 ans, va entreprendre la traversée de la Manche à la nage ce soir. Elle veut vaincre les vagues de la captivité dans laquelle les ont plongés les récentes fumisteries de Miss Logan.

MONDANITÉS

Madame Rolland Rinfret recevra pour la première fois depuis son mariage, le mercredi 26 octobre, à quatre heures et demi, chez sa mère, madame Louis Boyer.

Mademoiselle Madeleine Saint-Pierre recevra intimement à l'heure du thé, mercredi prochain.

Au dîner offert ce soir chez le docteur et madame L. de Lotbinière Harwood, en l'honneur du docteur et de madame Emile Sergent, les autres convives seront: Mgr A.-V.-J. Piette, le professeur Pierre Masson, le docteur et madame T. Parizeau, le docteur et madame O.-F. Mercier, le docteur et madame Albert LeSage, le docteur et madame Edmond Dubé.

Mademoiselle Lucile Rinfret, d'Ottawa, passera quelques semaines en ville, en novembre, l'invitée de mademoiselle Madeleine Saint-Pierre.

Mesdemoiselles Lucienne et Gabrielle Dufort donneront un bridge, mardi prochain.

Madame Louis Boyer reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de sa fille, Marcelle, et les autres débutantes de la saison. Les salons et la table du thé sont décorés de fleurs d'automne. Madame Georges Simard et madame Philippe Steele servent le thé et les glaces, aidées de mademoiselle Patricia Joseph, mademoiselle Renée Desjardins, mademoiselle Louise Saint-Jacques, mesdemoiselles Pauline et Gilberte Christin, mesdemoiselles Marthe et Simone Boyer.

Madame E.-P. BENOIT, qui lira jeudi soir, lors de la Soirée du Livre Canadien, sa dernière œuvre: Le Lys Noir, lever de rideau en un acte.

Madame Henry Joseph recevait à déjeuner, hier, en l'honneur de madame Charles Frémont, de Québec. Les autres invitées étaient: lady Gouin, lady Williams-Taylor, madame Rodolphe Monty, madame John Scott, madame H. Walkem, madame Tilley, madame Howell, madame Jobb et madame Arthur Doble.

Madame C.-F. Martin recevra à déjeuner demain, en l'honneur de madame Emile Sergent.

Madame L.-J. Lemieux, de Londres, arrivera d'Europe à la fin de cette semaine, à bord de l'"Empress of Scotland".

Le docteur et madame J.-N. Roy sont de retour d'un voyage de cinq mois en Europe.

Madame J.-P. Landry et madame Charles Frémont, actuellement à Montréal, les invitées de mesdames Emilien Gadbois et L. de G. Beaubien, retourneront à Québec, jeudi.

Mademoiselle Louise Carkner recevra intimement, vendredi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Agathe Doré, à l'occasion de son prochain mariage.

M. Paul Miville-Dechêne, de Québec, a passé quelques jours en ville la semaine dernière.

Ce matin, à huit heures et quart, fut célébré en l'église Saint-Viateur d'Outremont le mariage de mademoiselle Renée LeBlanc, fille de M. et de madame Oscar LeBlanc, avec M. Paul Desjardins, fils de M. et de madame Hubert Desjardins et petit-fils de l'honorable Alphonse Desjardins, décédé. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le révérend Père Joseph Desjardins, s.j., oncle du marié. Pendant la messe du mariage le programme musical fut exécuté par madame Léopold Fortier, mademoiselle Marguerite Sénécal, M. René Desjardins, MM. Jean et Paul Morin. La mariée qui était accompagnée de son père portait un ensemble de crêpe-plat, panne et velours de laine vert-forêt, garni de taupe et un feutre-velours de même ton; son bouquet se composait de roses-papillon et de muguets. M. Desjardins était le témoin de son fils. Madame LeBlanc, mère de la mariée, portait une robe de velours noir, un manteau en drap-velours noir avec des fourrures d'écureuil et un feutre-velours platine; son bouquet se composait d'orchidées. Madame Desjardins, mère du marié, portait une robe de crêpe-plat marine, un manteau de même ton garni de taupe, un chapeau de feutre et velours marine et une touffe de roses "american beauties" à la taille. Mademoiselle Yolande LeBlanc,

M. PAUL DESJARDINS et madame DESJARDINS, (Renée LeBlanc) dont le mariage fut béni ce matin, à Saint-Viateur d'Outremont, par le Révérend Père Joseph Desjardins, s. j. (cliché la Patrie").

sœur de la mariée, avait une robe de crêpe-satin noir, un manteau noir garni de renard rouge et un chapeau de feutre et velours noir. Après la cérémonie il y eut réception au Club Saint-Denis où les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et madame Desjardins partirent ensuite en auto pour un voyage à New-York. Madame Desjardins portait pour voyager une robe de crêpe coco, un manteau en point d'aiguille tête-de-nègre et un chapeau sable. M. Georges LeBlanc, de New-York, était à Montréal, pour le mariage.

Mesdemoiselles Marie Papineau et Naomi Teakle, de Québec, ont passé la fin de semaine en ville.

M. et madame J.-A. Trudeau et leur fils, Paul, sont de retour de Bellevue et ont pris leurs appartements à l'hôtel Queens.

Le comité d'organisation pour le bal de l'armistice, qui aura lieu, à l'hôtel Windsor, le 10 novembre, et dont les bénéfices seront versés pour l'hôpital militaire de Sainte-Anne de Bellevue et pour le "Last Post Fund", se compose du brigadier-général, sir Arthur Currie, le brigadier-général W.-B. King, le brigadier-général G.-E. McCuaig, le brigadier-général E. de B. Panet, le brigadier-général W.-O.-H. Dodds, le brigadier-général J.-B. White, le colonel J.-M. Almond, le colonel J.-J. Creelman, le lieutenant-colonel E.-G.-M. Cape, le lieutenant-colonel H. Chassé, le lieutenant-colonel F.-S. Mathewson, le lieutenant-colonel C.-B. Price, le lieutenant-colonel Victor Tardif, le lieutenant-colonel Hercule Lefebvre, le lieutenant-colonel L.-H. McKim, le lieutenant-colonel J.-H. Chaballe, le lieutenant-colonel K.-M. Perry, le lieutenant-colonel T.-E. Ryder, le lieutenant-colonel C.-F.-C. Porteous, le lieutenant-colonel Gilbert-S. Stairs, le lieutenant-colonel J.-E. McKenna, le lieutenant-colonel H.-J. Heasley, le lieutenant-colonel R.-L. Calder, le lieutenant-colonel C. Saint-Pierre, le lieutenant- colonel C.-C. Brooks, le lieutenant-colonel C.-F. Ritchie, le lieutenant-colonel C.-M. Strange, le lieutenant-colonel C.-W. Vipond, le lieutenant-colonel J.-D. McPherson, le lieutenant-colonel H.-M. Wallis, le lieutenant-colonel J. H. Keefer, le lieutnant-colonel R.-A. Fraser, le major Douglas Ingils, le major R.-T. Lafond, le major J.-M. Jeakins, le major G. Ross, le major Conrad Derval, le capitaine R.-E. Balders, le capitaine J.-T. Walsh, le capotaine Berteau, le capitaine J.-H. Boyd, le lieutenant D. Desbarats, le lieutenant H.-G. Gonthier, M. A.-H. Minguay.

Mademoiselle Barbara Henderson recevra à dîner, le vendredi 28 octobre, avant le bal donné par madame George-R. Starke, en l'honneur de sa petite-fille, mademoiselle Muriel Jamelson.

Madame John-P. Kavanagh recevait à déjeuner lundi en l'honneur de madame J.-Cyril Walsh, de New-York.

Cinq cents personnes environ assistaient, hier après-midi, à la partie de cartes donnée dans les salles du Cercles paroissial du Saint-Enfant-Jésus, au bénéfice de l'œuvre du Refuge de Notre-Dame de la Merci. Madame Olivar Asselin présidait cette fête de charité et mesdames L.-S. Desautels et J.-M.-R. Longtin, organisatrices de la partie de cartes recevaient les invitées. De jolis prix furent distribués à chacune des tables et un programme musical fut exécuté. La pièce en or de deux dollars et demi fut gagné par madame Lamoureux.

M. et madame Jean-Louis Gauvin, de Montréal, et leurs enfants, étaient à Québec, pour le mariage Dussault-Paquet.

Au déjeuner offert aujourd'hui, à l'hôtel Mont-Royal, sous les auspices du "National Ladies' Golf Union" on remarquait à la table d'honneur: madame Léonard Murray, de Toronto, Mme H.-B. Robinson, mademoiselle Kate-F. Campbell, madame A.-E. Mussen, mademoiselle Hélène Bernard, mademoiselle Mollie McBride, madame J.-A.-M. Charbonneau, madame Fred. Tooke, madame D.-A. Crombie, madame Arnold Stevenson, mademoiselle Croucher, madame J.-L. Wilson, madame George Dawson, madame Purvis McDougall, madame Thomas Arnold, madame Arnold Mitchell, madame S. Poulin, madame Garnet Strong, madame Burpee.

Madame A. Dubuc a passé la fin de semaine à Ottawa chez son fils, le colonel A.-E. Dubuc.

Ont formé des tables pour la partie de cartes organisée au bénéfice de l'œuvre de l'Asile de la Providence, qui aura lieu lundi prochain, dans les salles de l'institution: mesdames Eugène Desmarais, J.-O. Ostell, H. Chandler, R.-D. Béliveau, A.-G. Beauvais, L.-O. Jalbert, T. Dubuc, J. Moquin, Joseph Elie, O. Quesnaville, H. Dubuc, Auguste Desroches, L.-E. Courtois, Eugène Vian, Albert Dumas, J.-O. Mousseau, Couvrette, L.-O. Comeau, I. Caisse, L. Alain, H. Fabien, P. Lamoureux, J.-A. Barbeau, E. Vallée, J. Robert, J. Sawyer, Renaud, J.-L. Gareau, J.-A. Vaillancourt, A. Gohier, Z.-H. Ethier, J.-A. Trudeau, A. Martin, E.-R. Gunning, T. Ryan, mesdemoiselles Kennedy, mesdames R.-A. Audet, A.-M. Gagnon, A. Dufresne, C.-G. Galarneau, M. Paquette. Pour tous renseignements s'adresser à madame Paul Paquette.

Mesdames N.-K. Laflamme, W.-R. MacInnes, J.-H.-A. Acer, F.-M.-G. Johnson, James Hutchison, Charles Martin et M. Lucien Marcelo recevront cet après-midi les invités qui visiteront l'exposition du "Canadian Handicraft Guild", à la Galerie des Arts.

Québec.

A neuf heures, hier matin, fut célébré en l'église de Sillery, par M. l'abbé Alexandre Vachon, le mariage de mademoiselle Thérèse Legendre, fille de M. Georges Legendre, décédé, et de madame Legendre, avec M. Paul Desrochers, fils du docteur Jules Desrochers, de Saint-Raymond. M. J.-P. Garneau accompagnait sa nièce et le docteur Desrochers était le témoin de son fils. La mariée portait un ensemble de velours de laine tête de nègre avec col et manchettes de vison et un petit chapeau de même ton; son bouquet se composait de muguets et de roses-thé. Mademoiselle Marie-Paule Desrochers, sœur du marié, était bouquetière. Pendant la messe un programme musical fut exécuté par MM. Marcel Chouinard, Laurent Lesage, Paul Lesage, Henri Talbot et le docteur Marcel Langlois. Après la cérémonie il y eut réception chez madame Legendre. M. et madame Desrochers partirent ensuite pour New-York. A leur retour, M. et madame Desrochers habiteront aux Appartements Lapointe.

Madame Georges Legendre recevait à l'heure du thé, hier après-midi, à l'occasion du mariage de sa fille, Thérèse avec M. Paul Desrochers. Mesdames Gaspard Huot, A. Lovere et A. Girard servaient le thé et les glaces.

Mademoiselle Jeanne Lemieux est partie pour Coaticook où elle sera l'invitée de madame Hector Verret pendant quelque temps.

M. et madame Garon Pratte sont de retour de New-York.

Hier matin, à neuf heures, fut béni par le Révérend Père Emile Chaussende, en l'église du Saint-Cœur de Marie, le mariage de mademoiselle Thérèse Paquet, fille de M. J.-Arthur Paquet, avec M. Adjutor Dussault, fils de madame Adjutor Dussault. La mariée qui était accompagnée de son père, portait un ensemble de velours-chiffon bleu-nuit garni d'écureuil et un petit chapeau français vieil or; son pouquet se composait de roses-thé et de muguets. M. Antoine Dussault était le témoin de son frère. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par MM. Georges Chouinard, François-Paul Noël, Victor Larue, Reeves Hansen, madame J.-A. Larivière et M. J.-Arthur Bernier. Après la cérémonie un déjeuner réunissait au Château Frontenac les membres des deux familles. M. et madame Dussault partirent ensuite pour un voyage à New-York et Atlantic-City. Madame Dussault portait pour voyager un manteau vert garni de taupe et un chapeau de même teinte.

Mademoiselle Paquet recevait à l'heure du thé, hier après-midi, à l'occasion du mariage de sa nièce, mademoiselle Thérèse Paquet, avec M. Adjutor Dussault.

OTTAWA

Madame Gustave Lanctôt reçoit à l'heure du thé cet après-midi en l'honneur de madame Georges Gonthier.

L'honorable et madame Martin Burrell recevaient à dîner ces jours derniers en l'honneur de M. et de madame N. Matsunaga.

Madame Arthur Bélanger, de Saint-Pierre Joly, Manitoba, est l'invitée de madame P.-R.-A. Bélanger.

Shower d'articles de fantaisie ces jours derniers chez madame A.-J. Burke en l'honneur de mademoiselle Alice Hoffman. Les invitées étaient: mesdames W. Hill, E. Doody, M. Fagan, I. Doody, J.-A. Paterson, J. Gilles, W. Robillard, O. Hamilton, Cloutier, Blyth, H. McCann, J. Nixon, E. Keaff, E. Parent, J. Hoffman; mesdemoiselles H. Kealey, L. Joly, E. Day, E. Hoffman, K. Doody, M. Hoffman, R. Robillard, M. et L. Robillard.

Madame J. Hoffman recevait à l'heure du thé, dimanche en l'honneur de sa fille, Alice. Mesdemoiselles Robillard et Hoffman servaient le thé.

Le docteur et madame Eugène LaBerge, de Saint-Boniface, recevaient à dîner, la semaine dernière en l'honneur de quelques délégués à la Convention conservatrice. Parmi les convives: M. et madame F.-A. Labelle, de Hull, M. et madame Laliberté, de Victoriaville, M. et madame J.-D. Gagné, de Victoriaville et M. Pierre Audet, de Québec.

A neuf heures, hier matin, en l'église Saint-Patrice, le R. P. Cody a béni le mariage de mademoiselle Alice Hoffman, fille de M. et madame John Hoffman, avec M. Frank L. Grimes, fils de M. et madame John Grimes. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de crêpe georgette beige, un manteau en point-d'aiguille saphir, garni de taupe et un chapeau de velours et de feutre noir; son bouquet de corsage était de roses et de muguets. M. John Grimes était le témoin de son fils. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par M. J. Bonner. Après la cérémonie, un déjeuner fut servi à la résidence de M. et madame J. Hoffman. M. et madame Grimes partirent ensuite pour un voyage en auto à Montréal. Madame Grimes portait pour voyager, un costume noir et blanc garni de renard et un petit feutre gris.

Madame PAUL PAQUETTE, organisatrice de la partie de cartes en faveur des oeuvres de l'Asile de la Providence.

Soirée dansante

Les personnes invitées à assister aujourd'hui, à la soirée dansante donnée par les directeurs de la ligne Cunard, sont priées de prendre note que cette réception aura lieu à bord du "Letitia" plutot que sur l'"Alaunia" tel qu'annoncé.

Le duc d'York nous visiterait prochainement

Toronto, Ont., 19. — Le "Toronto Telegram" publie que le prochain visiteurs royal dont la venue est annoncée au Canada sera Son Altesse Royale le duc d'York. Des renseignements dignes de foi nous font croire que le Canada aura la visite du second fils de Leurs Majestés au Canada. Le duc présiderait l'ouverture du nouvel hôtel du Pacifique Canadien à Toronto, le "Royal York".

Tony Merino acquitté en Cour des Sessions

Tony Merino, accusé d'avoir volé une somme de $30 et une épinglette sertie de diamants, évaluée à $800, a été acquitté, hier après-midi, par le juge Perrault, siégeant en Cour des sessions.

Le plaignant était un nommé Charles H. Willard, courtier en immeubles, de Chicago. Il prétendait avoir été drogué par un ami d'occasion avec qui il avait pris quelques consommations.

—Pouvez-vous acheter des liqueurs à Chicago? interrogea l'avocat de la défense.

—Certainement, répondit le témoin. Mais je ne suis pas assez poire pour payer $20 pour une bouteille.

Merino a soutenu qu'il n'avait jamais bu avec la victime et qu'il était victime d'une erreur d'identification.

gnier."

La Gatineau Power Co. doit suspendre ses travaux à Hull

OTTAWA, 19 (Du correspondant de la "Patrie"). — La commission des utilités publiques de Québec siégeant à Hull, hier, a suspendu l'autorisation accordée le 27 septembre à la Gatineau Power Co., d'installer un fil de transmission d'énergie électrique de 11,000 volts dans certaines rues de Hull. La compagnie devra suspendre ses travaux jusqu'au 28 du courant alors qu'une décision finale sera rendue. La commission était sous l'impression que le conseil de ville de Hull avait déjà approuvé le projet, tandis qu'en réalité les autorités municipales y sont opposées. La requête est au nom de la Hull Electric Co., filiale de la Gatineau Power Co. et de la International Paper Co. D'ici à la prochaine séance de la commission, on en sera venu à une entente.

L'ouverture le soir des magasins de spiritueux

TORONTO, Ont., 19.—Le "Star" de Toronto publie que la Commission des Liqueurs de l'Ontario décrètera de plus longues heures d'ouverture pour ses magasins afin de combattre la concurrence des contrebandiers de spiritueux".

"Le président de la commission, M. D.-B. Hanna, a déclaré au représentant du "Star" que la commission avait reçu un grand nombre de suggestions de citoyens disant que si les magasins étaient gardés ouverts plus longtemps, le soir, ce serait le coup de mort des contrebandiers."

Une brochure sur le carillon d'Ottawa

OTTAWA, 19. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le ministère des travaux publics reçoit tellement de demandes de renseignements du public en général au sujet du Carillon de la Tour de la Victoire que M. Percival Price, carillonneur officiel du Canada a décidé de publier une brochure à ce sujet. Il donnera au public des renseignements sur chacune des cloches, sur la manière de jouer le carillon, etc. Le gouvernement distribuera cette brochure.

Nouveau terme de la Cour du Banc du Roi

Le terme criminel de la Cour du Banc du Roi, pour le mois de novembre s'ouvrira au palais de justice de Montréal le premier mercredi de ce mois, c'est-à-dire le 2 novembre, à 10 heures de l'avant-midi. L'honorable juge Walsh sera probablement appelé à présider ce terme.

Carroll libéré

WASHINGTON, 19. — L'impresario Earl Carroll sortira du pénitentier d'Atlanta dans quelques jours. Le procureur général Sargent a approuvé le pardon de Carroll. Ce dernier fut condamné, le 8 juin, à un an et un jour de prison pour parjure lors du fameux procès au sujet du bain de champagne donné à une fête sur une scène de New-York.

Victoire travailliste

OSLO, 19. — Les résultats jusqu'ici connus des élections de lundi en Norvège font voir que le parti travailliste a remporté une éclatante victoire sur les conservateurs et les libéraux.

AVANT QUE LA NEIGE SCINTILLE, ENVOYEZ VOS MANTEAUX ET COSTUMES chez DECHAUX POUR NETTOYAGE.

C'est maintenant le temps d'AGIR. Téléphonez jeudi !

COMMANDES EST 5000

Dechaux

2142, RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION 199-710 RUE STE CATHERINE EST

TACHES DE SANG

Les yeux sont disgracieux. Nettoyez-les avec MURINE

Lorsque vos yeux deviennent tachés de sang, par surménage, manque de sommeil ou exposition au soleil, au vent, à la poussière ou à la fumée du tabac, appliquez quelques gouttes de Murine. Ils seront bientôt de nouveau clairs et ils se sentiront aussi bien qu'ils paraissent. Murine ne contient ni belladone ni autres ingrédients dangereux. Obtenez-la de votre pharmacien, aujourd'hui

MURINE pour vos YEUX

appelez la laiterie ELMHURST aujourd'hui

LAIT - CRÈME - BEURRE - TEL - WALNUT 3381

CATALOGUE GRATUIT Envoyé franco sur demande

ROMANS D'AMOUR, DE CAPE ET D'EPEE, AVENTURES, ETC.

LIBRAIRIE WILFRID METHOT, Limitée, 1750, rue Saint-Denis, Coin Ontario, Montréal, Can.

Mer. Jeu.

LE TENDRE, LIMITEE

LA Cie DES MAGASINS CANADIENS A RAYONS, Ltée.

SUCCESSEURS

625 EST, RUE STE-CATHERINE

TELEPHONE: EST 9771

"Occasions du Jeudi"

Chapeaux d'Enfants

Ils sont en velours drab et gentiment confectionnés dans plusieurs modèles pour fillettes de 2 à 6 ans. Valeurs jusqu'à $3.00. Notre prix d'occasion du jeudi .50

Combinaisons pour Garçons

Elles sont en mérino de pesanteur mi-saison; manches et jambes longues. Quelques-unes sont légèrement endommagées. Tailles 24, 26 et 32 seulement. Qualité de $1.25. Prix de solde demain .59

Pantalons pour Hommes

Quelques douzaines seulement de pantalons en tweed de bonne qualité et de confection solide. Plusieurs nuances au choix. Une valeur réelle de $3.50. Notre prix d'occasion du jeudi 1.69

ROBES pour Fillettes

Jolies petites robes en fil; modèles assortis et nuances variées; tailles pour fillettes de 3 à 14 ans. Valeurs jusqu'à $1.49 Très spécial pour demain seulement .39

BAS PURE SOIE

Entièrement façonnés; soie jusqu'au ourlet et renforcés aux points d'usure mais légèrement imparfaits. Nuances: nude, pêche, chair, gris, rifle et noir. Pointure 8 1-2 à 10. Valeurs de $1.50 et $2.00. En vente demain à seulement 1.00

Bas Noirs

Bas mercerisés, noirs pour dames; pointure 8 1-2 à 10. Bas mercerisés, par côtes, pour enfants, en fauve seulement; pointures: 5 1-2 et 7 1-2; en noir, 6 et 7 1-2, puis 9 1-2 et 10. Votre choix demain à seulement 15c.

Gants Perrin

Beaux gants perrin en suède, 2 bouton-pression et PARFAITS. Nuances: tan, brun, beaver et gris. Pointure 5 1-2 à 7 1-4. Qualité de $2.00. Notre prix d'occasion du jeudi .. 1.00

DENTELLES

Lot de 250 douzaines de bonnes petites dentelles pour garnitures diverses; imitation torchon, etc. 3-4 à 1 pouce de largeur. Notre prix d'occasion du jeudi. 12 verges pour .19

CORSETS

Solde de plusieurs séries d'assorties de corsets pour dames, tailles 20 à 25. Valeurs jusqu'à $1.98. Votre choix demain pour seulement .39

SOIERIES

SOIE TAFFETAS nuancée dans les teintes mais, bleu, rose grecque, Nil, vieux rose, turquoise, etc. 36" de largeur. Qualité de $1.29 vg. En vente demain à seulement .89

..VELOURS BROCHE, beau tissu à kimono; choix de rouge, bleu paon, bleu Canton, mauve et fuschia. 36" de largeur. Qualité de $1.49 vg. En vente demain à seulement .98

Paletots d'Hiver

pour hommes et jeunes gens

En vente à un prix spécial d'occasion du jeudi

7.95

(Valeurs de $12.50 à $18.00) Tailles 27 à 36

Juste au moment où vous avez besoin d'un nouveau paletot d'hiver, vous avez la chance de vous en procurer un à un prix exceptionnel de bon marché.

Cette réduction considérable s'explique par le fait que notre acheteur a réussi à faire accepter "SON PRIX" par un manufacturier de renom et qui voulait ainsi entrer en relations d'affaires pour fournir les 22 magasins de la Cie des Magasins Canadiens à Rayons, Limitée.

Voilà tout le secret de cette aubaine. Ce sont tous de bons paletots en tweed pesant, brun, gris, lovat et autres couleurs à la mode. Quelques-uns sont doublés entièrement, et d'autres au quart. La confection est soignée et les modèles des plus récents. Tailles 27 à 36 pour hommes et jeunes gens.

LINOLEUM

Prélart de première qualité; 4 verges de largeur. Plusieurs coupons de ce beau prélart, mesurant de 8 à 15 verges, seront en vente demain, et ce sera la grande attraction du jour. Belle qualité se détaillant habituellement à $1.15 la verge carrée. Notre prix d'occasion du jeudi 69c

CORDELIÈRES

Jolies cordelières pour coussins, kimonos, etc., plusieurs nuances au choix; 3 verges de longueur. Prix habituel 29c. En vente demain à seulement 9c.

VOILE MARQUISETTE 7½c

Beaux tissus blancs ou crème pour rideaux, 36" de largeur. Qualité de 15 la verge. En vente demain au prix spécial de seulement

MANTEAUX À 24.98

Bien chanceuses, en effet, seront les personnes qui auront l'avantage de profiter de cette offre unique pour s'acheter un nouveau manteau.

Ces manteaux d'hiver sont confectionnés en suédine, en duvetyne ou en point d'aiguille; ils viennent dans un choix de nuances et des tons parfaitement harmonisés. Quelques-uns sont bleu marine uni. La doublure est en beau broché; manchettes en fourrure de même que le collet qui est de forme châle ou champignon. Tailles pour 16, 18 et 20 ans.

TABLIERS ESTAMPÉS

Beaux tabliers en coton jaune et joliment estampés dans huit dessins différents. En vente demain à 5 POUR 1.00

COTON JAUNE

Solde de 400 verges de bon coton jaune de 27" de largeur, et destiné à une foule d'usages. En vente demain à 12 verges pour .98

CAMISOLES POUR TAILLES FORTES

Elles sont en coton pesant, sans manches. Tailles 44 à 50 seulement. Prix régulier 98c ch. En vente demain à 3 POUR 1.00

SOLDE DE ROBES

Comme occasion très spéciale du jeudi, nous offrons demain quelques douzaines de jolies robes en tricotine ou croisé, genre semi-tailleur. La plupart viennent dans les teintes marines. Tailles 36, 38 et 40 seulement. Prix spécial demain 5.98

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCÈS

MONTREAL, MERCREDI 19 OCTOBRE 1927

49e année—No. 200—Page 3

LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

ORDRE A LA POLICE DE LAISSER LES AVOCATS CONSULTER LEURS CLIENTS DANS LES CELLULES

Me James Crankshaw se plaint au juge Monet de ce que la police cache Silver Martin pour qu'il ne puisse communiquer avec lui. – Les autres accusés aussi sous secret.

L'ORDRE DU JUGE EST EXECUTE

Les trois individus qui ont été arrêtés pour le vol de $50,000 de diamants sur la personne de M. Henri Belhomme, devront être détenus aux quartiers généraux de la police jusqu'à leur prochaine comparution et les détectives devront les laisser communiquer avec leurs avocats en tout temps.

Tels sont les ordres qui ont été donnés, ce matin, par le juge Amédée Monet, à la suite de plaintes formulées par Me James Crankshaw, procureur de Silver Martin.

Lors de la comparution des trois accusés (Silver Martin, Isaac Lenetsky et Casimir Dikoski), hier après-midi, les détectives avaient demandé et obtenu la permission de garder les prévenus pendant trois jours aux quartiers généraux.

Ce matin, à l'ouverture de la Cour, Me Crankshaw s'est plaint de ce qu'il n'avait pu communiquer avec son client.

"Je me suis rendu au bureau de la Sûreté, hier, et on m'a dit que l'accusé n'y était pas."

"Il aurait dû y être, observa le juge.

"De sorte, continua Me Crankshaw, que je ne sais pas seulement où se trouve mon client. C'est pourtant le droit de tout avocat de communiquer avec son client, après la comparution.

"Je suis informé, par ailleurs, ajouta Me Crankshaw, que mon confrère, Me Jos. Cohen, qui défend les deux autres accusés, n'a pas eu plus de succès. Il s'est rendu aux postes de police Nos 4 et 5, où on lui avait dit que ses clients étaient détenus, mais il n'a pu les voir. Les officiers en charge lui ont dit qu'ils n'étaient pas autorisés à lui laisser voir les prisonnier.

"Je voudrais, continua Me Crankshaw, que la Cour donne ordre aux détectives de nous laisser voir nos clients."

Le juge Monet répondit ce qui suit:

"La Cour ordonne de conduire les accusés aux quartiers généraux de la police où ils auraient dû être conduits hier après-midi aussitôt après leur comparution. En outre, la Cour donne ordre à la police de laisser les avocats voir leurs clients."

L'ordre a aussitôt été transmis au département de la police et exécuté.

Il a été expliqué plus tard que les détectives n'avaient jamais songé à cacher les accusés mais qu'ils avaient jugé bon de les tenir dans des endroits séparés afin qu'ils ne pussent communiquer ensemble. L'inspecteur Mercier dit qu'il n'a jamais refusée aux avocats de voir leurs clients.

—Mme Silver Martin alias Mme Edna Stone, arrêtée en même temps que son mari, a été remise en liberté ce matin sous un cautionnement de $200, à la demande de Me Crankshaw. Elle est accusée tuot simplement d'avoir volé quatre rideaux et les détectives ont informé le tribunal qu'il n'y avait pas d'autres plaintes contre elle.

—Silver Martin et ses compagnons seront tout probablement confrontés cet après-midi avec les employés de la succursale de la banque de Montréal, angle Papineau et Ste-Catherine, où un hold-up a été commis récemment.

—C'est après trois semaines de recherches que Silver Martin a été retracé par la police. Les sergents-détectives Gilbert Laverdière, Ennis, Thivierge, les agents spéciaux Brault, Lefebvre, Poitras et d'autres agents du service secret avaient été chargés spécialement par le chef Bélanger de retrouver coûte que coûte le présumé bandit.

Les diamants volés à M. Belhomme n'ont pas encore été retrouvés.

Record pour le canal de Panama en octobre

PANAMA, 19. — (Presse associée). — Pendant les 15 premiers jours d'octobre 288 navires de commerce ont passé par le canal de Panama, un nouveau record pour une quinzaine. Ils ont payé $1,168,735 de droits.

M. GUTHRIE SE DIT SATISFAIT DU CHEF NOMME

Pour lui M. Bennett se désignait de préférence à n'importe qui.

ENTREVUE

TORONTO, 19. — (Presse canadienne). — Le "Toronto Star" publie l'entrevue suivante que lui a accordée à Guelph l'honorable Hugh Guthrie, ancien chef provisoire du parti conservateur:

"Mes amis m'avaient persuadé de laisser proposer mon nom pour la direction du parti. Mais à aucun moment n'ai-je cru que j'avais la moindre chance d'être élu. Il y a tout juste un an que l'on me nommait à la direction provisoire du parti. Ce furent les députés de l'opposition conservatrice au Parlement, quatre-vingt-dix environ, qui me choisirent alors. Si, en ce temps-là, M. Bennett avait laissé porter son nom, il aurait été nommé, sans aucun doute. Mais ses affaires ne lui permirent pas d'accepter l'honneur.

"Je considère l'honorable R. B. Bennett comme l'homme le plus éminent de la Chambre des communes actuelle. Il est relativement jeune, indépendant de fortune, splendidement documenté. Il est le plus fort "debater" au Parlement, et tout le désigne de préférence à n'importe qui pour prendre la tête d'un grand parti. Sitôt que les délégués des provinces commencèrent d'arriver à Winnipeg, il devint certain que M. Bennett serait le choix de la convention. Un grand nombre de mes amis de la Chambre me furent très fidèles; ils insistèrent pour que je maintinsse mon nom, alors que mon goût personnel eut été de me retirer sans ballotage. Je suis fier d'avoir eu l'honneur d'arriver second lors du vote final.

"Je ne suis pas encore en possession du détail du scrutin par provinces. Mais je sais que l'ai eu un bon appui du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse, de la Saskatchewan et de la Colombie. Ontario et Québec ne m'ont guère appuyé. Mais, naturellement, nous étions trois en lice, de l'Ontario: M. Manion, qui obtint 170 voix, Sir Henry Drayton, qui en eut 36, et moi-même."

LE COMITE DE REGIE DE LA FACULTE DE MEDECINE

Le comité de régie de la Faculté de Médecine, de l'Université de Montréal, qui a remporté la coupe, lors de la parade de l'enterrement du Béret, samedi soir, le 15 octobre. On voit, de gauche à droite: MM. Samuel Letendre, maître de chapelle; Adrien Tremblay, porte-drapeau; Geo.-E. Laporte, trésorier; Emile Delorme, conseiller de 2e année; Jean-Charles Doucet, conseiller de 4e; Moise Clermont, président; Jean-J. Lamontagne, conseiller de 1ère; Henri Faubert, vice-président; Léopold Carle, secrétaire. Sont absents du groupe, MM. Aimé Desforges, conseiller de 5e, et André Lafleur, conseiller de 3e. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

CETTE TENTATIVE DE MEURTRE A LA POINTE S.-CHARLES

On commence, ce matin, le procès de Thomas Bénard, aux Assises.

On a commencé, ce matin, aux Assises, le procès de Thomas Bénard, accusé d'avoir déchargé un fusil sur un nommé Domingo Bircho le 16 juillet dernier.

Me Léonce Plante défend l'accusé d'office et Me Bernard Bourdon représente la Couronne.

Le premier témoin entendu fut la victime qui est native de Goa, Indes Orientales et qui raconta aux jurés comment l'accusé qui vivait dans une cabane flottante près du dépotoir de la Pointe S.-Charles tira deux coups de fusil sur lui, Bircho fut blessé et passa plusieurs semaines à l'hôpital.

Mario Crète, un enfant de 11 ans, déclara qu'il avait eu connaissance des coups de feu et qu'il avait vu Bénard charger son arme et tirer sur Bricho, qui lavait son linge.

Le lieutenant de police Bénard raconta ensuite l'arrestation de l'accusé et comment il saisit un vieux fusil dont le canon était encore tiède. L'accusé, dit-il, était sous l'influence de l'alcool.

Le constable Bourgoin corroborera ce témoignage.

Election d'officiers chez les comptables

La quinzième assemblée générale des membres de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec a eu lieu à la Chambre de Commerce de Montréal, le 18 octobre 1927.

Les officiers et les directeurs suivants ont été élus pour l'année 1927-1928: président: H. T. J. Coulter; 1er vice-président: M. L. J. LaCasse; 2e vice-président: H. E. Midgley; trésorier: H. J. Ross; secrétaire: Henri Viau; directeurs: J. A. Larue, de Québec, L. E. Potvin, C. A. Shannon, A. Ernest Walford.

M. HENRI VIAU, réélu secrétaire pour la 15ème fois.

Un voleur vend une tortue pour un "hot-dog"

Cinq gamins, dont l'âge varie de 9 à 13 ans ont été arrêtés hier par les agents spéciaux Marsolais et Lefrançois, du poste No 3, pour avoir volé quatorze tortues dans l'étang du parc Lafontaine et aussi pour avoir volé des pigeons au même endroit. Ils avaient caché les tortues et les pigeons dans leurs blouses.

Six tortues ont été retrouvées. Les gamins ont avoué avoir vendu les autres tortues pour des "hot-dogs".

CE POMPIER FUT VICTIME D'ACCIDENT

Un verdict de mort accidentelle rendu, ce matin, à l'enquête du Coroner dans le cas de A. Filion.

LES FUNERAILLES

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, cet avant-midi, par le jury du coroner sous la présidence du coroner Lorenzo Prince, au sujet de la mort du pompier Filion, décédé à l'hôpital Notre-Dame, hier après-midi, des suites de blessures reçues lorsque la voiture aux échelles des pompiers sur laquelle il se trouvait fut frappée par un tramway du circuit Amherst. Le jury rendit son verdict après vingt minutes de délibérations. L'enquête dura trois heures.

Certains témoignages se contredisaient, cet avant-midi, à l'enquête. Il ressort cependant que des signes ont été faits au garde-moteur d'arrêter son tramway, signes qui lui furent faits par le gardien municipal, M. Maxime Savard, par le pompier Lallongé, qui sonnait le timbre. Le garde-moteur vit ces signes et laissa voir qu'il les avait vus. Il mit les freins, jeta la renverse, jeta du sable sur la voie et le tramway, glissant sur les rails humides et rendues gluantes par les feuilles tombées, continua. Il allait à une vitesse assez rapide au moment de l'accident. Les pompiers allaient à une vitesse d'environ sept ou huit milles à l'heure et firent un large détour pour prendre la rue Duluth et traverser la voie.

Des témoins sont venus dire que le tramway allait à une vitesse d'environ vingt à vingt-cinq milles à l'heure au moment de l'accident. D'autres témoins qui se trouvaient dans le tramway, sont venus dire que le tramway allait à une vitesse ordinaire à tout tramway et qu'ils sentirent les roues glisser sur les rails après avoir vu le garde-moteur appliquer ses freins avec rapidité.

M. Thomas Kierans, surintendant du département de réparations des tramways, un expert en la matière, a expliqué à la cour qu'il faut deux secondes à un garde-moteur pour appliquer ses freins et que pendant ces deux secondes, le tramway allant à une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure parcourent une distance de 74 pieds. Les freins fonctionnent alors et le tramway arrête suivant l'état des rails et des freins. Le tramway 690 qui frappa le camion des pompiers était en parfait ordre, au moment de l'accident.

Quelques témoins ont déclaré qu'il n'y avait pas de feuilles sur la voie ou presque pas, et d'autres ont déclaré que les feuilles glissaient sur la voie en une espèce de glue humide qui fait glisser les roues des tramways, et que ces feuilles noircies par l'eau et l'écrasement des roues sont à peine visibles des piétons.

Après avoir entendu une quinzaine de témoins qui se corroborèrent d'une part et d'autre, le jury fut appelé à rendre son verdict après quelques explications données par le coroner Lorenzo Prince. Après avoir délibéré vingt minutes, le jury rendit son verdict de mort accidentelle exonérant de tout blâme le garde-moteur Léo Fortin.

Les funérailles du pompier Alexandre Filion auront lieu vendredi matin, à l'église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, angle des rues S.-Hubert et Villeray. La fanfare des pompiers précèdera le cortège et il y aura une escouade de pompiers et de constables en grande tenue. Le corps de Filion sera inhumé à Matane.

Le cercle Lemoyne

Jeudi soir, le 20 octobre, grand euchre sous les auspices du cercle Lemoyne de l'A. C. J. C., à la salle S.-Jean-Baptiste. On donnera 150 prix, dont 5 prix de présence.

La salle se trouve au coin des rues Rachel et Drolet.

UN INCENDIE MENACE HIER SOIR L'HOPITAL S.-MICHEL-ARCHANGE

Pas de panique dans le personnel. — Bien peu en ont connaissance.

QUEBEC, 19. (Du correspondant de la "Patrie"). — Deux incendies qui ont éclaté successivement, le premier à l'hôpital Saint-Michel Archange, le second à Charlesbourg, dans une grange remplie de foin, ont causé hier soir, un vif émoi, le firmament a été couvert d'une vaste lueur en même temps que les plus sinistres rumeurs se répandaient en ville.

A Saint-Michel-Archange, le feu a éclaté au rez-de-chaussée et les flammes se sont élevées jusqu'au sixième étage.

La plupart des pensionnaires de l'hôpital étaient à la chapelle à ce moment, ce qui a évité une panique. D'ailleurs, le feu a été découvert par des employés qui travaillaient au dehors près des étables.

Lorsque ceux-ci ont donné l'alarme, les pensionnaires des salles n'en avaient pas encore eu connaissance.

Les dommages sont d'environ $1,500.

La grange incendiée appartenait à M. Léon Magnan. Elle était située, au "petit village" de Charlesbourg. La récolte de foin qui la remplissait appartenait à M. Jack, de Charlesbourg. C'est une perte totale.

67 BANDITS BLESSES OU TUES AU NICARAGUA

Par un peloton américain attaqué à l'improviste dans Nueva Sergovia.

MANAGUA, Nicaragua, 19. — (Presse associée). — Après un violent combat avec une troupe de 300 bandits qui se précipita sur eux à l'improviste, un peloton de 40 marins et gendarmes américains, a échappé aux irréguliers infestant le département de Nueva Sergovia. Soixante-sept agresseurs furent tués ou blessés et quatre gendarmes mordirent la poussière.

Le combat eut lieu au moment où le peloton cherchait à pénétrer les repaires des irréguliers, à la recherche de deux aviateurs du corps de marine, le sous-lieutenant E.-A. Thomas et le sergent Frankie Bowdell, que l'on vit s'enfuir de leur aéroplane détruit près de Quilali.

Un wagon de fret l'écrase et déraille

On a trouvé ce qui avait causé le déraillement d'un wagon de fret, dans les cours du C.N.R., à la Pte S.-Charles, à 9 heures hier soir. Ce fut une triste cause. Un homme, M. Louis Hébert, 46 ans, 2116 rue

M. LOUIS HEBERT, qui s'est fait écraser par un wagon de fret et l'a fait dérailler.

Amherst, préposé aux réparations des wagons de fret, était à réparer un wagon, et se trouvait dessous, lorsque ce wagon fut mis en mouvement. Il voulut se retirer de sa position critique et fut pris sous les roues. En l'écrasant le wagon dérailla. M. Hébert est mort instantanément après une affreuse mutilation. Il avait enterré sa petite fille la semaine dernière.

NOUVELLES MARITIMES

LES FLUCTUATIONS DU GRAIN N'ONT JAMAIS FORCE LES NAVIRES A ATTENDRE A L'ANCRE

Une déclaration officielle de M. T. Harvie, gérant général du port, au sujet de la nouvelle publiée, hier soir. — Sur huit navires, qui attendaient à midi, cinq étaient chargés de charbon. — Nouvelle erronée et fausse dit M. Harvie.

LE VOLCANO COULE EN FACE DE POINTE-AU-PERE

"La nouvelle que deux journaux ont publiée, hier soir, est absolument sans fondement. Je dirai plus, je dirai que cette histoire est absolument fantaisiste". .C'est ce que nous a déclaré, ce matin, M. T. Harvie, gérant général du port de Montréal. M. Harvie a ajouté que la situation qui s'était produite hier, alors que quelques navires attendaient à la Longue-Pointe avant d'entrer dans le port pour charger du grain, n'était que des plus normales. Ce matin, il ne restait que huit navires à l'ancre à la Longue-Pointe et cinq de ces navires étaient chargés de charbon pour la Weaver Coal. Il fallait donc que ces navires déchargent leur charbon avant de prendre du grain. Il est donc absolument faux, comme le prétendait un journal, que les courtiers de Montréal faisaient attendre ces navires à cause des fluctuations dans les prix du grain à Winnipeg et à Chicago.

Nous avons d'ailleurs pris des informations à ce sujet, chez certains courtiers bien en vue, qui s'occupent spécialement du marché du grain, et qui nous ont déclaré formellement que la nouvelle publiée était absolument erronée et qu'elle ne tenait pas debout.

De son côté, M. Ferguson, assistant-gérant du port de Montréal, nous a parlé dans le même sens que M. Harvie. Il nous a dit qu'il était impossible de croire que des courtiers pouvaient faire attendre des navires pendant plusieurs jours dans le seul but d'obtenir une réduction minime dans le prix du grain.

"Il est vrai, nous a dit M. Harvie, que ces navires attendent des commandes de grain avant d'aller amarrer à tel ou tel quai mais il est absolument faux que ces navires attendent une stabilité dans le marché des grains."

Tout va pour le mieux, dans le port, au point de vue du grain, a dit en terminant M. Harvie, et je trouve absolument sans fondement cette nouvelle qui pourrait faire croire au public qu'il y a congestion dans le port. La chose n'existe absolument pas et la preuve c'est qu'il ne reste que trois navires qui attendent pour les commandes de grain à la Longue Pointe. On peut même s'attendre à ce que ces navires entrent dans le port aujourd'hui même.

Quant aux annulations des commandes de grain, nous a dit M. Ferguson qui s'occupent spécialement de la situation du grain dans dans le port, c'est une chose toute naturelle qui se produit tous les jours et il n'y a aucunement lieu de faire du pathos sur le sujet.

LE GRAIN DANS LE PORT

Il y avait 8,669,938 boisseaux de grain dans les élévateurs du port, ce matin. Les commandes étaient considérables et se chiffraient à 4,706,289 boisseaux. Depuis hier, on a reçu 1,039,877 boisseaux et on en a livré 673,438. 30 navires attendent pour être déchargés avec une cargaison totale de 2,348,422 boisseaux.

L'OPEROSITA RENFLOUE

On nous informe que l'Operosita, qui s'était échoué près de Pointe-au-Père, était maintenant renfloué. On nous a dit que la marée avait aidé au renflouement.

LES MARINS DU VULCANO

Les marins du Volcano, qui a coulé, hier, en face de Pointe-aux-Père, ont pris le train pour Montréal où aura lieu probablement l'enquête maritime qui sera tenue sur la collision à la suite de laquelle le Volcano a coulé.

(Suite à la Page 15)

LA CIRCULATION A MONTREAL

La ville demande la coopération du public pour améliorer la circulation.

LA TACHE DES AGENTS

"Au sujet de l'importante question de la circulation à Montréal, plusieurs projets sont à l'étude, a déclaré M. H. A. Terreault, mais en attendant que ces projets soient réalisés, il faut tirer le meilleur profit possible des conditions déjà existantes, et dans ce but, nous nous proposons d'entreprendre une campagne d'éducation par voie des journaux, afin de s'assurer l'entière coopération du public.

Les agents de police préposés au service des signaux aux intersections des rues, suivent un cours d'instruction. La première leçon qu'on leur donne est une leçon d'étiquette. Les agents de la circulation doivent, en tout temps, être polis avec le public.

L'uniformité des signaux donnés par les constables de la circulation est une autre partie des cours que ces derniers suivent, et qu'ils ont déjà commencé à mettre en pratique.

Pour aider à décongestionner la circulation, il faut de toute nécessité que l'agent ait la coopération du conducteur d'un véhicule. Si l'agent donne le signal d'arrêter, il faut absolument obéir à ce signal et ne pas repartir avant d'en avoir eu l'ordre. Il faudra éviter d'arrêter sur le passage des piétons, mais s'il arrivait à un constable de donner le signal d'arrêter, et que le conducteur d'un véhicule ne fût pas en mesure d'arrêter assez vite pour éviter d'obstruer le passage des piétons, l'agent de circulation a reçu l'ordre de faire avancer ce véhicule tout en arrêtant les autres véhicules qui viennent derrière lui.

Concernant les piétons, nous demandons à ces derniers de bien observer l'article 60 du règlement 890, qui se lit comme suit:

"Les piétons doivent traverser les rues aux passages seulement."

Avec toute la bonne volonté possible, l'agent se verra quelques fois forcé de faire avancer les véhicules après que des piétons se seront engagés sur la chaussée; dans ce cas, les piétons seront obligés de retourner à leur point de départ et attendre que la direction de la circulation ait été changée de nouveau.

Un article des plus important pour le piéton est aussi l'article 22 du règlement de la circulation. Cet article décrète qu'il est défendu à toute personne descendant d'un tramway, de traverser, immédiatement, en avant ou en arrière de ce tramway, à moins d'un ordre contraire d'un agent de circulation, toute telle personne doit se diriger directement vers le trottoir, du côté droit de la rue et ne traverser la chaussée, à la croisée la plus proche, qu'après que le tramway se sera remis en marche.

INCURIE AMERICAINE EN FAIT D'INCENDIE

Septième congrès annuel des agents d'assurance-feu de l'Ontario.

TORONTO, 19. (Presse canadienne). — Plus de trois cents délégués de différentes parties de la province assistent au septième congrès annuel de l'"Ontario Fire and Casualty Insurance Agents' Association".

Le procureur général de la province, l'hon. W. H. Price, souhaita la bienvenue aux délégués à un déjeuner intime. Il exprima le regret que le commissaire des incendies n'eut pas le pouvoir de mettre en vigueur des règlements visant à la prévention des incendies. Tout ce qu'il peut faire, c'est de faire respecter les lois en vigueur.

M. Cornelius J. Doyle, de New-York, prononça une causerie sur l'"incurie américaine" en fait d'incendie.

Mort de M. L.-L. Durocher

Nous apprenons la mort de M. L.-L. Durocher, bijoutier bien connu, décédé à l'Hôtel-Dieu, lundi dernier. Il faisait le commerce en gros et en détail de la bijouterie depuis plus de 25 ans. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Rose Renaud; quatre fils, René, marchand-bijoutier; Emile, ecclésiastique; Armand, voyageur de commerce et marchand de matériaux, et Roland; trois frères, Henri, James et Elphège; une soeur, Mme Camille (Marie-Louise) Gaudreau. La dépouille mortelle est actuellement exposée à la demeure du défunt, No 618 ouest, rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu jeudi, à 8.30 heures, à l'église Sainte-Hélène.

LE MAIRE EST CONTENT

Le maire Martin, qui était à son bureau, ce matin, a déclaré sa satisfaction de voir que le Bureau d'arbitrage qui décidera du prix à être payé par la ville pour la Montreal Water and Power avait refusé le droit d'intervenir dans les délibérations au Board of Trade. "Je suis convaincu, dit-il, que la transaction a été faite dans l'intérêt de la cité et j'ai hâte de voir conclure définitivement cet achat d'un aqueduc qui fera disparaître l'inégalité des taux de la taxe d'eau et unifiera l'aqueduc qui fournit l'eau aux contribuables de la métropole.

Un écho des dernières élections municipales

Un écho des dernières élections municipales s'est fait entendre, ce matin, devant le juge Martineau. Ce juge a été saisi d'une cause d'Alexandre Mongeon, ancien échevin du quartier Saint-Jean, contre J. Grignon. Mongeon, qui réclame une somme de $4,000, prétend que Grignon aurait tenu contre lui des propos de nature à nuire à sa réputation au cours d'assemblées tenues les 5 et 11 avril 1926, au Jardin de l'Enfance, sur la rue Saint-Laurent.

Le défendeur plaide qu'il n'a fait que référer, lors d'une assemblée tenue le 11 avril, à certaines accusations portées contre Mongeon par son adversaire le docteur Poulin. Il dit qu'il a agi dans l'intérêt public.

Le professeur Sergent à l'Hôtel-Dieu et à l'Institut Bruchési

Le Professeur Emile Sergent continuera la série de ses cliniques le matin à 10 heures, aux endroits suivants: à l'Hôtel Dieu, les lundi, mercredi et vendredi 21, 24, 26, 28 et 31 octobre, à l'Institut Bruchési, les mardi, jeudi et samedi 22, 25, 27 et 29 octobre. Les médecins sont cordialement invités à ces cliniques.

Grande exposition avicole à Montmagny

QUEBEC, 19. (Du correspondant de la Patrie.) — L'association avicole du district de Montmagny organise pour le commencement de novembre une grande exposition de volailles qui sera ouverte à tous les aviculteurs du comté de Montmagny et Kamouraska.

L'exposition se tiendra dans la salle du Manège Militaire, à Montmagny.

Cette servante aurait porté des talons trop hauts

Une dame Hélène Jamoul, qui était employée comme servante chez une dame Margaret McMartin poursuit cette dernière pour une chûte qu'elle fit dans un escalier en transportant de la cendre. Elle réclame la somme de $399.99.

La défenderesse plaide que l'escalier était en bon état et qu'elle a toujours été prête à payer les frais de médecin. Elle ajoute que la servante portait des talons trop hauts.

L'honorable juge Duclos est saisi de la cause.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour les dames prêchée par un Père Jésuite, aura lieu du 7 au 11 novembre prochain, à la Villa Saint-Joseph, rue de Lorimier, 4122, appel téléphonique: Amherst 2944. Les personnes désireuses de suivre ces pieux exercices sont priées de s'inscrire à l'avance. Les retraitantes devront se munir d'une imitation de Jésus-Christ, d'un voile pour la chapelle et de leur nécessaire de toilette.

Sa voiture avait été frappée par la patrouille

Une réclamation de $745 intentée à la ville de Montréal par Henri Ritchot dont la voiture fut frappée par un fourgon de patrouille, était soumise, ce matin, à l'honorable juge Lane.

La ville plaide qu'elle n'a pas reçu l'avis requis par sa charte et que le chauffeur a agi avec prudence.

Dans Batiscan

M. LUDOVIC DESSUREAULT, de Sainte-Geneviève de Batiscan, qui fut tué par un éboulement ces jours derniers.

Un ouvrier tente de se trancher la gorge, à Limoilou

QUEBEC, 19. — (Du correspondant de la "Patrie"). — La police de Limoilou a mis sous arrêt un certain Augustin Bisson qui a tenté de se suicider avec un rasoir, ce matin.

Après avoir battu sa femme et son fils, le malheureux était allé dans un hangar avec son instrument dans le dessein d'attenter à ses jours. Mme Bisson appela en hâte les agents de la police qui arrivèrent au moment où le mari couché à terre avait l'arme improvisé à la main.

Arrêté et traduit devant l'hon. juge Choquette l'accusé déclara qu'il souffrait depuis quelque temps et était fatigué d'être manoeuvré.

Sa femme témoigna qu'il était pour perdre sa position de machiniste bientôt et que cela avait aggravé sa maladie. L'hon. juge ordonna un examen mental du patient qui devra comparaître la semaine prochaine sous l'accusation d'avoir criminellement attenté à sa vie.

Le soixantenaire, de cinq paroisses

Cinq des plus populeuses paroisses de Montréal, furent érigées par un décret de Sa Grandeur Monseigneur Bourget, l'année même de la Confédération. Ce sont les paroisses de la Nativité, à Hochelaga, de Sainte-Brigide, de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Enfant-Jésus, au Mile-End, et de Notre-Dame de Grâce.

Erigées en 1867, elles ne furent dûment reconnues comme telles qu'en 1873.

Les marguilliers de Notre-Dame, dont les nouvelles paroisses étaient un démembrement s'opposèrent à leur fondation, firent un procès qui dura quelques années et alla jusqu'à Rome.

Seule la paroisse de Saint-Vincent de Paul se trouvera à fêter cet anniversaire, lors de la bénédiction de la nouvelle église, au mois de décembre prochain.

DEUX CAMBRIOLEURS CAPTURES CETTE NUIT

Ils étaient en train de percer des murs de briques à deux endroits.

Deux cambrioleurs, surpris en flagrant délit, la nuit dernière, se sont avoués coupables ce matin devant le juge Monet.

L'un, Jack Stone alias Ducharme alias Duchesneau, a été capturé dans un hangar alors qu'il était en train de percer un mur de brique donnant sur la bijouterie Robineau, 812 Est rue Ontario. Il a été arrêté par les agents Laliberté et Laverdure, du poste No 3, après qu'un des policiers eût tiré un coup de revolver.

Stone, à sa propre demande, a été condamné à deux années de bagne. Il veut apprendre un métier.

L'autre accusé est Albert Martin. Il a été arrêté par le lieutenant Brunelle et les agents Daniel et Beauchemin dans le restaurant de M. Jean Joly, 8101 Saint-Denis, où il s'était introduit après avoir percé un mur de briques de 18 pouces d'épaisseur. Pour atteindre le mur, il avait franchi une clôture de tennis puis il avait escaladé un balcon et s'était ensuite introduit dans un couloir longeant le restaurant.

Martin, qui est un récidiviste, recevra sa sentence demain.

Le projet de réseau ferré Ottawa-Amos et Mont-Laurier

OTTAWA, 19. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le major H.-J. Lyons, de Montréal, est actuellement à Ottawa pour obtenir l'appui du Bord of Trade d'Ottawa et de la Chambre de Commerce de Hull en faveur du projet de chemin de fer reliant Ottawa au Transcontinental par une voie de Maniwaki à Amos et Mont-Laurier, par le même chemin de fer Montréal serait également relié au transcontinental National. La compagnie en question est incorporée par la législature de Québec sous le nom de "The Abitibi Southern Railway". La distance d'Ottawa à Maniwaki est de 83 milles, de Maniwaki à Amos 200 milles. La distance d'Ottawa à Rouyn par la nouvelle voie ferrée ne serait plus que de 285 milles tandis qu'il y a plus de 600 milles aujourd'hui en passant par North-Bay.

Joueuse d'orgue de Barbarie blessée

Mme Frank Spino, 69 ans, 1667 ruelle Grubert, qui, avec son mari, parcourait les rues de Montréal et jouait de l'orgue de Barbarie, depuis plusieurs années, a été frappée par un tramway, hier soir, à 6 heures, à l'angle de la rue Ontario et du boulevard Saint-Laurent. Son état n'est pas considéré comme sérieux, mais on prévoit qu'elle ne pourra pas jouer de la musique avant quelques semaines.

Une fête au couvent de Berthierville

BERTHIERVILLE, 19. — S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, est aujourd'hui l'hôte du couvent de Berthierville, à l'occasion de la bénédiction d'une statue de la Sainte Vierge. Nombre d'anciennes élèves sont présentes à cette [illegible]

La Patrie

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie", limitée.

Hon. D.-O. L'Espérance, Président
J.-N. Fortier, Vice-Président
J.-N.-A. Ferrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier.

SIEGE SOCIAL:
333, rue Ste-Catherine Est, - - Montréal.
Téléphone: Lancaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: F. W. Thompson, 100, Ouest King.
Etats-Unis: New-York: E. Katz Special Adv. Agency, 58 Ouest 40e rue.
" " Chicago: E. Katz Special Adv. Agency. Harris Trust Bldg.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 5, Ludgate Hill.

ABONNEMENT:
Edition quotidienne: Canada, un an $5.00
" " " six mois . . $2.85
" " Etats-Unis, un an . . $6.20
" " " six mois . $3.10

Service de la Presse associée — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membres de "l'Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 19 OCTOBRE 1927

LE CONSEIL LEGISLATIF DE NOUVELLE-ECOSSE

Le jugement que vient de prononcer le Conseil Privé et qui va sceller le sort du Conseil législatif de la Nouvelle-Ecosse décerne à l'hon. M. Rhodes la victoire dans la lutte qu'il a soutenue depuis deux ans.

C'est le 25 février 1926 que M. Rhodes, conformément au dessein qu'il avait manifesté dans la campagne électorale qui l'avait porté au pouvoir, déposa devant l'Assemblée législative un bill décrétant l'abolition du Conseil législatif. Lorsque cette mesure fut votée en seconde lecture, M. Rhodes, afin d'en justifier l'opportunité, accusa le Conseil législatif d'avoir été depuis plus de quarante ans un rouage inutile et un instrument docile des administrations libérales, et fit valoir l'économie que la province ferait en le supprimant. Dans le même temps, par une résolution, la Chambre haute proclamait son utilité et niait que sa suppression fût de nature à épargner de l'argent à la province.

Pour en arriver à ses fins, M. Rhodes s'était proposé de nommer un certain nombre de Conseillers législatifs additionnels, afin de s'assurer au Conseil une majorité. Un arrêté ministériel portant la liste des conseillers à nommer fut en conséquence présentée au lieutenant-gouverneur Tory qui, doutant de la régularité de ces nominations, en référa à M. Mulvey, sous-secrétaire d'Etat. Celui-ci fit savoir que de l'avis du ministère de la Justice et du gouvernement d'Ottawa, il existait un doute sur l'autorité du lieutenant-gouverneur de faire ces nominations, et que par suite on le déconseillait de signer. En conséquence, les nominations ne furent pas sanctionnées, et le bill, qui avait été adopté à l'Assemblée législative, fut rejeté au Conseil où il ne reçut l'appui que de deux voix.

M. Rhodes profita de la vacance parlementaire pour soumettre à la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse deux questions : si le gouvernement avait le pouvoir de nommer des conseillers législatifs en sus des vingt et un qui avaient jusque-là constitué l'effectif de la Chambre haute, et si les conseillers nommés antérieurement tenaient leur position à vie ou durant le bon plaisir du gouvernement. Deux juges se prononcèrent pour l'affirmative, et deux pour la négative, de sorte que M. Rhodes n'était pas plus avancé.

Avant la session de 1927, il écrivit à l'hon. Jas. M. Mack, lui enjoignant de donner sa démission comme président du Conseil. Celui-ci répondit qu'il doutait que le gouvernement eût le pouvoir de le démettre, et que, par conséquent il ne jugeait pas dans l'intérêt public de quitter son poste. Une controverse s'ensuivit entre M. Rhodes et M. Mack, qui fut interrompue par la mort inopinée de ce dernier, le 18 janvier.

Au cours de la session de 1927, M. Rhodes présenta de nouveau son bill, avec les mêmes résultats qu'en 1926.

De l'arrêt du Conseil Privé il résulte maintenant que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a le pouvoir de révoquer les Conseillers législatifs et le pouvoir aussi d'élargir à son gré l'effectif de la Chambre haute. L'hon. M. Rhodes songe à convoquer en session spéciale la législature afin d'en finir avec cette question, et, tandis qu'il eût été disposé à indemniser les conseillers mis au rancart, il annonce qu'il ne leur accordera aucun dédommagement maintenant qu'il a dû triompher en quelque sorte par la force de leur résistance.

La question qui se posera dans le Québec est de savoir si cet arrêt du Conseil privé peut troubler la sérénité de nos propres conseillers législatifs. Quand la suppression aura été consommée dans la Nouvelle-Ecosse, notre province sera la seule qui aura conservé sa Chambre haute. N'entendrons-nous pas de nouveau réclamer son abolition, comme d'un rouage désuet et superflu ?

La disparition du Conseil législatif de Québec, si elle vient à être préconisée, ne pourra en tout cas s'accomplir de la même manière. Tout d'abord, le nombre de conseillers est par la Constitution limité à vingt-quatre, et ici, ils sont nommés à vie, "à moins que la législature de Québec n'en ordonne autrement", est-il statué à l'article 72 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Ils pourraient donc, contre une révocation, invoquer des droits acquis, et il serait impossible de leur faire approuver leur propre déchéance en grossissant leurs rangs d'une majorité favorable à l'abolition.

Si le peuple de la province se mettait dans la tête de supprimer cette seconde Chambre, la volonté populaire, toutefois ferait sans doute inventer un moyen de la satisfaire, mais nous avons l'idée que nos conseillers législatifs pourront encore quelque temps dormir sur leurs deux oreilles.

POINCARE ET LA PAIX

Un événement d'une immense portée et tout-à-fait inattendu et que les dépêches d'Europe n'ont fait cependant que mentionner, vient de se dérouler à Bar-le-Duc. Certes, l'inauguration du monument aux morts, ces "mausolées du coeur français" comme a dit Barrès, fut émouvante, mais combien plus grand ce cri de la conscience nationale lancé par M. Poincaré, cette attestation qui a dû déconcerter les stratèges de la politique du désarmement à peine remis de leur dernier vertige idéologique. M. Poincaré a rappelé de nouveau que "les Français de la frontière, comme tous les autres Français, voudraient que tous les peuples partagent leurs sentiments pacifiques", et il ajoute "en apportant des témoignages officiels indiscutables".

L'homme d'Etat, qui a eu raison des incertitudes, des hésitations, des faiblesses provoquées par la peur, dont l'inflexible et lumineuse volonté a sauvé la finance française et partant rassuré le monde, vient de dire, en évoquant les réalités des destinées françaises en face des conjectures, des conférences et des chancelleries : "Depuis la guerre, nous avons diminué nos contingents et la durée du service militaire. Nous préparons une nouvelle loi réduisant au tiers la durée du service d'avant-guerre. Nous donnons ainsi clairement et dans toute la mesure où la sécurité nous le permet, l'exemple d'un désarmement spontané!... Il serait désirable de nous imiter au lieu de nous accuser!"

Puis, le président du conseil en appelle à la conscience des peuples, aux chefs d'Etat, aux coryphées de l'internationalisme, à tous ceux que le soliste de Tanenberg aurait pu toucher avec sa romance sur la reprise du débat des responsabilités:

Nous voudrions également que le statut de l'Europe ne fût pas exposé à être toujours remis en discussion, et qu'ici ou là, les ressentiments ou les regrets ne fournissent pas prétexte à de nouvelles convoitises, que partout on comprit que la moindre étincelle jetée sur un point quelconque du continent risquerait d'allumer un incendie général qui dévorerait tous les traités et ferait effondrer les assises de la paix.

Nous voudrions enfin la réparation définitive des dommages de guerre sans que le plan de paiements aujourd'hui régulièrement appliqué fût compromis par des déficits arbitraires et des crises artificielles. Tous ces désirs sans exception sont conformes à la justice et au bon sens. Tous sont l'expression de l'intérêt national et de l'intérêt européen.

L'oeuvre clairvoyante du chef d'Etat dénotait une logique et une conséquence que justifiait la récente attitude de l'Allemagne, une déclaration qui aura sans doute étonné les incohérents du pacifisme et les solliciteurs d'atermoiements. Le Poincaré de l'irréductible et de l'absolu en face des contingences aventureuses de certaine politique de désarmement, est le même Poincaré de Bar-le-Duc, pour qui "le mot de paix, comme l'a dit M. Briand, a une force mystique et puissante, même s'il n'est pas appuyé sur des textes ou des contrats". L'exemple est donné, la solution est logique, le monde est rassuré.

L'ENQUETE SCOLAIRE

La Commission royale chargée de s'enquérir de l'opération des écoles catholiques de Montréal a terminé hier l'audition des témoins et il ne lui reste à faire que la préparation d'un rapport qu'elle se propose de remettre aux mains du gouvernement avant la prochaine session de la législature. Elle a siégé par intermittence depuis deux ans et porté le flambeau de son investigation dans toutes les directions. Son premier objectif était de découvrir les meilleurs moyens de remédier à la présente insuffisance du revenu de l'administration scolaire. Elle a cependant étudié le fonctionnement de nos écoles sous tous ses aspects, sans excepter le côté pédagogique. Elle a donné la plus entière latitude aux citoyens qui désiraient soit lui apporter des suggestions, soit faire entendre des critiques contre notre administrations scolaires. Beaucoup de la preuve entendue aurait dû être écarté si l'on avait tenu à suivre la procédure ordinaire des cours de justice. La Commission a préféré tout entendre, sachant qu'elle pourrait toujours élaguer ce qu'il y aura dans cette preuve de superflu, et retenir, d'où qu'ils viendraient, les renseignements et les recommandations utiles.

Nous avons l'impression que dans son rapport, la Commission réalisera la nécessité de maintenir au premier plan la réforme financière, comme étant non seulement la plus pressante, mais comme étant de plus le moyen de tendre à toutes les autres réformes désirables dans notre organisation scolaire. Pour nous donner assez d'écoles et pour y assurer le perfectionnement et le progrès de l'enseignement, la première condition nécessaire est en effet que l'administration ait assez d'argent. Qu'elle indique un moyen pratique d'assurer à l'administration scolaire un revenu suffisant, et, ne fît-elle rien de plus, la Commission royale se sera acquittée de sa tâche avec succès.

Le problème financier est, dans tout le champ de son investigation, le problème que la Commission doit s'appliquer à résoudre, sans obérer outre mesure le contribuable et en établissant d'autre part une juste répartition des contributions destinées à l'instruction publique.

A part sir Lomer Gouin, dont la haute compétence est indéniable, plusieurs autres membres de la Commission ont une vaste expérience en affaires de finances, de sorte que le public a lieu d'attendre avec confiance le rapport qui sera fait de cette longue enquête.

BREFS COMMENTAIRES

M. F. B. Mathys se sentira soulagé d'avoir fini de témoigner à l'enquête scolaire.

Les créateurs de la mode annoncent que les courbes vont revenir. Les courbes ? Attention à ralentir !

Un prophète d'Israël annonce qu'une guerre universelle éclatera le 28 mai 1928. Il a oublié de nous dire à quelle heure.

Après ce jugement du Conseil Privé, les Conseillers législatifs de la Province de Québec seront sans doute pris d'un nouveau zèle pour se rendre utiles.

Malgré la température plus basse, la balance favorable de commerce du Dominion continue de fondre. En six mois, elle est réduite de 53 à 11 millions.

C'est lorsqu'il sera possible de reproduire sur les plaques sensibles la pensée enfermée dans les cerveaux humains que la photographies produira, dans le sens littéral du mot, des épreuves négatives.

L'ALLEMAGNE

Ayant grossièrement marqué les trois courants dont les remous se disputent l'Allemagne contemporaine, que devons-nous conclure? D'abord ceci : c'est que l'Allemagne telle que d'aucuns souhaiteraient qu'elle fût — une Allemagne repentante, acceptant son sort avec sérénité, sans ambition — n'existe et n'a de chance d'exister que dans l'imagination. A part quelques idéalistes, mais dont l'idéalisme constitue en soi une sorte d'état révolutionnaire, il ne faut pas espérer trouver en Allemagne l'Allemand tel qu'on le conçoit à Paris. Même à gauche, même dans les rangs les plus démocratiques du Reich, il n'existe pas. Fonder une politique sur cet Allemand inconnu, c'est vouloir s'accrocher à un nuage. N'est-ce pas Bossuet qui a écrit que le plus grand dérèglement de l'esprit consistait à croire que les choses étaient ce qu'on désirait qu'elles fussent, non ce qu'elles sont ? Considérons donc l'Allemagne telle qu'elle est. Avec l'Allemagne de Potsdam et de Tannenberg, l'Allemagne des Westarp et des Mudra, rien à tenter, rien à faire. Si cette Allemagne-là n'a pas encore compris pourquoi elle a été vaincue, c'est qu'elle n'a pas encore compris non plus ce que signifiaient l'accord de l'Angleterre et de la France, la volonté de paix de toute l'Europe. Le temps seul se chargera de l'éduquer. Avec l'Allemagne démocratique, franchement orientée vers Genève et Locarno, il est certainement possible de s'entendre, compte tenu de certaines difficultés qui ne peuvent s'effacer en un tournemain. Mais cette Allemagne de gauche, si puissante qu'elle soit, n'est pas l'Allemagne dominante. Dès lors, que faut-il penser de l'Allemagne intermédiaire, à la fois conservatrice et novatrice, qui se développe de jour en jour, qui sert de "pont" entre le passé et l'avenir et cherche à fondre tant d'éléments contradictoires ? Telle est la question maîtresse de l'heure présente. Approfondissons-la. Car cette question, nous n'avons pas assez l'habitude de nous la poser froidement, pas assez l'habitude d'observer qu'elle commande toute la politique allemande, que c'est sous son angle qu'il faut voir l'Allemagne contemporaine et même l'Allemagne de Locarno, que c'est par elle qu'il faut éclairer les points qui nous séparent ou qui peuvent nous rapprocher des Allemands. De là vient la majeure part de l'équivoque qui met chroniquement aux prises l'opinion française et l'opinion allemande et déclenche entre les deux pays des polémiques dirimantes.

Devons-nous, pouvons-nous, et comment pouvons-nous nous entendre avec cette nouvelle Allemagne devenue — dit-elle — pacifique, mais par esprit réaliste ; pacifique, mais par logique économique ; pacifique, mais par dynamisme créateur ; cette Allemagne qui conçoit la paix non comme le règne utopique de la vertu, mais comme la condition de la puissance moderne ?

Je laisse au lecteur le soin de méditer sur cette question. Car elle appelle moins une réponse qu'une réflexion. En toute sincérité, je crois qu'il n'en est pas de plus grave à l'heure actuelle, et que le vrai problème allemand, c'est celui-là.

Wladimir d'Ormesson.

Convention de Winnipeg

Impressions d'un témoin

De l'honorable R.-B. Bennett, on a fait, depuis une semaine, de multiples portraits, esquisses, fusains et pastels, et ici même, au lendemain de son élection, il a paru un topo sommaire et général, comme ceux que l'on a pu lire partout.

L'homme vaut mieux que la classique notice, surtout écrite à la hâte, au bureau du télégraphe, dans la fatigue de la nuit. Et nous allons revenir un peu sur l'homme, tel qu'il apparaît à qui le voit aller dans le milieu artificiel et tfop chaud d'Ottawa.

Toujours mis impeccablement, il porte à sa toilette personnelle une attention extrême. Sa carrure, son embonpoint également réparti l'empêchent d'être aussi élégant et svelte qu'il le voudrait peut-être. Il est un peu lourd, et sa coutume de marcher en regardant le sol, dix pas devant soi, le voûte. Ce qui n'est pas un mal, car l'homme est grand, au-dessus de la moyenne.

Il a une démarche curieuse, qui semble rapide et ne l'est point, car les pas qu'il fait sont courts. Dire qu'il trottine serait inexact. On croirait qu'il le veut, mais que son manque de souplesse l'arrête au moment de l'essor. Son air naturel est plutôt sévère. Il ne viendrait à personne, même au plus indiscret des "bac-benthers", l'idée de lui taper dans le dos en l'appelant "Dick".

Cette habitude qu'il a de marcher et de parler la tête baissée, comme en fonçant sur quelque mur irréel, glace souvent son interlocuteur ou celui qui voudrait l'aborder. Et son visage ne se déride pas toujours. Glabre, rosé, abritant derrière un binocle deux yeux, pas très grands, où brille une flamme froide sous le front immense qu'une calvitie, arrêtée à temps, a quelque peu dégarni, M. Bennett se remarque entre mille.

Est-il aussi sévère qu'on le dit? Non. S'il ne prodigue ni son amitié ni sa confiance, s'il ne gaspille pas son temps en interminables jasettes ou en stupides "mondanités", s'il est, d'apparence, un homme froid, le Chef est profondément humain. Il hait qui l'a trompé, dit-on. Mais les rares amis qu'il a tenus à se faire lui sont dévoués avec acharnement. Ce qu'il a d'entier dans le caractère est tout au bénéfice de ceux qui lui plaisent.

Le genre réservé, distant, discret de M. Bennett s'explique du coup quand on sait qu'il ne fume ni ne boit. Sa seule distraction est le travail, et il travaille avec une véritable frénésie. Alors que la vie de club ou de cercle, les tabagies, les "soirées" où l'on boit en jouant aux cartes font perdre à tant d'hommes politiques leur temps et leur vigueur intellectuelle, lui se cantonne dans sa chambre et lit.

M. Bennett est un bourreau de travail, qui s'assimile avec facilité tous les ordres de connaissance. C'est un des rares députés qui fréquentent assidûment la bibliothèque du Parlement pour mieux que des romans légers. Il lit les revues de droit, les bulletins internationaux, les archives parlementaires de chaque pays. Le droit constitutionnel et le droit commercial n'ont, dit-on, pas de secrets pour lui. Il est du reste servi par une mémoire parfaite, méthodique.

Aussi, s'il se soulève en Chambre quelque important débat, il y entre au pied levé. Il apporte à son pupitre une véritable bibliothèque de référence. Et quand il parle, il accumule auteurs sur auteurs, précédents sur précédents, jurisprudence sur jurisprudence. Cet homme, si froid d'apparence, s'échauffe aisément. La rapidité de sa pensée est fulgurante. Et sa parole, quelque facile, volubile, mitrailliante qu'elle soit, n'arrive qu'avec peine à suivre le chapelet des idées.

Libre aux "back-benchers" de plaisanter M. Bennett et ses volumes de droit. A tout esprit impartial, il apparaît formidable, armé de pied en cap, toujours prêt au combat et connaissant à fond la basilique parlementaire. C'est un "debater" dangereux, un catapultier légal, pas très souple, si l'on veut, mais terrible. Il a cette connaissance de son sujet que donne seule une application constante à l'étude méthodique, servie par un tempérament ardent qui ne peut se satisfaire de demi-mesures, de demi-notions ou de demi-emportements.

Dans l'intimité, c'est un homme qui sait plaire extrêmement, sans cajoleries ou minauderies. Il est humain, largement. S'il est touché, ému, il le fait voir et sentir, entendre et goûter. Les délégués du Québec s'en sont aperçus l'autre soir, quand il leur a tenu ce langage simple et cordial, viril aussi, qui les a vivement impressionnés, bien que le petit discours fut heureusement dépourvu de niaiseries sentimentales, promesses vagues, ou pédilèchades.

Chef, M. Bennett annonce que le ci-devant accessoire, la politique, devient l'unique. On peut le croire. Il ne fait rien à demi. Très religieux; lisant, chaque matin, quelques pages de la Bible. Il a dit-on, une conscience fort délicate sur ce qu'il croit son devoir. Quand il dit que sa vie tout entière est désormais sans réserve au service du parti et du pays, personne ne peut douter que son intention ne soit sincère et qu'il ne doive la réaliser dans la pratique.

En complet-jaquette gris foncé, paletot noir et chapeau melon, portant la pointe en l'air une inséparable canne, le nouveau chef, chaque midi, remontera l'esplanade du Parlement, saluant ici et là, mais s'arrêtant peu, pressé de lire, avant la séance de la Chambre, l'ordre du jour. Car il ne lui est jamais arrivé de prendre sa place sans savoir de quoi l'on allait parler et sans avoir parcouru ses notes sur les principaux sujets — même s'il ne devait point prendre part au débat.

"Et nunc, back-benchers, erudimini....."

L. F.

Assemblée Mensuelle

M. l'abbé O. Maurice sera le conférencier à la réunion mensuelle de la Fédération Nationale S.-Jean-Baptiste, qui aura lieu demain, à trois heures, au siège social de l'oeuvre, rue Sherbrooke-Est. M. Maurice parlera de la Pédagogie Maternelle

—Comme pour la danse Saint François de Sales était un esprit libéral. Il exigeait la vertu, mais non point le rigidité. Il savait tempérer la tempérance. C'est ainsi qu'il tolérait la danse. Il n'y mettait qu'une condition: pas de danse tout le temps, pas de danse tous les jours, et bien entendu, le pas devait rester modeste. Bref, connaissant la nature humaine, ne croyant pas à chaque individu l'âme d'un héros, il admettait que la sagesse put s'orner d'un sourire et, en fait de perfection, pour être sûr de ne pas en demander trop, il ne demandait que la moitié.

Mussolini qui a, avec saint François de Sales, peu d'autres rapports de ressemblance, s'est néanmoins rallié à la thèse de l'indulgent prédicateur. Ses ordonnances sur la danse avaient été comprises par certains préfets d'une façon excessive. Ils ne s'étaient point contentés de fermer les dancings: ils avaient même interdit les bals particuliers.

* * *

—Presque un conte de fées.

Un jeune étudiant, Eugène Lacosta, qui est un habitué de la Bibliothèque vaticane, avait demandé à consulter un ouvrage d'Emile Fabrier de Revisa, mort depuis longtemps. En feuilletant le livre, le jeune homme découvrit un papier sur lequel il lut: "Celui qui trouvera ce feuillet le portera chez mon notaire et le priera de se reporter à son registre L. 1 No 162." Suivaient l'adresse du notaire et la date: Rome, 5 février 1784.

Croyant à une mystification et uniquement pour s'amuser, le jeune homme suivit ces prescriptions à la lettre. Son incrédulité et son scepticisme furent bientôt vaincus, car on lui remit immédiatement un chèque de huit millions de lire.

Et voici l'explication qui fut fournie à l'heureux millionnaire: "Le livre que vous feuilletiez eut, lors de sa publication, une si mauvaise critique que son auteur, découragé, décida de ne plus écrire une seule ligne pendant quelques mois et résolut de placer un avis dans un volume, pour voir si l'attaque de la critique inciterait le public à lire son oeuvre. Le malheureux auteur attendit vainement et mourut."

Les années passèrent et, ces jours-ci seulement, l'ouvrage fut demandé. C'est-à-dire que, pendant un siècle et demi, les lecteurs de la Bibliothèque vaticane frôlèrent la fortune. Un seul, sans doute prédestiné, la rencontra.

* * *

—A Rambouillet.

C'est une jolie histoire que nous content les Lectures pour tous:

M. Gaston Doumergue est parti en vacances. Il passera son été — comme tous les ans — à Rambouillet, dans une discrète retraite que viennent périodiquement troubler les Conseils des ministres. Retrouvera-t-il cette année le petit garçon qui venait l'été dernier lui porter chaque matin un minuscule bouquet de fleurs des champs? Mais l'histoire est trop jolie pour que nous ne la contions pas en entier. Un matin, que, levé tôt, le président faisait un petit tour en forêt, accompagné de son fidèle ami Crabos, il aperçut dans un champ un petit bonhomme grand comme rien du tout qui, gravement, composait un bouquet. Un bouquet bien simple, fait entièrement de fleurs qui ne voient jamais l'étalage des fleuristes parisiens: bluets, coquelicots, marguerites des champs, etc. La mine du petit homme futé au possible, éveilla l'attention de M. Doumergue.

— Pour qui fais-tu ce beau bouquet?

—Pour ma maman qui est malade et qui aime beaucoup les fleurs, m'sieur.

— Qu'est-ce qu'elle a donc ta maman?

De fil en aiguille, M. Doumergue apprit que la maman du petit fleuriste attendait un cinquième bébé, que le père, garde forestier, était un des héros de la guerre: Légion d'honneur sur le champ de bataille, trois palmes à sa croix de guerre, une main en moins, et que toute cette belle famille vivait heureuse, unie, paisible. Il glissa dans la main de l'enfant une grosse coupure:

— Tiens, dit-il, donne ça à ta maman puisqu'elle va t'acheter un petit frère: c'est pour qu'elle te le choisisse le plus beau possible.

Et le président de saisir le gamin rouge de joie, de l'élever jusqu'à lui et de l'embrasser sur les deux joues. Depuis ce jour-là, tous les matins, le petit bouquetier vint porter au bon président sa cueillette de fleurs rustiques.

LA PROTECTION DES 'OISEAUX'

A la suite des catastrophes qui se sont multipliées cet été au cours des grands raids d'avions transocéaniques, un mouvement d'opinion se dessine aux Etats-Unis pour mettre un frein à des tentatives qui finissent par coûter trop de vies humaines. On parle de restreindre au moyen d'une entente internationale les initiatives téméraires de jeunes hommes intrépides, suggestionnés non seulement par l'ambition et l'appât de la gloire, mais par l'espèce de folie contagieuse qui se développe autour de la conquête de l'air et que ne sont pas sans attiser et exploiter des combinaisons financières d'une valeur moins noble.

Cette information a fait ricaner. "Parbleu, maintenant que les Américains ont décroché la timbale, c'est bien pour eux le moment, sous le voile d'une préoccupation humanitaire, de couper les ailes à la concurrence." Peut-être y a-t-il, consciente ou non, un brin d'une telle arrière-pensée dans la suggestion qui s'esquisse outre-Atlantique. Comme, pourtant, je souhaiterais qu'elle pût aboutir! Oui, nous avons le droit de regretter que la démonstration que l'Atlantique peut être traversé en un seul bond ait été faite par des pilotes et des appareils qui ne sont pas de chez nous. Elle est aujourd'hui acquise. Mais une autre encore: c'est que dans l'état actuel de l'aviation et de la météorologie, ces gigantesques randonnées comportent un risque énorme. Il est prouvé que toutes circonstances étant favorables, on peut arriver par le ciel en quelques heures de New-York à Paris. Et peut-être demain un concours exceptionnel de chances prouvera que deux ou trois jours par an le même trajet est possible en sens contraire. Il est, hélas, beaucoup plus prouvé encore que ces performances, gardant un caractère exceptionnel, ne sont pas susceptibles pour le moment d'être généralisées. Elles constituent dans la conquête de l'air des étapes d'une immense valeur. Les indications qu'elles nous ont données sont infiniment précieuses. Il ne sera possible d'en retirer les fruits que lorsque auront été réalisés de nouveaux progrès d'ordre technique. Les choses étant ce qu'elles sont, il n'y a aucun avantage réel ni pour la science ni pour l'humanité, à ce que s'élancent en ce moment dans le ciel de nouveaux oiseaux audacieux, et que s'engloutissent dans les flots de nouvelles vies d'un prix incomparable.

Il est des monuments qu'on est obligé d'interdire au public, parce que successivement viennent se précipiter de leur faîte une série d'hallucinés. Je voudrais voir protéger — l'humanité n'en compte pas tant — nos aspirants-surhommes contre ce qui tend à devenir l'hystérie de l'aviation transocéanique.

André LIGHTENBERGER

LE MOULIN A VENT

Comme un moulin qui tourne au vent de l'hiver noir
Sous un grand ciel de deuil écrasé sur la plaine,
Comme un moulin qui tourne au vent du désespoir
Dans mon coeur dévasté par la suprême peine

Tourne mon pauvre amour à l'horizon des jours !
Dites vers quel sommet, dépourvus de leurs toiles,
Tendent ses quatre bras, céleste carrefour
D'impossibles chemins lancés vers les étoiles?

...Ils tournent, les grands bras, se dressant vers le ciel
Comme pour l'invoquer d'une immense prière,
Puis lassé de l'effort, retombent, vers la terre !

Mais vous, obéissant aux rythmes éternels,
Allez de mon Espoir, d'un essor magnifique,
Remontez vers l'azur des bonheurs, chimériques !

Marie Jade.

Soulagez le MAL de DOS Avec DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES 4087 THE Pilules Doddpour le Rein

TELEPHONE: PLateau 4121
Carrosserie ou Garde-boue
Service de 24 heures — Réparages — Efficaces et sûrs
DOMINION MOTOR CAR CO. Ltd.
Possédée et exploitée par HENRY MORGAN & CO., LIMITED
DEPT. DU SERVICE: COTE BEAVER HALL

La protection du moteur doit être automatique
PARCE qu'il n'y a pas d'autre manière de vous assurer une protection opportune, constante contre les effets nocifs du froid.
Le froid commence ses ravages à 60° Fahrenheit. Protégez votre moteur avec le
FIRES AUTOMATIC WINTERFRONT TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF.
Le seul volet de radiateur automatique sur le marché
Modèles pour tous les autos—Prix $29.25 à $39.50
Modèles spéciaux pour Fords, $19.50
Chevrolet $22.95, Dodge 4 cyl. et whippet $25.95
Achetez votre Winterfront de votre marchand d'autos ou de nos distributeurs exclusifs suivants :
A FARNHAM: Garage Rivard — A JOLIETTE: Read Motors Limited
A ST-JEAN: A.-E. Grégoire — A SOREL: Auto Supply Co. Limited
A GRANBY: Alph. Rivet — A ST-HYACINTHE: Jean Jeannotte
A VALLEYFIELD: Gallpeau & Lalonde
Représentant de la Fabrique:
LUCIEN KORFAN CORPORATION
6887, rue St-Denis, Montréal. — BLair 6633.

DECHAUX TEINT LES PARDESSUS POUR HOMMES COMME NEUFS
Téléphones ! Laissez-nous aller chercher le pardessus et un échantillon de couleur. Nous obtiendrons la nuance EXACTE.
COMMANDES EST 5000
Dechaux
2142, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
1599-710 RUE STE CATHERINE Est

Factory Adjustement Copyright
PNEUS
$3.50 30 x 3½ — $4.50 Oversize
$5 31 x 4, 31 x 4.40, 29 x 4.40
$6 32 x 4, 33 x 4, 34 x 4, 32 x 3½
$7 33 x 4½, 33 x 4½, 34 x 4½, 35 x 4½, 30 x 5, 33 x 5, 34 x 5, 35 x 5
$8 37 x 5
Chambres à air, neuves, 30 x 3½ — $1.50
Nous avons votre grandeur dans ces pneus ballon. Chaque pneu qui avait très peu servi, sort de la fabrique de remise à neuf, ou il a été refait dans nos ateliers.
Comme nous ne faisons qu'un petit profit, l'argent doit accompagner toute commande.
Notre motto est: Service et satisfaction. Ouvert le soir. BLair 3000.
Hudson Service Co.
6887 RUE ST-DENIS

Pour vous orienter surement en affaires, suivez nos cours
L'Ecole des Hautes Etudes commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
Coin avenue Vigor et rue S.-Hubert
Envoyez-moi vos brochures gratuites concernant vos cours ☐ du jour, ☐ du soir, ☐ par correspondance.
Nom: Adresse: Occupation:

180-L.-mer.-v.-jno

Causerie

L'idée qui a présidé, il y a quelques années, au mouvement créateur de la "semaine du livre canadien", ne fut certes pas une idée stérile, puisqu'elle a donné lieu depuis, à d'excellents résultats.

Nous avions déjà des "journées" et des "semaines" consacrées à diverses oeuvres ou institutions dont nous sommes fiers et qui appellent notre sympathie; il convenait que ceux-là qui donnent à la nation, le meilleur d'eux-mêmes: le fruit de leur intelligence, et bien aussi de leur âme, les "ouvriers de la pensée", bénéficient aussi, de la part de leur pays, d'un geste témoignant que leurs efforts ne passent pas inaperçus. C'est pourquoi on a consacré une semaine entière, pendant laquelle les canadiens en achetant les livres dus à la plume de leurs compatriotes, de préférence à tout autre, vivent plus particulièrement en sympathie avec nos auteurs.

La littérature canadienne n'est encore qu'à l'état de projet, ce n'est qu'un arbuste, mais un arbuste plein de sève et qui promet de grandir. Il a même porté de beaux fruits dans des auteurs qui nous font honneur, tels: les Crémazie, les Poisson, les David, les Beauchemin, les De Gaspé, les Lemay, les Garneau, les Fréchette, les Gérin-Lajoie, les Conan, les Lozeau, les Suite, pour n'en nommer que quelques-uns parmi ceux qui nous ont quittés.

Si l'on considère l'effort intellectuel qui va en s'accentuant depuis quelques années, et l'émulation qu'ont fait naître la fondation du Prix David, et l'institution du Prix Intellectuel, il est permis d'espérer que l'arbuste deviendra un bel arbre dont les rameaux forts et élégants feront l'orgueil de la nation.

Parmi les productions canadiennes des dernières années il en est de remarquables, où l'on sent, non seulement le souci de bien faire, mais un réel talent. D'autres sont plus modestes, pareilles à l'herbe tendre qui pousse au pied des arbustes et en protège les racines.

Pendant toute cette semaine, dans les institutions enseignantes, on consacre une heure, chaque jour, à la lecture des oeuvres canadiennes. C'est une idée excellente qui mériterait d'être suivie, et qui devrait se continuer par delà la semaine du livre.

Si durant cette semaine, chacun se procurait au moins un volume d'essence canadienne, quel encouragement précieux, cette campagne aurait apporté à ceux-là qui, par leur plume, portent au loin la pensée canadienne.

On parle souvent de patriotisme, voilà une occasion de faire valoir ce que signifie ce mot pour nous. Nous ferons du patriotisme en encourageant les oeuvres canadiennes qui le méritent.

En faisant plus ample connaissance avec la pensée canadienne, dans ses éléments les meilleurs, nous en comprendrons mieux la valeur et les inspirations et nous coopérerons à l'oeuvre de notre littérature nationale.

Louise

LAISSEZ DECHAUX

Teindre en une Nouvelle Nuance votre ROBE de RÉUNIONS MONDAINES—

Nous teignons magnifiquement et parfaitement les plus délicats tissus. Téléphonez-nous !

COMMANDES EST 5000

Dechaux

FRERES LIMITEE

2142 RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION

980 RUE STE. CATHERINE EST

Le Paradis des Enfants

D'UN POINT A UN AUTRE

Si vous voulez savoir ce que guettent ce coq, cette poule et ce renard, prenez votre crayon et tracez une ligne en partant du no. 1 vers le no. 2, et ainsi de suite jusqu'au point no. 41, qui est le dernier. Quand vous aurez fini, vous aurez dessiné l'image de ce qui intéresse tant les trois animaux que nous venons de nommer.

REPONSE A TOUT

Q. — Je suis bien découragée. J'ai 23 ans, je désire me marier, mes amies ont des amis, et elles me taquinent parce que je n'en ai pas. On me dit que je vais rester vieille fille parce que je suis timide, etc., etc. Donnez-moi donc un conseil. 2. Une jeune fille doit-elle adresser la première la parole à un garçon? 3. Comment doit-on inviter un jeune homme à nous visiter? (Merci)

R. — Le célibat n'est pas une disgrâce, et s'il vous arrivait de ne pas vous marier, il ne faudrait pas pour cela vous croire inférieure à vos amies qui se seraient mariées. Laissez faire les taquineries; soyez sage, et si vous désirez vous faire un ami, tâchez de vous faire présenter un bon jeune homme par quelqu'un qui vous est dévoué. 2. Si ce jeune homme ne lui a jamais été présenté, ce n'est pas à la jeune fille à lui faire les premières avances. Mais si elle connait déjà ce jeune homme,. elle. peut très bien lui adresser la parole lorsqu'elle le rencontre. 3. Tout simplement, en lui disant le plaisir que vous éprouveriez à le recevoir, sans toutefois avoir l'air de trop insister.

Q. — Pouvez-vous me dire à quelle religion appartient le nouveau chef de l'opposition du Parlement du Canada? (Conservateur)

R. — Il appartient à la secte des méthodistes.

Q. — Est-il vrai que le Canadien Pacifique donne des terres et un petit capital pour s'établir sur les bords de ses voies ferrées, à condition que la personne qui en prend possession donne chaque année un certain versement. Si oui, veuillez me dire où je pourrais m'adresser et me dire ce que vous en pensez, et si c'est avantageux. 2. Est-ce que le gouvernement en donne aussi, si oui, seriez-vous assez bonne de m'en donner l'adresse? (Un ami de "La Patrie")

R. — Cela existe en effet. Vous aurez tous les renseignements à ce sujet, en vous adressant à "Département de Colonisation et développement. Canadien Pacifique, gare Windsor, Montréal. 2. En vous adressant au département de l'immigration et de la colonisation, (M. Robert Forke) vous aurez ces renseignements.

Q.—Dans quelle direction de la ville de Montréal se trouve le quartier St-Gabriel ?—(Roger).

R.—Dans la direction sud-ouest. Dans la partie de la Pointe St-Charles que l'on appelait autrefois le "Griffintown".

Q.—Veuillez s.v.p. dire quelles sont les meilleures marques de radio ? 2. Actuellement peut-on avoir un bon service par le radio ? 3. Un radio qui fait toujours du bruit dans le beau temps comme dans le mauvais temps, est-il bon? 4. Quelle maison ou quelle compagnie vend les meilleurs radios ?—(Un intéressé.)

R.—Ceci est du domaine des réclames commerciales. 2. Oui. 3. Il doit exister quelque trouble quelque part, soit dans l'instrument ou dans l'installation. Vous feriez bien de le faire examiner. 4. Je ne puis vous donner ici ce renseignement, consultez les annonces du journal.

Q.—Quel jour était le 12 avril 1903 ? 2. Que signifient les noms : Hélène, Pascaline, Augustine. — (Augustine).

R.—C'était un dimanche. 2. Hélène: persévérante. Pascaline: passage. Augustine: magnanime.

Conseils Pratiques

Nettoyage des bronzes. — Laver d'abord la surface avec du blanc d'Espagne délayé dans de l'eau, ou avec du safran en poudre, jusqu'à ce que la surface soit polie. Passer ensuite sur toute la surface une pâte formée d'un mélange de plombagine mouillée et de safran, qui donnera la couleur voulue. Faire ensuite chauffer la pièce près d'un petit feu de charbon de bois. Les grandes statues de bronze sont lavées avec une solution faible d'alcali ou à l'eau de savon.

Chaussures en cuir jaune. — Mélanger neuf parties d'alcool et une de glycérine, et en laver les chaussures à l'aide d'une petite brosse. On les saupoudre ensuite de terre de Sommières, on fait sécher et on essuie avec un linge chaud.

Chaussures humides.—Pour rendre au cuir la souplesse que l'humidité ou un trop long repos lui a fait perdre, enduire les chaussures d'un corps gras: pétrole, glycérine ou huile de ricin.

Chaussures d'hiver. — La neige fondue, plus que la pluie, durcit et racornit le cuir. Une fois qu'on a quitté ses chaussures mouillées, les bourrer de grains d'avoine qu'on tasse; le grain absorbe l'humidité et gonfle, ce qui empêche le cuir de se rétrécir. On peut aussi empêcher la déformation en plaçant les chaussures sur l'emboucheir.

Chaussures durcies. — Faire fondre dans une casserole vernissée: 250 grammes d'huile d'olive, 60 grammes de suif, 60 grammes de cire jaune, 15 grammes de résine épurée. Etendre deux fois par mois une légère couche de cette pâte sur le cuir pour l'assouplir complètement.

..Chaussures vernies mouillées. — Les bourrer de chiffons de fil qui absorbent l'humidité; enlever la boue avec éponge mouillée et essuyer avec linge sec. Le lendemain, frotter avec la crême à vernis, remplacer les chiffons, mais secs. Envelopper les chaussures dans un linge de fil très sec.

L'Art Culinaire

Gâteau breton. — Mélanger une demi-livre de sucre en poudre, une demi-livre de beurre bien frais, quatre jaunes d'oeufs, quelques amandes amères pilées, un hachis de cédrat et d'angélique confits, le jus d'une demi-orange, deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranger; mettre dans une tourtière beurrée et enfourner de suite.

Don de $5,000 à l'Ass. de bienfaisance de la police

A la suggestion du capitaine Alfred Bélanger, directeur du service de la circulation, le conseil d'administration de l'Association Amateur Athlétique de la police a voté une somme de $5,000 à l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police.

La réunion était présidée par l'inspecteur Tobias Kavanagh.

L'argent en question provient des recettes du grand tournoi annuel de la police.

Une Réelle Economie—achetez

LES THES DE HAUTE QUALITE

Chase & Sanborn

Une livre de thé donne plus de 250 tasses, parce que la saveur de la feuille en croissance est conservée dans des paquets hermétiquement fermés.

Vendu en cartons de ¼ lb., ½ lb. et 1 lb. seulement.

Dans L'Actualité

JOYEUSE à l'papillon Rose.—La vengeance est une action qui n'est pas pour une personne de coeur. Je lisais dernièrement quelques pensées de Jean de Kerlecg, et j'ai remarqué celle-ci qui résume mon opinion: Si tu veux te venger de tes ennemis, fais-toi aimer d'eux, le regret d'avoir fait souffrir ceux qu'ils aiment sera leur châtiment.

JOYEUSE à Lyerre.—Je ne puis laisser sans venir vous donner une chaude poignée de main... Comme vous voyez, je ne compte pas les tours... à vous d'agir ainsi, j'embrasse tendrement ma petite amie chère. Bonjour.

JOYEUSE à ceux qui ont répondu à ma question. — Tous, je vous remercie, je suis heureuse d'avoir connu vos opinions. Pour moi, je ne fermerai jamais mon coeur, ni mon foyer, à ces chers petits êtres... Vous Chrysanthème non plus, je vous félicite ainsi que l'autre échangiste qui m'a envoyé une réponse sensée. Merci.

Sympathies du conseil de l'Abord-à-Plouffe au maire W. Lorrain

..L'Abord-à-Plouffe, 19. — A une assemblée spéciale du conseil du village de l'Abord-à-Plouffe, tenue sous la présidence du maire suppléant, M. D. Veseau, il a été proposé par le conseiller P. Beaudrias, secondé par le conseiller E. Ouellette, que la séance soit ajournée au 24 du courant en signe de deuil et de respectueuse sympathie à l'occasion de la mort de Mme veuve E. A. Lorrain, mère de M. Wilfrid Lorrain, maire de la municipalité.

Le conseil offre à M. le maire et à la famille si cruellement éprouvée ses plus sincères et profondes condoléances dans le deuil qui les frappe. Copie de cette résolution a été transmise à la famille et aux journaux pour publication.

Le meilleur des gibiers

La campagne de la province de Québec est extrêmement riche de toutes sortes de poissons et de grands gibiers, et les chasseurs, tant américains que canadiens le constatent à chaque année. Ils réalisent que, à proximité des endroits habités, l'orignal, le caribou, l'ours et le chevreuil attendent le coup de feu du chasseur. C'est dans les nombreux étangs retirés que le plus vigoureux poisson se repose, toujours prompt cependant à accepter la bataille. C'est la poursuite du gibier et la dernière victoire sur le poisson qui nous donnent une vigueur nouvelle, un regard vif, et nous remet encore une fois en état d'affronter le grand problème de la vie. Voyez ce que peut faire pour vous le Chemin de fer du Pacifique Canadien en vue de vous procurer la facilité de chasser, de vous enseigner le meilleur endroit, et de vous procurer les meilleurs guides.

Vous pouvez avoir des renseignements complets de tout agent de billets du Pacifique Canadien, ou de F.-C. Lydon, agent de la ville pour les passagers, 143 rue S.-Jacques, Tél. Harbour 4211.

Feu M. Louis Deslauriers

Nous apprenons la mort de M. Louis Deslauriers, conducteur à l'emploi de la compagnie des tramways de Montréal, depuis 20 ans, survenue hier matin, à sa demeure, 1427 rue Panet. M. Deslauriers était malade depuis six ans et était âgé de 57 ans. Il laisse outre sa femme née (Auréle) Valois, une soeur, Mme Alphonse Lamoureux; un frère, Alexandre; ses beaux-frères, MM. Ovila Desroches, Joseph Valois, Pierre Valois, grand connétable adjoint, David Valois; une belle-soeur, Mme veuve Henri Valois.

Le défunt était membre des Forestiers Canadiens et de la ligue du Sacré-Coeur Papineau.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin en l'église Sainte-Brigide.

SYMPATHIES

L'union libérale Papineau à une assemblée spéciale a passé la résolution suivante:

Il est proposé et résolu unanimement que des sympathies soient offertes à M. Pierre Valois, un de leurs membres les plus dévoués, à l'occasion de la mort de son beau-frère, M. Louis Deslauriers.

Quatre femmes ont été sauvées par les pompiers

Quatre femmes ont dû être transportées d'un deuxième et d'un troisième étage, par les pompiers, lorsque le feu se déclara dans l'établissement appelé Paul's Meat Market, 999, rue Notre-Dame-ouest, la nuit dernière. Les femmes furent sauvées par les pompiers, et par le lieutenant Corbett et le constable Perrault, du poste de police de la rue des Seigneurs. On ignore la cause du feu. Lorsque les pompiers, sous les ordres du chef de district Ruddy, arrivèrent sur les lieux, l'étal de boucher n'était qu'une masse de flammes: On apprit alors qu'il y avait plusieurs femmes dans les logements supérieurs. Les pompiers s'élancèrent à leur secours et les transportèrent dans des maisons voisines où elles attendirent que le feu soit complètement éteint pour retourner chez elles. Les flammes ont considérablement endommagé l'étal de boucher mais furent éteintes en moins d'une heure.

En Relisant nos Archives

Dans la "Patrie" il y a 40 ans et il y a 25 ans

19 OCTOBRE 1887.

Nous publions aujourd'hui l'invitation de Son Honneur le maire, convoquant une assemblée des citoyens de Montréal pour demain, jeudi, à 4 heures, au Mechanics Hall, pour offrir l'hospitalité de notre ville aux honorables ministres des différentes provinces de la Puissance qui vont assister à la conférence interprovinciale à Québec.

Ce matin, l'un de nos rédacteurs a eu une entrevue avec l'honorable M. Mowatt, qui se trouve de passage en cette ville, et avec l'honorable M. J. Norquay, premier ministre du Manitoba. Nous pouvons mentionner comme étant aussi présents au Windsor, les honorables MM. Hamilton, Ross, Fraser, et Hardy. Tous ces ministres provinciaux sont en route pour Québec, afin de prendre part à la conférence interprovinciale. L'honorable M. Norquay a déclaré qu'il traiterait de la question du désaveu devant la conférence.

Nous apprenons avec plaisir que notre ami, M. J.-E. Robidoux, M.P.P., député de Châteauguay, vient d'être appelé à former partie du conseil d'administration de la compagnie d'assurance la "Canadienne".

C'est demain que s'ouvre à Québec la conférence interprovinciale. Tout est réuni pour faire de cette convention une grande oeuvre et une oeuvre utile. Les vrais amis de la Confédération et les vrais défenseurs de la constitution sont d'accord pour voir là la vraie sauvegarde du régime qui nous régit.

Il est assez comique de voir la solicitude que les journaux le "Monde" et la "Minerve" portent à la personne de M. Beaugrand. La "Minerve" essaie tous les jours, soit par des insinuations, soit par des attaques indirectes, à attaquer la réputation du directeur de la "Patrie", et lorsqu'elle ne sait plus que dire, elle annonce sa candidature dans le comté d'Hochelaga; et tous les journaux de répéter le canard qui a pris naissance dans le cerveau échauffé d'un rédacteur du "Monde". M. Beaugrand n'a jamais été, n'est pas et ne sera pas candidat dans le comté d'Hochelaga, n'en déplaise à tous les farceurs qui prétendent le contraire.

L'"Etendard" prend ce matin son ton pédant de magister pour nous faire la leçon. Nous prions encore une fois l'"Etendard" de ne mêler de ses affaires et de ses lecteurs, mais de nous laisser libre d'agir à notre guise avec les nôtres.

"A Hole in the Ground" à l'Académie de Musique. Cette pièce des plus amusantes a encore été jouée, hier soir, devant un public nombreux. Les étudiants des diverses universités de la ville s'étaient donné le mot pour assister en corps à cette représentation.

"Lost in London" au théâtre Royal.—Ce drame que beaucoup de nos lecteurs ont déjà eu l'occasion d'applaudir a été représenté sur la scène au Royal, par une excellente compagnie et avec des décors les plus nouveaux.

Les clubs de raquette le "Trappeur", le "Canadien", le "Patriote" et le "Chasseur" doivent envoyer des délégations à Québec, à l'occasion du grand bal de vendredi soir.

Hier matin, les étudiants de l'Ecole de médecine et de chirurgie de Montréal ont célébré à l'église de Longueuil leur fête patronale, la Saint-Luc. L'on remarquait dans la nef MM. les docteurs D'Orsonnens, Hingston, Coderre, Durocher, Desjardins, Mignault, Beaudry, Baril, Asselin, Demers, Dugas, Roy, Lespérance, Rodier, etc.

Le congrès de Nottingham a été un immense succès. Le discours le plus important a été prononcé par M. Gladstone.

Une immense manifestation en l'honneur du général Boulanger a eu lieu à Nimes à l'occasion de l'inauguration du collège de cette ville par M. Spuller.

Le système suivi à la bibliothèque parlementaire d'Ottawa pour cataloguer les livres va être remplacé par le système américain Griffin.

Sir Charles Tupper et l'honorable M. Carling ont tenu une conférence, aujourd'hui, au sujet de l'immigration et autres affaires ressortant de la charge du haut commissaire canadien à Londres.

Mgr l'archevêque Walsh a écrit au comité des landlords au sujet de sa proposition d'une conférence entre eux et les tenanciers. Il accuse les lords d'irriter le peuple par leur obstination obstiné.

Les plaidoiries ont été entendues aujourd'hui à Winnipeg sur le douzième bref d'injonction demandé par le gouvernement fédéral contre les autorités provinciales. Le jugement a été réservé.

19 octobre 1902.

(Cette date du 19 octobre 1902, un dimanche.)

Pour ne pas mêler les nouveaux-nés à l'hôpital

Le docteur W.-W. Chipman, à l'assemblée annuelle des directeurs de l'hôpital Royal Victoria, tenue hier après-midi, a déclaré qu'il était impossible de mêler entr'eux pour ne plus les reconnaitre, les nouveaux-nés à l'hôpital de la Maternité Royal Victoria. Il n'y a qu'une seule patiente dans la salle d'opération à la fois, le bébé y naît là, on lui attache une fiche qui le fera reconnaitre, la mère voit son enfant, et le bébé et la mère quittent la pièce ensemble.

LA QUESTION DE L'HEURE AVA...

La question de l'avance de l'heure sera le sujet d'une discussion, ne manquera pas de susciter [illegible] vif intérêt à l'assemblée [illegible] de l'Association des Hommes d'affaires de l'Est, lundi prochain.

VOUS TROUVEREZ

toujours les plus belles fourrures chez Desjardins.

Que vous cherchiez un manteau de ligne simple ou de la plus moderne fantaisie, vous trouverez sûrement dans notre collection d'automne un modèle susceptible de vous convenir. Nous avons des manteaux pour tous les goûts, pour tous les âges et pour toutes les bourses.

Le manteau de caracul gris est une nouveauté intéressante et qui jouira d'une grande vogue durant la prochaine saison. Nous en montrons de ravissants modèles. Le manteau de phoque de l'Hudson garde aussi tout son charme, de même que le mouton de Perse, le rat musqué, l'écureuil, le seal électrique et le Kolinski.

Nous montrons un choix plus grand et mieux varié que jamais de modèles originaux dans ces sortes de fourrures. Nous vous invitons cordialement à venir visiter nos salons et à comparer nos prix et nos valeurs.

Paiements faciles si désiré

CHAS DESJARDINS & CIE.

1170 rue St-Denis - - - Montréal

Pain White Rose

"Fait au LAIT"

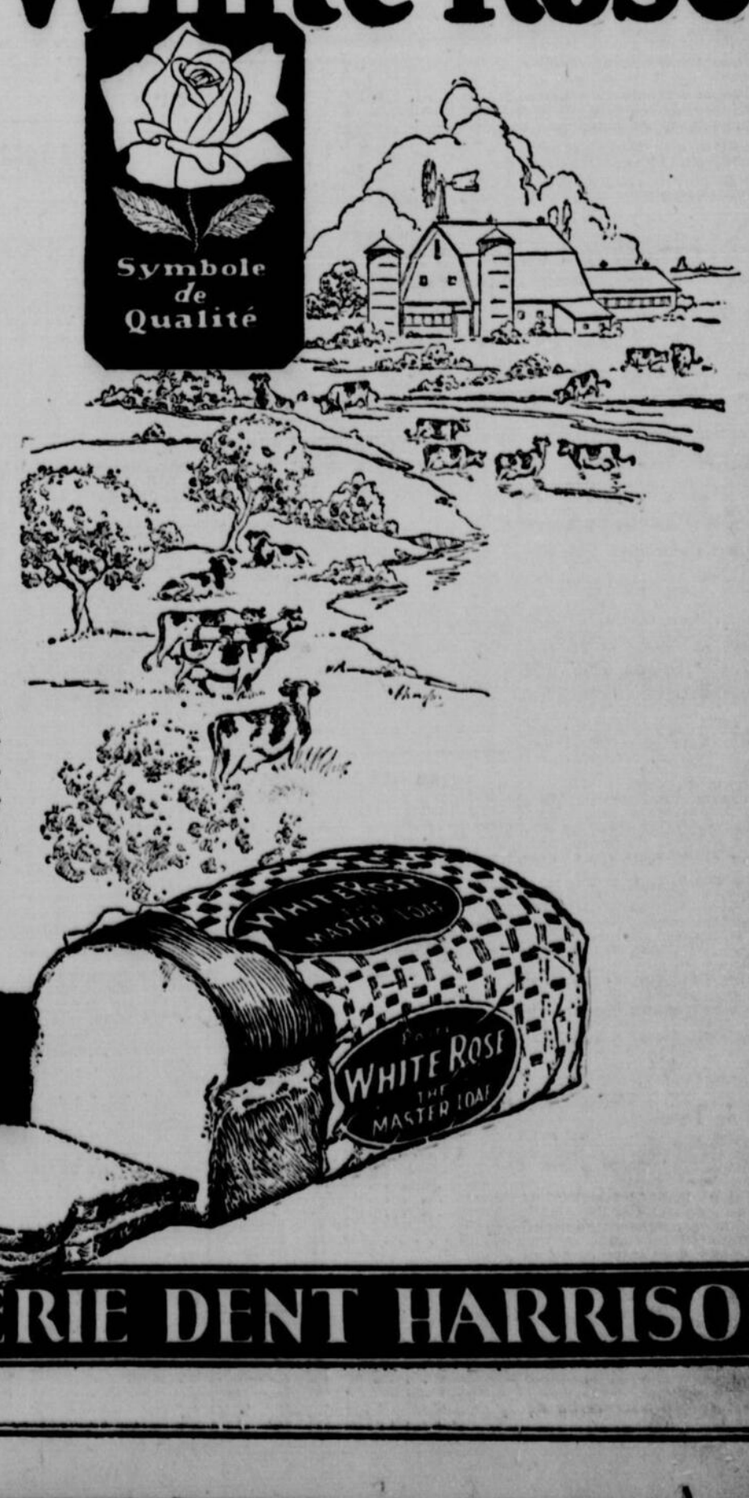

DU lait doux, tout pur — plus que nous en avons employé jusqu'ici pour un seul pain.

Tant que vous n'y aurez pas goûté, vous ne pourrez vous imaginer combien le pain White Rose est délicieux, et combien rassasiant. Une croûte exquisement dorée en recouvre la blancheur crémeuse, immaculée.

Le vendeur de Dent Harrison passe à votre porte tous les jours avec une provision toute fraîche de ces merveilleux pains au lait. Faites-le venir, ou encore téléphonez à la boulangerie ou à votre épicier.

WEstmount 3566

BOULANGERIE DENT HARRISON

TRANSACTIONS IMPORTANTES DE JOUEURS—LE BASEBALL A MONTREAL

LE CAS DE ROSS SERA REGLE CETTE SEMAINE

Le gérant du Boston recevra probablement une sanction. – Que se passe-t-il chez les Maroons? – Vernon Forbes au Boston ou au Détroit et Herberts au Détroit? – Le cas de Bellefeuille.

De l'assemblée de la National Hockey League, à Détroit, on peut dire qu'elle fut extrêmement harmonieuse et que jamais, dans l'histoire du hockey professionnel, un caucus a été aussi paisible. Plusieurs questions furent abordées avec une égale franchise chez tous les gouverneurs du circuit Calder et la solution en fut trouvée après que chacun eût mis comme l'on dit: de l'eau dans son vin.

Un aspect, qui a été envisagé, mais que l'on a peu commenté à vendredi à aujourd'hui, c'est le cas d'Art. Ross, le gérant du club Boston, impliqué dans la rixe, qui marqua la dernière partie du détail Boston-Ottawa, le printemps passé. On sait que le président Calder n'a fulminé de sanctions que contre certains joueurs, bien qu'il ait été prouvé que les joueurs n'étaient pas les seuls coupables. Ross et Adams, celui-ci propriétaire du club Boston, auraient été visés particulièrement et le cas de Ross est venu devant la N. H. L. avant-hier, à l'assemblée de Détroit. On a décidé apparemment qu'une punition quelconque s'imposait et le président Calder a toute la latitude voulue pour l'imposer. En soutenant son attitude dans le cas de Hooley Smith et de Billy Coutu les gouverneurs de la N. H. L. ont reconnu la compétence du président, et il n'y a pas de doute que Calder se prononcera dans un sens ou dans l'autre au sujet de Ross, d'ici la fin de la semaine, c'est-à-dire qu'il le suspendra ou lui imposera une amende.

LES ECHANGES EN VUE

Nous tenons de source autorisée que des échanges importants sont à la veille de se faire. C'est ainsi que Vernon Forbes, le gardien de buts acrobatique des New-York américains, est sur le marché. Pris en grippe par Tommy Gorman, gérant d'affaires des Yankees, depuis deux ans, et peu aimé de Shorty Green, le nouveau gérant actif du même club, cette étoile, cet artiste incomparable du filet va passer à l'un des clubs Boston ou Détroit. Boston offre une somme importante, mais il y a plus de chance que le Détroit obtienne le diminutif "goaler". C'est un échange important qui se fera d'ici quelques jours relativement à Forbes et les Yankees, en se désistant à son égard, commettent sûrement une fameuse bourde, dont ils ne tarderont pas à constater l'étendue.

Une autre transaction imminente est celle que les clubs Boston et Détroit concluront dans quelques jours et qui fera passer Jimmy Herberts du premier au second pour une considération monétaire importante. Le Détroit avec Adams, ci-devant de l'Ottawa, comme gérant, entend avoir une solide équipe, cet hiver, et il n'y a pas de sacrifices qu'il ne consentira pas pour doter la ville dont il porte le nom d'un club, digne du championnat de la N. H. L. Il y a quelques jours, nous avons lancé le cri d'alarme, en disant qu'il fallait surveiller les Tigers avec leurs importantes modifications. Depuis, le Détroit a fait ou laissé voir qu'il ferait d'autres transactions, qui, si elles se réalisent, vont lui bâtir une équipe de formidable texture.

QUE SE PASSE-T-IL CHEZ LES MAROONS?

Il se passe sûrement quelque chose chez les Maroons. D'ici quelques jours il y aura probablement du nouveau, ou du moins la physionomie des choses aura été quelque peu modifiée. Il est avéré que le gérant Eddie Gérard va réclamer une plus grande autonomie et qu'il sera secondé par le président James Strachan. Gérard semble se plaindre que son travail est sérieusement affecté par l'ingérence de quelques membres du bureau de direction, qui n'ont pas sa compétence et qui, tout en étant animés des meilleures intentions, paraissent gêner le travail de Gérard.

On prête à Gérard l'idée de poser ce qui s'appelle, dans le monde de la diplomatie, un véritable ultimatum à la direction du club Montréal. Où on le laissera agir à sa guise, en se rapportant à sa vaste expérience, ou il y aura des développements imprévus du plus haut intérêt.

L'ECHANGE BELLEFEUILLE-HART

Il est toujours fortement question de l'échange Bellefeuille-Gizzy Hart, entre les clubs Canadien et Détroit. On croit que la confirmation officielle sera prête demain. On sait que la "Patrie" a annoncé cet échange exclusivement la semaine dernière.

Frank Calder est actuellement à Toronto, en voyage d'affaires. A son retour, il fera connaître sa décision au sujet de Ross.

HEUREUX GAGNANT

M. R. Robert, 3887 avenue Henri-Julien, accuse réception du chèque de la "Patrie" qu'il reçut avec les autres heureux gagnants de notre dernier concours de baseball. Il n'a que des éloges à décerner à la "Patrie", avec ses remerciements, pour l'initiative qu'elle montre dans tous ses départements, et particulièrement dans le sport.

A LATONIA

PREMIERE COURSE, 6 furlongs: 1. Rondelle 107 C. Meyer, 10.80, 5.80, 4.00; 2. Agnes Call 111 Clelland, 8.40, 5.80; 3. Macks Baby 100 Luther, 3.40. Temps 1.14 2-5. Ont aussi couru: Bottom Dollar, Dawn of Tomorrow, Dawn of Virginia, Panorima, Rocky Cliff et Shasta Love.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs: 1. Birdwood 114 Chiavetti, 6.80, 3.60, 3.00; 2. Divorcee 106 Root, 3.20, 2.60; 3. Watson 107 Rooner, 8.40. Temps 1.14 4-5. Ont aussi couru: Al Garnet, Rockiluna, xHonest, xAlbert Blanton, Smiling Betty, xMary Payne, Edith Gray, Nine Dollars et Eleven O'Clock.

TROISIEME COURSE, 1 1-16 mile: 1. Alabama Bound 111 Allen, 5.40, 3.60, 2.60; 2. Irish Ruins 103 Luther, 4.40, 3.20; 3. Pretty Run 105 Judy, 3.40. Temps 1.46 3-5. Ont aussi couru: Ohio, Oldfellow II, Black Cyclone, Dearest, xLooney, George D. Gaw, Lyrist, xArchibald et Princess Madelyn.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs — 1. Nell McDonald 107 Heupel, 7.-.., 4.00, 2.60; 2. Goldiva 105 Luther, 11.00, 8.00; 3. Color Blind 107 C. Meyer, 11.20. Temps 1.12 4-5. Ont aussi couru: Hush Dear, Fuss and Feathers, Concession, Martinique et Redemora.

CINQUIEME COURSE, 1 mille: 1. Rolled Stocking 105 Pascuma, 15.00, 8.20, 7.00; 2. Fresco 95 Root, 23.60, 9.40; 3. Rothermel 113 W. Garner, 4.00. Temps 1.37 3-5. Ont aussi couru: Florian, Boon Companion et Flat Iron.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs: 1. Color Sergeant 109 Root, 7.60, 4.40, 3.20; 2. Retort 107 Allen, 5.60, 3.80; 3. Chryseo 102 Luther, 6.60. Temps 1.12 1-5. Ont aussi couru: Broad Axe, Duellist, Optimist, Tempest et Malvina B.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 verges: 1. Guapa 109 C. Meyer, 12.40, 8.80, 5.60; 2. Barbara Palmer 110 Allen, 19.60, 12.20; 3. Fire Under 108 Luther, 4.80. Temps 1.43 2-5. Ont aussi couru: Radio, Helen Carter, Joly Boy, Midnight Rose, Undergrowth, Seagrave et Infatuation.

Tournoi de Tennis Inter-Universitaire

Le tournoi de tennis intercollégial, tenu sous les auspices de l'Université de Montréal, commencera demain avant-midi aux terrains du club Outremont. Jusqu'à date la plupart des entrées ont été reçues: Jack Wright et Gilbert Nunn, deux représentants du Canada dans la coupe Davis, représenteront respectivement les universités McGill et Toronto. Les membres de l'équipe de l'Université de Montréal seront choisis aujourd'hui. L'association athlétique recevra les membres des équipes à un banquet au Cercle Universitaire, jeudi soir. Le public est cordialement invité à assister à ce tournoi.

Avec le Canadien

ALBERT LEDUC, qui portera encore cet hiver, les couleurs du Canadien.

LES ECHECS

CAPABLANCA VS ALEKHINE

BUENOS AYRES, 18 — José R. Capablanca ouvrit la dix-septième partie de son match pour la défense de son titre de champion du monde aux échecs, jouée ici, ce soir, par l'ouverture habituelle du Pion Dame. L'aspirant Alexandre Alekhine y répondit par Pion 4 Dame. Après trois heures de jeu, les contestants en étaient à leur vingt-cinquième mouvement et plusieurs pièces avaient été échangées, y compris les Reines, le champion demeurant avec un léger avantage. La position devint si compliquée qu'il est pratiquement impossible de prédire qui sera le vainqueur de cette partie. Le jeu jusqu'à ce mouvement fut des plus intéressants.

LA DIX-SEPTIEME PARTIE EST AJOURNEE

BUENOS AYRES, 19 — La dix-septième partie du match Capablanca-Alekhine pour le championnat du monde aux échecs, a été ajournée après le 43ème mouvement. Les experts considèrent la position des pièces favorable à Capablanca. La partie se continuera aujourd'hui.

AU TOURNOI INTERNATIONAL DE LONDRES

LONDRES, 19 — La septième ronde du tournoi international de maitres, qui se joue actuellement au British Empire Club, de Londres, a produit deux surprises, la défaite de E. Bogoljubov, Allemagne, aux mains de A. Niemzovitch, Danemark, et la victoire de Sir George Thomas, Angleterre, sur R. Réti, Tchéco-Slovakie.

Le Dr Tartakover, France, par sa victoire sur Winter, Angleterre, reste en tête du tournoi. F. Marshall, Etats-Unis, et Niemzovitch sont égaux pour la deuxième position. Marshall a défait hier, Colle, de Belgique.

A LAUREL

Première course, 5 1-2 furlongs: 1. Light Air, 115, Workman, 3.50, 2.60, 2.80; 2. Ladoga 115, Sande, 4.60, 3.40; 3. Cassandra 115, 2.80. Temps 1.09 4-5. Stella May, Bella Martin, Scrumptious, Little Star, Stereoptican, Mollie Elizabeth, Spitfire, Supershot, Gem of the Ocean, Appie Pie ont aussi couru.

o-Field.

Deuxième course, 1 1-16 mille: 1. Dutch Girl 108, Fishman, 4.60, 2.80, 2.10; 2. Sea Bee, 103, A. Bullwoft 5-20, 2.70; 3. Devinet, 116, Ellis 2.30. Temps 1.50 2-5. Dentaria, Jacques, Royal Flag, Miss Blaze ont aussi couru.

Troisième course, 5 1-2 furlongs: 1. All Blue 116, E. Barnes 7.70, 4.60, 2.-70; 2. The Major 110, W. Harvey, 12.-80, 4.60; 3. Lady Inver, 105, Callahan 2.60. Temps 1.08 1-5. Phineas, Knockany, Body Guard, Flitter Mouse ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs: 1. Sunchen, 109, E. Barnes, 23.90, 8.40, 5.60; 2. Honker, 112, Workman 5.10, 2.90; 3. Modification 109, J. Callahan 2.90. Temps 1.13 2-5. Gaiuga, Fairy Girl, Polish ont aussi couru.

Cinquième course, 1 1-8 mille: 1. Crusader 126, Sande 2.60; 2. Sir Harry 112, Bourassa; 3. Dolan 105, J. Callahan. Temps 1.53 3-5.

Sixième course, 1 1-16 mille: 1. Jas Stuart, 108, W. Harvey 8.50, 5.80, 3.-60; 2. Ruban Rouge, 113, Peternell, 3.60. Temps 1.49 2-5. Donna Mona, Selfish, Zeod, Connadonna, Gilmore ont aussi couru.

Septième course, 1 1-16 mille: 1. John W. Weber, 113, Goodwin, 5.50, 3.30, 2.40; 2. Funlight 107, Fishman, 8.90, 4.20; 3. Realization 118, E. Barnes, 3.00. Temps 1.49 2-5. Mr. Martin, Solo, Flora M., Ebuford ont aussi couru.

Ligue des Industries

TROIS-RIVIERES, 18—(De notre correspondant)—La ligue des Industries a vu débuter tous ses clubs avec les scores suivants:

St-Lawrence

Toutant	104		87—	274
Hanney	99	83	121—	296
Ford	93	76	81—	234
Marcil		60	—	60
Total	296	219	289	804

Christie Wire

Thompson	80	87	83—	250
Shaw	72	85	85—	242
Britten	100	91	74—	265
Total	252	263	242	757

Canada Iron Foundries

Durand	129	116	86—	331
Després	75	106	97—	278
Colquhoun	100	83	101—	284
Total	304	305	284	893

Canipco

Lecours	87	100	107—	294
Gagnon	82	97	95—	274
Buisson	95	102	78—	276
Total	264	300	280	844

North Shore Power

Desbiens	86	91	102—	281
Higginson	78	85	91—	254
Dutout	111	87	120—	318
Total	277	263	313	853

Wabasso

Sharpe	77	92	86—	255
Whitehead	87	102	118—	307
Hamel	83	88	132—	303
Total	247	282	336	865

Avec le Canadien

ARTHUR GAGNE, qui a de nouveau signé pour le Canadien.

ART. GAGNE ET ALBERT LEDUC SIGNENT LEURS CONTRATS HIER

Le Canadien se hâte pour signer ses joueurs, et le gérant Cecil M. Hart nous a appris ce matin qu'il avait fait signer Arthur Gagné et Albert Leduc, hier, et que ces deux étoiles porteraient encore cet hiver les couleurs du Canadien. Art. Gagné, qui passe pour le joueur le plus élégant et le plus "gentleman" de la N. H. L., a eu une saison exceptionnelle l'hiver dernier, et il se promet bien de faire mieux encore, cet hiver. Quant à Leduc, ce fut un des piliers sur la défense locale, et son jeu s'améliora constamment. Sur la fin de la saison, il avait corrigé quelques petits défauts et ses services furent encore plus appréciables à son club.

Le Canadien compte actuellement dix joueurs à Montréal, et il en arrivera encore quatre ou cinq. L'entrainement commencera demain dans le gymnase du National, et quelques jours plus tard les premières pratiques sur la glace du Forum auront lieu. A la fin de la semaine, le Canadien sera au complet.

STALLINGS ET FERRER ONT LES DROITS TERRITORIAUX DE LEUR CÔTE, DISENT-ILS

Le syndicat Stallings-Ferrer semble vexé d'une nouvelle, publiée par un quotidien de langue anglaise, hier, à l'effet qu'il pourrait avoir de l'opposition sérieuse dans son projet d'établir un club de baseball professionnel dans Montréal. Ce journal disait que c'était un autre syndicat, possédant tous les capitaux voulus qui cherchait à placer Montréal sur la mappe du baseball professionnel. Naturellement, ces messieurs "auraient des relations fort étendues" et il leur serait excessivement facile de doter la Métropole d'une franchise professionnelle de baseball.

Il y a du vrai et de l'inexact dans cette nouvelle. Nous avons causé avec un de ceux qu'isont intéressés dans le projet, dont parlait notre confrère, hier après-midi, et voici textuellement ses paroles: "S'il est bien établi que le syndicat Stallings-Ferrer a des droits sur la franchise du club Jersey-City, de la ligue Internationale et qu'il entend la transférer ici et l'opérer ici, l'an prochain, le syndicat dont je suis le porte-parole ne fera rien à Montréal. Mais si le projet, caressé par MM. Stallings et Ferrer, est voué à un échec et doit tomber à l'eau, mes gens sont décidés à agir et de suite. Ils possèdent déjà une franchise dans la ligue Internationale, en ont une autre dans la ligue Américaine, et is possèdent de gros intérêts dans la ligue Nationale. Ils sont excessivement riches, et ils ne demanderaient à personne de les aider financièrement, endossant eux-mêmes toute la responsabilité de l'entreprise."

Ce personnage, dont nous taisons le nom, à cause de la notoriété dont il jouit, et pour ne pas lui créer des ennuis personnels, nous a alors demandé notre opinion sur les probabilités du projet Stallings-Ferrer, et nous lui avons dit ce que nous avons déjà plusieurs fois annoncé dans ces colonnes, que ces messieurs avaient déjà fait plusieurs paiements pour la franchise du club Jersey-City et que le président Toole, de la ligue Internationale, avait déjà déclaré que cette franchise était bien leur propriété exclusive.

C'est du reste ce qu'ils soutiennent aujourd'hui plus énergiquement que jamais, et l'achat du parc Mascotte, coin Ontario et Delorimier, que nous avons aussi annoncé exclusivement, semble confirmer leurs prétentions. Stallings est un homme sérieux et Ferrer de même, et le fait qu'ils ont su s'entourer de personnages locaux des plus éminents dans les cercles financiers et politiques prouve qu'ils n'agissent pas à la légère. Tous les clubs de la ligue Internationale ont du reste approuvé le transfert de la franchise du Jersey-City aux mains du syndicat Stallings-Ferrer, pour être exploitée à Montréal.

LE PROJET DE TEX RICKARD

Le projet de Tex Rickard de se servir occasionnellement du Stade de Montréal, qui serait converti alors en une immense arène de boxe, comme nous l'annoncions exclusivement hier, est confirmé. On nous informe que le promoteur envisage de donner un très important combat à Montréal l'année prochaine.

KID KAPLAN MIS HORS DE COMBAT

CHICAGO, 19. — Louis "Kid" Kaplan, qui était champion poids plume de l'univers il y a quelques mois, alors qu'il abandonna ce titre parce qu'il ne pouvait plus faire la limite du poids de cette classe, a été mis hors de combat par Jimmy McLarnin, hier soir, à la huitième ronde de leur assaut, qui devait en durer dix. Kaplan avait déjà été envoyé au parquet dans la première et la deuxième rondes et il avait pris le compte de neuf dans la cinquième ronde. Dans la huitième, McLarnin envoya un petit coup sec à la pointe du menton de Kaplan alla au parquet pour trois secondes. Il se releva en chancelant mais le pugiliste de Los Angeles le finit avec un coup de gauche et de droite à la mâchoire. La victoire de McLarnin le met au premier rang d'une rencontre avec le champion Sammy Mandell. La bataille attira 6,000 personnes environ qui payèrent $13,000.

Cochran bat Hagenlacher

BOSTON, Mass., 19. — Welker Cochran, champion du monde au billard à trois de la bande, a pris la tête sur Eric Hagenlacher, au bout de leur deuxième série à 181 de la bande, menant par 600 à 361. Cochran fit une série de 136, gagnant le match de l'après-midi par 300 à 163 et prenant celui du soir par 300 à 198. Il sera joué huit matchs.

Mansfield à Verdun

Le Mansfield clôturera sa saison avec le C. P. Verdun, dimanche prochain, et tentera de remporter sa douzième victoire cette saison. Comme ces deux clubs ont gagné une partie, celle-ci prouvera la supériorité et promet d'être intéressante.

Le gérant Gratton négligera rien pour arriver à son but. Deagin lancera pour le Mansfield et sera bien secondé par Ellard et il aura un support parfait de ses coéquipiers. Jim Burke est le meilleur frappeur du Mansfield à date, avec un pourcentage de .400. Il est suivi de près par Deagin et Cuseon.

Inf. à Honoré Gratton, 5570 rue St-Laurent. Tél. Crescent 2689.

Wagons-lits Montréal-Troy-Albani

Le Chemin de fer National du Canada fait circuler des wagons-lits entre Montréal, Troy et Albany, au train quittant Montréal à 8.40 heures p.m., tous les jours. Au retour, ces wagons sont attachés au train qui laisse Albany à 11.00 p.m., pour arriver à Montréal à 8.30 a.m. le lendemain matin.

Pour plus amples renseignements, réserves de billets, etc., s'adresser à tout agent de billets du Canadien National ou au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques. Main 4731. 194-12-15

Trop crédule

PARIS, 19. — Le Dr Harry Levant, de New-York, visitant le tombeau du Soldat Inconnu, entre en conversations avec deux soldisant Américaine qui lui offrirent leurs services comme cicerone. Le médecin et son épouse accompagnèrent leurs guides à Montmartre, un soir. Le médecin constatait à son retour qu'on lui avait volé $3,000.

LE PITTSBURG EST A L'ENTRAINEMENT

PITTSBURG, 19.—Quelques joueurs du club de hockey Pittsburg, de la N. H. L. se sont déjà rapportés au président Horace Townsend et ont commencé à s'entrainer en jouant à la balle au mur dans un gymnase local. Mentionnons notamment Mickey McGuire, Johnny McKinnon et Duke McCurry.

Teg. Smith, qui est également en ville, et Hero Drury, qui passe une courte vacance à Ottawa, se rapporteront bientôt pour l'entrainement. McGuire et McCurry, qui sont tous des ailiers, ont déclaré qu'ils avaient confiance que le jeu désappointant de l'hiver dernier ne se reverrait pas sur l'équipe locale. McKinnon qui a joué sa première saison professionnelle, l'hiver dernier, sera d'un grand apport aux Pirates cet hiver.

Ligue de la Vallée du Saint-Maurice

TROIS-RIVIERES, 17. (De notre correspondant). — La Ligue de la Vallée du St-Maurice, composée de cinq clubs, a fait ses débuts par une rencontre entre les Chevaliers de Colomb de Grand'Mère et le Trifluvien. Le Trifluvien a blanchi les visiteurs.

CHEVALIERS DE GRAND'MERE

Dugnay	150	159	173—	482
Côté	133	133	168—	434
Albert	139	155	191—	485
Gareeau	188	214	179—	581
Roy	198	171	160—	529
Total	798	832	871	2501

LE TRIFLUVIEN

Comtois	160	181	159—	500
Lambert	177	181	203—	561
Gagnon	160	226	176—	552
Fournier	158	146	171—	455
Marco	199	190	192—	581
Total	836	924	901	2659

Ce soir au Forum

ALEX SIMMS, de Canton, Ohio, l'adversaire de Victor Waentz, dans un assaut de 10 rondes, ce soir, au Forum.

COMBATS HIER AUX FTATS-UNIS

Voici le résultats des combats d'hier soir aux Etats-Unis:

Babe McGregory, d'Oklahoma, a battu Bobby Brown, Atlantic City, en huit rondes à Reading, Penn.

Johnny Simpson, San Antonia, Tex., a défait Chief Jack Elkhart, Pueblo, Colo., en 10 rondes; Beamer Roberts, Indianapolis, a terrassé George Ross, de Pittsburg, en une ronde.

Mickey Cohen, Denver, a knock-outé Billy Bonnillas, de Taft, Cal., en 2 rondes.

King Tut, de Minneapolis, a défait Stanislas Loayza, Chili, en 10 rondes.

Mike Hector a battu Roy Williams, Chicago, 6 rondes.

Kenneth Hunt, Des Moines, a battu Les Rollinger, Waterloo, Iowa, en 10 rondes.

Eddie Dwyer, Hutchinson, Kans, a défait Steve Koran, St-Paul, en 10 rondes.

Carlos Garcia, Mexico, a gagné sur K. O. technique, sur Dick Wymere, Minneapolis, en 9 rondes.

A JAMAICA

Première course, 6 furlongs: 1. Moonlight, 106, K. Fator 5-1, 2-1, 1-1; 2. Rhyme and Reason 114, Kelsay, 2-1, 1-1; 3. Lass O'Gowrie 110, McTague, 8-5. Temps 1.15 4-5. Anna Gocey, Topsy S., Cruelty, Paige, Sleepy ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: 1. Jumbo 118, L. Fator, 9-20, 1-6; 2. Little Chief 105, P. Fisher 4-1, 7-5; 3. Bonny Khayyam 105, Weiner 2-5. Temps 1.14 1-5. Herodian, Glensprite ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille 70 vgs: 1. Opal, 111, Kelsay 8-2, 1-1, 2-5; 2. Astor 124, Garner 6-5, 1-2; 3. Don Romero, 113, Zoeller, 7-5. Temps 1.47 2-5. Account, Sea Hawk, John Johnson Jr., Flying Chief ont aussi couru.

Quatrième course, 1 1-16 mille: 1. Premier 110, Ratti 3-4, 1-5; 2. Easy Money 112, Weiner 1-2; 3. Clearance, 108, O'Brien, 1-1. Temps 1.48 3-5. Ceylon Prince a aussi couru.

Cinquième course, 5 1-2 furlongs: 1. Nusakan 120, Kelsay 13.20, 1-5; 2. Red Cliffe 115, J. Burke, 1-1, 1-3; 3. Snobbish 111, Craigmile 4-5. Temps 1.07. Swizzlestick, Stretcher, ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 70 vgs: 1. Gay Lothario 103, Weiner, 3-1, 6-5, 1-2; 2. Golden Hawk 119, McAuliffe, 8-2, 7-5; 3. Mascara 108, Wilson 2-1. Temps 1.49. Golden [illegible], Pinicky, Red Curl, Miss Crump, Peg, Cavalier Marrone ont aussi couru.

Le Montagnard

Ce club a tenu son assemblée mensuelle vendredi le quatorze à son chalet à Carterville. Plusieurs questions d'importance y furent discutées. On profita de l'occasion pour parler de la partie d'huitres annuelle qui aurait lieu dans le cours du mois de novembre. MM. le Dr L.-O. Geoffrion, H. Desjardins et Edmond Lefrançois en furent nommés les organisateurs avec carte blanche. Le comité dévoila aussi après plusieurs suggestions de donner un vrai souper du bon vieux temps. MM. J.-A. Mérand, Charlie Méilsle, John McBrien et Marcel Domergue en seront les promoteurs.

Avec de tels hommes, les membres peuvent être assurés d'avance qu'avec leur encouragement, ces deux parties remporteront un plein succès.

QUI SERA CHAMPION POIDS LEGER DU CANADA CE SOIR?

Le titre restera-t-il à Léo Kid Roy ou passera-t'il à Georges Chabot? – Demande exceptionnelle de billets. – 600 autres sièges dans la section dite "ring-side"

Tout est prêt pour la séance pugilistique de ce soir, qui sera la dernière avant l'apparition du jeu national d'hiver. Le Forum, pour la circonstance, prendra un air de fête, et la direction a retenu un considérable personnel pour accommoder la foule qui envahira l'amphithéâtre de l'ouest. La vente des billets et le "rush", qu'on attend à la dernière heure, portent à croire que ces précautions ne sont pas inutiles.

La grosse attraction de cette soirée sera, on le conçoit, la bataille finale, limitée à douze rondes, et qui mettra Léo Kid Roy aux prises avec Georges Chabot, pour le championnat poids léger du Canada. Nous avons donné hier les records des deux hommes; nos lecteurs ont pu les consulter attentivement et se rendre compte de la valeur des combattants. On a été naturellement porté à donner la palme au champion, vu la supériorité des adversaires qu'il a rencontrés et la grande expérience qu'il possède de l'arène. Mais il faut se rappeler que dans un assaut de boxe ce n'est pas toujours le mieux aguerri qui triomphe. Chabot n'est pas une quantité négligeable, et, comme nous le disions samedi, Roy n'a jamais pris autant de souci pour s'entrainer à une bataille que cette fois-ci et le protégé de Brosseau paraît en déduire que le champion le regarde comme un très sérieux adversaire.

A tout événement, il est maintenant un peu tard pour revenir sur le mérite des deux hommes. Dans quelques heures, on sera fixé sur ce point et les amateurs sauront à quoi s'en tenir. Nous espérons que la question sera élucidée sans équivoque et que le vainqueur, si vainqueur il y a, aura gagné par une marge qui ne laissera aucun doute. Georges Rivet sera le troisième homme dans l'arène.

La balance des combats servira bien de cadre à cet engagement. Il y aura un dix rondes entre le Français Victor Waentz et Alex Simms, de Canton, Ohio; un huit rondes entre George Fifield, Toronto, champion mi-moyen du Canada, et Johnny Morris, boxeur de couleur; un six rondes entre Arthur Roger et Elmer Watt, de Toronto, et un quatre rondes entre Levy et Eug. Deschamps.

Le promoteur de la soirée de ce soir, Alex Moore, s'attend à une assistance de 10,000 personnes. Il y a cinq mille sièges à un dollar, quatre mille à deux dollars et 1,400 à trois dollars. Il a été forcé de faire ajouter six cents sièges dans le parquet, autour de l'arène, afin de satisfaire aux demandes. C'est une preuve qu'cette soirée, à laquelle Son Honneur le maire Martin assistera, est la coqueluche des amateurs de sport.

WALKER DEVRA SE BATTRE AVEC FLOWERS

TOLEDO, Ohio., 19. — Après avoir approuvé Mickey Walker comme champion poids moyen du monde, l'association Nationale de Boxe a ordonné au bouledogue de Jersey-City de rencontrer "Tiger" Flowers d'ici soixante jours. S'il ne se conforme pas à cet édit, l'association décidera alors si Walker doit être dépouillé de son titre dans les vingt-quatre états placés sous la juridiction de l'association.

La Feuille d'Erable

Tous les membres du club de raquette Ass. Feuille d'Erable, sont priés de prendre note qu'une assemblée très importante aura lieu vendredi le 21 octobre à 8 h. 30 p.m. au No 3478 Delorimier.

UNE EXHIBITION AU SHAMROCK DIMANCHE

Il y aura une partie d'exhibition dimanche prochain au terrain du Shamrock, et elle mettra aux prises le club Ahuntsic, qui vient de remporter le championnat de la ligue de la Cité, et une équipe d'étoiles recrutée parmi les autres clubs du circuit Thibault. On présentera plusieurs trophées aux joueurs, qui ont le plus mérité au cours de la saison.

Speaker gérant du Boston?

NEW-YORK, 19. — La rumeur persiste à désigner Tris Speaker comme le remplaçant de Dave Bancroft à la défense du club Boston américain. De son côté, Clark Griffith, président des Washington, dont Speaker a porté les couleurs cet été, a nié que "Tris" avait son congé des Sénateurs.

LES chaussettes de laine sont non seulement de remarquable belle apparence, mais elles durent beaucoup plus longtemps que la moyenne. Ceci est dû à l'entretissage d'un fil de toile dans les talons et les bouts. Voyez-les à l'étalage dans tous les bons magasins, $1.00

Demandez aussi le sous-vêtement Woods Buff Line, le nouveau sous-vêtement dessiné pour satisfaire aux conditions de vie modernes de nos jours.

WOODS UNDERWEAR CO.

WOODS BUFF-LINE

Bonneterie

Le bon Vieux Cigare EN PAQUETS DE POCHE

LE SODA Laurentian

depuis longtemps reconnu comme le meilleur, est maintenant vendu en siphons aussi bien qu'en bouteilles, pour votre plus grande commodité.

Fait avec la fameuse Eau de Source Laurentienne

Servi dans les hôtels, clubs, etc., et vendu par les bons magasins partout. Si votre épicier ne peut pas vous le procurer, téléphonez Cherrier 3139.

LA FIN DE L'ENQUETE ROYALE SUR LES ECOLES CATHOLIQUES

Sir Lomer Gouin la déclare close après que M. F.-B. Mathys eut terminé son témoignage. – Mémoire du Bureau Central sur le coût de l'enseignement.

RESUME DU TRAVAIL DE M. VICTOR DORE

L'enquête royale sur les écoles catholiques de Montréal est close depuis dix heures, hier soir. Les commissaires ont jusqu'au 1er décembre pour étudier les témoignages et les pièces apportées au dossier.

Sir Lomer Gouin a présidé la séance d'hier avec son autorité habituelle. A part M. Aymé Lafontaine, secrétaire de la commission scolaire, qui produisit quelques documents demandés antérieurement, le seul témoin entendu fut M. F.-B. Mathys qui parla de l'échelle de salaires des professeurs, de l'espace occupé par les élèves dans les écoles, etc.

Quand il eut fini, Sir Lomer Gouin lui fit savoir que la commission avait décidé de ne pas prendre en considération le rapport financier de la commission scolaire pour l'année 1926-27.

C'est ainsi que s'est terminée cette longue enquête. Les commissaires présents étaient : S. G. Mgr A.-E. Deschamps, MM. J.-A.-A. Brodeur, Edouard Montpetit, Victor Doré, Gaspard De Serres, L.-A. Lavallée et E. Mc G. Quirk.

Le Bureau Central de la Commission Scolaire a présenté un volumineux mémoire sur le coût de l'enseignement, préparé par M. Victor Doré, contrôleur des finances de cette commission. Voici un résumé de ce mémoire, fait par M. Doré lui-même.

La Commission d'enquête attache une importance considérable à la différence qui existe dans le coût de l'enseignement par élève, entre les quatre districts scolaires.

Un ancien commissaire du District Est est venu témoigner devant la Commission d'enquête; il a fait, à ce sujet, les affirmations les plus catégoriques: —"Si les trois autres districts scolaires étaient administrés comme l'est le District Est", a-t-il dit, "il ne serait pas nécessaire, pour la Commission, d'augmenter le taux de la taxe scolaire, l'économie qu'elle réaliserait lui permettrait de couvrir amplement les déficits dont elle se plaint".

Jusqu'à quel point cette affirmation est-elle fondée ? Peut-on attribuer exclusivement à la moyenne de l'inscription, — et partant de la fréquentation, — par classe dans les écoles du District Est, la différence qui existe dans le coût per capita de l'enseignement entre les quatre districts ?

Le Bureau Central de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal ne conteste pas l'importance du facteur "fréquentation" et son influence non seulement sur le coût per capita, mais sur le chiffre total de certaines catégories de dépenses. "Sans aucun doute" dit le rapport, "si la mesure préconisée par le District Est pouvait trouver son application dans les quatre districts, il en résulterait une diminution dans le nombre de classes, et partant, dans le nombre et le chiffre des traitements ainsi que dans le chiffre de certaines dépenses qui font l'objet d'une allocation règlementaire".

Il importe toutefois de savoir, — abstraction faite du côté pédagogique de la question, — s'il est possible aux trois autres commissions de districts de distribuer les enfants qui fréquentent leurs écoles de façon à obtenir une moyenne de fréquentation de 34 élèves (fréquentation moyenne par classe dans l'est).

Tout d'abord, les dimensions des classes dans les écoles de l'ancienne Commission de Montréal et des anciennes municipalités indépendantes annexées à diverses époques ne le permettent pas toujours; 2o. si désireux que pourrait être le Bureau Central de voir une commission de district placer le plus grand nombre d'élèves possible par classe, disons une moyenne de 34, le district n'est-il pas tenu d'ouvrir telle classe, même si le chiffre des demandes d'admission est moindre; 3o. si une promotion, disons de la troisième année à la quatrième année est de 50 à 60 élèves, le district doit-il réunir tous les enfants dans une même salle de classe et les confier à un seul professeur ? Les règlements du Comité Catholique ne lui permettent-ils, au contraire, et ne l'obligent-ils pas à ouvrir deux classes au lieu d'une ?

Sans vouloir, pour un instant, diminuer les mérites de la Commission du District Est, le Bureau Central signale un fait qui a facilité, dans une large mesure, la concentration si bénéficiable à ce district au point de vue financier: La population de ce district a un degré de capacité que l'on ne retrouve pas dans les trois autres districts scolaires. Il résulte de ceci que le partage des élèves à la pleine capacité des classes est rendu plus facile. Une école nouvelle est-elle construite qu'elle est immédiatement remplie. En conséquence, le nombre de locaux de fortune est moins considérable dans ce district que partout ailleurs.

Le Bureau Central s'est déclaré de façon catégorique, en faveur de la centralisation préconisée par le district est. La lettre du contrôleur des finances inscrites au rapport financier de l'année 1923-1924 (page 38) en fait foi. Alors que la commission présentait à la Législature son programme de construction et sollicitait un pouvoir d'emprunt de $6,000,000, sa requête avait une portée plus lointaine que l'équilibre du budget de l'année 1924-25. Son programme de construction entrainait, il est vrai, une augmentation relativement élevée dans les charges d'intérêts et d'amortissements; par ailleurs, il eut permis: 1o. de fermer nombre de locaux loués absolument impropres aux besoins de l'enseignement, par trop dispendieux du fait du petit nombre d'élèves qu'elle y peut loger; 2o. de placer les quatre districts scolaires sur un pied d'égalité, au point de vue de l'accommodation à donner à leurs élèves; 3o. de distribuer les enfants dans les classes de façon à assurer dans chaque district une moyenne d'inscription supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui; 4o. de mettre à exécution son projet de concentration des classes supérieures; 5o. de réaliser, par le fait même, une économie notable dans le coût de l'enseignement, pour ce qui a trait au soutien des écoles; 6o. de stabiliser les finances de la commission."

Le Bureau Central a toujours déploré l'obligation dans laquelle il s'est trouvé d'accorder aux districts l'autorisation d'ouvrir de nouvelles classes dans des locaux trop exigus. Sa finance en a souffert; il n'en a pas été moins tenu de faire la part des choses, de tenir compte des conditions dans lesquelles chacune des commissions de districts avait, à executer son mandat. Il n'a pas cessé de prier les commissions de districts, à qui incombe le devoir de donner l'instruction aux enfants de la cité, d'apporter à l'exécution de leur mandat le souci d'économie le plus rigoureux.

Les pouvoirs du Bureau Central toutefois restent d'ordre administratif et financier et la question du nombre d'enfants à placer dans les divers degrés des cours primaire et complémentaire pour assurer l'efficacité de l'enseignement est d'ordre pédagogique. Aussi, le Bureau Central n'est-il jamais intervenu pour tenter de régler les divergences d'opinion entre certains districts. Tout au plus, pouvait-il exprimer un désir et c'est ce qu'il a fait.

A la question précise posée par M. le commissaire DeSerres: "D'où provient la différence dans le coût de l'enseignement per capita entre les divers districts?", le Bureau Central répond: "Cette différence ne provient pas exclusivement d'une moyenne de fréquentation par classe plus élevée dans l'Est que partout ailleurs, d'autres élements interviennent qu'il importe de signaler."

TRAITEMENTS

L'article "traitements", plus que tout autre, contribue à créer la différence considérable qui existe dans le coût de l'enseignement per capita entre les quatre districts. En effet, il est démontré que le coût par élève des frais d'enseignement est le suivant: Dans le district Centre, $34.43; dans le district Est, $25.63; dans le district Nord, $32.67; et dans le district Ouest, $31.55. Cet écart tient à de nombreuses causes différentes dans chacun des districts. Dans le Centre et dans l'Ouest en particulier, la moyenne des traitements payés aux professeurs laïques est de beaucoup supérieure à la moyenne des traitements payés dans l'Est et le Nord. Il y a à ceci une explication. Les districts Centre et Ouest, — le Centre surtout, — ont hérité des écoles de l'ancienne commission de Montréal et de son personnel enseignant; nombre de professeurs de l'ancienne commission recevaient déjà un traitement relativement élevé à l'époque de l'annexion et ont atteint en peu de temps le maximum alors que dans les districts Est et Nord, la majorité des professeurs laïques engagés ont débuté au minimum du traitement, soit aux professeurs laïques, $900, aux institutrices laïques $625.

Le Bureau produit une série de tableaux faisant voir comment sont constitués les effectifs des quatre commissions et les différences dans la moyenne des traitements payés aux diverses catégories de professeurs.

Le fait pour le Centre d'avoir à son emploi 158 professeurs réguliers laïques auxquels il paie un salaire moyen de $1,759.81, alors que l'Est en emploie 28 de moins à une moyenne de $1,420.39 seulement, entraine une différence de $93,399.28 au détrimant du District Centre.

Il ressort aussi, des tableaux soumis, que le chiffre des traitements varie entre les divers districts selon l'importance que l'on attache à l'enseignement ménager et à l'enseignement des travaux manuels et du dessin. Trente professeurs sont affectés à ces divers enseignements dans le Centre, 17 dans l'Ouest, 23 dans le Nord et 4 dans l'Est. Il n'y avait pas, au 1er juillet 1926, de classes de travaux manuels dans l'Est.

La différence à l'article "traitements" entre les districts Nord et Est ne peut s'expliquer par une différence de moyenne, les salaires versés aux diverses catégories d'instituteurs étant pratiquement les mêmes. Elle résulte surtout du fait que le nombre de professeurs laïques est plus considérable dans le Nord.

Où le facteur "fréquentation" contribue le plus à augmenter le coût per capita de l'enseignement, c'est dans le District Ouest où la fréquentation scolaire n'est que des deux tiers de celle du District Est.

Le rapport compare les diverses autres dépenses des quatre districts en frais d'enseignement, frais d'entretien, loyers et indemnités, intérêts et amortissements. Il note que dans nombre de cas, les frais d'enseignement proprement dits dans l'Est ont été inférieurs à ceux des autres districts. "Si les dépenses des quatre districts à ces divers articles du budget", dit le rapport, "étaient ramenées à la dépense du District Est, il en résulterait sans doute une économie, mais encore une fois, cette uniformité ne saurait exister que théoriquement. La dépense per capita dans l'Est pour ces divers frais d'enseignement est de 12.6 cents; il ne nous paraîtrait pas juste de prendre comme base ce coût per capita pour déterminer l'économie que l'on pourrait réaliser dans les quatre districts en ramenant leurs dépenses aux chiffres du District Est. Il n'est pas prouvé que la dépense dans les autres districts n'était pas nécessaire, non plus qu'une dépense plus élevée dans le District Est n'eut pas été bénéficiable au point de vue pédagogique."

Il n'est guère possible d'établir à quoi tient la différence entre les dépenses des quatre districts en frais d'entretien. Le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles n'a pas une influence directe sur le chiffre de ces dépenses. Ce n'est pas, par exemple, parce qu'il y a plus d'écoles ou plus d'enfants dans un district que le coût des "réparations" doit être nécessairement plus élevé; c'est une question de besoins, ces besoins variant selon le degré de vétusté des propriétés. Si une moyenne plus élevée de fréquentation par classe contribue à diminuer le coût per capita, cela n'implique pas que la dépense totale puisse être réduite.

Le coût per capita sous la rubrique "loyers" est dans l'Est de beaucoup inférieur à celui des autres districts. Ceci tend à démontrer que le District Est est mieux loti en propriétés que les trois autres districts et que les communautés enseignantes sont généralement logées dans des résidences appartenant à la Commission. Par ailleurs, sa dépense en intérêts et amortissements excède celle des trois autres districts.

Le facteur "fréquentation" influe considérablement sur le coût per capita en frais d'administration. Normalement, les dépenses des quatre districts sont à peu près les mêmes.

En résumé, une concentration systématique tendant à assurer une moyenne de fréquentation plus élevée par classe pourrait-elle améliorer les finances de la Commission? Le Bureau Central a donné son opinion. Il serait prématuré d'affirmer, cependant, que cette concentration est en tout point réalisable; en second lieu, le serait-elle, que nombre de dépenses n'en seraient pas pour cela diminuées, parce que jusqu'à un certain point indépendantes du nombre des classes et du chiffre de la fréquentation scolaire.

LE BOARD OF TRADE ET L'ARBITRAGE DE LA MONTREAL WATER

L'hon. Wallace Nesbitt décide qu'il ne peut y être partie.

Le Board of Trade ne pourra être partie dans les procédures qui seront faites devant la Commission d'arbitrage chargé de décider le prix que la ville doit payer pour l'expropriation de la Montreal Water and Power Company. Cette décision a été rendue par l'honorable Wallace Nesbitt, président de la Commission. Les deux autres arbitres MM. J. Emile Vahier et Charles E. Fraser, ont concouru dans cette décision.

Cette décision a été signifiée aux parties intéressées par les soins de Me Antoine Senécal, secrétaire de la Commission, hier après-midi.

Voici la traduction du texte même de cette décision:

"J'ai pesé avec soin les arguments des parties sur la requête du Board of Trade, demandant la permission d'intervenir dans les procédures devant cette commission. Après avoir entendu Me Geo. A. Campbell qui a présenté sa cause d'une façon très complète, j'ai déclaré à M. Butler qui représentait la Cité, ce qui suit:

"La véritable question, c'est que le conseil municipal ou le comité exécutif en charge de cette affaire, se seraient mis dans une telle position par leur conduite qu'ils ne pourraient maintenant agir pour le mieux dans cette expropriation. C'est là véritablement la question que soulève M. Campbell et il prétend en conséquence que la Commission d'arbitrage devrait permettre à des tiers d'intervenir et de conduire la cause. C'est là le résumé de ses prétentions."

"M. Campbell: C'est ma prétention en résumé".

"M. Butler déclara alors que la Cité avait retenu un expert éminent entièrement indépendant dont la bonne foi ne saurait être mise en doute, qui est chargé de préparer la cause dans l'intérêt de la Cité et qui recevrait avec plaisir toutes les suggestions que Me Campbell jugerait à propos de faire pour la cause de la Montreal Water and Power Co.

"Après avoir étudié au meilleur de ma connaissance toute l'affaire, je suis d'opinion que la requête du Board of Trade ne devrait pas être accordée. A mon avis, le statut ne permet pas une telle procédure et le code ne s'applique pas à une telle cause. Par suite du pouvoir que le statut accorde à la Commission de sommer et d'interroger des témoins si elle le juge à propos, il semblerait que si le Board of Trade désire faire entendre certains témoins, il lui appartiendrait de demander au procureur de la Cité d'appeler ces témoins, et que si le procureur de la Cité refuse ou néglige de soumettre une telle preuve à l'attention de la Commission, d'en informer la Commission, et si cette dernière le juge à propos, elle pourra elle-même exercer les pouvoirs qui lui sont donnés et appeler ces témoins. Mes collègues sont des ingénieurs réputés et je suis certain qu'ils désireront voir à ce que toute la preuve nécessaire soit faite devant la Commission et qu'ils agiront de façon impartiale comme le requiert le statut. M. Campbell sans doute préférerait examiner lui-même ces témoins s'ils sont appelés, mais ces témoins seront des hommes d'une haute éducation, des professionnels, capables d'exprimer leurs opinions devant la Commission. A mon avis si la procédure suggérée par le Board of Trade était suivie, on pourrait par la suite plaider que cette procédure n'était pas autorisée par un statut spécial et la décision des arbitres serait nulle."

Il résulte de ce jugement que seules la Cité et la Montreal Water and Power Co. seront parties à l'arbitrage.

M. BRODEUR

L'échevin J. A. A. Brodeur après avoir pris connaissance de ce jugement a déclaré que si le Board of Trade voulait faire entendre des témoins devant la Commission, la ville lui fournirait tous les avantages possibles, mais la ville ne peut cependant assumer les frais qui résulteraient de l'assignation d'experts ou d'autres témoins par le Board of Trade.

"Que le Board of Trade", continua l'échevin Brodeur, "nous fasse connaître les noms de ses témoins et nous les ferons entendre".

"La ville a retenu les services d'un expert de Chicago, M. Hagenach, et il y a un personnel de quinze personnes travaillant à la cause. Dans ces circonstances, la ville ne peut assumer les dépenses que pourrait encourir le Board of Trade".

Gigantesque cartel chimique de l'Europe

PARIS, 18. — Le nouveau cartel chimique qui comprendra la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et la Belgique aura un capital total d'un billion de dollars. Les exportations annuelles seront de cinq cents millions de dollars, à comparer avec cent soixante et onze millions pour les Etats-Unis.

La plupart des observateurs bien au fait de la situation sont d'avis que le cartel chimique constituera un plus sérieux concurrent pour les Etats-Unis que le cartel de l'acier.

L'Allemagne avait déjà ravi aux Etats-Unis la première place sur le marché en exportant pour $356,000,000 de produits chimiques, l'an dernier, comparativement à $171,000,000 pour les Etats-Unis. La France en exporte pour $125,000,000 et l'Angleterre pour $114,000,000.

Inauguration du monument à Barrès

PARIS, 22. — Le monument érigé en haut de la Colline inspirée de Sion-Vaudémont, à la mémoire de Maurice Barrès, par souscription nationale et avec le généreux concours des Etats-Unis, du Canada et de plusieurs autres pays, sera inauguré solennellement le dimanche 30 octobre prochain, au cours d'une cérémonie que présidera M. Raymond Poincaré, assisté du maréchal Lyautey. Le monument est l'oeuvre de M. Duchêne, architecte, et l'ensemble des travaux a été confié à MM. Emile France-Lanord et Bichaton, de Nancy.

GRAND'MERE A UN SURPLUS DE $3,238

La commission scolaire accuse également un surplus pour 1926-27.

GRAND'MERE, 19. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les vérificateurs de la Cité de Grand'Mère, MM. Larue et Trudel, viennent de déposer devant le conseil leur rapport de vérification pour l'année fiscale terminée de 1926-27. Ce rapport laisse voir le surplus de $3,238.03.

Il est à noter que, en plus de ce surplus, il a été dépensé une somme approximative de $8,000.00 en améliorations parmanentes non prévues au budget, ce qui porterait le surplus net à plus de $11,000.00.

Les actifs permanents de la corporation ont augmenté de $49,419.67, ce qui porte le total des actifs permanents à la somme de $1,044,974.12.

Par le rachat de $9,500.00 de ses débentures la dette consolidée de la Cité qui était de $686,500.00 au 31 juillet 1926 se trouve réduite à $677,000.00.

—M. Léo Dugal, vérificateur des livres de la Commission Scolaire de Grand'Mère vient de déposer pour acceptation par les Commissaires son dernier rapport de vérification des livres de la Commission Scolaire de Grand'Mère pour l'année fiscale 1927-28 écoulée. Ce rapport laisse voir le joli surplus de $695.45.

L'actif capital de la Commission se totalisait à la fin de l'année fiscale terminée le 30 juin 1927 à la somme de $554,434.57.

La dette consolidée de la municipalité est de $532,700.00. Les arrérages se chiffrent à la somme de $18,480.66.

Le fonds d'amortissement se chiffre à $46,896.30. Les placements du fonds d'amortissement se chiffrent à $41,648.51 de débentures à la valeur des livres, et de $5,247.79 d'argent en banque.

MLLE GLEITZE TENTERA CE SOIR, DE TRAVERSER LA MANCHE A LA NAGE

Elle tient à venger l'honneur de celles qui prétendent avoir accompli l'exploit.

LONDRES, 19. — Mlle Mercedes Gleitze, la dactylographe de Londres, est partie hier matin pour le cap Gris-Nez, France, d'où elle doit tenter, ce soir, de traverser la Manche à la nage, si la température le permet. Elle a déjà accompli cet exploit, il y a deux semaines. Elle dit vouloir le renouveler comme revendication personnelle et aussi pour l'honneur des nageuses, à cause de la mystification de Mlle Dorothy Logan. Celle-ci a essayé de dissuader Mlle Gleitze et lui a représenté qu'il y avait des probabilités de violents vents du nord et de neige. Mlle Gleitze a répondu qu'il n'y avait qu'une tempête qui pourrait l'empêcher de tenter de nouveau la traversée de la Manche à la nage. Elle a ajouté qu'elle a fait ce qu'elle a pu pour avoir le plus grand nombre possible de témoins. C'est ainsi que des représentants de journaux ont promis d'être présents. Elle a aussi demandé qu'un officier d'une association de nageurs reconnue l'accompagne en bateau. M. Sidney Hirst, secrétaire de l'Amateur Swimming Club, a annoncé qu'un représentant de cette association accompagnera en bateau Mlle Gleitze. L'entraineur de celle-ci, George Allan, sera aussi là pour l'accompagner. Il est probable qu'il faudra mettre un second bateau à la disposition d'autres personnes qui veulent, en bon nombre, accompagner Mlle Gleitze d'un bord à l'autre de la Manche.

Mlle Gleitze est absolument déterminée à renouveler son exploit. Elle dit que, si la tempête ou le déchainement des vagues l'en empêchent aujourd'hui ou pendant le présent mois, elle est décidée à tenter la traversée en novembre ou même en décembre. Elle a ajouté ne s'être pas entrainée depuis une quinzaine de jours, mais a déclaré ne pas avoir besoin d'un entrainement spécail et être prête à se mettre à l'eau. Au moment de cette déclaration, le thermomètre marquait à Londres 48 degrés.

Mlle Logan dit qu'elle est désolée de voir qu'elle est la cause de la décision de Mlle Gleitze, que la température est trop froide et qu'aucune femme ne devrait tenter une telle chose, mais elle lui souhaite, dans tous les cas, un plein succès.

Mlle Gleitze a refusé de faire, hier, une déclaration assermentée devant des commissaires pour attester qu'elle a bien traversé la Manche à la nage, il y a quinze jours. Elle a répondu aux journalistes qui le lui suggéraient qu'elle préfère ne le faire qu'après avoir réussi dans sa tentative de cette semaine. Elle déclare avec énergie qu'il faut absolument faire quelque chose pour rétablir le prestige que Mlle Logan a attaqué, et faire disparaître les doutes du public.

LA DESTRUCTION DE PLUSIEURS EGLISES DE NOTRE PROVINCE

On s'attend à de nouveaux développements dans l'affaire Marden.

QUEBEC, 19. (Presse canadienne.) — Il se produira des développements sensationnels, d'ici deux ou trois jours, relativement à la cause du prévenu Ray Marsden, qui prétend être l'auteur de l'incendie de la basilique de Québec et de plusieurs autres églises dans cette province. Le premier ministre Taschereau a déclaré hier qu'il avait reçu un rapport à ce sujet du commissaire Latullippe des incendies, de Montréal, mais qu'il ne pouvait révéler le contenu du rapport pas plus que les conclusions auxquelles en était venu le commissaire. Marsden allègue avoir caché des ornements d'église et de l'argent pour une valeur d'environ $65,000 aux environs de Lacolle. Le premier ministre Taschereau, pas plus que les officiers du département du procureur général, n'ont voulu se prononcer à ce sujet. L'on croit cependant que des recherches minutieuses ont été exécutées à l'endroit que Marsden a mentionné et que tous les efforts tentés dans ce sens ont été futiles.

Le premier ministre Taschereau a ajouté que le gouvernement ne se guiderait pas sur le rapport présenté par le commissaire des incendies, M. Latullippe. Les officiers du département du procureur général s'occupent de l'affaire plus à fond que ne l'a fait M. Latullippe, avec l'aide d'un détective de la force policière de Montréal, attaché au bureau du prévôt des incendies.

ROME, 19. — Des dignitaires ecclésiastiques du monde entier célébraient, hier, le tricentenaire du Collège National irlandais.

LA DISCUSSION EST AJOURNEE SINE DIE

Au sujet de la révision des droits sur l'aluminium et l'émail.

OTTAWA, 19 — La Commission du Tarif a ajourné indéfiniment, hier, les plaidoyers de contre-partie pour la révision ascendante et descendante des droits de douane sur l'aluminium et l'émail. La ligue des consommateurs canadiens, par l'entremise de M. R. J. Deachman, avait exposé son point de vue à la séance de l'après-midi. A E. Derby, représentant le Conseil d'Agriculture du Canada appuyait la ligue des consommateurs dans sa demande de révision descendante du tarif.

Bien qu'elle exporte annuellement pour plus d'un million de dollars de produits, l'industrie de l'aluminum en appelait à la Commission du Tarif pour accroître la production canadienne contre l'Allemagne, la France, l'Italie et autres pays. On a admis que les importations faites au Canada étaient insignifiantes mais que, les autres pays compromettant le commerce canadien, le Canada devait prendre des mesures.

Une démission à l'exposition d'Ottawa

OTTAWA, 19 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. James K. Paisley, ancien hôtelier d'Ottawa et depuis douze ans gérant-général de l'exposition du Canada central d'Ottawa, annonce qu'il donnera sa démission sous peu pour se lancer dans la finance. Il représentera ici des courtiers de Toronto. On mentionne pour le remplacer les noms du contrôleur Herbert McElroy et de M. S. Jackson. Ce dernier est de London, Ont., où il est intéressé dans l'administration de l'exposition annuelle.

LA FRANCE DONNE 3,000 FRANCS AUX ECOLES D'ONTARIO

Lettre de M. Coursier à l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario.

OTTAWA, 19 (Du correspondant de la "Patrie"). — La République Française vient de renouveler l'offrande de 3,000 francs qu'elle fait depuis plusieurs années à l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario.

L'hon. sénateur N.-A. Belcourt, président de cette association, a reçu, en effet, du consulat général de France au Canada, une traite de 3,000 francs avec prière d'employer cette somme à l'expansion de la culture française dans l'Ontario.

Le sénateur a remis cette somme à l'Association qui l'emploiera pour les fins désignées.

La lettre du consulat général de France est signée par M. H. Coursier, consul-adjoint.

Dans sa réponse au consul-adjoint, l'hon. sénateur Belcourt exprime sa satisfaction des recommandations du comité d'enquête qui a visité nos écoles. Il prie M. Coursier de faire mention au gouvernement français du rapport de la commission d'enquête et de lui exprimer en son nom et au nom des franco-ontariens, sa vive reconnaissance pour l'aide morale et financière si généreusement accordée.

Visa refusé à Cook

VARSOVIE, 19. — Le gouvernement polonais a refusé le visa à M. A.-J. Cook, secrétaire de la Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne et ce dernier a dû renoncer à sa visite à Varsovie, où il devait assister à l'internationale des mineurs.

— *Vêtements exclusifs sans extravagance* —

PARDESSUS D'HIVER

Un vaste assortiment de tailles et de couleurs attend votre choix : Bleus en vogue, gris distingué et une riche collection de tissus écossais dans des tons nouveaux.

PRIX : de $29.50 à $75.

....et tous ces paletots sont des créations de—

Raffaele Mandato

(Raffaele Mandato)
DESSINATEUR EN CHEF AUX ATELIERS

"fashion-craft"

— *A propos des manteaux "de Montagnac"* —

Le tissu "de Montagnac" qui sert à fabriquer nos paletots est facturé et expédié directement de France aux ateliers "fashion-craft" pas de SUBSTITUTS chez nous mais LE VERITABLE, L'ORIGINAL ! — et en plus quelle main-d'oeuvre — quelle confection — SEUL "fashion-craft" peut obtenir une telle perfection ! doublés en satin de qualité supérieure vous aimerez davantage nos pardessus—

—de Montagnac—

$89.50 *et vous serez satisfait en payant ce prix.*

CHOIX IMMENSE de gants, écharpes, chaussettes, chandails, sous-vêtements, pyjamas, chemises, cravates, etc. MARCHANDISES RECENTES POUR LA SAISON D'HIVER.

Lechasseur LIMITEE

un établissement "FASHION-CRAFT"

219, rue Ste-Catherine Est.

Vêtements. *Bonneterie.* *Chaussures*

A la poursuite du majestueux orignal ou dans le confortable fauteuil, au coin du feu, la délicate saveur et le grand âge du "Black & White" communique cet effet "tonique" et doucement récupérateur, si nécessaire après une journée harrassante.

DISTILLE, EMBOUTEILLE ET MELANGE EN ECOSSE

"La Qualité dit tout"

JAMES BUCHANAN & CO., LTD, Glasgow et Londres

SCOTCH BLACK & WHITE

SANTAL MIDY

DOULEURS de la VESSIE

vite enrayées par le **Santal Midy**

Procurez-vous le véritable. Assurez-vous du mot "Midy" — Dans toutes pharmacies

LES TROIS PREMIERS DE CLASSE DANS LES ÉCOLES DE LA MÉTROPOLE

Ecole Dollard-des-Ormeaux, District Ouest.

...ne anglaise — 1ère, Lucile ...; 2me, Mary Gunn; 3me, Léa ...

...e année — 1ère, M.-J. Sampson; ..., Alice Watier; 3me, Julienne ...

...e année — 1ère, Antoinette ...; 2me, Yvette Desmeules; ..., Yvette Poirier.

Michelle Constantin, école St-Gerard Maxime. Bachand, école Ste-Clotilde.

3e année — 1ère, Claire Gauvreau; 2me, Liliane Lemaire; 3me, Ant. Piperni.

5e année — 1ère, Bruna Biobici; 2me, M.-J. Gauthier; 3me, Henriette Pommier.

Joseph Valade. Adélard Beaudry.

5e année — 1ère, Alice Huot; 2me, Jeanne Boudrias; 3me, Jeanne Caron.

4e année — 1ère, Jeanne Dagenais; 2me, Paulette Vincent; 3me, Kia Pitson.

Hérbee Poupart, école Ste-Clotilde. Jeanne Millette, Pte aux Trembles.

4e année — 1ère, Méa Vinceletie; 2me, Cécile Pelletier; 3me, Annette Monks.

3e année — 1ère, Thérèse Cuerrier; 2me, Florence Gauthier; 3me, Cécile Cuerrier.

Guy Melançon, école Souart. Laurette Lussier, Côte St-Paul.

3e année — 1ère, Cécile Boyer; 2me, Yvette Vincent; 3me, Emilienne Corneau.

Félix Pelletier. Paul Emile Turcot

2e année — 1ère, Jeannette St-Onge; 2me, Laurette Tremblay; 3me, Pauline Barbeau.

Lionel Cadieux, école N.-D. de la Paix. Jean Louis Limoges, école Montcalm.

2e année — 1ère, Sylvia Berthelette; 2me, Marguerite Bouchard; 3me, Lucile Mainville.

1e année — 1ère, Rosina Monahan; 2me, Laurette Barbeau; 3me, Yvette Emond.

Jean Paul Larivée, école St-Edouard Yvette Drapeau, couvent St-Henri

1e année — 1ère, Emilienne Paquette; 2me, Jeanne Grégoire; 3me, Lucile Lalonde.

Cours préparatoire — 1ère, Laurence Lavallée; 2me, Pauline Mailly; 3me, Gilberte Lalonde.

Cours préparatoire — 1ère, Pauline Massé; 2me, Simone Lemieux; 3me, Yvette Hébert.

Ecole Dollard-des-Ormeaux, District Ouest.

Classe anglaise—1er, Gino Spadoni; 2me, Lucien Lauzon; 3me, Laurier Filion.

1er, Frank Kucharski; 2me, Ned Samulack; 3me, Walter Jedynak.

3e année — 1er, Léonard Lalonde; 2me, Louis Huot; 3me, Gérard Emond.

2e année — 1er, Aurèle Gagnon; 2me, Paul Bisaillon; 3me, Roméo Brien.

4e année — 1er, Alcide Watier; 2me, Frs Henrico; 3me, Armand Levac.

5e année — 1er, René Barbeau; 2me, Robert Paradis; 3me, René Chevalier.

5e année — 1r, René Bergeron; 2me, Roland Lamarche; 3me, Lucien Meunier.

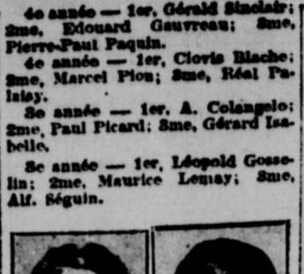

Simonne Gendron, école Ste-Hélène. Roger Lauson, école de Lamennais.

2e année — 1er, P.-Emile Pételle; 2me, Ugo Maza; 3me, Rolland Thibaudeau.

2e année — 1er, Léopold Lalonde; 2me, Paul Lalonde; 3me, Louis Papillon.

1ère année — 1er, J.-Rock Desmeules; 2me, Jacques Beaudoin; 3me, Fernand Foucault.

1ère année—1er, Marcel Vincent; 2me, Martial Taillon; 3me, Albert Courchesne.

Adrien Rouleau, école académie St-Paul. Georgette Tremblay, école Ste-Clotilde.

Cours pré-paratoire — 1er, Léo-Paul Bessette; 2me, Luc Vinceletie; 3me, Marcel Bénard.

Cours préparatoire — 1er, Arthur Lalonde; 2me, Germain Paradis; 3me, Joseph Bruno.

Charles Ed. Beauchemin, école Curatteau. Rose-Anna Sauvé, école Ste-Clotilde.

POUR CE VOL DE $50,000 DE DIAMANTS

Martin Sliver et ses comparses traduits devant le juge Monet. — Ils plaident innocence.

Martin Silver alias Silver Martin, Isaac Lenetsky et Casimir Dikiski ont comparu devant le juge Monet, tard hier après-midi, sous l'accusation d'avoir volé $50,000 de diamants (prix du gros) sur la personne de M. Henri Belhomme, le 22 septembre dernier, rue Saint-Timothée, près Sainte-Catherine.

Une femme que l'on dit être Mme Silver Martin et qui est aussi connue sous le nom de Mme Edna Stone, a comparu devant le même juge sous une autre accusation, celle d'avoir volé quatre paires de rideaux d'une valeur de $15.

La Cour venait d'ajourner et les employés se préparaient à regagner leurs logis lorsque le juge Monet fut informé, à la dernière minute, que les quatre accusés arrêtés à Toronto devaient comparaître devant le tribunal. Il fut expliqué que les accusés avaient été ramenés de Toronto vers une heure, hier matin, et qu'ils devaient être mis en accusation avant que la période de 24 heures fût expirée sans quoi on aurait été obligé de les remettre en liberté.

Les quatre accusés, qui étaient détenus au bureau de la Sûreté, comme nous le disions hier, furent conduits au Palais en toute hâte. Ils paraissaient exténués. Ils avaient été ramenés de Toronto en automobile et ils n'avaient pas fermé l'oeil de la nuit.

Les trois hommes furent d'abord mis en accusation relativement à l'attentat commis sur M. Belhomme, dans les circonstances que l'on sait. Me Robert Bourassa, qui occupait pour la Couronne, demanda au juge un "verbal remand" ou permission de garder les prisonniers au bureau de la Sûreté pour trois jours.

—Je n'ai pas d'objection, déclara Me James Crankshaw, l'avocat de Martin, mais à condition, ajouta-t-il, qu'il soit défendu aux détectives d'interroger les accusés hors la présence de leurs avocats.

—Je n'ai pas d'ordres à donner aux détectives, répondit le juge. Je suis ici tout simplement pour présider à la comparution et fixer une date pour l'enquête préliminaire.

Me Crankshaw et Me Gameroff, ce dernier représentant Lenetsky et Dikoski, demandèrent alors au juge la permission de voir leurs clients dans les cellules. Ils expliquèrent que la police avait déjà refusé à des avocats le privilège de consulter leurs clients. Le juge leur a suggéré de l'avertir s'ils avaient des ennuis avec les détectives à ce sujet.

On procéda ensuite à la comparution de l'épouse Silver Martin. Elle est accusée de vol de rideaux. L'avocat de la Couronne a déclaré que des accusations plus graves seraient peut-être portées contre elle.

La date de l'enquête préliminaire dans ces trois causes sera fixée dans trois jours lorsque le "verbal remand" sera expiré.

SHANGHAI, Chine, 19.—Les autorités civiles et militaires de Nankin annoncent la reprise immédiate des opérations militaires contre l'Alliance Nordiste. Des marchands chinois ont souscrit un emprunt considérable au gouvernement nationaliste de Nankin.

LA LEGION D'HONNEUR A COSTES ET LEBRIX

Ils déposent leurs fleurs sur le cercueil des victimes de l'accident de lundi.

PARIS, 19. — Le gouvernement français a conféré la décoration d'Officier de la Légion d'Honneur à Dieudonné Costes et à Joseph Lebrix, les aviateurs français, actuellement à Rio de Janeiro, Brésil, à la suite de leur envolée transatlantique.

BEAU GESTE

RIO DE JANEIRO, 19. — Les aviateurs français Dieudonné Costes et Joseph Lebrix, ont rapporté avec eux les fleurs qui leur furent présentées lors de la cérémonie de bienvenue et les ont déposées dans la chambre où reposent les dépouilles mortelles des trois aviateurs brésiliens tués au cours d'un accident d'avion.

Les aviateurs français ont aussi déposé un tribut floral au pied du cercueil, lequel portait l'inscription suivante: "L'hommage sincère de vos camarades, Costes et Lebrix".

Le suffrage féminin

LE CAP, Afrique-Sud, 19. — Les femmes de l'Afrique-Sud sont en train d'obtenir le droit de vote. Après un débat très animé, le parlement a permis la présentation d'un projet de loi accordant la franchise électorale aux femmes.

Le projet de loi a subi la première lecture et la seconde lecture aura lieu vendredi.

La mesure ne sera probablement pas adoptée à la session actuelle.

LES POUVOIRS D'EAU DE LA TRENT RIVER

Une conférence à ce sujet entre l'hon. Dunning et M. Magrath.

OTTAWA, 19.—L'honorable Chs. A. Dunning, ministre des chemins de fer et canaux, et M. Charles Magrath, président de la Ontario Hydro Electric Power Commission, ont eu une longue conférence, hier. Dans une entrevue, M. Magrath a nié qu'il avait été question de reprises de relations entre le gouvernement fédéral et celui de la province d'Ontario au sujet des eaux ou des pouvoirs d'eau sur le Saint-Laurent. M. Magrath a dit qu'il n'avait été question que de certains pouvoirs d'eau de la province d'Ontario sur la Trent River. On sait que M. Magrath a donné, dernièrement, sa démission comme président de la International Joint Commission. Son successeur n'a pas été nommé par le premier ministre King pas plus que l'hon. George-P. Graham, président du conseil des aviseurs, n'a été remplacé. Le gouvernement canadien se trouve ainsi dans l'impossibilité de répondre à M. Coolidge au sujet de la canalisation du Saint-Laurent.

Le successeur de Debs

NEW-YORK, 19.—Le représentant Victor L. Berger, socialiste du Wisconsin, a été élu président du comité national exécutif du parti socialiste comme successeur de feu Eugène V. Debs.

La prochaine convention nationale du parti socialiste s'ouvrira le 10 avril.

INTERESSANT ELOGE DE NOTRE RACE PAR SIR ARTHUR CURRIE

Il vient à propos de l'oeuvre de la Confédération canadienne.

"Il arrive parfois qu'un visiteur étranger exprime des craintes quand il constate que les Canadiens-français se multiplient bien plus rapidement que les citoyens britanniques et qu'ils vont, en peu d'années expulser les britanniques. Ces commentaires sont ridicules; ils sont faits par des gens qui ne savent pas que les Canadiens-français sont avant tout britanniques".

Et, sir Arthur Currie, au cours de son intéressante conférence d'hier soir, ajoutait: "Nous, qui avons le bonheur de vivre dans la province de Québec, savons que jamais les Canadiens-français n'ont tenté de nous expulser."

La conférence donnée hier soir par sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill, devant le "St. James Literary Club" a eu le succès qu'elle méritait. Sir Arthur Currie a traité le sujet en historien et en véritable Canadien. Nous allons tenter de le résumer:

Après s'être excusé de parler devant des littérateurs et des historiens, probablement mieux renseignés que lui, sir Arthur Currie explique l'histoire de la Confédération et remonte à 1776, alors que les colonies américaines se sont séparées de la couronne britannique.

Il dit: "Les colonies américaines ont cherché l'autonomie en se séparant de l'Empire, mais les colonies canadiennes ont cherché l'autonomie en se gouvernant elles-mêmes sous le régime du drapeau britannique".

"Les descendants des races britanniques au Canada sont fiers du rôle joué par nos concitoyens Canadiens-français dans l'histoire du Canada. Nous comprenons que le Canada est né de l'esprit d'aventure des Français, que l'activité française l'a colonisé et qu'il a été béni par la religion des Français. Nous nous énorgueillissons du courage et de la témérité des premiers explorateurs français, qui sont arrivés dans un pays sauvage, déterminés à le civiliser et à le rendre chrétien. Nulle part au Canada les fêtes de la Confédération n'ont été célébrées comme dans notre province de Québec".

"Ce qui nous frappe le plus, dit le conférencier, de ceux que nous nommons Pères de la Confédération, est leur grandeur simple et modeste. Je ne pense pas exagérer en disant que, dans tous les conseils qui se sont réunis pour discuter des problèmes impériaux, jamais nous n'avons égalé les Pères de la Confédération pour leur esprit pratique, leur sagacité, leur jugement et leur vision idéale de l'avenir. Ils forment un groupe à part parmi les hommes d'Etat britanniques".

Evitant un camion il est frappé par un auto

Lorsqu'il fit un écart pour ne pas se faire frapper par un camion-automobile, Arthur Gagné, 8 ans, 6608 rue de S.-Valier, s'est fait frapper par une automobile, hier après-midi, à trois heures. Il fut transporté à l'hôpital Ste-Justine où on rapporte, hier soir, que son état n'était pas considéré comme sérieux. Il souffre d'une fracture de la jambe gauche. Les autorités de l'hôpital ont appris que l'enfant revenait de l'école lorsque l'accident survint.

UNE ACQUISITION DE L'"INTERNATIONAL"

Elle achète la "Fibre Board Cy", de Midland, Ontario. — La Cie Eddy et M. Bennett.

NEW-YORK, 19. — M. A. R. Graustein, président de l'"International Paper Co." déclare à la Presse Canadienne que sa compagnie a acheté la "Fibre Board Company", de Midland, Ontario.

Il a nié la rumeur que l'"International Paper Co." se proposait d'acquérir la majorité des parts de la "E. B. Eddy Co." de Hull, lesquelles sont censées être détenues par l'Hon. R. B. Bennett, chef du parti conservateur.

Il a aussi nié que l'"International Paper Co." se proposait d'acquérir les intérêts de M. Bennett.

Les travaux de construction d'une nouvelle usine ont été commencés à Midland. Cet établissement aura une capacité de 50 tonnes de fibre par jour, dit M. Graustein. Henry J. Wiser, autrefois gérant de la "Fibre Board Co.", restera en fonctions.

Il appert, à l'hôtel Roosevelt, où s'est retiré l'hon. R. B. Bennett, chef du parti conservateur canadien, que ce dernier a quitté les lieux lundi après-midi, après un séjour de deux jours. Il n'a pas laissé d'adresse. Les chemins de fer Canadien National et Pacifique Canadien n'ont pu donner aucune information au sujet du chef conservateur. Dans une entrevue avec la Presse Canadienne, M. Bennett déclara qu'il partirait lundi soir pour Ottawa, ayant terminé les affaires personnelles qui l'avaient appelé dans cette ville.

80 degrés à l'ombre dans l'Ouest

WINNIPEG, 19. — Les travaux de la moisson ont repris de plus belle dans toutes les provinces des Prairies, et par des conditions atmosphériques idéalement belles. Plusieurs districts de l'Ouest canadien jouissent d'une température de mi-été. En certaines parties de la Saskatchewan et du Manitoba une vague de chaleur a fait monter le thermomètre à 82 degrés à l'ombre pendant les dernières vingt-quatre heures.

Les moissonneurs reçoivent jusqu'à $7.50 par jour. Des millions de boisseaux de grain n'ont pas encore été battus.

Explosion fatale

JOHANNESBURG, Afrique-Sud, 19.—Une violente explosion s'est produite à l'usine d'énergie électrique des chutes Victoria à Brakdan, hier. Cinq personnes, dont un Européen ont été tuées et un grand nombre blessées.

Dans les Coulisses

A l'appui de la qualité supérieure et du service supérieur que Stanford's Limited donne aux gens de Montréal, en leur fournissant ce qu'il y a de meilleur en fait de viandes, poisson, volaille, produits laitiers, fruits et autres victuailles se trouvent un placement de milliers de dollars et une grande organisation, soigneusement et consciencieusement édifiée, dans le cours des vingt-deux dernières années.

L'organisation Stanford n'emploie pas moins de 230 personnes pour vous servir.

Dans le grand entrepôt trigorifique, à 1430, rue Mansfield, 20 wagons de marchandises périssables peuvent être entreposés en une seule fois. D'ici, nos magasins disséminés par toute la ville sont approvisionnés, mais chacun d'eux possède ses propres facilités d'entreposage à froid, du type le plus moderne. Lorsque vous achetez des marchandises périssables chez Stanford, vous savez qu'elles ont été continuellement conservées dans un entrepot frigorifique.

N'ayant pas à compter sur des entrepôts frigorifiques extérieurs, Stanford peut choisir pour ses clients ce que le marché offre de mieux. La rareté temporaire, sur le marché, ne saurait les affecter. Tous les gâteaux, pâtisserie et pains sont les produits de la propre boulangerie Stanford, sous la surveillance d'un chef célèbre.
Toutes les demi-heure, à partir de 7.30 a.m., des camionnettes de livraison quittent le Magasin au Service supérieur, 1430, rue Mansfield.

A ce magasin, douze opératrices sont occupées toute la journée à recevoir des commandes par téléphone.

Stanford exploite actuellement 5 magasins, et il en sera ouvert davantage, à des points stratégiques, de façon à ce que chaque famille de Montréal puisse trouver commode de faire ses achats chez Stanford. Visitez le nouveau magasin "payez et emportez", à l'angle des rues Sainte-Catherine et S.-Mathieu, et voyez là un magasin modèle et rendez-vous compte de la qualité Stanford et du Service Stanford.

Stanford's Limited

1430, rue Mansfield

230, Ste-Catherine O., angle Bleury, 436, Ste-Catherine Ouest
847, Ste-Catherine O., angle St-Mathieu, 5730, Ave du Parc, près Bernard

L'Acide dans l'Estomac Ruine l'Appétit

Les personnes maigres, pâles — les gens désespérés qui n'ont jamais d'appétit et se plaignent de maux de tête, indigestion, étourdissements, excès de bile, ont généralement trop d'acide dans leur estomac. Et à moins de le déplacer, toute la nourriture qu'ils prennent se change en bile âcre et en gaz infecte qui empoisonnent leur organisme.

La Diapepsine Pape dissout l'acide empoisonné, adoucit l'estomac et digère les aliments. Des milliers de gens ont ramené l'appétit de leur jeunesse et gagné du poids en mâchant simplement une de ces agréables pastilles de Diapepsine Pape après les repas.

Elle a fait ce qu'elle promet. Voilà pourquoi il s'en consomme 5 millions de paquets annuellement. Demandez-la au pharmacien le plus proche de chez vous.

Depuis 1859

"Turnbull's" est reconnu comme l'excellence de qualité dans les sous-vêtements depuis près de 70 ans. Choisissez les tricots "Turnbull's". C'est une garantie d'élégance, de tricotage et de fournitures incomparables pour votre argent. Il y a un sous-vêtement "Turnbull's" chez votre marchand pour plaire à tout le monde et à tous les portefeuilles.

Fabricants des célèbres sous-vêtements

Fabrication canadienne de
THE C. TURNBULL CO. OF GALT, LTD.

On y gagne à exiger

Turnbull's GALT

SOUS VÊTEMENTS TRICOTÉS

Ouverts de 9 à 5.30 hrs.

NOUVELLES DES MAGASINS EATON

Téléphone UPtown 7000

MADEMOISELLE, ME FEREZ-VOUS L'HONNEUR...

...de m'accorder cette danse ?" Et Mademoiselle - ou Madame - se lève, heureuse de se savoir élégante et de se sentir admirée dans l'envol de la danse.

LE VELOURS

est un des tissus favoris pour le soir, et nous en voyons plusieurs modèles au Salon de l'Ensemble.

LE riche reflet soyeux du velours, sa souplesse—surtout le nouveau velours transparent — en font un tissu qui se prête à ravir à la mode du soir. Il se drape en plis souples, et sa beauté lui permet presque de se passer de garniture. Le modèle illustré est un bon exemple avec son drapé retenu sur le côté avec une simple boucle genre Chanel, et son filet de perles autour du cou. Plusieurs autres modèles chantent l'élégance du velours, plusieurs en le noir d'une distinction achevée.

Le modèle ci-dessus est en velours d'une riche teinte brume d'automne, un mauve pas tout à fait mauve ni un violet tout à fait violet. Taille 20. $110.00.

ROSE ET NOIR

forment un charmant contraste que nous verrons beaucoup cet hiver.

Deux des modèles ci-dessous égayent de rose la sévérité du noir. L'un réunit son corsage de georgette rose à sa jupe de satin noir par un cloutage de brillants sur la partie noir, et de pierres noires sur la partie rose. Le même cloutage forme une boucle dans le dos. La jupe s'ouvre sous le drapé du côté. L'autre est en georgette rose, la fleur sur le corsage et la bordure des deux panneaux étant en taffetas noir. Ces deux modèles sont à bord inégal, suivant l'idée nouvelle.

L'EFFET BOUFFANT

d'une élégance si jeune est celui du premier modèle illustré ci-dessous.

Des rangées et des rangées de volants de tulle coupés en pointes s'étalent sur la jupe en dégradant leurs nuances qui font songer à la chaude beauté des feuilles d'automne. Le ruban de velours qui entoure la taille et retombe sur le côté présente le même effet nuancé.

Pour votre prochaine toilette venez faire votre choix au

SALON DE L' *Ensemble*

C'EST si agréable de choisir une délicieuse toilette, une jolie fantaisie pour la compléter, tout comme un coquet chapeau ou un manteau d'une élégance exclusive, dans ce petit royaume du charme féminin. Des modèles signés par les grands couturiers parisiens, et d'autres inspirés par leurs créations, vous sont présentés, et Madame Bartin, directrice du Salon de l'Ensemble, met à votre disposition son expérience de la mode pour vous aider à faire le choix de ce qui vous convient exactement.

Les modèles illustrés sur cette page ont été dessinés par notre artiste d'après notre marchandise

PERLES ET DENDELLES

contribuent largement à l'élégance féminine pour le soir.

Le premier modèle à droite est en georgette mauve brodé et perlé en mauve et argent sur un fourreau argent. Le dos n'est qu'une répétition du devant Le dernier modèle à droite couvre de longs losanges de satin une fine et soyeuse dentelle. Sa couleur est une jolie nuance de bleu.

TROISIEME ETAGE.

RUE SAINTE-CATHERINE

Ensemble

A—Tulle feuilles d'automne et ruban velours nuancé. Taille 16. $95.00.

B—Georgette rose et satin noir avec broderie de brillants. Taille 18. $85.00.

C—Georgette rose et taffetas noir. Taille 14. $95.00.

D — Georgette mauve avec broderie de perle mauve et argent. Taille 40. $95.00

E—Ensemble de georgette champagne avec mante de velours. Taille 18. $245.00.

F—Dentelle et satin bleus avec fleur de chiffon. Taille 38. $75.00.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

LES BIJOUX

maintenant s'harmonisent à la toilette — Chanel à imaginé plusieurs charmantes nouveautés.

SI vous avez une robe bleue, il vous faut un collier de pierres bleues —si vous avez une robe verte, il vous —et ainsi de suite. Chanel, coufaut un collier de pierres vertes turier parisien dont vous connaissez certainement la réputation, a magnifiquement développé cette idée de l'harmonie entre les bijoux et la toilette. Prenons comme exemple le collier ci-contre avec le bracelet assorti. En pierres vertes, améthyste, rubis, saphir, cristal, et autres nuances serties dans du métal platiné.

Collier et bracelet Chanel, en pierres de diverses nuances. 7.50 pour le bracelet, 12.50 pour le collier.

LA BIJOUTERIE

illustrées ci-dessous

L'épingle est de la maison Chanel, et se fixe à l'épaule ou sur la manche 6.75.

La boucle, aussi de Chanel, est de cristal avec pierres aqua marine, 9.50.

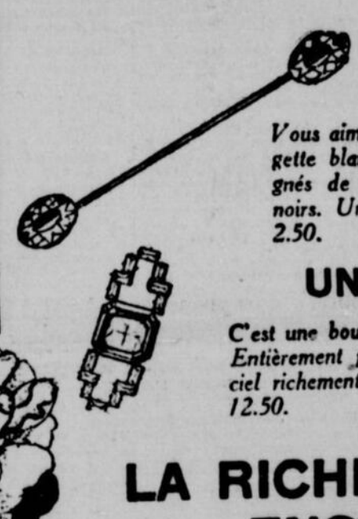

UNE FLEUR À LA TAILLE

Vous aimerez cette légère fleur de georgette blanc dont les pétales sont soulignés de noir, avec quelques-uns tout noirs. Une création de Judith Barbier, 2.50.

UN JOLI SAC

C'est une bourse de Molyneux pour le soir. *Entièrement pailletée or en forme d'arc-en-ciel richement nuancé. Doublure brochée or, 12.50.*

LA RICHESSE D'UN ENSEMBLE

Illustré ci-dessous

La robe est en georgette champagne avec applications de roses et broderie de perles dorées mélangées d'un peu de brun. Les petits volants coupés de la jupe sont bordés de perles or. La mante est en velours de soie avec doublure de crêpe et moelleuse entredoublure. Le motif perlé sur georgette de la robe se retrouve sur la mante. Taille 18. $245.00.

PLUS TRANQUILLE LE MARCHE AVAIT TENDANCE A LA BAISSE. — FORTE LIQUIDATION A N.-Y.

Bourse de Montréal

La matinée a été paisible et sans changements importants.

LE MARCHE

Le marché a encore été une affaire de sélection au cours de la matinée. Les grandes vedettes ont encore été les favorites. Bien que paisible, le marché s'est assez bien maintenu et les reculs qui se sont produits ont été minimes.

DOMINION BRIDGE

Il y avait peu d'actionnaires de cette compagnie présents en personne à l'assemblée spéciale tenue hier après-midi pour adopter la subdivision des parts actuelles en 5 pour une mais ils se sont largement fait représenter par procuration et 43,814 des 60,000 parts flottantes votèrent en faveur de la proposition. Les nouveaux certificats seront adressés aux actionnaires vers la fin de l'année. Ce délai est dû aux formalités à suivre pour obtenir des lettres patentes supplémentaires, impressions, etc.

On s'attend à ce que, dans un mois, on pourra transiger le nouveau titre "when as and if issued".

Après avoir fait une avance de 3 points hier, Bridge a continué à monter et enrégistré une nouvelle avance de 2 points à 290 et avait même touché 291 1-2.

BRAZILIAN TRACTION

Toujours le plus actif de la liste, Brazilian a eu encore tendance réactionnaire et a touché 202 1-2 contre 204 3-4 en fermeture hier après-midi. Il s'est un peu repris aux environs de 203.

Cette faiblesse relative de Brazilian ne semble être que temporaire car les perspectives sont très belles pour les actionnaires. De plus nous avons entré dans une période où la différence du taux du milreis a commencé à diminuer sensiblement. C'est en effet en octobre 1926 que le milreis a commencé son recul, en décembre prochain le taux sera sur la même base avec ce résultat que la comparaison des recettes sera extrêmement avantageuse. De plus, il est question de subdiviser ce titre 5 pour 1 à la fin de 1927 ou au commencement de 1928.

LES PAPIERS

Ces titres se sont beaucoup mieux maintenus que ne prédisaient il y a quelque temps les pessimistes car ils ont, le plus souvent, gardé leur avance. Abitibi a cependant été plus faible qu'hier et perdit 1 point à 132 1-2. Brompton s'est maintenu aux environs de 48, Laurentide a été ferme à 104. Price Bros a gagné 1 1-8 à 70 et Spanish River ordinaire n'a perdu que 1-4 de point à 125.

BUREAU DE FIDUCIAIRES

Il est intéressant d'apprendre que la General Steel Wares aura un bureau de fiduciaires semblable à celui de la Asbestos Corporation. Ce bureau sera en fonctions pendant les cinq premières années de l'existence de la nouvelle compagnie afin d'assurer la continuité de la politique et de l'administration de la compagnie pendant tout le temps de ce que l'on peut appeler la période de formation de la nouvelle organisation.

Ce bureau sera composé de trois membres l'un nommé par les banquiers, le deuxième par ceux qui ont formé la compagnie et le troisième par les deux premiers.

Cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, 50 rue Notre-Dame ouest, membres de la Bourse de Montréal:

Ventes de 10 à 11 hrs.

Abitibi—70 à 134; 50 à 134; 25 à 134; 50 à 134; 100 à 134; 25 à 134; 25 à 134; 25 à 133 1-2.

Asbestos Corp.—100 à 38 1-8; 40 à 38 1-8; 130 à 38 1-8; 20 à 38 1-8; 25 à 38 3-4; 25 à 38 3-4.

Atlantic Sugar—25 à 25 1-2.

Brazilian—25 à 204; 75 à 204; 100 à 204 1-4; 25 à 204 1-4; 100 à 204 1-4; 25 à 204; 100 à 204 1-2; 100 à 204 1-4; 25 à 204 1-4; 50 à 204; 25 à 204 1-4; 25 à 204 1-4; 50 à 203 3-4; 25 à 204; 25 à 204; 100 à 204; 45 à 204; 60 à 204; 100 à 204; 24 à 204 1-8; 25 à 204; 25 à 204; 25 à 204; 50 à 204; 50 à 204; 50 à 203; 50 à 203; 25 à 203; 25 à 202 7-8; 25 à 202 7-8.

B. C. Fisheries—20 à 15 1-2.

Brompton—65 à 48; 25 à 48; 100 à 47 3-4; 25 à 48; 50 à 48; 25 à 48; 25 à 47 3-4; 25 à 48; 25 à 48; 25 à 48; 30 à 47 3-4; 30 à 48; 25 à 48; 25 à 48; 25 à 48; 25 à 48; 25 à 48.

Canadian Ind. Alcohol—25 à 37; 25 à 37; 20 à 37; 25 à 37.

Cuban Canadian Sugar—25 à 4; 150 à 4; 25 à 5; 25 à 5; 50 à 4; 50 à 4; 25 à 3 3-4; 25 à 3 3-4; 25 à 3 3-4; 25 à 3 1-2.

Dom Bridge: 55 à 291; 25 à 290 1-2; 25 à 291 1-4; 25 à 291; 25 à 290 3-4; 25 à 290 1-2; 25 à 290; 50 à 290.

International Nickel: 50 à 68 1-2; 25 à 68 3-4; 50 à 68 3-4; 25 à 68 3-4; 50 à 68 3-4; 100 à 68 3-4; 25 à 68 3-4; 25 à 68 3-4; 25 à 69; 25 à 69; 75 à 69; 75 à 68 3-4; 25 à 68 7-8; 25 à 69; 25 à 69; 25 à 69; 25 à 68 3-4; 40 à 68 3-4; 50 à 68 3-4; 100 à 68 1-2; 25 à 68 3-8; 25 à 68 3-8; 50 à 68 1-2; 50 à 68 1-2; 100 à 68 1-2; 25 à 68 1-2; 15 à 68; 25 à 68 1-4; 50 à 68 3-4; 50 à 68 3-4; 175 à 68 1-4; 50 à 68; 25 à 68; 25 à 68; 25 à 68; 25 à 68; 25 à 68; 50 à 68; 100 à 68; 45 à 68; 50 à 67 1-2; 50 à 67 1-2; 25 à 67 1-4.

Lake Ontario Brewing: 25 à 19.

Massey-Harris: 25 à 37 1-2; 55 à 37 3-4; 25 à 37 3-4; 25 à 37 3-4; 25 à 37 3-4; 75 à 37 3-4; 100 à 37 1-2; 25 à 37 1-2.

Montreal L. H. and P.: 45 à 91 7-8; 125 à 91.

Quebec Power: 100 à 78 1-2; 100 à 78 1-2; 50 à 78; 50 à 78 1-2; 50 à 77.

St-Maurice Valley: 75 à 59; 25 à 59 1-2; 25 à 59 1-4; 50 à 59 1-2; 25 à 59 1-2; 25 à 59 1-2.

Shawinigan: 25 à 87 1-2; 25 à 87 1-4; 50 à 87 1-4; 100 à 87 1-4.

Spanish River: 25 à 126; 50 à 126; 25 à 126; 50 à 126; 25 à 126; 25 à 125 3-4; 25 à 126; 100 à 126; 50 à 125 1-2; 25 à 125 1-2; 50 à 125; 25 à 125 1-2; 25 à 125 1-2; 25 à 124 1-2.

Banques—

Commerce Bank — 6 à 625, 14 à 95, 6 à 625.

Royale—5 à 320.

Asbestos Pfd — 35 à 95 1-2.

Canada Car Pfd — 100 à 90 1-2, 100 à 90 1-2, 95 à 90 1-2.

Preferred—

Famous Players Pfd—25 à 99 1-2.

Price Brothers Pfd — 25 à 104 1-4.

Spanish Pfd — 25 à 134 1-2.

VENTES DE 11 A 12.30 HRS.

Abitibi: 50 à 133; 25 à 132 1-2; 75 à 132 1-2; 660 à 132 1-2; 25 à 130; 25 à 130; 50 à 130; 60 à 130; 25 à 130; 25 à 129 1-2; 25 à 130.

Alberta Grain: 25 à 43.

Asbestos Corp: 25 à 38 1-2; 40 à 38 1-2; 50 à 38 1-2; 585 à 38 1-2; 100 à 38 1-4; 40 à 38 1-4; 50 à 38 1-4; 100 à 38 1-4; 50 à 38 1-2.

Brazilian: 25 à 202 1-2; 75 à 202 1-2; 75 à 202 1-2; 25 à 202 1-2; 100 à 203; 50 à 203; 40 à 203; 25 à 203 5-8; 40 à 203 1-2; 25 à 203 3-4; 25 à 203 1-8; 50 à 203; 25 à 203; 50 à 202 1-2; 50 à 202 1-2; 25 à 202 1-2; 25 à 202 1-2; 25 à 202 1-2; 25 à 202 1-2; 90 à 202 3-8; 25 à 202; 50 à 202; 50 à 202; 5 à 202; 25 à 202; 50 à 202; 25 à 202; 25 à 201 1-2; 50 à 201 3-4; 25 à 201 1-2; 25 à 201 1-2; 25 à 201 1-2; 50 à 201 1-2; 25 à 201 1-4; 50 à 202 1-2; 50 à 202 1-2; 25 à 202 1-2; 45 à 202 1-2; 25 à 202 1-2; 25 à 202 1-2; 5 à 202 1-2; 50 à 202 1-2; 50 à 202 1-2; 25 à 202 3-8.

Brompton: 30 à 48; 25 à 48; 25 à 48; 25 à 48; 25 à 48; 25 à 48; 25 à 48; 95 à 47 3-4; 50 à 47 3-4; 25 à 47 7-8; 25 à 47 7-8, 25 à 48; 25 à 48; 25 à 48 5-8; 25 à 48 5-8; 25 à 47 5-8; 100 à 48.

Canada Bronze: 200 à 87 1-2.

Canada Steamship: 25 à 37 1-2.

Canadian Ind. Alcohol: 25 à 37; 40 à 37 1-2; 25 à 37; 95 à 37.

Cuban Canadian Sugar: 25 à 3 1-2.

Dom Bridge: 25 à 290, 50 à 290, 50 à 289.

Bourse de New York

D'énormes commandes de vendre affectent le marché qui avait débuté en hausse.

WALL STREET, 19. (Ouverture).—Les cours étaient fermes à l'ouverture aujourd'hui. La première transaction sur Radio consista en un lot de 10,000 parts à 73 3-8, une hausse d'un point et un nouveau record. Pathé "A" débuta 1 1-2 point plus haut à la suite de la déclaration du dividende régulier et Bruns Bros "B" recula d'un point parce qu'on a passé le dividende.

La diminution de production d'huile crue la semaine dernière donna de la vigueur aux pétroles et ceux-ci montèrent sous la direction de General Asphalt et Houston Oil. On achetait largement les ferroviaires du sud-ouest. Wabash montant à la rumeur que les intérêts Lackawana achetaient ce stock et Missouri Pacific fut raffermi par la rumeur que l'on va faire quelque chose pour nettoyer les arrérages de dividende privilégié qui se chiffrent à près de 53 pour cent. Radio et Pathé "A" augmentèrent leur avance initiale et Cluett Peabody, American Linseed ordinaire et Underwood Typewriter touchèrent de nouveaux maxima. Case Threshing monta de 5 points. Gimbel Bros était faible perdant 2 points. La peseta et la kroner furent faibles. La livre $4.86 3-4, le franc 3.92 3-8 centins.

(MIDI)—La simulation qui a résulté de l'étude faite par Coolidge sur la situation des affaires disparut bientôt et une avalanche de commandes de vendre ce qui fit reculer les leaders d'un point et plus. Allied Chemical fut le plus affecté et perdit 5 points. Dupont recula de 4. Dodge Bros ordinaire et de préférence touchèrent de nouveaux minima pour l'année à 13 1-8 et 59 respectivement.

L'argent est à 4 1-4 et 4 pour cent.

COMMERCE TOTAL EN SEPTEMBRE

La balance favorable a été de $5,609,539, comparativement à $6,661,699 en septembre 1926.

Au cours du mois de septembre, le commerce canadien, tel que démontré par les chiffres que vient de publier le département du Revenu National, accuse une balance favorable de $5,609,539 contre $6,661,699 en septembre 1926.

Le total du commerce pendant le mois sous étude, d'un autre côté, accuse une augmentation, étant de $1,880,215,095 comparativement à $1,777,787,521 pendant le même mois de 1926.

Pendant les six mois de l'exercice financier terminés avec septembre, la balance favorable de $11,344,542 se compare avec une balance favorable de $52,662,884 pendant la période correspondante de 1926. Le total du commerce pendant la période de six mois a été de $1,114,200,576 contre $1,072,071,056 pendant les six mois correspondants de 1926.

Lorsque l'on compare les exportations du mois de septembre 1927 avec celles du mois de septembre 1926, on constate que les changements les plus importants apparaissaient à la valeur des produits agricoles exportés, l'augmentation ayant été de près de trois millions de dollars. Les minéraux ont augmenté de trois millions également, le fer et l'acier exportés ont diminué de 1 million environ.

La comparaison des importations en septembre 1927 comparativement à septembre 1926 montre que la valeur des produits agricoles a augmenté de 2 3-4 millions et les bestiaux de 1 1-2 million et le fer et l'acier de 1 1-2 million.

Cité urbaine

Le parc national de Kootenay, en Colombie-Britannique, acquiert une vogue de plus en plus grande par suite de l'établissement de sites urbains et de terrains de campement le long de la route Banff-Windermere. Un site urbain a été tracé dans le voisinage du canon Marble, et un autre aux sources thermales Radium, et l'on a reçu plusieurs demandes de lots à ces deux endroits.

Le beurre

La condition du marché du beurre est restée la même pour ce qui est de la demande et le commerce n'a pas été considérable. Le marché a eu une tendance à la baisse et des ventes de beurre de crèmerie pasteurisé No. 1 des Cantons de l'Est se sont faites à raison de 38 cents la livre et celles de beurre plus ancien à 7 1-2 cents la livre.

Les arrivages de beurre ont été de 151 boîtes, à rapprocher de 182 pour le même jour de la semaine précédente et de 551 pour le jour correspondant de l'an dernier.

La farine

Le marché est plus faible mais il n'y a pas de changement de prix. La demande est bonne.

Voici les prix cotés par la maison Elzébert Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril 2 sacs:

Première patente	$8.09
Deuxième patente	$7.49
Forte à boulanger	$7.29
Farine à pâtisserie	[illegible]
Farine d'avoine roulée, 90 lbs.	$4.20
Farine d'avoine roulée, 80 lbs.	$3.50

Dominion Glass—50 à 128 1-2.

Int. Nickel—25 à 67 1-8; 25 à 67; 100 à 67; 50 à 67; 100 à 67 1-4; 25 à 67 1-4; 25 à 67 1-4; 25 à 67 1-2; 240 à 67 1-2; 100 à 67 3-4; 25 à 67 3-4; 25 à 67 5-8; 25 à 67 5-8; 100 à 67 1-2; 100 à 67 1-2; 100 à 67 1-2; 25 à 67 3-4; 25 à 67 3-4; 50 à 67 3-4; 100 à 67 5-8; 50 à 67 5-8; 100 à 67 5-8; 60 à 67 5-8; 100 à 67 5-8; 50 à 67 1-2; 50 à 67 1-2; 25 à 67 1-2; 50 à 67 1-2; 25 à 67; 25 à 67; 25 à 67; 25 à 67 1-2; 25 à 67; 100 à 67; 25 à 66 7-8; 100 à 67; 150 à 67; 25 à 66 3-4; 50 à 66 1-2; 25 à 66 1-2; 25 à 66 3-4; 25 à 66 3-4; 40 à 67; 25 à 67 1-2; 50 à 67 3-4.

Massey Harris—25 à 37 1-4; 50 à 37 1-4; 25 à 37 1-4; 25 à 37 1-4; 25 à 37; 25 à 37; 25 à 37; 50 à 37; 25 à 37; 100 à 37; 25 à 37; 55 à 37.

Montreal Light, Heat & Power—100 à 91; 25 à 91; 40 à 91.

St-Maurice Valley—25 à 59 1-2; 25 à 59 1-2; 25 à 59 1-2.

Shawinigan—25 à 87; 1 1-4 à 88 1-2; 25 à 86; 25 à 86; 75 à 85 3-4; 25 à 85 3-4; 35 à 85 1-4; 40 à 86 1-2.

Spanish River—25 à 125 1-2; 25 à 125 1-2; 25 à 125 1-2; [illegible] à 124 1-2; 26 à 123; 25 à 122 1-2; 25 à 122; 25 à 121 3-4; 25 à 121 3-4; 45 à 121 3-4; 25 à 122; 25 à 122 1-2; 45 à 123; 25 à 123; 50 à 123 1-2; 25 à 123 1-2.

2-66 562mtpadainstmtpamaptwipnwap

Wayagamack—25 à 94 1-2; 25 à 94 1-2; 35 à 94 1-2; 60 à 92 1-2; 50 à 92; 50 à 92; 25 à 92.

War Loan (1931) 1000 à 101.85.

Victory Loan (1934) 2900 à 103.60; 2000 à 103.60.

Banque Commerce—50 à 265.

Royale 150 à 320, 2 à 320, 23 à 320.

PREFERED

Asbestos Pfd. 35 à 95 4.

Canada Car Pfd.: 95 à 90 1-2.

Canada Steamship Pfd.: 40 à 95.

Fraser Co. Pfd.: 25 à 104 1-2.

Spanish River: 25 à 133, 50 à 133 1-2.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la matinée d'aujourd'hui, Mercredi 19 Octobre 1927

Cour fournis par la maison Geoffrion & Cie., 101, N.-D. ouest.

Valeur	Ouv.	Haut	Bas	12h. 30
Allied Chemical	153 1-2	153 1-2	146 3-4	147 3-4
Am. Bosch Magneto	23 3-4	23 3-4	22	22
Am. Can	65 1-2	65 5-8	63 5-8	63 5-8
Am. Locomotive	104	104	104	104
Am. Smelting	165 7-8	165 7-8	163	163 1-2
Am. Sumatra Tobacco	65	65	63 1-4	63 1-4
Am. Tel. & Tel.	180 7-8	180 7-8	179 1-2	179 1-2
Anaconda	47	47	46 1-2	46 1-2
Atchison T. & S.F.	189 3-8	189 3-8	187	187 5-8
Baldwin Loco	249 3-4	249 3-4	249	249
Baltimore & Ohio	119	119	117 3-4	117 3-4
Bethlehem Steel	54 3-4	54 3-4	54 1-8	54 1-8
California Petroleum	20 1-4	20 1-4	20 1-4	20 1-4
Can. Pacific	193	193	190 1-8	190 1-8
Commercial Solvents-B	177 1-4	177 1-4	167 3-4	170
Chicago Rock Island	105	105	104 1-4	104 1-4
Chrysler Motor	54 1-2	54 5-8	53 1-2	53 1-2
Cons. Gas of N.Y.	115 3-4	115 3-4	113 1-2	113 1-2
Corn Products	58	58	58	58
E.I. Dupont de Nem	334	334 1-2	328 1-4	328 1-4
Famous Players	108 1-4	108 3-4	106 5-8	106 5-8
General Motor	136 7-8	137	132 3-8	134 1-8
General Electric	132 3-4	133	128 1-2	128 1-2
Gen. Railway Signal	136	136 1-4	132	132
Erie R.R.	68 7-8	69	67	67 1-4
Hudson-Motor	71 3-4	71 3-4	66 7-8	67 1-2
Internat. Nickel	68 3-8	68 3-4	66 3-4	67 1-8
Internat. Paper	64 3-4	65 1-4	62 3-4	63 5-8
Mack Truck	106	106 1-2	101 1-8	102 7-8
New York Central	163 1-4	163 1-4	160 3-4	161 1-2
Northern Pacific	96 1-4	96 1-4	95	95
New Haven	54	54	53 1-4	53 1-4
Packard Motor	48 7-8	48 7-8	47 7-8	47 7-8
Pan-Amer. B	48	48 1-4	48	48 1-4
Pennsylv. R.R.	66 1-4	66 1-4	66	66
Radio Corp	73 1-8	73 3-4	71 1-4	71 1-4
Reading	113	113 3-4	112	112
Republic Iron & Steel	62 1-2	62 1-2	62 1-2	62 12-
Sinclair Oil Cons	15 3-8	15 5-8	15 3-8	15 1-2
Southern Pac	122 1-4	122 3-8	121	121
Southern Ry	132 1-2	132 1-2	132 1-2	132 1-2
Stand. Oil of New-Jersey	39 1-8	39 1-8	38 7-8	39
Studebaker	55 3-8	55 3-8	53 1-8	53 1-4
Union Pac	189	189	188	188 1-2
U.S. Cast Iron Pipe	204 1-2	204 1-2	204 1-2	204 1-2
U.S. Indust. Alcohol	73 7-8	73 7-8	73 7-8	73 7-8
U.S. Rubber	53 1-2	55 1-4	53 1-2	54 1-2
U.S. Steel	144 7-8	145 1-4	142 1-8	143 3-8
Ward Baking	30 7-8	30 3-8	28 1-8	28 1-2
Westinghouse	83 1-2	83 1-2	81 1-2	82
White Motor	37 5-8	37 5-8	37 5-8	37 5-8
Willys-Overland	14 5-8	14 5-8	14 1-4	14 1-4
Woolworth & Co	18 33-8	183 3-8	178	178

Sur le Curb

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN et Cie, 50, Notre-Dame Ouest, membres Montreal Curb Market. — Ventes de 10 heures à 11 heures

Amulet—25 à 5.40.

British American Oil—4 à 33 1-4; 1 à 33 1-4; 10 à 33; 5 à 33; 20 à 33; 50 à 33 1-4; 65 à 33 1-4; 30 à 33 1-4; 40 à 33 1-4; 5 à 33.

Canada Malting—25 à 33; 25 à 33; 50 à 33; 10 à 33.

Commercial Alcohol—20 à 24; 5 à 24; 25 à 24; 25 à 24, 25 à 24.

Cosgrave—15 à 10; 10 à 10; 25 à 10; 10 à 9 7-8; 40 à 9 7-8; 10 à 9 7-8.

Dryden—15 à 22 1-2; 50 à 23; 50 à 23; 60 à 22 1-2; 50 à 23; 100 à 23; 100 à 22; 100 à 22 1-2; 100 à 22 1-2; 5 à 23; 5 à 23; 20 à 23; 10 à 23; 25 à 23; 50 à 23; 50 à 23; 30 à 23; 10 à 23.

Don Rouyn—1000 à 27; 1000 à 27; 100 à 28; 200 à 28; 200 à 28.

Eastern Dairies 00 à 51, 75 à 51, 50 à 51.

Gurd 50 à 38, 5 à 38, 10 à 38, 50 à 38.

Imperial Oil: 100 à 60 1-8, 25 à 60 1-4, 75 à 60 1-4, 25 à 60, 50 à 60, 25 à 60, 25 à 60 1-4.

Imperial Tobacco: 100 à 9, 50 à 9, 100 à 9, 50 à 9, 100 à 9, 25 à 9, 45 à 9, 45 à 9, 30 à 9, 100 à 9, 100 à 9, 100 à 9, 50 à 9, 25 à 9.

Int. Power 10 à 35 1-2, 15 à 35 1-2, 50 à 35 1-4, 5 à 35 1-4, 10 à 35 1-2, 10 à 35 1-4.

Int. Utilities "A": 25 à 43 1-2, 30 à 43 1-2, 100 à 43 1-2.

Manitoba Power 1 à 87.

Page Hersey— 25 à 85, 25 à 85, 25 à 88, 25 à 88, 25 à 88, 25 à 88, 25 à 88, 50 à 88 1-2, 25 à 88 1-2, 25 à 88, 50 à 88, 50 87 1-2, 25 à 87 1-2, 25 à 88, 25 à 88, 10 à 88, 25 à 87, 15 à 87, 50 à 87 1-2, 10 à 87 3-4, 25 à 87 1-2, 25 à 87 1-2, 25 à 87 3-4, 15 à 87, 25 à 87 1-2.

Port Alfred Paper—25 à 67 1-2.

Power Corp.—10 à 67 3-4, 10 à 68, 10 à 67 3-4, 30 à 68, 25 à 68, 20 à 68, 25 à 68, 25 à 68 1-8, 5 à 68, 10 à 68, 15 à 68, 100 à 68, 50 à 68, 20 à 68, 25 à 68, 10 à 68, 25 à 67 3-4, 25 à 68, 25 à 68, 25 à 67 5-8, 25 à 67 3-4, 10 à 67 3-4, 25 à 67 3-4, 15 à 68, 100 à 67 3-4.

Rouyn—3,000 à 4.

Stadacona—100 à 25.

Commercial Alcohol—20 à 24, 5 à 24, 25 à 24, 25 à 24, 25 à 24.

Int. Power Pfd.—1 à 91, 3 à 91.

Power Corp. Pfd.—5 à 99, 20 à 99 1-2.

VENTES DE 11 A 12.30 HRS

British American Oil: 30 à 30, 1 à 30, 10 à 33 1-4, 15 à 33, 25 à 33, 20 à 33, 10 à 33, 20 à 33, 5 à 33.

Canadian Brewery: 30 à 30, 20 à 30, 25 à 30, 50 à 30, 25 à 29 1-4, 100 à 29, 25 à 29, 40 à 29, 25 à 29, 15 à 29, 20 à 29, 10 à 29, 5 à 29.

Canadian Celanese — 10 à 69.

Commercial Alcohol — 100 à 23 3-4.

Cosgrave — 100 à 10.

Dominion Eng. Work—25 à 49.

Dominion Stoves — 60 à 93 3-4, 10 à 93 3-4, 5 à 93 4.

Don Rouyn — 200 à 27, 200 à 27.

Dryden — 25 à 22 1-2, 25 à 22 1-2, 50 à 22 1-2, 30 à 22 1-4, 25 à 22 1-4, 25 à 28 1-2, 50 à 22 1-2, 100 à 22 1-2, 100 à 22 1-2, 35 à 22 1-2, 15 à 22 1-2, 25 à 22 1-2, 25 à 22 1-2, 25 à 22, 25 à 22, 25 à 22, 25 à 22, 35 à 22, 25 à 22, 25 à 22 1-2, 25 à 22 1-2, 35 à 2 1-2, 40 à 22 1-2, 100 à 22 1-2, 50 à 22 1-2, 10 à 22 1-2, 25 à 22 1-2, 10 à 22, 5 à 22, 10 à 22, 50 à 22.

Easthern Dairie—5 à 51, 2 à 51, 3 à 51, 75 à 51, 25 à 51 1-2.

Imperial Oil — 20 à 60 1-8, 25 à 60 1-8, 2 à 60 1-4, 25 à 60, 25 à 60 1-4, 25 à 60 1-4, 50 à 60, 25 à 60, 100 à 60, 10 à 60, 10 à 60, 5 à 60, 5 à 60.

Imperial Tobacco — 20 à 9, 100 à 9, 100 à 9, 50 à 9, 25 à 9, 100 à 9, 100 à 9, 25 à 9, 75 à 9.

Int. Power — 30 à 35 1-4, 30 à 35 1-4, 5 à 35 1-2.

Int. "A" Utilities: 25 à 43 -2, 30 à 43 1-2, 100 à 43 1-2.

Int. "B" Utilities: 25 à 7 1-4, 10 à 7 1-2, 255 à 7 1-2, 100 à 7 1-2, 5 à 7 5-8, 5 à 7 1-2.

Kirkland Lake: 200 à 2.64, 100 à 2.60, 800 à 2.60, 200 à 2.60.

Laval Quebec: 1000 à 4.

National Dist.: 15 à 21 1-2, 75 à 21 1-4, 75 à 21, 75 à 21, 50 à 21, 25 à 21, 10 à 21, 10 à 21, 75 à 2, 25 à 21.

Norandas: 25 à 26.70, 25 à 26.70, 5 à 26.70, 15 à 26.70, 25 à 26.70, 25 à 26.75, 25 à 26.75, 50 à 26.75, 25 à 26.75, 25 à 26.75, 25 à 26.75.

Page Hersey: 25 à 86, 25 à 86, 25 à 86, 25 à 86, 25 à 86, 25 à 86, 25 à 86 3-8, 25 à 86 1-2, 25 à 87, 175 à 87, 25 à 87, 28 à 87, 25 à 87 1-4, 50 à 87 3-8, 25 à 87 1-2, 50 à 88, 25 à 88, 25 à 87, 25 à 87, 25 à 87.

Power Corp.: 5 à 67 7-8, 10 à 67 3-4, 10 à 67 1-2, 15 à 67 1-2, 21 à 67 3-8, 5 à 67, 10 à 67, 100 à 67, 15 à 67, 55 à 67, 25 à 67, [illegible] à 67, 50 à 67, 25 à 67, 5 à 66 3-4, [illegible] 3-4, 40 à 67, 50 à 67, 40 à 67, 50 à 67, 10 à 66 7-8, 50 à 66 1-4, 25 à 66 1-4, 25 à 66 1-4, 70 à 66 1-4, 25 à 66, 25 à 66, 15 à 66 1-4, 15 à 66, 25 à 66, 25 à 66, 25 à 66, 5 à 66, 20 à 66, 25 à 66, 25 à 66, 25 à 66, 75 à 66, 200 à 66, 10 à 66, 50 à 66, 5 à 66, 5 à 66.

St-Lawrence Paper: 100 à 78, 100 à 77, 100 à 76.

Seagram—100 à 20 1-2, 25 à 20 1-2, 50 à 20 1-2; 25 à 20 1-2, 200 à 20 1-2.

H. Walker—50 à 58; 50 à 58; 10 à 58, 5 à 58; 21 à 58; 25 à 58; 25 à 58.

PREFERED:—

Page Hersey Pfd.—15 à 107 1-2; 10 à 170.

Tough Oakes Burnside—50 à 61.

Mines Toronto

Cours fournis par Williams, Brochu & Company, 466 rue S.-François-Xavier, Montréal.

Amulet	530	535
Area	57	60
Argonaut	43 4	44
Barry-Holly	93	95
Beaver	185	190
Can. Lorr	17	17¼
Capital	20	
Castle	78	80
Cons. W. D.	8	8.6
Crown Reserve	56	57
Dome Mines	1000	1010
Don Rouyn	26.4	28
Duprat	13	13
Goldhill		25
Grov.-Daley	18.4	19
Hollinger	1750	1765
Keeley	80	85
Kirkland	264	
Lake Shore	2745	2750
Laval Qu bec	41	42
McIntyre	2870	2900
Min. Cor.	285	288
Nipissing	660	
Noranda	2660	2670
Proc. Crown	5	7
Premier	225	230
Rouyn Gold		4
Rouyn Quebec	1.4	2.4
Stadacona	24.4	25
Teck-Hughes		1095
Towagmac	480	485
Vipond Con.	60	62
Wright-Harg.		2730

A LA NOTRE-DAME GOLD MINES Ltd.

Le contrat de deux mille pieds donné à messieurs Smith & Travers pour travaux d'exploration par foreuse à diamant sur les lots de Rouyn, est terminé. Le rapport très élaboré de l'ingénieur, monsieur Brégent, démontre que plusieurs veines minéralisées contenant quantité de tourmalines ont été traversées, ce qui est une indication de mineral en profondeur.

En ce qui concerne la zone minéralisée, le rapport donne la description suivante, à savoir: la largeur moyenne de la zone minéralisée entre les lignes R et N est de trente cinq pieds avec une forte minéralisation de sulfure sur une largeur agrégée de six pieds près de l'intrusion de Gabbro. L'ingénieur de la compagnie a fait boucher cinq des trous les plus intéressants et la Direction se propose de continuer le forage au diamant à profondeur dès qu'un nouveau contrat pourra être à cet effet.

Dans l'intervalle, la compagnie reportera son activité sur ses claims de Joannes où leur ingénieur a déjà localisé par instrument magnétique des zones très minéralisées. Trois équipes seront bientôt à l'oeuvre sur des claims.

Marché des Changes

Cote des devises étrangères, fournis par L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 50 rue Notre-Dame O. Montréal.

Cours moyens le 19 octobre 1927.

Angleterre, Londres, livre-S.	4.86½
France, Paris, frc	3.25
Belgique, Bruxelles, frc	13.91½
Italie, Rome, lire	5.49
Suisse, Genève, frc	19.29
Hollande, Amsterdam, florin	40.18
Espagne, Madrid, peseta	17.11
Suède, Stockholm, cour	26.94
Norvège, Christiana, cour	26.32
Danemark, Copenhague, cour	26.82
Brésil, Rio-de-Janeiro, milr	11.99
E.-U. New-York, dollar	1-8% esc.
Allemagne, Berlin, R. mks	23.99

Les oeufs

Aucun changement important dans la condition du marché des oeufs. Les prix dans toutes les catégories sont restés passablement fermes. Les oeufs strictement frais se sont vendus à 56 cents, les premiers à 47 cents et les seconds à 40 cents la douzaine. La demande pour les oeufs d'entreposage se maintient, et les extras se sont vendus à 44 cents, les premiers à 42 cents et les seconds à 38 cents la douzaine.

Les arrivages d'oeufs ont été de 931 caisses, à rapprocher de 2,227 caisses pour le même jour de la semaine dernière; et de 1,664 pour le jour correspondant de l'an dernier.

Les cafés

New-York, 19. — Le marché des cafés futurs a été ferme et a clôturé entre une hausse de 3 points et une baisse de deux points. Le total approximatif des ventes a été de 26,000 sacs. Voici les prix de fermeture: décembre, 13.14; janvier, 13.10; mars, 13.00; mai, 12.90; juillet, 12.84; septembre, 12.83.

Les options sur les cafés ont été tranquilles.

Les grains à Chicago

Chicago, 19.—Le blé, le blé-d'Inde et l'avoine reculèrent bientôt à leur plus bas niveau de l'année. La liquidation était énorme. Le blé débuta 1-4 à 7-8 centins en baisse et poussa ensuite ce recul. Le blé-d'Inde perdit 1-8 à 7-8.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cote de la matinée d'aujourd'hui, Mercredi 19 Octobre 1927

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. 50 Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	12.30 h.	Offre	Dem.
Abitibi	134	130	129 1-2	130	130 1-8	
Alberta Grain	43			43	40	43
Asbestos Corp	38 7-8	39	38 1-4	39		
do priv	95 1-2			95 1-2	95 1-2	96
Atlantic Sugar	25 1-2	25 1-2	24 1-2	24 1-2	24 1-2	25
Bell Telephone						150 1-4
Brazilian	204	204 1-2	201 1-2	202 1-2	202 1-2	202 3-4
Brompton	48	48	47 5-8	47	47 3-4	48
Canada Car	44			44	43	43 3-4
do priv	90 1-2			90 1-2		
Canada Cement					246 1-4	247
Can. Ind. Alcohol	37	37 1-8	37	37	37	37 1-8
Canada Steamship	37 1-2			37 1-2	37 1-2	38
do priv	95	95	92	93	94	95
Cons. Smelting	255			255	252	252 1-2
Dominion Bridge	291	291 1-4	287	287	286 1-2	287
Dominion Glass	128 1-2			128 1-2		128
Dominion Textile	129 3-4	130	129 3-4	130		
Famous Players					45	50 1-2
do priv	99 1-2			99 1-2		
Howard Smith					65	70
Lake of the Woods	165			165		165
Laurentide	104	104	103 1-8	103 1-8	103 1-8	103 1-2
Mackay					116	118
Massey Harris	37 1-2	37 3-4	37	37	37	
Montreal Power	91 7-8	91 7-8	91	91	91	91 1-4
National Breweries	90	90	88	88 1-2	88 1-2	89
Ogilvie						370
Ontario Steel					115	
Ottawa Power	137 1-2			137 1-2	137 1-2	
Penmans						98
Quebec Power	78 1-2	78 1-2	76 1-2	76 1-2	76 1-2	77 1-2
Shawinigan	87 1-2	88 1-2	85 1-4	86 1-2		
Sherwin-Williams						183
Spanish River	126	126	121 3-4	123 1-2	123	123 1-2
do priv	134 1-2	134 1-2	133	133	133	133 1-2
Steel of Canada	170 1-2	170 1-2	170	170	166	169
Twin City					50	
Wayagamack	94 1-2	94 1-2	91 1-2	91 1-2	91 1-2	92
Winnipeg Electric	85			85	83 1-2	85
Nickel	68 1-2	69	66 1-2	67 1-2	67 1-2	68
MINES						
Amulet	5.40			5.40		
Noranda	26.70	26.70	26.65	26.65		
BANQUES						
Commerce	265			265	264 1-2	265
Montréal					330	334
Royale	320			320	320	323
OBLIGATIONS						
Victory Loan 1927					99.95	100.15
Victory Loan 1932					105.45	105.65
Victory Laon 1934					103.60	103.75
Victory Loan 1937					109.65	109.95
Victory Loan 1927 (vieux)					99.90	100.10
Victory Loan 1928					100.20	100.40
Victory Loan 1940					99.25	99.50

Les Mines de Montréal

Cours fournis par Williams & Brochu, membres de la Bourse des Mines de Montréal.

Abana—500 à 3.80, 500 à 3.75.

Amulet—500 à 5.38, 100 à 5.45, 200 à 5.45, 100 à 5.40.

Area—100 à 57, 500 à 57.

Argonaut—200 à 45, 200 à 45, 3,500 à 45, 100 à 45, 2,000 à 44 1-2.

Teck Hughes—200 à 10.89.

Kirkland Lake—200 à 2.65, 200 à 2.64, 100 à 2.65, 400 à 2.59, 500 à 2.59.

Hollinger—15 à 17.75.

Noranda nouveau—50 à 26.55, 200 à 26.55, 50 à 26.70, 200 à 26.60, 50 à 26.70, 200 à 26.60.

Grover Daley—2,000 à 19 1-2, 500 à 19 1-2, 1,000 à 19 1-2.

Laval—3,500 à 41, 2000 à 42, 500 à 42, 2000 à 41 1-2, 2000 à 41 1-2.

Barry Holly—500 à 95, 1000 à 94, 1000 à 94, 2000 à 94, 800 à 93.

Don Rouyn—500 à 26 1-2, 2000 à 26 1-2, 4000 à 26 1-4, 1000 à 27, 100 à 27 1-2, 100 à 26 1-4.

Dubuc—500 à 88, 1000 à 88.

Montreal Rouyn—50 à 19 1-4.

Towakmack—100 à 4.80, 100 à 4.80, 1900 à 4.75, 300 à 4.80, 50 à 4.85, 600 à 4.75, 100 à 4.80.

McIntyre—5 à 29.00, 100 à 28.95.

Chaput Hughes—500 à 13, 500 à 13.

Nipissing—300 à 7.00, 200 à 7.00.

Corona—2000 à 16, 1000 à 16, 2000 à 16, 150 à 16, 1000 à 16 1-4, 1000 à 16 1-4, 1000 à 16 1-2, 1000 à 16, 1000 à 16.

Tough Oakes—500 à 60, 1000 à 60, 500 à 60, 500 à 60, 2000 à 61, 300 à 60, 1000 à 61, 1000 à 62, 1000 à 62, 1000 à 58, 2000 à 58, 5000 à 60, 3000 à 60, 500 à 60.

Stadacona—2000 à 24 1-4, 1000 à 24 1-4, 1000 à 25, 800 à 24, 1000 à 24 1-4.

Dome—100 à 10.60.

Gold Hill—500 à 35, 1000 à 35, 1000 à 35.

Crown Reserve—1000 à 56, 500 à 57, 700 à 57, 500 à 57, 100 à 56.

Bidgood—500 à 89, 200 à 89, 1000 à 89, 500 à 90, 1000 à 90, 500 à 90, 2000 à 89, 1000 à 89, 1500 à 88, 500 à 88, 200 à 88 1-4, 1000 à 89, 600 à 89.

Hunton—5000 à 24 1-4, 500 à 24 1-4.

Premier—50 à 220, 500 à 2.26, 500 à 2.25.

Rubec—5000 à 3.40, 5000 à 3.45, 500 à 3.50.

Dubec new—1000 à 13.

LES BESTIAUX

Les arrivages nouveaux de bestiaux consistaient en 23 bêtes à cornes, 386 moutons et agneaux, 367 porcs et 50 veaux. Les prix se sont maintenus fermes.

Les sucres

New-York, 19.— Le marché des sucres bruts a été tranquille, aujourd'hui, et comme aucune vente n'a été enrégistrée, les prix sont restés les mêmes à 4.71 pour le Cuba, droits payés.

Le marché des sucres bruts futurs a pratiquement perdu tous ses gains de la veille, et a clôturé à des pertes nettes entre 4 et 7 points. Le total approximatif des ventes a été de 23,-550 tonnes. Voici les prix de fermeture: décembre, 2.92; janvier, 2.83; mars, 2.80; mai, 2.88; juillet, 2.96; septembre, 3.03.

Le marché des sucres raffinés est resté sans changement, et le granulé type était coté entre 5.80 et 6.10.

The Shawinigan Water & Power Company.

Avis de Rachat.

Aux détenteurs d'Obligations-or, Cinq et demi pour cent, Trente ans, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la Série "A", de The Shawinigan Water and Power Company.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que toutes les Obligations-Or, Cinq et demi pour cent, Trente ans, à Fonds d'amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la Série "A", de The Shawinigan Water and Power Company, maintenant en cours, émises en vertu de, et garanties par, un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en date du 8 octobre 1919, et d'Actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Montreal Trust Company, en qualité de fiduciaire, lesquelles conformément aux conditions, écherraient le 1er janvier, 1950, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes du dit Acte de Fiducie, le Premier jour de décembre 1927, au pair, avec une prime de Dix pour cent sur icelles et avec intérêt accru à la date du rachat.

Les dites Obligations seront payées au prix de rachat précité, sur abandon d'icelles, avec les Coupons échéant le 1er décembre, 1927, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au Siège Social de la Banque Royale du Canada, en la Cité de Montréal, Canada, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, dans l'arrondissement de Manhattan, Cité et Etat de New-York, E. U. A., ou à la Banque d'Ecosse, à Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

Advenant que ces Obligations ne seraient pas présentées pour rachat, le 1er décembre, 1927, tous les intérêts sur les dites Obligations cesseront, à et après la dite date.

Daté à Montréal, ce 29ème jour de septembre 1927.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY,
(Signé) JAMES WILSON, Secrétaire.

Conformément à l'Avis de Rachat ci-dessus, les détenteurs d'Obligations-Or, Cinq et demi pour cent, Trente ans, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la Série "A", pourront les remettre au Siège Social de la Banque Royale du Canada, Montréal, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, arrondissement de Manhattan, N.-Y., ou à la Banque d'Ecosse, Londres, Angleterre, en tout temps, le ou après le 1er novembre, 1927, et avant la date fixée pour le rachat, et sur telle remise, ils recevront une somme égale au prix de rachat de Cent Dix pour cent (110 p.c.), avec l'intérêt accru sur telles Obligations, à la date de l'abandon d'icelles.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY,
(Signé) JAMES WILSON, Secrétaire.

CITY DAIRY DONNE 4 PARTS POUR UNE

Toronto, 19.—L'annonce de la subdivision du stock ordinaire de la City Dairy, hier, a causé toute une sensation non seulement chez les spéculateurs mais même chez ceux que l'on considère comme passablement au fait des affaires de la compagnie. Cette subdivision se fera sur une base de quatre pour un. Il est vrai que l'on s'attendait bien un peu à cette décision de la part des directeurs de la compagnie, mais on ne croyait pas en avoir la nouvelle si tôt. On considère que la City Dairy peut payer 8 pour cent sur ses parts actuelles, ce qui veut dire que le nouveau stock aura un rendement de $2 l'action bien que les directeurs soient disposés à suivre leur politique bien modérée en ce qui concerne le dividende. Le marché avait déjà escompté cette subdivision des parts.

Marché du coton

NEW-YORK, 19. — Les cotons futurs ont clos soutenus.

Janvier	20.59-60
Février	20.62
Mars	20.75-78
Avril	20.82
Mai	20.93-33
Juin	20.75-81
Juillet	20.75-81
Octobre	20.48
Novembre	20.67
Décembre	20.55-57

L'option immédiate a clos tranquille.

LIVERPOOL, 18. — La demande pour l'option immédiate était bonne. Les prix plus faciles.

Middling américain	12.53d
Middling bon	11.98d
Middling	11.43d
Middling bas	10.78d
Bon ordinaire	9.93d

Les ventes de la journée furent de 12,002 ballots dont 7,700 américains.

The Shawinigan Water & Power Company.

Avis de rachat.

Aux détenteurs d'Obligations-Or, six pour cent, Trente ans, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque de la série "B", de The Shawinigan Water & Power Company.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que toutes les Obligations-Or, six pour cent, Trente ans, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la Série "B", de The Shawinigan Water & Power Company, maintenant en cours, émises en vertu de, et garanties par, un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en date du 8 octobre 1919, et d'Actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Montreal Trust Company, en qualité de fiduciaire, lesquelles, conformément aux conditions, écherraient le 1er juillet 1950, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes des dits actes, le Premier jour de janvier, 1928, au pair, avec une prime de cinq pour cent sur icelles et avec intérêt accru à la date du rachat.

Les dites Obligations seront payées au prix du rachat précité, sur abandon d'icelles, avec les Coupons échéant le 1er janvier 1928, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au Siège Social de la Banque Royale du Canada, en la Cité de Montréal, Canada, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, dans l'arrondissement de Manhattan, Cité et Etat de New-York, E. U. A., ou à la Banque d'Ecosse, à Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

Advenant que ces Obligations ne seraient pas présentées pour rachat, le 1er janvier, 1928, tous les intérêts sur les dites Obligations cesseront, à et après la dite date.

Daté à Montréal, ce 29ème jour de septembre, 1927.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY,
(Signé) JAMES WILSON, Secrétaire.

Conformément à l'Avis de Rachat ci-dessus, les détenteurs des dites Obligations-Or, six pour cent, Trente ans, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la Série "B", pourront les remettre au Siège Social de la Banque Royale du Canada, Montréal, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, arrondissement de Manhattan, N.-Y., ou à la Banque d'Ecosse, Londres, Angleterre, en tout temps, le ou après le 1er novembre, 1927, et avant la date fixée pour le rachat, et sur telle remise, ils recevront une somme égale au prix de rachat de Cent cinq pour cent (105 p.c.), avec l'intérêt accru sur telles Obligations, à la date de l'abandon d'icelles.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY,
(Signé) JAMES WILSON, Secrétaire.

The Shawinigan Water & Power Company.

Avis de Rachat.

Aux détenteurs d'Obligations-Or, six pour cent, à Fonds d'Amortissement et Nantissement. Première Hypothèque, de la Série "C", de The Shawinigan Water and Power Company.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que toutes les Obligations-Or, six pour cent, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la Série "C", de The Shawinigan Water and Power Company, maintenant en cours, émises en vertu de, et garanties par, un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en date du 8 octobre 1919, et d'Actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Montreal Trust Company, en qualité de fiduciaire, lesquelles, conformément aux conditions, écherraient le 1er juillet, 1950, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes des dits actes, le Premier jour de janvier, 1928, au pair, avec une prime de cinq pour cent sur icelles et avec intérêt accru à la date du rachat.

Les dites Obligations seront payées au prix de rachat précité sur abandon d'icelles, avec les Coupons échéant le 1er janvier, 1928, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au Siège Social de la Banque Royale du Canada, en la Cité de Montréal, Canada, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, dans l'arrondissement de Manhattan, Cité et Etat de New-York, E.-U.-A., ou à la Banque d'Ecosse, à Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

Advenant que ces Obligations ne seraient pas présentées pour rachat, le 1er janvier, 1928, tous les intérêts sur les dites Obligations cesseront, à et après la dite date.

Daté à Montréal, ce 29ème jour de septembre, 1927.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY,
(Signé) JAMES WILSON, Secrétaire.

Conformément à l'Avis de Rachat ci-dessus, les détenteurs des dites Obligations-Or, six pour cent, à Fonds d'Amortissement et de Nantissement, Première Hypothèque, de la Série "C", pourront les remettre au Siège Social de la Banque Royale du Canada, Montréal, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, arrondissement de Manhattan, N.-Y., ou à la Banque d'Ecosse, Londres, Angleterre, en tout temps, le ou après le 1er novembre, 1927, et avant la date fixée pour le rachat, et sur telle remise, ils recevront une somme égale au prix de rachat de Cent Cinq pour cent (105 pour cent), avec l'intérêt accru sur telles Obligations, à la date de l'abandon d'icelles.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY
(Signé) JAMES WILSON, Secrétaire.

The Shawinigan Water & Power Company.

Avis de Rachat.

Aux détenteurs d'Obligations-Or, Cinq et demi pour cent, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la série "D", de The Shawinigan Water and Power Company.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que toutes les Obligations-Or, Cinq et demi pour cent, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la Série "D", de The Shawinigan Water and Power Company, maintenant en cours, émises en vertu de, et garanties par, un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en date du 8 octobre 1919, et d'Actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Montreal Trust Company, en qualité de fiduciaire, lesquelles, conformément aux conditions, écherraient le 1er avril, 1954, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes des dits actes, le Premier jour d'avril, 1928, au pair, avec une prime de cinq pour cent sur icelles et avec intérêt accru à la date du rachat.

Les dites Obligations seront payées au prix de rachat précité sur abandon d'icelles, avec les Coupons échéant le 1er avril 1928, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au Siège Social de la Banque Royale du Canada, en la Cité de Montréal, Canada, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, dans l'arrondissement de Manhattan, Cité et Etat de New-York, E.U.A., ou à la Banque d'Ecosse, à Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

Advenant que ces obligations ne seraient pas présentées pour rachat, le 1er avril 1928, tous les intérêts sur les dites Obligations cesseront, à et après la dite date.

Daté à Montréal, ce 29ième jour de septembre, 1927.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY,
(Signé) James WILSON, Secrétaire.

Conformément à l'Avis de Rachat ci-dessus, les détenteurs des dites Obligations-Or, Cinq et demi pour cent, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la Série "D", pourront les remettre au Siège Social de la Banque Royale du Canada, Montréal, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, arrondissement de Manhattan, NY., ou à la Banque d'Ecosse, Londres, Angleterre, en tout temps, le ou après le 1er novembre, 1927, et avant la date fixée pour le rachat, et sur telle remise, ils recevront une somme égale au prix de rachat de Cent Cinq pour cent (105p.c.) avec l'intérêt accru sur telles Obligations à la date de l'abandon d'icelles.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY,
(Signé) James WILSON, Secrétaire.

The Shawinigan Water & Power Company.

Avis de Rachat.

Aux détenteurs d'Obligations-Or, Cinq pour cent, à Fonds d'Amortissement et Nantissement. Première Hypothèque, de la série "E", de The Shawinigan Water and Power Company.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que toutes les Obligations-Or, Cinq pour cent, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque, de la série "E", de The Shawinigan Water and Power Company, maintenant en cours, émises en vertu de, et garanties par, un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en date du 8 octobre 1919, et d'Actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Montreal Trust Company, en qualité de fiduciaire, lesquelles, conformément aux conditions, écherraient le 1er octobre 1955, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes des dits actes, le Premier jour d'avril, 1928, au pair, avec une prime de cinq pour cent sur icelles et avec intérêt accru à la date du rachat.

Les dites Obligations seront payées au prix de rachat précité sur abandon d'icelles, avec les Coupons échéant le 1er avril 1928, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au Siège Social de la Banque Royale du Canada, en la Cité de Montréal, Canada, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, dans l'arrondissement de Manhattan, Cité et Etat de New-York, E. U. A., ou à la Banque d'Ecosse, à Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

Advenant que ces Obligations ne seraient pas présentées, pour rachat, le 1er avril, 1928, tous les intérêts sur les dites Obligations cesseront, à et après la dite date.

Daté à Montréal, ce 29ème jour de septembre, 1927.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY.
(Signé) JAMES WILSON, Secrétaire.

Conformément à l'avis de Rachat ci-dessus, les détenteurs des dites Obligations-Or, Cinq pour cent, à Fonds d'Amortissement et Nantissement, Première Hypothèque de la Série "E", pourront les remettre au Siège Social de la Banque Royale du Canada, Montréal, ou au Siège Social de The Bank of the Manhattan Company, arrondissement de Manhattan, N. Y., ou à la Banque d'Ecosse, Londres, Angleterre, en tout temps, le ou après le 1er novembre, 1927, et avant la date fixée pour le rachat, et sur telle remise, ils recevront une somme égale au prix de rachat de Cent Cinq pour cent (105), avec l'intérêt accru sur telles Obligations, de la date de l'abandon d'icelles.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY.
(Signé) JAMES WILSON, Secrétaire.

S 29-O 5-12-19-26-N 2-9-16-23

Kirkland Premier Mines, Limited

Une occasion de participer dans le développement d'une propriété très prometteuse dans le plus riche champ aurifère au Canada. D'une capitalisation modérée, amplement financée, bien administrée. Située près de Lake Shore, Teck-Hughes et Wright-Hargreaves.

PRIX AVANT INSCRIPTION A LA BOURSE 40c

Renseignements détaillés sur demande.

Stobie Forlong & Co. LIMITED, MONTREAL
190 ST. JAMES ST., MAIN 6762
T. W. Anderson, Gérant. *S. C. Bunting, Sec.-Trés.*

McDougall & Cowans

Membres de la Bourse de Montréal.
Membres du Montreal Curb Market.

130, rue St-Jacques, Montréal

Succursales:
Halifax, St-Jean, N.B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg.

Raccordées par fils privés. 164-Jno

JUGEMENT AVISÉ

Sur quoi vous basez-vous lorsque vous achetez des actions minières? Sur le jugement — le vôtre — cettes pour votre décision finale, mais auparavant, sur celui de ceux qui sont familiers avec l'émission — c'est-à-dire VOS COURTIERS.

Chacun de nos Clients a fait de l'Argent avec nous

Le printemps dernier nous recommandions l'Abana à 35c. Nous recommandons maintenant les mines ABBEY — le prix est encore minime.

WILLIAMS, BROCHU & COMPANY
Courtiers en placements
466, rue St-François-Xavier, Montréal
Tél. MAin 7361 et 7362.

GRATIS

Demandez-nous notre nouvelle carte mise à jour de la région minière du Québec. Elle fait voir toutes les mines, routes, etc.

NOM ....
ADRESSE ....
VILLE ....

Transactions à la Bourse de Montréal

Cote de la journée d'hier, Mardi 18 Octobre 1927

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie.
50 Notre-Dame Ouest.

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Dernière vente	Changement	Fermeture — Offre	Fermeture — Dem.
1,320	xAbitibi	133 3-4	133 3-4	131 1-2	133 1-2	— 1-4	133 1-4	133 1-2
63	Alberta Grain	44	44	44	44	—1	43	44
15	do priv	94					94	98
8,280	Asbestos Corp	39	39 1-2	38 3-4	39	inch.	38 1-2	39
120	do priv	95 7-8	95 7-8	95 7-8	95 7-8	— 1-8	95 1-2	96
25	Atlantic Sugar	25	25 1-4	25	25 1-4			
137	Bell Telephone	150	150 1-8	150	150 1-8	A 1-8	150 1-4	151
649	do Rights	9	9	8 7-8	8 7-8	— 1-8	8 3-4	8 7-8
7,695	Brazilian	203 1-2	204 3-4	201	204 3-4	— 1-8	204	204 1-2
165	B. C. Fishing	15 1-2	15 3-4	15 1-2	15 1-2	inch.	15	15 1-2
100	B. E. S. 2e priv	1 1-4	1 1-4	1 1-4	1 1-4	inch.		1 1-2
3,105	Brompton	47	47 1 4	46 3 4	47 1 4	A 1 4	47 3 8	47 1-2
430	Can. Bronze	58 1 4	58 3 8	58	58	inch.	57 3-4	58 1-4
50	Can. Canners pr	103 1 2	103 1 2	103 1 2	103 1 2	A 1		103
75	Canada Car	43	43	43	43	inch.		
95	do priv	90	90	90	90	inch.	90 1 4	91
180	Canada Cement	246 3 4	246 3 4	246 1 2	246 1 2	— 1 2	246	246 1-2
1	do priv	123					123	
85	C. C. Cotton pr	54	a55	54	55	A 3	57	75
25	C. G. Elec. priv	59 1 2	59 1 2	59 1 2	59 1 2	inch.		59 1 2
1,150	Can. Ind. Alcohol	37	37 1 2	37	37 1 4	— 1 4	37 1 4	37 1 2
1,745	do Rights	.13	.15	.13	.13	inch.	.13	.14
50	Can. Steamship	37 1 2	37 1 2	37 1 2	37 1 2	— 1 2	37	37 1-2
287	do priv	95	95	94 3 4	95	inch.	94 7 8	95
750	Con. Smelting	255	257	255	256 1 2	—2 1 2	256 1 2	257
780	C. C. Sugar	2	3 1 2	2	3 1 2	A 2	3 1 2	4
41	do priv	30 1 2	30 1 2	30 1 2	30 1 2	A 1 2	30 1 2	
3,342	Dominion Bridge	285	a289	284 1 2	288	A 3	288	289
1	Dominion Glass	129 1 2						128 1 2
140	Dominion Textile	129	130	129	130	A 1 4	130	130 1 2
25	Famous Players	51	51	51	51	inch.		
90	do priv	99 1 2	99 1 2	99 1 2	99 1 2	inch.	99	
10	Fraser priv	104 1 2					104 1 2	
5	Goodyear priv	103 1 2					103 1 4	
15	Howard Smith	71						
40	do priv	114 3 4					114 3 4	116
7	Jamaica priv	104					103	105
105	Lake of Woods	167	167	167	167	inch.	165	167
20	Lake Ont. Brew	22						
585	Laurentide	103	104	102 1 2	104	inch.	103 1 2	104
5	Laurentide Power	134						135
100	Mackay	116	116	116	116	inch.	116	118
10	do priv	71					70	71
938	Massey Harris	37 3 4	37 3 4	37	37 1 4	— 5 8	37 1 2	38
10	do priv	108 1 2					108 1 4	108 1 2
50	Mexican Power	52	a52	52	52	A 9 1 4		
278	xMont. Power	91 1 2	92	91 1 2	92	inch.	91 3 4	92
10	Mont. Telegraph	51 1 4					51 1 4	
5	Mont. Tramways	189						189
3,313	Nat. Breweries	89 3 4	90	88	90	inch.	89	89 7 8
80	do priv	114	114	114	114	inch.	114 1 2	
15	Nor. Mex. Power	72					72	75
10	do priv	92						92 1 2
45	Ogilvie	370	370	370	370	—1	369	370
4	Ottawa Power	135						135
5	do priv	104						
3	Ottawa & Hull	35					29	
275	Price Bros	70	70	68 7 8	68 7 8	—3 1 8	68	69
25	do priv	104					104	
1,001	Quebec Power	77 7 8	78	76	78	— 3 8	77 7 8	78
1,336	Shawinigan	86 1 2	86 1 2	85 1 2	86 1 2	inch.	86 1 2	
3,448	do Rights	3 1 8	3 1 8	3	3 1 8	inch.	3	3 1 8
20	Sher. Williams	185					180	186
65	Sou. Can. Power	127	127	127	127	—10 1 2	125	127
6,259	Spanish River	122 1-2	125	120	125 1-4	A 1 3-4	125	125 1-2
929	do priv	132 1-2	135	132	134 1-2	—5 1-2	134	134 1-2
20	St. Law. Flour	29					29	30
126	St. M. V. Corp	59	59	59	59	— 1-2	55 1-2	59
10	do priv	99					99	
116	xSteel of Canada	170	170	170	170	—4 1-2	170 1-4	171
25	x do priv	170	170	170	170	inch.	160	170
5	Twin City	50 1-2					51	
725	Wayagamack	92	92 3-4	91 3-4	92 1-2	— 1-2	93 1-2	95
30	Western Grocers	17 1-2	17 1-2	17 1-2	17 1-2	— 1-2	17 1-2	
95	Winnipeg Electric	86 1-4	86 1-4	86	86	—1	85	86
27	do priv	108					107 1-2	
461	do Rights	8 1-4	8 3-8	8 1-4	8 1-4	— 1-4	8 1-4	8 1-2
	MINES							
265	Hollinger	17 40	17.80	17 40	17.80	A .10		17.80
	BANQUES							
25	Commerce	265	265	265	265	—3		266
47	Montréal	336	336	335	335	—1	335	335
6	Nouvelle-Ecosse	370					370	
105	Royale	321	321	320	320	—5	321	323
	OBLIGATIONS							
$2,000	Can. Rubber	103 1-4	103 1-4	103 1-4	103 1-4	A 1-4	103	103 1-2
400	Can. Loan 1931	101.70					101.85	102.00
200	do 1937	105.45					105.70	105.90
7,000	Vict. Loan 1933	105.50	105.50	105.50	105.50	— .20	105.45	105.70
8,700	do 1934	103.75	103.75	103.70	103.70	A .15	103.60	103.75
550	do 1937	109.50	109.50	109.05	109.05		109.65	109.70
500	Refunding 1940	99.15					99.20	99.45
500	do 1943	103.65					103.70	103.95
700	do 1944	99.35	99.40	99.35	99.40		99.50	99.85
5,590	Mont. Tram A	97 1-4	97 1-4	97 1-4	97 1-4	inch.	97	97 1-3
2,000	do B	97	97	97	97	inch.	97	97 1-4
800	Quebec Ry	100 3-4					100 3-4	

xEx-dividende. aNouveau haut.

VENTES TOTALES

	Hier	Lundi	Il y a un an
Actions	31,562	34,467	34,479
Mines	265	280	55
Obligations	$28,850	$60,250	$27,200
Rights	6,301	30,575	388

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée d'hier.

Mardi 18 Octobre 1927

Cours fournis par la Maison Leclerc et Forget, membres de la Bourse de Montréal.

Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
[illegible] Paper	134	129 1-2	133 3-4
Allis Chalmers	114	113 1-2	114
Allied Chemical	155 1-2	153 3-8	153 1-2
Am. Ag. Chemical	13	13	13
Am. Bosch Mag	22 1-2	22 1-8	22 1-2
Am. Can	65 5-8	64 1-2	64 3-4
Am. Car & Fdry	100	100	100
Am. Dr. Syndicate	14 1-8	13 5-8	14 1-8
Am. H. F. Leather	11 1-2	11 1-2	11 1-2
Am. Inter. Corp	52	51	52
Am. Linseed	54 7-8	53 3-4	54 7-8
Am. Smelting	165 3-4	164 1-8	165 3-8
Am. Steel Fdries	49 7-8	49 1-8	49 7-8
Am. Sugar	82 7-8	80 3-4	81 1-2
Am. Sumatra Tob	65 5-8	65 1-8	65 5-8
Am. Tel. & Tel	180 5-8	179 7-8	180 1-2
Am. Woolen	22	22	22
Anaconda Copper	47	46 1-2	47
Atchison	189 5-8	188 1-4	189 1-4
At. Gulf & W. I.	35	35	35
Balt. & Ohio	119 1-2	118 1-4	119 1-4
Baldwin Loco	249	248	248 1-2
Bethlehem Steel	55	54 5-8	55
Brooklyn Man. Tr.	60	58 7-8	60
California Petrol	20 1-4	20 1-8	20 1-8
Canadian Pacific	192 7-8	191	192 3-8
Cerro de Pasco	63	62 1-2	63
Chandler Motors	6	6	6
Ches. & Ohio	212 1-2	206	211 1-2
Ch. M. & St-Paul	16 3-4	16 1-2	16 3-4
do priv	30 5-8	29 5-8	30 5-8
Ch. Rock Island	104 3-4	103 1-2	104 1-2
Chile Copper	35 5-8	34 3-4	34 3-4
Columbia Gas	90 1-4	89 7-8	90
Continental Can	77 1-2	76 1-2	77 1-2
Corn Products	58	57 1-2	58
Crucible Steel	84 3-4	84	84 5-8
Cuba Cane Sugar	6	6	6
do priv	31 1-8	30 3-4	31
Davidson Chemical	37 1-2	37 1-8	37 3-8
Del. & Hudson	192 1-8	191	191
Endicott J	74	74	74
Erie Railroad	68	66 7-8	67 5-8
Famous Players	108 1-4	107	107
Freeport Texas	89 7-8	87 1-2	89 3-4
General Asphalt	83 7-8	81 1-2	82 7-8
General Cigars	69 1-2	68	69 1-8
General Electric	135 3-4	130	132 5-8
General Motors	136 7-8	134 1-2	136 1-4
Goodrich	79 1-2	78 1-4	79 1-2
Granby Mining	34 1-8	34 1-8	34 1-8
Gt. Northern pr	99	98	99
Gt. Northern Ore	24 5-8	24	24 1-2
Gulf States Steel	41	40 1-4	40 3-4
Houston Oil	171	166 1-2	169 3-4
Inspiration Copper	17 1-2	17 1-4	17 1-2
Internat. Nickel	68 1-4	66 1-4	68 1-4
Int. Mer. Marine	4 1-2	4 1-2	4 1-2
do priv	37 5-8	36 1-4	37 5-8
Internat. Paper	65 3-4	63	65 3-4
Kansas C. South	63 1-4	62 1-2	63 1-4
Kelly Springfield	27 7-8	26 3-4	27 1-2
Kennecott Copper	73 5-8	73 5-8	73 5-8
Lehigh Valley	103	102 1-2	103
Loews Theatre	59 3-4	58 1-8	59 1-4
Mackay Companies	114	114	114
Marland Oil	32 1-2	32 1-2	32 1-2
M. St. P. & SSM	46 1-8	46	46
Missouri K. & T.	44 7-8	43 5-8	44 1-2
Missouri Pacific	56	55	55 5-8
National Enamel	58 1-2	58	58 1-2
National Lead	117	117	117
New Haven	54	52 1-8	53 5-8
N. Y. Air Brake	40 5-8	40 1-4	40 5-8
New York Central	163 1-4	162 1-4	163
Nor. & Western	188 3-4	187 1-4	188 3-8
Northern Pacific	96	95 1-4	96
Pan Am. Petrol	47 1-2	47	47
Pennsylvania RR	66 1-4	66	66 1-8
Père Marquette	130	129 3-4	130
Philadelphia	39 1-8	38 3-4	38 7-8
Phillips Pete	39	39	39
Pierce Pete	3 1-2	3 1-2	3 1-2
Pierce Arrow	9 1-2	9 1-8	9 1-4
Pittsburg Coal	62 1-2	61	62 1-2
Pressed Steel Car	69 1-2	69 1-4	69 1-4
Pullman	79 3-8	78 1-2	79 3-8
Punta Sugar	32 7-8	32 1-8	32 1-4
Reading	113 1-2	112 1-8	113 1-2
Rep. Iron & Steel	61	61	61
Royal Dutch	46	46	46
Sears Roebuck	74 3-4	73 1-2	74 1-2
Shell Union Oil	25 1-2	25	25
St. Louis & S. Fe	111 1-4	111	111
Sinclair Con	15 3-8	15 1-8	15 1-4
Skelly Oil	25 7-8	25 3-4	25 7-8
Southern Pacific	122 1-8	121 1-4	121 3-4
Southern Railway	132 5-8	131 5-8	132
Stand. Oil N.J.	39	38 3-4	39
Stand. Oil Cal	53 1-4	53	53
Stromberg Car	36	35 1-4	36
Studebaker	55 3-4	54 1-2	55 3-4
Tennessee Copper	8 3-4	8 3-4	8 3-4
Texas Oil	50	49 5-8	50
Texas Pacific	96	94	95
Tobacco Products	95 1-8	94	95
Union Bag & Pap	47 1-4	47 1-4	47 1-4
Union Pacific	190 3-8	187 3-4	190
United Fruit	139	139	139
U. S. Ind. Alcohol	73 3-4	73 1-2	73 3-4
U. S. Rubber	54 3-4	51 5-8	53 5-8
U. S. Steel	125	142 3-4	144 3-4
Vanadium Steel	53 1-2	53	53 1-2
V. Carolina Chem	12	11 3-4	11 3-4
Wabash A	72	69 1-2	71 1-2
Westinghouse	82 3-4	81 1-2	82 3-4
White Motors	38 1-4	38 1-8	38 1-8
Willys-Overland	14 3-4	14 1-8	14 7-8
Woolworth Co	183 3-4	182 1-8	183 5-8
Obligations			
Argentine 6 1961	99 3-8	99 1-8	99 1-4
Australie 5 1955	98	97 3-4	97 3-4
Belgique 8 1941	110 3-8	110	110
do 6 1/2 1949	104 1-8	104	104
do 6 1955	99 5-8	99 1-2	99 1-2
Brésil 6 1/2 1957	92 5-8	92 1-2	92 1-2
Bordeaux 6 1934	99 3-4	99 5-8	99 3-4
Canada 5 1/2 1929	102	102	102
do 5 1931	102 3-8	102 1-4	102 3-8
do 5 1952	105 1-2	105 1-2	105 1-2
Rép. Française	110 3-4	110 5-8	110 5-8
do 7 1/2 1941	114 1-2	114 1-4	114 1-2
do 7 1949	106 1-4	105 7-8	105 7-8
Italie 7 1951	98 1-2	98	98
Japon 4 1931	97 7-8	97 5-8	97 5-8
Lyon 6 1934	99 3-4	99 1-2	99 3-4
Marseilles 6 1934	99 3-4	99 1-2	99 1-2
P. L. M. 7 1958	102 3-4	102 3-4	102 3-4
do 6 1958	96 1-2	96 1-4	96 1-4
Rome 6 1/2 1952	92 1-8	91 3-4	92 1-8
Seine 7 1942	103 3-8	103	103
Soissons 6 1936	98 1-2	97 1-2	97 1-2
G.-B. 5 1/2 1929	117 1-2	117 1-2	117 1-2
do 5 1/2 1937	106 7-8	105 3-4	105 7-8

QUELQUES OPINIONS

Leclerc & Forget (de Livingston & Co). — La reprise du marché, hier, a suivi la déclaration de Washington que le cabinet du président prévoyait une reprise des affaires dans un avenir rapproché. Le raillement a été si prononcé, qu'il semble qu'il devra se continuer. Le public s'intéresse de plus en plus au marché, et il y a certainement des titres qui ont été trop achetés.

Freed, Potter & Co. — La séance d'hier a été semblable à celles des quelques jours précédents. Les ferroviaires ont été mieux traités que les industriels.

Post and Flagg. — La question que se pose l'élément conservateur du marché est: "Sans la stimulation d'augmentation des affaires et de prix plus élevés, les niveaux actuels sont-ils garantis par les recettes courantes? La réponse à cette question déterminera le prochain mouvement d'importance beaucoup plus que l'argent à bon marché, les emprunts bancaires, etc.

Shearson, Hammill & Co. — Ceux qui ont acheté des parts comme placement ne s'inquiètent pas des fluctuations du marché. La demande de ce genre fera de nouveau son apparition sur tout recul important.

Le fromage

Le commerce d'exportation du fromage, a encore été très tranquille et d'après les câblogrammes reçus, les acheteurs ne semblent guère portés à donner leurs commandes aux prix actuels du marché local. D'un autre côté, la demande de la part des acheteurs américains se maintient, et des nouvelles ventes de fromage de l'Ouest No 1, blanc et de couleur ont été faites à raison de 20 3-4 cents la livre, et le fromage No 2 s'est vendu à raison de 20 cents la livre. Les arrivages courants de fromage de l'Est No 1 ont été cotés à 19 1-2 cents la livre.

Les arrivages de fromage ont été de 7658 meules à rapprocher de 10,070 pour le même jour de la semaine précédente et de 9,154 pour le jour correspondant de l'an dernier.

ENCHERES

ST-PASCAL 18. — Pendant la séance de l'enchère on a offert 41 meules de fromage vendues à 18 3-4 cents la livre.

WOODSTOCK 18. — On a offert 395 meules de fromage de couleur et 75 meules de fromage blanc et l'offre de 19 1-2 cents par livre a été refusée.

Les patates

Les pommes de terre se vendent aux détaillants à $1.50. Le gros paie $1.35 pour les Green Mountain et $1.45 pour les blanches du bas du fleuve, prises au wagon, en sacs de 90 livres.

GEORGES McDONALD ET DORIS PALMER ONT ÉTÉ ENVOYÉS AUX ASSISES

(Suite de la 1ère Page)

j'avais demandé à la femme de descendre de l'auto, elle avait refusé, déclarant ne pas être vêtue complètement. Alors McDonald, qui disait être Bouchard, déclara: descendez et ne perdons pas de temps". Je dis plus tard au prétendu Bouchard: "Je regrette, je ne puis admettre ces gens aux Etats-Unis". Il reprit: "cela va me coûter $150 à moi."

—Avez-vous vu de l'argent dans les mains des accusés?

—Oui et j'achetai un dollar canadien que venait de remettre à un restaurateur le prétendu Bouchard.

—Y avait-il quelque chose sur l'argent que possédait McDonald?

—Oui, des taches de sang.

—Quelle heure était-il alors?

—Près de neuf heures.

—Quand ils repartirent pour retourner au Canada, où se placèrent les accusés?

—McDonald était au volant, la femme au centre et Vanse à côté d'elle.

Par Me Joseph Cohen:

—Etes-vous le même qui a témoigné pour l'enquête préliminaire qui servit aux fins d'extradition des accusés?

—Oui, Monsieur.

Le témoignage de l'inspecteur Robie se termine ici.

M. JAMES DALLON

M. James Dallon, restaurateur à Trout River, est le témoin suivant.

Par Me Brais:

—Le 17 juillet dernier, avez vous vu les accusés à la barre dans votre restaurant?

—Oui, Monsieur, ils vinrent chez moi.

—Ils achetèrent quelque chose?

—Oui, des liqueurs froides.

—Ils vous demandèrent de changer de l'argent?

—Oui. Je leur changeai de l'argent canadien pour de l'argent américain.

—Y avait-il quelque chose sur ces dollars canadiens que vous leur avez changé pour de l'argent américain?

—Oui, des taches de sang.

—Qui vous demanda de changer de l'argent?

—L'accusé à la barre.

—Avez-vous vu plusieurs dollars ainsi tachés de sang?

—Deux ou trois et même plus.

—Les gens qui vous demandaient de changer de l'argent étaient-ils en automobile?

—Oui, dans une "Packard".

—Le troisième personnage dans l'auto, l'avez-vous vu?

—Oui, mais très peu.

—Savez-vous si le groupe comprenait trois ou quatre personnes?

—Le groupe comprenait trois personnes seulement, j'en suis sûr.

—L'un des trois personnages du groupe était habillé en chauffeur?

—Oui, l'accusé à la barre.

Par Me Cohen:

—Combien d'argent canadien reçûtes-vous de McDonald?

—Plusieurs billets, je ne sais au juste.

—Combien, 15 billets?

—Peut-être, je ne suis pas certain.

—Qu'en avez-vous fait?

—Je les ai gardés.

—Quand avez-vous remis l'un des billets à l'inspecteur Robie?

—Je ne sais.

—Un mois après l'aventure?

—Peut-être.

—Pourquoi n'en avez-vous gardé qu'un et perdu les autres?

—Je n'en ai gardé qu'un et je l'ai remis à l'inspecteur Robie.

M. HENRY WILSON

M. Henry Wilson, employé aux douanes Canadiennes est le témoin suivant.

Toutefois, avant de l'interroger, Me. Brais rappelle l'inspecteur Robie et lui pose une question.:

—Avez-vous vu le cadavre de Bouchard à la morgue d'Huntingdon peu après le meurtre?

—Oui, monsieur.

—Avez-vous aperçu cet homme dont vous avez vu le cadavre dans le groupe des trois personnes qui vous demandèrent l'admission aux Etats-Unis?

—Non, monsieur.

On interroge alors M. Wilson.

Par Me. Brais:—

—Avez-vous déjà vu les accusés à la barre?

—Oui, j'ai déjà vu l'homme, aux douanes canadiennes le 17 juillet dernier, dans un automobile "Packard limousine."

—L'accusé vous parla-t-il?

—Oui, il déclara être un chauffeur de taxi de Montréal. Il affirma être un nommé Bouchard.

—Signèrent-ils dans les régistres?

—Non, sur des certificats que je leur remis.

M. CHESTER REASE

M. Chester Rease, employé à la douane canadienne, est le témoin suivant:

Par Me Brais:—

—Vous êtes employé à la douane canadienne?

—Oui, monsieur.

—Le 17 juillet, avez-vous vu les accusés à la barre?

—J'ai vu l'homme aux douanes Canadiennes.

—Que voulait-il?

—Un permis pour traverser les lignes et se rendre aux Etats-Unis.

—Lui avez-vous accordé ce permis?

—Oui, monsieur.

—Avait-il son permis de chauffeur et son certificat de propriétaire d'auto?

—Non, monsieur.

—Que fit-il et que fites-vous vous-même?

—Il me déclara qu'il avait oublié son permis et il me montra une carte d'affaires au nom de Bouchard.

—Que fites-vous alors?

—Je pris le numéro de son moteur et de ses pneus et je fis signer la carte que je lui remis.

—Est-ce cette carte que je vous montre signée du nom de Bouchard?

—Oui, monsieur.

LE SERGENT JOCKS

Le sergent "Big-Six" Jocks, de la police montée, est le témoin suivant:

Par Me Philippe Brais:—

—Vous demeurez à Caughnawaga?

—Oui, monsieur.

—Combien de temps faut-il à un auto pour parcourir le trajet de Trois-Rivières à Caughnawaga?

—Je ne sais pas.

—Connaissez-vous l'endroit où le cadavre de Bouchard a été trouvé?

—Non, je n'y suis pas allé.

—Le matin du 18 juillet, avez-vous vu les accusés à la barre?

—Oui, à deux heures du matin, à Caughnawaga, près de chez moi.

—Que fites-vous alors?

—J'avais entendu du bruit et j'étais sorti de chez moi. Je vis un auto au volant duquel se trouvait l'accusé. L'accusé me demanda où était le traversier de Lachine à Caughnawaga. Je répondis qu'il était trop tard pour le traversier que ce dernier ne voyageait plus de la nuit.

—Qui conduisait l'auto?

—L'accusé à la barre.

—Combien y avait-il de personnes dans l'auto?

—Trois. Deux hommes et une femme.

—Connaissiez-vous personnellement Bouchard?

—Oui, monsieur.

—Etait-il dans l'auto, lorsque vous eûtes l'aventure dont vous nous parlez?

—Non, monsieur.

—Quelle sorte d'auto avaient les accusés?

—Un "Packard limousine" avec le permis T4433.

—Quel costume portait McDonald? ou le chauffeur.

—Un habit sombre et il ne portait pas de coiffure.

—L'auto démarra ensuite?

—Oui, très rapidement.

M. JIMMY FELLON

M. Jimmy Fellon, chauffeur de taxi de Montréal, est le témoin suivant.

Par Me Brais:

—Vous êtes chauffeur de taxi à Montréal?

—Oui, monsieur.

—Avez-vous déjà vu les accusés à la barre?

—A 3 heures du matin, le 18 juillet, je pris dans mon taxi, les accusés à la barre, qui étaient alors sur la rue Aylmer et je les conduisis au restaurant "Childs" et de là à la gare du Grand Tronc, (gare Bonaventure) et enfin à l'hôtel Queen's. Les accusés m'avaient demandé un endroit pour téléphoner, c'est pourquoi je les conduisis tout d'abord au restaurant Child's.

LE CONSTABLE CARBONNEAU

Le constable Joseph Carbonneau, de la cité de Montréal est le témoin suivant.

Par Me Brais:

—Vous étiez au devoir le matin du 18 juillet dernier, au coin des rues Aylmer et Sainte-Catherine?

—Oui, monsieur.

—Qu'avez-vous vu, ce matin-là, à cet endroit.

—J'ai vu un auto Packard abandonnée, vers quatre heures du matin, sur la rue Aylmer. Le permis de l'auto était T4433 et le véhicule était très endommagé, placé dans un endroit sombre.

M. CHARLES HELM

M. Charles Helm, de Huntingdon, est le témoin suivant,

Par Me Brais:

—Le 18 juillet dernier, vous est-il arrivé une aventure?

—Oui, j'ai trouvé un cadavre dans un fossé, près d'une ferme. Je me rendis à la ferme et nous avertîmes aussitôt le coroner Rowatt.

—Sur quelle route avez-vous trouvé le cadavre?

—Sur la route Malone-Caughnawaga.

—Vous avez vu le cadavre de Bouchard à la morgue d'Huntingdon?

—Oui, c'était le même que j'avais vu dans le fossé.

—Comment était le cadavre dans le fossé?

—Sans chaussures et sans casquette.

LE DOCTEUR ROWATT

Le docteur W.-M. Rowatt, coroner du district de Beauharnois, est le témoin suivant.

Par Me Philippe Brais:

—Vous avez été appelé le 18 juillet dernier pour examiner un cadavre, près de Huntingdon?

—Oui, monsieur.

—Où était le cadavre?

—Dans un fossé, sur la route Caughnawaga-Malone.

—Qu'avez-vous fait?

—J'essayai de l'identifier par certaines cartes et je ne trouvai aucune carte explicative. Je trouvai cependant une carte avec le nom de McDonald.

—Quelqu'un fit-il l'autopsie du cadavre?

—Oui, le docteur Rosario Fontaine, de Montréal.

LE DOCTEUR FONTAINE

Le docteur Rosario Fontaine, médecin légiste, est le témoin suivant.

Par Me Ludger Conebeck:

—Vous êtes médecin légiste de la province de Québec?

—Oui, monsieur, depuis quatre ans.

—Vous avez fait des études spéciales à Paris pour être médecin légiste?

—Oui, monsieur.

—Vous avez fait l'autopsie d'Adélard Bouchard, à Huntingdon?

—Oui, le 19 juillet dernier.

—Qui avez-vous rencontré à votre arrivée à Huntingdon, à cette occasion?

—Le détective Germain et le coroner Rowatt.

—Qu'avez-vous constaté de spécial au cours de l'autopsie que vous avez pratiquée?

—La mort remontait à 24 heures. Il y avait une plaie au côté gauche du front qui pouvait avoir été causée par un instrument contondant. Il y avait aussi deux plaies causées par des balles dans le cou et sur le bras droit. Il n'y avait pas de trace de fumée ou de poudre, ce qui indiquait que les coups avaient été tirés à une distance de pas moins de 2 pieds. Une balle avait été se loger sous l'omoplate et l'autre sous l'aisselle. Ces deux balles étaient en plomb et avaient été tirées par un revolver du calibre 38. L'estomac était plein d'eau et de boue et ceci indiquait qu'Adélard Bouchard avait été jeté encore vivant dans le fossé et qu'il y avait respiré.

—Combien de temps a-t-il pu vivre ainsi dans le fossé?

—Cela est très difficile à déterminer. Je puis vous dire seulement que la mort a été lente et hâtée par la submersion.

—Avez-vous un revolver qui pourrait avoir tiré ces balles?

—Oui, le détective Berthiaume, à son retour de Denver, m'a remis, le 30 septembre, un revolver qui aurait pu tirer ces balles.

Par Me Gendron:

—Pouvez-vous jurer que ce revolver a tiré les balles que vous avez trouvées dans le corps de Bouchard?

—Oui, monsieur. Nous avons tiré des balles avec ce revolver et nous les avons photographiées en les grossissant trois cents fois. Et nous avons constaté qu'elles étaient semblables à celles trouvées dans le cadavre de Bouchard. Ici le docteur Fontaine donne des précisions techniques et il dit qu'il a rarement vu des expériences aussi positives que celles qu'il fit avec le revolver que lui remit le détective Berthiaume.

—Trouve-t-on ce revolver communément sur le marché?

—Non, monsieur.

—Vous avez tiré des balles avec des revolvers de plusieurs marques?

—Oui, monsieur.

—Avez-vous examiné l'auto de Bouchard?

—Non, on ne me l'a pas demandé.

—Avez-vous examiné le billet d'un dollar remis par l'inspecteur Robie à la couronne?

—Oui, ce matin seulement. J'ai pu constater qu'il était tacheté de sang, mais je ne sais si c'est du sang humain.

Le docteur Fontaine est le dernier témoin entendu. Il y eut une courte discussion et les accusés furent condamnés à subir leur procès aux Assises.

M. SHERMAN

A la séance d'hier matin, on a aussi entendu le témoignage de M. Sherman, qu'interrogea Me Philippe Brais:

—Vous êtes guide pour touristes?

—Oui, monsieur, à l'hôtel Mont-Royal.

—Avez-vous rencontré les accusés cet été?

—Oui, ils ont déclaré se nommer McDonald.

—Que vous ont-ils demandé?

—D'aller leur louer une limousine. Je les présentai à quelqu'un qui s'occupa de leur trouver ce qu'il voulait.

—Les avez-vous vus souvent à l'hôtel?

—Pas très souvent.

—Les avez-vous revus plus tard?

—Oui dans l'après-midi du 17 juillet entre 2 et 3 heures.

—Dans quelles circonstances?

—Je les vis parler à une personne. Je leur adressai la parole et il me déclarèrent qu'ils avaient réussi à louer un auto pour les conduire aux Etats-Unis; je vis moi-même l'auto.

—De quelle marque était cet auto?

—Un "Packard". J'aperçus deux valises dans l'auto et je vis démarrer la voiture. Sur le permis je pus voir ces chiffres. "T 44" et je ne vis pas bien les autres chiffres.

—Ce Packard était une voiture fermée?

—Oui monsieur.

M. SAUL HAYES

M. Saul Hayes est le témoin suivant.

Par Me Brais:—

—Etes-vous allé déjà à l'hôtel Mont-Royal et y avez-vous vu les accusés?

—Oui, le 15 juillet dernier.

—Les avez-vous revus?

—Oui, en plusieurs occasions.

—Quand les avez-vous vus la dernière fois?

—Le 16 juillet.

—Les deux accusés avaient-ils un compagnon?

—Oui, un autre homme.

—Vous ne les avez pas [illegible] après cela?

—Non, je ne les vis qu'à l'hôtel Mont-Royal.

M. J. DUBOIS

M. Josaphat Dubois est le [illegible] moin suivant.

Par Me Codebeck.

—Connaissiez-vous Adélard Bouchard?

—C'était mon beau-frère.

—Qu'est-il advenu d'Adélard Bouchard?

(Suite à la page 14)

L'édifice du Palais de Justice de Valleyfield où Doris Palmer et George-C. McDonald ont subi, hier, leur enquête préliminaire et leur examen volontaire. Une foule très grande a assisté aux deux séances. (Photo la "Patrie").

"CASCARETS" POUR INTESTINS CONSTIPES, MAL DE TETE, RHUMES

Ce soir! Nettoyez vos intestins et enrayez mal de tête, rhume, acidité stomacale.

Achetez-en une boite de 10c tout de suite.

Evincez les coquins — mal de tête, excès de bile, indigestion, aigreurs et acidité d'estomac, rhumes — mettez-les à la porte ce soir et empêchez-les de revenir au moyen des Cascarets.

Des millions d'hommes et de femmes prennent un Cascaret de temps en temps et ne ressentent jamais les malaises causés par un foie paresseux, des intestins obstrués, ou un estomac bouleversé.

Ne souffrez pas une journée de plus. Que les Cascarets nettoient votre estomac, mettent en mouvement la nourriture acide et en fermentation, chassent l'excès de bile de votre foie ainsi que les matières de rebut et les poisons de vos intestins. Vous vous porterez ensuite à merveille.

Un Cascaret le soir vous met en train le lendemain matin. Il travaille pendant votre sommeil. Une boite de 10c achetée à une pharmacie vous assurera un cerveau lucide, un estomac doux et propre, un fonctionnement normal du foie et des intestins pendant des mois. Les enfants aiment les Cascarets parce qu'ils ne causent jamais de coliques et ne rendent pas malades.

Comment est votre Estomac?

Le mien est en parfait ordre, merci. Il n'en fut pas toujours ainsi. Vous pouvez facilement vous débarrasser de vos dyspepsie, indigestion, catarrhe stomacal, ballonnement, éructation, aigreur d'estomac, nervosité, constipation, maux de tête, etc., comme je le fis et de la même manière. N'envoyez pas un sou, car je suis si sûr que ce traitement produira pour vous les mêmes résultats que je vous l'enverrai franco par la poste.

Après qu'il vous aura satisfait que c'est grâce à lui que vous vous serez débarrassé de vos maux d'estomac, vous pourez m'envoyer un dollar. Que pensez-vous de cela comme confiance et équité? Ecrivez maintenant. Adresser à Théodore H Jackson, 70D, Stratford Bldg., Syracuse N.Y. 5-19

Une Session DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le

MERCREDI, deuxième jour de NOVEMBRE prochain, à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif,
OMER LAPIERRE,
Bureau du shérif.

Montréal, 8 octobre 1927. 196-18

Jouissez du Voyage à Québec ALLEZ-Y PAR BATEAU

De reposants salons de repos et de confortables cabines chauffées à la vapeur font du voyage un plaisir. Départ tous les jours excepté le dimanche, du quai Victoria, à 7.30 p.m., arrivant à Québec à 7 h. le lendemain matin.

TAUX SPECIAL

Y compris diner et cabine dans les deux directions, seulement $12.00

Taux spécial pour le Saguenay

Le bateau quittant Montréal pour Québec les lundis et jeudis fait raccordement avec le vapeur "Cape Diamond", quittant Québec les mardis et vendredis pour Chicoutimi. Prix du voyage aller et retour, de Montréal à Chicoutimi, y compris repas et cabine, seulement $32.75.

Pour réserver ses places, etc., s'adresser

Canada Steamship Lines Limited

9, Carré Victoria, Hôtel Windsor
Lancaster 0231 Uptown 4740
Hôtel Mont-Royal
Uptown 7545

200-2

1840 1927

—DEPARTS—
de
MONTREAL
(et Québec)

†Oct. 21—Letitia à Belfast, L'pool, Glasgow
†Oct. 21—Alaunia à Ply., Cherbourg, L'dres
†Oct. 28 — Ausonia à Ply., Cher., Londres
†Nov. 4—Athenia à Belfast, L'pool, G'gow
†Nov. 4—Antonia à Ply., Cher., Londres
†Nov. 11 — Ascania à Ply., Cher., Londres
†Nov. 18—Alaunia à Ply., Cher., Londres
†Nov. 25—*Ausonia à Ply., Cher., Londres
†Nov. 26—*Letitia à Belfast, L'pool, G'gow
*Derniers départs de Montréal

DE NEW YORK

†Oct. 21—Lancastria à Ply., Hâvre, L'dres
Oct. 22—Scythia à Cobh (Q'town) L'pool
Oct. 22—Cameronia à Londonderry, G'gow
Oct. 26—Aquitania à Cher., Southampton
†Oct. 28—Caronia à Ply., Hâvre, Londres
Oct. 29—*Laconia à Cobh (Q'town) L'pool
Oct. 29—Aurania à Londerry, Glasgow
*De Boston, le 30 Oct.

†Comprenant cabines de troisième pour touristes de même que cabines et troisième classe

Pamphlets illustrés, listes de départs, etc. sur demande.

Service français
THE ROBERT REFORD CO. LIMITED
(Agents généraux)
20, rue Hôpital
Montréal. (Tél. MAin 5452)
ou à l'agent local

Cunard, Anchor, Anchor-Donaldson

La Place Royale

AU point de vue historique c'est là un des plus anciens points de Montréal, en dehors du Mont-Royal lui-même, exploré en 1535 par Jacques Cartier. Samuel de Champlain tint à cet endroit qu'il appela Place Royale, de 1611 à 1635, son comptoir annuel d'échanges avec les indiens de l'Ottawa

Il fit défricher le terrain, y fit un jardin et transforma si bien cet emplacement que Maisonneuve en fit le siège permanent de sa colonie de Ville Marie en 1642.

Près de là existait la petite rivière St-Pierre qui coule maintenant sous terre dans les canalisations des égoûts municipaux. Dans ce petit port Champlain et Maisonneuve laissaient leur flottille à l'ancre.

La Place Royale se trouvait en dehors du Fort (son emplacement, un peu à l'ouest est indiqué par le premier monument commémoratif des Colons). Elle fut la première place d'armes ou terrain de manoeuvres de ses soldats. Vers 1680 elle devint la grande place publique de marché et c'est là que se tenaient les grandes foires annuelles pour la vente des peaux et fourrures. C'est là que se réunissaient les indiens venant du nord; ils plantaient leurs tentes et établissaient leur camp dans les alentours de ce qui est maintenant la rue de la Capitale.

Cet emplacement était aussi la Place Publique sous le régime français et plus tard sous le régime anglais; c'est là qu'avaient lieu les exécutions ainsi que les punitions de moindre importance telles que le fouet et le pilori. Elle fut, de tout temps, le centre d'activité du port. En 1838 le vieil hôtel des Douanes (maintenant Bureau Fédéral du Service des Travaux Publics) fut construit et servit à la douane jusqu'en 1870, quand le gouvernement fédéral acheta de la Royal Insurance Company le bâtiment qui existe encore au No. 1 de la rue des Commissaires et qu'on appelait alors Pointe-à-Callière du nom d'un ancien Gouverneur (1685-1698).

Montréal devint officiellement port d'entrée en 1842 et dans les débuts de la navigation à vapeur, la Place Royale était encore la place du marché et le quai de débarquement et le centre des affaires. La statue qui s'élève au-dessus de la fontaine fut érigée il y a quelques années à la mémoire de l'Honorable John Young, une des notabilités de la ville à qui est dû en grande partie le développement initial du port de Montréal—type des hommes d'affaires et des négociants à idées larges qui prévoyaient l'avenir et la grandeur de Montréal et en préparaient sagement la réalisation.

VOTRE MONTRÉAL

No. 30 de la série du Montréal Historique.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

Copyright, au Canada, 1927

Nos conducteurs seront heureux de vous l'indiquer.

La Patrie

Montréal, Qué.
ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères de l'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	13c

Naissances, 50c par insertion.
Décès, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage, $1.00 par insertion.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

$5.00 CADEAU DE $5.00—

Nous déménagerons bientôt nos chars usagés dans un endroit chauffé. C'est pour cette raison que nous offrons des aubaines extraordinaires. C'est votre chance même si vous voulez une machine pour le printemps seulement, vous économiserez en achetant aujourd'hui. Marché des Autos Usagés Généreux, coin Saint-Laurent et Sherbrooke. Cette annonce est bonne pour $5.00 avec tout achat d'automobile sur présentation au bureau, lors de l'achat. 199-5

PACKARD—PACKARD—

PACKARD SEDAN limousine, 8 cylindres, comme neuf. Occasion exceptionnelle, $3,000.
PACKARD TWIN SIX, limousine, 1923. Très puissant.
PACKARD TWIN SIX, touring. Excellente condition.
PACKARD SINGLE SIX, limousine. Bon ordre.
WILLYS-KNIGHT, 7 passagers. Sedan 1926.
McLAUGHLIN, 5 passagers. Sedan.
DODGE SEDAN.
CADILLAC, limousine.
Tous garantis.
M. FORGET.
Tél.: LAncaster 4151
PACKARD MONTREAL MOTOR
1191 rue University. 199-5

"SPORT MODEL FORD".—

Très beau char marque 1927, très bien équipé, tout neuf, à vendre à bon marché, à prompt acheteur. S'adresser entre 6 et 7 heures p. m., à 223, rue Ste-Marguerite. 188-jno

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES SANS PENSION

VISITATION, 1293. Grande chambre meublée ou non, bon marché, pour couple marié. Cherrier 1866. 200-1

DIVERS

PERDUS ET TROUVES

CHIEN Boston Bull, couleur café, queue coupée. Récompense. Quiconque le retiendra après cette date sera poursuivi. S'ad. 7371 St-Hubert. Calumet 6834M. 200-1

PERDU, vendredi, une bague surmontée de trois Diamants, aux magasins Murphy, de là chez Eaton, ou Morgan. Récompense de ($50) cinquante dollars. Tél. Uptown 0715. 199-3

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

BONNE vendeuse avec expérience seulement, bon salaire, parlant anglais, français, 711 Mt-Royal Est. 199-2

COUTURIERE de première classe demandée pour ouvrage de pratique. 2026 Gauthier. 199-2

COUTURIERES en draperies demandées, expérience nécessaire. Bon salaire, position permanente pour Montréal et Québec. S'adresser jeudi le 20, au No 1200 rue Amherst, entre 9 1-2 et 11 1-2 heures a.m. 200-1

FILLE expérimentée pour tailler et coudre couverture, housses immédiatement. 4295 St-Laurent. 199-2

JEUNE FILLE pour servir chocolat et empaquetage boîtes, 727 Mont-Royal Est. 199-2

OPERATRICES et finisseuses de vêtements de dames demandées. 3983, Saint-Laurent. 199-2

OPERATRICES d'expérience demandées dans robes de dame. 714 Mt-Royal Est. 199-2

TRICOTEUSE de bas, et mitaines, demandée, à la machine, ou à la main, rue Papineau, 5867. 199-2

VENDEUSE d'expérience demandée pour confection pour dames, parlant l'anglais, français, 1667 N.-Dame O. 199-2

SERVICE DOMESTIQUE

AIDE maternelle. Petite famille. Références exigées, 1671 Hutchison, près Villeneuve. Atlantic 3654. 199-2

BONNE SERVANTE générale. Références exigées. 4237 Fabre, près Parc Lafontaine. 199-2

BONNE générale pour 2 personnes, sachant faire cuisine ordinaire, références. Westmount 6163. 199-2

FILLE demandée pour les travaux généraux du ménage. S'ad. l'après-midi seulement, 4151 ave Esplanade. 199-2

FILLE de 15 à 16 ans, pour soins de 2 enfants, bon salaire. 7430 Saint-Hubert, après 6 hrs. 199-2

FILLE demandée pour prendre soin d'un petit garçon, légers travaux du ménage. Up. 6836. 199-2

FILLE demandée, ouvrage maison général, bonne apparence, références, parlant anglais et français. 4168 Papineau. 199-2

FILLE générale sachant faire cuisine, aussi bonne d'enfants. 370 Sherbrooke Est. 199-2

FILLE d'expérience demande emploi à la semaine dans maison privée. Cherrier 6415. 199-2

FILLE de campagne demande position: prendre soin de maison chez personne seule. 4190 St-André. 199-2

ON DEMANDE une servante pour avoir soin d'un bébé, pour se rendre utile au ménage. Est 4071. 200-1

HOMMES, GARCONS, DEMANDES

APPRENTI. — Jeune homme demandé, désirant apprendre métier barbier. 447 Ontario Est. 199-2

BON CORDONNIER demandé immédiatement. S'ad. à 179 Chemin de Chambly, Longueuil. Tél. 391. 199-2

COUPEUR de fourrure expérimenté demandé immédiatement. 5101 Parc Ave. 199-2

DEUX barbiers de première classe et un garçon pour prendre soin d'un shoe shine doivent avoir de l'expérience. 1045 Van Horne. 199-2

FINISSEURS de fourrure demandés. Des hommes de premier ordre seulement. S'ad. 262 rue St-Paul O. 199-2

Annonceurs de Québec

Messieurs O. Vézina & Compagnie, 766, rue St-Vallier, St-Sauveur, Québec, sont autorisés à percevoir les annonces classifiées pour la "Patrie."

EMPLOIS

HOMMES, GARCONS, DEMANDES

GARÇON pour ouvrage général dans manufacture, position permanente. 4102 Châteaubriand. 199-2

HOMMES, garçons, apprenez le métier barbier en quelques semaines, système moderne, diplome décerné, succès assuré, outils gratuits, 48 ans d'expérience, venez voir. Prof. Garrett, 772 N.-Dame O. 199-2

HOMMES et garçons apprenez métier de barbier, et faites-vous un avenir. Payez en apprenant. Succès assuré. Position garantie. Cours spécial $20. Inf. Ecole de Barbiers Vaughn, 930 St-Laurent. 175-27

JEUNE homme éduqué anglais, français, 17 ans, pour apprendre métier mécanicien opticien. 4228 St-Denis. 199-2

VENDEUR de radio expérimenté seulement et parlant les deux langues. S'ad. 165 Craig O. 199-2

VENDEUR solliciteur demandé, sobre, honnête, références exigées, position permanente. 182 Ste-Catherine Est. Ch. 27. 199-2

VENDEUR d'expérience demandé pour magasin de hardes faites. 673 Mont-Royal Est. 199-2

VENDEUR de marchandise nouvelle, gros profit, expérience pas nécessaire, écrivez à Lucien Boutin, Langevin, Co. Dorchester Qué. 200-3

VOYAGEURS

VERITABLE VENDEUR de haute classe demandé, pour la province de Québec. Commission, salaire et dépenses garantis par les fabricants d'une excellente ligne de mackinaws, vêtements, pantalons et chemises de travail pour hommes, lingerie, commerce de détails et distributeurs (jobbers). Fournir tous les renseignements dans première communication à Casier 315 la "Patrie". 200-4

MARCHANDISES

ARTICLES A VENDRE

FIXTURES ELECTRIQUES en cuivre solide pour cinq appartements, complètes, à vendre à sacrifice pour prompt acheteur. Aussi paletot d'hiver pour garçon de 13 à 15 ans. S'adresser à 4105 Papineau, Tél. Cherrier 7174. 170-jno

ARTICLES DE MENAGE

BON POELE.—

Bon poêle de cuisine nickelé, vendra très bon marché. S'adresser 4286 S.-Hubert. Belair 8117. 188-jno

FOURRURES

MARCHANDS de fourrures de toutes sortes. Nous faisons aussi remodelages à prix modéré, ouvrage garanti. Clairval 0959W. E. Paré, 2173 Ontario. 181-27

Occasions Financières

ARGENT A PRETER, HYPOTH.

CREDIT FONCIER F. C.—

Prêts sur première hypothèque aux meilleurs taux, sans commission à payer. Réalisation rapide. Choix du notaire et de l'agent d'assurance laissé à l'emprunteur. S'adresser 35 rue S.-Jacques. Tél. Harbour 2226. 194-17

COMMERCE A VENDRE

BOUTIQUE de tailleur à vendre, 1710 St-Denis. Lancaster 4005. 200-4

EPICERIE-restaurant, très bon poste, bonnes affaires, avec ou sans ménage, cause maladie, bargain. No 4247 Chambord. Amherst 1649. 198-2

OCCASIONS FINANCIERES

CANADA PERMANENT MFG. CORP.

1855-1926. Actif au-delà $48,000,000. Des applications pour prêts hypothécaires seront reçues. Pas de commission; privilège de remboursement par versements mensuels, couvrant une période de 10 ou 15 ans si désiré. Donald M. Rowat, N. P., Royal Trust Chambers, Montréal. 147-52

MONTREAL FINANCE CORPORATION LIMITED—

Nous achetons les hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales, pas de commission chargée. 710 Edifice Transportation, 120 rue Saint-Jacques. 135-26

Services Professionnels

MEDECINS, CHIRURGIENS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée. Nouveau numéro 5126 S.-Denis, près rue Laurier. Tél. Bélair 4933. Heures de 2 à 5, 7 à 9. 185-26

IMMEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

CENTRAL, 5 chambres, service concierge, occupation si désirée, à prix réduit. Lanc. 8426. 200-2

MAISON A LOUER

A BAS PRIX. Au centre. Beau logement, six pièces, deux étages. Loyer seulement $26. S'adresser 1271 St-André, près Ste-Catherine. 200-1

2053 STE-CATHERINE Est. Grand logement, 7 appartements pour famille nombreuse, système eau chaude, fixtures électriques, prix réduit. S'adresser Aimé Roch, 4748, St-André, Belair 2238-W. 187-jno

IMMEUBLES A VENDRE

FERMES ET TERRES

221 acres, situés à Pleasant Valley, Vermont; "roulant" et instruments aratoires; en bon état; érablière; bons bâtiments et eau courante. Termes faciles. Walter Allen, 116 rue Fairfield, St-Albans, Vermont. 199-3

MAISONS A VENDRE

AVE MOFFAT, Verdun, Duplex, six pièces, finie en bois dur, chauffage à eau chaude. Téléphone: York 4266M. Pas d'agents. 199-3

BELLE PROPRIETE, deux logements, 5 et 6 appartements. S'adresser 2720 rue Hochelaga. 193-jno

12,800 RUE BORDEAUX, 6 logements 2-6 appartements, 4-5 appartements parfaite ordre. Revenue $1,416; hypothèque $6,600, cause de départ. S'ad. 2084 Delorimier. 200-3

VERDUN. Aubaine. Trois plain-pieds modernes, prix $6,900. Revenu $900. Rapportant 16 pour cent. York 4266M. 199-3

TERRAINS A VENDRE

CINQ TERRAINS POUR $1200. Un terrain, coin 20 x 80, $300. Très bon marché. Les six terrains pour la somme de $1500. S'adresser 5836, 5ème ave, Rosemont, Tél. Amherst 3650. 197-6

TERRAINS à vendre. 5 terrains prêts à construire. Delorimier près Saint-Zotique et Beaubien. 451 acres, bonne terre culture et bois 1 mille de station C. P. Eglise, école, chemin gravoyé, beau lac. Propriétaire est à l'hôpital adresser: Casier No. 500 La "Patrie" Montréal. 197-7

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure No D-21720 — Dame Alice Brais et al, Dem vs G. Laflamme, Déf.
Le 28ième jour d'octobre 1927, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur, au No 966 rue St-Timothé, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en un Bureau de toilette, etc.
Conditions: Argent comptant.
ED. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 19 octobre 1927.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit, No 19417 Arsène Bénard, demandeur, vs René Courcie, défendeur.
Le 28e jour d'octobre 1927, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 146 rue Pacific en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, etc.
Conditions: argent comptant.
W. Daoust, H.C.S.
Montréal, 19 octobre 1927.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit, No 13088 Adrien Blondin, marchand et plombier des cité et district de S.-Hyacinthe, faisant affaires seul sous le nom de Blondin & Cie, demandeur, vs Georges Lagassé, ci-devant de S.-Hyacinthe, et maintenant des cité et district de Montréal, défendeur.
Le 28e jour d'octobre 1927, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 7727 rue S-Gérard en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de hménage et gramophone.
Conditions: argent comptant.
Léon LAFRANCE, H.C.S.
Montréal, 19 octobre 1927.

Province de Québec.— District de Montréal, Cour Supérieure, No 2190. Dlle Rosalie Dubé, demanderesse vs Télesphore Tessiers, défendeur, et Nelson Deslauriers et al., mis-en-cause.
Le 28e jour d'octobre 1927, à dix heures de l'avant-midi au domicile de la dite demanderesse au No 149 rue Dorchester est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et efferts de la dite demanderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: argent comptant.
L. J. S. RACETTE.
Montréal, 19 octobre 1927.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit No 13419 — John Findlay Ltd, Dem. vs Louis Moreau, Déf.
Le 28ième jour d'octobre 1927, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur, au No 8, rue Craig Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur, saisis en cette cause, consistant en cash register, tables, assiettes, etc.
Conditions: Argent comptant.
J. L. RACINE, H.C.S.
Montréal, 19 octobre 1927.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 22643. — Easy Washing Machine Co. de Montréal, demanderesse, vs J.-E. Rouleau, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour d'octobre 1927, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No. 7426, rue St-Gérard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en machine à laver électrique, meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent Comptant.
L. J. S. RACETTE, H.C.S.
Montréal, 19 octobre 1927.

Province de Québec.
District de Montréal.
No B.-19733

COUR SUPERIEURE

ERNEST GERALD MACWILLIE, vendeur de la cité et du district de Montréal,
Demandeur,
—vs—
JOHN MACWILLIE, bourgeois de la cité et du district de Montréal,
Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
T. DEPATIE.
Député-protonotaire.
Montréal, 17 octobre 1927. 200-2

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que le propriétaire du brevet Canadien No. 244,419, PATRICK ROBBINS, Comté de Forfar, Ecosse, accordé le 11 novembre, 1924, pour "Perche de Trollée", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.
Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 364, Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que les propriétaires du brevet Canadien No. 235,328, J. A. McGREW & J. T. LOREE, tous deux d'Albany, New-York, E.-U., accordé le 6 novembre, 1923, pour "Dispositif de Propulsion de Véhicules" désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ce brevet.
Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 364, Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que les propriétaires des brevets Canadiens Nos. 244,796, & 244,599, The B. F. GOODRICH CO., de New-York, E.-U., accordés les 25 et 18 novembre, 1924, respectivement, pour "Méthode et appareil à faire des bandes sans fils" et "Machine à fabriquer des articles en feuilles" désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de ces inventions ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ces brevets.
Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 364, Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No. 165,594, S. REDFERN, de Manchester, Angleterre, accordé le 19 octobre, 1915, pour "Garniture de Machine", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.
Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 364, Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que les propriétaires du brevet canadien no. 245,190, SLEEPER & HARTLEY Inc., de Worcester, Mass, E. U., accordé le 9 décembre, 1924, pour "Poulie", désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ce brevet.
Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 364, Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que les propriétaires des brevets Canadiens Nos. 226,000, 227,168 et 227,167, F. R. KING, (Cessionnaire de C. N. Lewis, A. H. Smith et A. R. King), de la ville de New-York, E.-U., accordés les 14 novembre et 12 décembre, 1922, respectivement, pour "Fer électrique" et "Fer électrique à repasser", désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de ces inventions, ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ces brevets.
Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 364, Université, Montréal. 198-3

AVIS DE BREVET

A tous les intéressés:

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 243,821, Aktiebolager Ferrolegeringar, de Stockholm Suède, cessionnaires de Michael S. Kalling, O. G. Anderson et S. D. Daniell, accordé le 21 octobre 1924, pour "Procédé de chauffage du métal" désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ce brevet.
Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 364 Université, Montréal. 200-1

COUR SUPERIEURE
Division de Pratique

18 octobre 1927.
Président: Hon. juge Bruneau.
Jugements rendus dans les causes suivantes:

Léopold Bissonnette vs Canada Steamship Lines. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Arthur Angrignon vs Arthur Bérubé. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Roméo Decelles vs Alexandre Decelles et The Metropolitan Life Insurance Co., mis en cause. Motion du demandeur pour production de documents; accordée, 3 jours de délais, dépens à suivre.

Dame Odile Dagenais vs Joseph Juteau et Banque Canadienne Nationale, T.S. Requête du défendeur pour casser saisie; maintenue, dépens à suivre.

J. P. Farmer vs Rochon Express Co., Limited. Motion de la défenderesse pour cautionnement pour frais; accordée, $200 de cautionnement, 10 jours de délai, dépens à suivre.

Dame I. Gélinas vs Isidore Beaulieu. Motion du défendeur pour interroger demanderesse; accordée, dépens à suivre.

J. Charbonneau vs Riordon Pulp and Paper Company. Motion de la défenderesse pour péremption; accordée, avec dépens.

Pierre Fecteau vs Edmond Lamothe et J. B. Péloquin et al mis en cause. Jugement pour demandeur.

W. A. Johnston vs M. T. Co. et Alexis Tremblay, T.S. Jugement suivant la déclaration du T. S.—Juge Bruneau.

S. T. Spindlo vs E. L. Spindlo et al. Jugement ordonnant expertise.—Juge Bruneau.

T. Hall vs A. S. Forman et A. G. H. Claxton, opposant. Jugement relevant l'opposant de la saisie; Bruneau juge.

Dame E. Webster vs H. Greenfelt. Jugement accordant la séparation de corps. Bruneau juge.

Dame Rosilda Ceri vs H. D. Gagnon et L. Dubuc et al mis en cause. Motion de la demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

South Shore Laundry limitée. En liquidation et Sydney W. Sampson, liquidateur. Requête pour autorisation à garantir le paiement des taxes et continuer les affaires; accordée.

R. Limoges vs J. O Gagnon. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée, rapportable le 17 du courant.

Dame M. M. Lerman et al vs O. Bery et Dame H. Nyffenegan, opposant. Motion de la demanderesse pour interroger l'opposant; accordée, dépens réservés.

A. Themens vs A. Laurier. Motion du demandeur pour production de documents; accordée quant aux frais seulement.

F. J. McGoldrick vs Adélard Brunet et Zotique Le Rousse, opposant. Motion du demandeur pour interroger l'opposant; accordée, dépens réservés.

Joseph Godin vs M. Takefman. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Léo Goulet vs Cyrille Durocher. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents, accordée, dépens à suivre.

Léopold Landry vs Aluminum Co. of Canada limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Charles Lapointe vs McLean Kennedy limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

William Russel vs Montreal Dry Docks limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Ignas Navasa vs James Shearer Co. limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Mike Bodnar vs Fraser Brace Engineering Co. limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Le juge déclare ce codicille valide

L'honorable juge Mercier a maintenu l'authenticité d'un codicille fait par feu Marie-Louise Amyot le 11 septembre 1922 et condamné l'exécuteur testamentaire de cette dernière, Oscar Amyot à payer à Georgiana-E. Dugas, un legs particulier de $7,000 créé par ce codicille.

Madame Dugas avait reclamé cette somme par son action, l'exécuteur testamentaire s'en était rapporté à la justice, mais les héritiers avaient plaidé que le codicille était faux et apocryphe.

Le juge, après avoir entendu la preuve, en vint à la conclusion que le codicille était bien celui de Marie-Louise Amyot et maintint l'action.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No. 16751. — J.-Edouard Racine des cité et district de Montréal, demandeur, vs Alfred Racine du même lieu, défendeur et Mtres R. Monty et al., avocats, Distrayants.
Le vingt-huitième jour d'octobre 1927 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit demandeur, au No. 7446, rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions Argent Comptant.
J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, le 18 octobre 1927.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour de Circuit. — No. 18395. — Demoiselle Alice Brideau demanderesse vs Dame Pearl Elman, défenderesse.
Le 28ème jour d'octobre 1927, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No. 5351, Parc Ave, Appt. 13, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent Comptant.
W. DAOUST, H.C.S.
Montréal, 19 octobre 1927.

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de l'actif de
EDGAR BEAUVAIS
Montréal
Cédant autorisé

AVIS est par les présentes donné que EDGAR BEAUVAIS, marchand, de Montréal, a, le 17ème jour d'octobre 1927, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue le 26ème jour d'octobre 1927, à trois heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal, ce 18ème jour d'octobre 1927.

J.-E. BEAUDIN, Gardien
No. 526, Edifice Power,
83, rue Craig Ouest, Montréal.

LE RADIOPHONE

Programme d'aujourd'hui 19 Octobre

Postes de Montréal

CKAC—Montréal—411
4 h. p.m. Température, bourse, mines, grains, etc.

CFCF—Marconi—411
12 h. 35 p.m. — Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle. Température, bourse, etc.

CHYC—Northern Electric—411
6 h. p.m. Diner-concert à l'hôtel Queen's.
9 h. à 9 h. 45. Concert de la Distillers' Corporation Limited.
11 h. 30. à 12 h. 30. Venetian Gardens.

Postes Canadiens

CFCA—Toronto—357
7 h. p.m. Concert.
9 h. p.m. Le trio Hambourg.
10 h. p.m. Burton Till et son orchestre de danse.

CNRW — Winnipeg — 384.4
10 h. p.m. Concert.

CNRE — Edmonton — 516.9
10 h. p.m. Programme de musique de danse.

CNRV—Vancouver—291
10 h. p.m. Concert au studio, les "Night Caps".

Postes Américains

WJZ—New-York—454.3
6 h. 30. p.m. Concert Jeddo Highlanders.
7 h. Orchestre George Hall.
7 h. 25. John B. Kennedy.
7 h. 30 Orchestre George Hall.
8 h. Champion Sparkers.
8 h. 30. Sylvania Foresters.
9 h. Heure Maxwell.
10 h. p.m. The New Record Boys.
10 h. 30. Orchestre de l'Hôtel Astor.

KDKA, East Pittsburg, 950 kilocycles
6 h. p.m. Concert par la fanfare Westinghouse.
7 h. 30 p.m. Concert.
8 h. Concert de WJZ.
8 h. 30 p.m. Sylvania Foresters.
9 h. Heure Maxwell.

KYW — Chicago, 570 kilocycles
6 h. 32. Diner-concert à l'hôtel Congress.
7 h. p.m. Programme de WJZ.
7 h. 30. Sylvania Foresters.
8 h. p.m. Heure Maxwell.
9 h. Concert Glass Cloth.
9 h. 30. Concert de l'hôtel Congress.
10 h. 32 p.m. Johnny Hamp et les Kentucky Serenaders.

WBZ, Springfield, 900 kilocycles
6 h. 35 p.m. Ensemble de l'hôtel Statler.
7 h. 30 p.m. The Happy Trio.
8 h. p.m. Concert Champion.
8 h. 30. Sylvania Foresters.
9 h. Heure Maxwell.
10 h. 5 p.m. Quatuor Stellar.
10 h. 30. Orchestre Newcomb.

WGY—Schenectady—379.5
7 h. 15 p.m. Giovanni Trombini, violoncelliste.
7 h. 30 p.m. Fanfare Remington.
8 h. 30. Programme Aeolian.
9 h. Troubadours.
9 h. 30. United Coffee.
10 h. p.m. Orchestre WGY Arthur Jones ténor.

WCCO—S.-Paul, Min.—416.4
7 h. 30. Programme de New-York.
8 h. Programme de New-York.
9 h. 30. TrioCrinoline.

WEBH—Chicago—365.6
7 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
9 h. Belle-Forbes Cutter, chant.
9 h. 30. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
Minuit. — Revue.

WJJD—Chicago—365.6
6 h., p.m. Petite Symphonie du Palmer House.
8 h. Concert pour les enfants.
8 h. 30. Concert du théâtre Tivoli.
11 h. Trio à cordes du Palmer House.

KOA—Denver—325.9
6 h. 30 p.m., La musique en dînant.
7 h. 30. Tiny Town Tales.
8 h. Orchestre Scheuerman.

WGHP—Détroit—319
6 h. Musique en dînant.
6 h. 50. Orchestre Gerald Marks.
7 h. 30. Concert City Service.
8 h. Récital d'orgue.
9 h. Concert Columbia Chain.

WOO—Philadelphie—508.2
4 h. 45 p.m. Orgue et trompettes.
7 h. 30. Orchestre WOO.
8 h. 30. Fanfare R.C.O.
9 h. 25. Orchestre du théâtre Fox.

WFI—Philadelphie—740 kilocycles
6 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel Ernie Holst.

WGR—Buffalo—303
8 h. 30. p.m. De WEAF.
11 h. 5. Orchestre de danse de l'hôtel Statler.

WFI—Philadelphie—740 kilocycles
6 h. 30 p.m., Orchestre de l'hôtel Ernie Holst.

WIP—Philadelphie—508.2
6 h. 10 p.m. Orchestre de l'hôtel Benjamin Franklin.
6 h. 30. Chants populaires.
7 h. Oncle WIP.

WEAF—New-York—491.5
5 h. p.m. Orchestre Janssen's Hoffbrau.
6 h. La musique en dînant au Waldorf-Astoria.
7 h. 30. Les "Cloches de Corneville" par la National Light Opera Company.
8 h. 30. Concert Aeolian.
9 h. Troubadours Ipana.
9 h. 30. Orchestre Goodrich Silvertown.
10 h. 30. Campus Carollers.
11 h. Orchestre de l'hôtel Park Central.

WOR—Newark—422.3
6 h. 16. p.m. Orchestre Parody Club.
7 h. Ensemble Commodore.
8 h. 45. Howard Hitz, baryton.
9 h. Heure Columbia.
11 h. 05. Orchestre Alamac.

WSAI—Cincinnati—361.2
7 h. p.m. Mme Dumbly-Carol Brown
7 h. 15. Concert de cloches.
7 h. 30. Opéra léger (de New-York
8 h. 30. Récital Aeolian.
9 h. 01. Fishwick Muticale.
9 h. 15. Gertrude Arnold, mezzo-soprano.
9 h. 30. Orchestre Goodrich Silvertown.
10 h. 30. Silver Crows.
11 h. Orchestre de Michael Haner.

WMAF—South Dartmouth, Mass. — 428.3
6 h. 15 p.m. — Même programme que WOR.

WTAM—Cleveland, Ohio.—399.8
6 h. p.m. Orchestre de danse.
7 h. 30. Programme Blue Room.
8 h. 30. Récital Aeolian.
9 h. Troubadours Ipana.
9 h. 30. Orchestre Goodrich Silvertown.
10 h. 30. The Apple Knockers.
11 h. Orchestre de danse.

WWJ—Détroit—374.8
6 h. La musique en dînant.
7 h. 30. Programme musical.
9 h. De WEAF.
10 h. 30. Musique de danse.

WNAC—Boston—352.7
6 h. 30. p.m. Musique de danse du Palais Royal.
7 h. 45. Ureco, pianiste.
8 h. Engene Conley, ténor; Greta-Milos Howell, soprano.
8 h. 30. Concert.
9 h. Columbia Choir.
11 h. 5. Orchestre de l'hôtel Brunswick.
11 h. 35. Jimmie Gallagher et son orchestre.

Programme de Jeudi 20 Octobre

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411
12 h. 35 p.m. Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. Température, bourse, mines, etc.

CKAC—Montréal—411
11 h. a.m., concert Columbia, bourses, nouvelles, menus.
Midi, concert de CNRM.
4 h. p.m., Température, bourse, grains.
4 h. 45 p.m. Thé dansant au Windsor, Danny Yates et son orchestre.
7 h. 15. Chemin de fer National du Canada, postes CNRM (Montréal), CNRO (Ottawa) et CNRQ (Québec).

CNRM—Montréal—411
(Chemin de fer National du Canada)
De midi à midi et demi, concert et causerie.
Programme:
Chant: "When Celia Sings" (Moir)
Chant: "Bergère Légère" (Wickerlin)
Piano: "Papillon" (Greig)
Chant: "The Kerry Dance" (Molloy)
Chant: "A Memory" (Park)
Chant: "Villanelle" (Dell'Acqua)
Causerie par Mlle Irène Todd, écrivain spécial au National du Canada.

CNRM—Montréal—411
(Chemin de fer National du Canada)
(Conjointement avec CNRO (Ottawa) 434.5 et CNRQ (Québec) 340.7.
7 h. 15 p.m. Concert. Programme: Demi-heure des enfants par l'Oncle Dick.
Rapports du marché sur la vente des produits agricoles.
Orchestre de concert du Château-Laurier.
Récital du carillon de la tour du parlement, à Ottawa.
"In a Persian Garden", par la Compagnie d'Opéra CNRO.

Postes Canadiens

CFCA—Toronto—357
8 h. p.m. Musique.
11 h. Harold Rich-Morris, London Versatile Canadians.

CNRV—Vancouver—291
10 h. Programme de danse par l'orchestre du cabaret Belmont.

CNRC—Calgary, Alberta—434.8
9 h. 30. Programme du studio par l'orchestre CNRC.

CNRW—Winnipeg—3884.4
6 h. 30 p.m. Diner concert.

CNRO (Ottawa) 434.5 et CNRQ (Québec) 340.7
(Chemin de fer National du Canada)
7 h. 15 p.m. Concert conjointement avec le poste CNRM (Montréal) 411.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.3
7 h. p.m. Bill Whipple.
7 h. 15 p.m. Concert.
8 h. Radiotrons R. C. A.
9 h. Vaughn de Leath et deux pianos.
9 h. Harpe et Viola.
9 h. 30 p.m. Heure Spotlight.
10 h. p.m. Heure Spotlight.
10 h. 30. Orchestre de l'hôtel Manger.

KDKA—East Pittsburg—950 kilocycles
6 h. p.m. Diner-concert.
8 h. Radiotrons R. C. A.
9 h. De WJZ, Vaugh de Leath et Tavana.
9 h. 30. Heure spotlight.

KYW—Chicago—570 Kilocycles
7 h. p.m., Concert de l'hôtel Congress.
8 h. Blue Net Work.
9 h. 30 p.m. Concert à l'hôtel Congress.
10 h. 32. Orchestre de l'hôtel Congress.

WBZ—Springfield—900 Kilocycles
6 h. 3. Récital d'orgue à l'hôtel Statler.
6 h. 35. Radio Rodeo.
7 h. Bill Whipple.
7 h. 30. Concert Aladdin.
8 h. p.m. Heure Radiotrons.
9 h. Concert d'Edith-M. Aab.
9 h. 30 p.m. Fanfare de Louis Kloepfer.
10 h. 05. Lena Armstrong, pianiste.
10 h. 30 p.m. Orchestre Victor.

WGY—Schenectady—379.5
6 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel Van Curler.
7 h. 45. Orchestre WGY.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Eskimos.
10 h. Orchestre de WGY.
11 h. Orchestre Janssen's Hofbrau.
11 h. 30. Récital d'orgue.

WCCO—Saint-Paul (Minn)—416.4
7 h. 30 p.m. Programme de New-York.
8 h. Programme Manthe.
9 h. 30. Programme de New-York

WEBH—Chicago—365.6
7 h. p.m. Radiotrons R.C.A.
8 h. Smith Brothers.
9 h. 30. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.

WJJD—Chicago—365.6
6 h. Petite Symphonie du Palmer House.
8 h. Heure Mooseheart.
11 h. Trio à cordes du Palmer House.

WGHP—Détroit—319
6 h. Musique en dînant.
6 h. 50. Orchestre de l'hôtel Tuller.
8 h. Récital d'orgue.
9 h. Au Studio.
9 h. 30. Orchestre de l'hôtel Tuller.

WOO—Philadelphie—508.2
4 h. 45 p.m. Orgue et trompettes.
7 h. 30. La musique en dînant par le trio WOO.

WNAC—Boston—352.7
6 h. 30 p.m. La musique en dînant.
7 h. p.m. Les Sinfonians de "Dok" Eisenbourg.
8 h. Depyro Hawaiians.
8 h. 30 p.m. Concert du théâtre Métropolitan.
10 h. 15. De l'hôtel Elk.
11 h. Morey Pearl et son orchestre.

WGR—Buffalo—303
6 h. 30. Orchestre Statler.
8 h. p.m. de WEAF.
9 h. De WEAF.

WFI—Philadelphie—740 Kilocycles
6 h. 30. Orchestre de l'hôtel Ernie Holst.
8 h. p.m. Demi-heure avec des grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Aux studios N.B.C.
10 h. Concert.
10 h. 30. Les maîtres de l'orgue.
11 h. Orchestre Jansen's Hofbrau.

WIP—Philadelphie—508.2
6 h. 10. La musique en dînant; orchestre Benjamin Franklin.
7 h. Oncle WIP.
8 h. p.m. Heure Calvert.
9 h. p.m. Radio Forum.
10 h. 05. Orchestre de l'hôtel Benjamin Franklin.
11 h. 30. Musique de danse.

WMAF—South Dartmouth, Mass.—428.3.
6 h. 15. Même programme que WOR.

WEAF—New-York—491.5
5 h. p.m. Orchestre Happiness.
5 h. 30. Orchestre Vagabonds.
6 h. La musique en dinant au Waldorf-Astoria.
7 h. 30. Heure Coward Comford.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Clicquot Club Esquimos.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Les maîtres de l'orgue.
11 h. Orchestre Jansen's Hofbrau.
11 h. 30. Frank Farrell et son orchestre.

WOR—Newark—422.3
6 h. 15. Orchestre de l'hôtel Shelton.
6 h. 46. Sammie Fane et Artie Dunn, chants.
7 h. Ensemble de l'hôtel Skeltop.
7 h. 30. Orchestre Alamac.
8 h. Le Choeur invisible.
9 h. Balalayka Boyars.
9 h. 30. "Une rue de Paris", le trio français, Charles Premmac, ténor.
10 h. 15. Leland Camp et Rollin Myers, duo de piano.
10 h. 30. Louise Bare, soprano.
11 h. 05. Orchestre Roseland.

WCBD—Zion, Ill.—344.6
8 h. p.m., Quatuor mixe. Quatuor à cordes Hire, etc.

WSAI—Cincinnati—361.2
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. 01. Au studio.
9 h. 30. Lola Bruce Smith, pianiste.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Au studio.
11 h. Florence et Missouri Kinney et Eddie Lynn.

WTAM—Cleveland, Ohio—399.8
6 h. p.m. Orchestre de danse.
7 h. p.m. Orchestre de l'hôtel Cleveland.
8 h. Récital du studio.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Willard Cavaliers.
10 h. Au studio.
11 h. p.m. Danses.

WWJ—Détroit—374.8
6 h. p.m. Musique en dînant.
8 h. De WEAF.

Bâtiment de ferme incendié à S.-Gervais

QUEBEC, 19. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Un cultivateur de S.-Gervais, comté de Bellechasse, M. Arthur Leblanc, a été rudement éprouvé, dimanche, alors qu'un incendie détruisit sa grange de fond en combles, brûlant toute sa récolte, 15 vaches et 4 chevaux. C'est une perte d'environ $5,000. C'est avec peine que l'on parvint à sauver la résidence de M. Leblanc.

Chez les pilotes

QUEBEC, 19 — (Du correspondant de la "Patrie")—Le capitaine G. E. L. Robertson, directeur du pilotage, à Ottawa, était en ville, hier. Il a eu une longue conférence avec les officiers de la Corporation des Pilotes de Québec.

Pour l'Indigestion

Une grange à S.-Henri de Lévis est incendiée

QUEBEC, 19. — (Du correspondant de la "Patrie"). — On mande de S.-Henri de Lévis qu'un incendie a détruit, à la fin de la semaine dernière, la grange d'un Mr Amédée Laliberté, cultivateur de cette localité. Lorsque le feu fut découvert, il avait fait de tels progrès qu'il était impossible de pénétrer dans la grange. Deux chevaux seulement ont pu être sauvés. M. Laliberté perd toute sa récolte, une douzaine de bêtes à cornes, plusieurs porcs, environ 70 poules et tous ses instruments aratoires.

Le homard

SHIPPIGAN, N.-B., 19. — En 28 ans, la pêche du homard a baissé d'un million de livres au Nouveau-Brunswick, soit de 45 pour cent. La pêche de 1926 a été de 596,238 livres, évaluée à $2,035,042.

Lorsque vous prenez un rhume, frictionnez-vous avec Mustérole

Musterole est facile à appliquer avec les doigts et il agit immédiatement. Il empêche souvent un rhume de se développer en "influenza" ou pneumonie. Il accomplit tout le bon travail des sinapismes de moutarde, de grand'mère, sans les ampoules.

Muserole est un onguent blanc, propre, composé d'huile de moutarde et autres ingrédients domestiques. Il est recommandé par de nombreux médecins et garde-malades. Essayez Musterole contre mal de gorge, rhumes de poitrine, rhumatisme, lumbago pleurésie, cou roide, bronchite, asthme, névralgie, congestion, douleurs et maux de dos et dans les articulations, entorses, muscles douloureux, contusions, engelures, pieds gelés — rhumes de toutes sortes.

The Musterole Co. of Canada, Ltd., Montréal.

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

Meilleur qu'une "mouche" de moutarde

Distillers Corporation Limited

FABRICANTS DU
GOLDEN WEDDING
PUR RYE WHISKEY
ET
OLD LOG CABIN
WHISKEY BOURBON

VOUS INVITE à vous mettre aux écoutes, afin d'entendre un concert, devant être irradié par le POSTE CHYC (411 mètres), ce soir, de 9 p.m., à 10 p.m. L'orchestre de la Distillers Corporation, Limited, exécutera le programme suivant:

1. SELECTION—Countess Maritza .... Kalman
2. SCENES CLAUSTRALES .... Rubinstein
3. (a) SERENADE CREOLE—Ay! Ay! Ay! ... Freire
(b) GAVOTTE—L'ingénue .... Aditi
4. SOLO DE PIANO—Polonaise en L'A Bémol .... Chopin
5. SELECTION—The Yeomen of the Guard ...... Sullivan
6. SOLO DE VIOLON—Liebesfreud .... Kreisler
7. TROIS DANSES—De Henri VIII .... German

Distillers Corporation Limited

BUREAUX À LOUER

ÉDIFICE
La Patrie

Au Centre du District Est
Angle de la rue Ste-Catherine et Ave Hôtel-de-Ville.

Rez-de-chaussée
3500 PIEDS

Premier Étage
1350 pieds

Quatrième Étage
3461 pieds.

Divisions pour convenir aux locataires, comme BUREAUX OU FABRIQUES A OUTILLAGE LEGER.

Prix: $1.00 le pied, en montant

S'adresser: J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trés.

La CIE DE PUBLICATION de LA PATRIE LIMITÉE
LAnc. 3121.

L'HOMME ÉNIGMATIQUE DE WEISBADEN

Tel est le titre du passionnant et

DRAMATIQUE ROMAN

Dont la "Patrie" commencera la publication en

FEUILLETON

SAMEDI PROCHAIN, 22 OCTOBRE

Dès les premiers chapitres nos lecteurs et lectrices pénètreront le mystère qui entoure la terrible catastrophe du Pont du Kronprinz sur le Rhin.

Ils prendront à la lecture de cette oeuvre originale le même plaisir qu'ils ont éprouvé en lisant les autres

FEUILLETONS DE LA "PATRIE"

A Travers les Centres de notre Province

Cap Saint-Ignace

Cap St-Ignace, 18. (Du correspondant de la "Patrie".)—Mercredi, 19, a été béni le mariage de Mlle Rose Delanger, fille de M. et Mme Arthur Delanger, de l'Anse à Gille, avec M. Lazare Mercier, de l'Islet.

—Gilles Fernande et Evelyne Guimond étaient dernièrement de passage à Montmagny.

—Mmes Antoine et Robert Guimond de Ste-Anne Lapocatière, passent quelque temps chez leur oncle M. J.-N. Guimond.

—Mme Louis Dugal, de Matane, était ces jours dernière l'hôte de sa fille, Mme Napoléon Fortin.

—La famille de M. John Cloutier nous a quittés pour aller demeurer aux Etats-Unis.

—M. l'abbé Daniel Guimond, de Ste-Anne de Lapocatière est venu rendre visite à son frère, M. Charles Guimond.

—M. Edouard Fortin et son fils, M. l'abbé Omer Fortin, curé de Berthier, sont en voyage aux Etats-Unis.

—Mlle Reine Méthot est revenue d'un voyage à Québec.

—En visite chez M. Zotique Bernier, M. et Mme Emile Thibault, Gilles Rose et M.-Anna Frigault, de Sault Montmorency.

Lennoxville

LENNOXVILLE, 19 — (Du correspondant de la "Patrie")—De passage à Lennoxville la semaine dernière chez M. J. B. Papillon, M. J. Papillon et son fils, de Portneuf.

—M. et Mme Jules Belisle ainsi que leurs deux enfants sont revenus d'une promenade à Montréal, S.-Jérôme et Ste-Agathe des Monts.

—Dernièrement était béni dans l'église S.-Antoine de Lennoxville, le mariage de M. H. Reneau avec Mlle Rebecca Laramée. Le couple est parti en voyage et ira demeurer à Springfield, Mass.

—Mercredi dernier un grand souper fut donné dans la salle paroissiale par les dames à l'occasion du bazar de charité. Les recettes ont été de $125.00.

—M. A. Perrault doit partir bientôt pour vacances en Floride et à Cuba.

Pointe-au-Pic

POINTE AU PIC, 18—(Du correspondant de la "Patrie") — Le mois dernier à sa demeure de Pointe au Pic, est décédé Charles Desbiens, à l'âge de 43 ans. La famille remercie toutes les personnes qui ont donné des marques de sympathie.

—Le 3 octobre est mort Napoléon Girard à l'âge de 49 ans. Son service a eu lieu mardi le 10.

—M. Charles Warren, architecte, qui est malade depuis plusieurs mois est aujourd'hui dans un état bien critique.

—Mlle Ida Champagne doit partir bientôt pour passer l'hiver en Colombie Anglaise.

BEAUPORT

BEAUPORT, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Grandes fêtes, dans notre paroisse dimanche dernier à l'occasion de la visite pastorale de Sa Grandeur Mgr Rouleau. Un nombreux clergé escortait Mgr à l'église. Il eut une grand'messe chantée par le Rev. Père Portier, M. S. C., avec diacre et sous-diacre. A l'Evangile M. le curé souhaita la bienvenue à Mgr parmi nous. Et Mgr Rouleau, fit le sermon. Vers 2.30 hres., Mgr Rouleau confirma 250 enfants. Après la confirmation Sa Grandeur chanta un salut solennel du St-Sacrement. Le départ de Mgr Rouleau a eu lieu à 4.45 hres. A cette circonstance M. le curé fit construire dans le parterre de l'église un magnifique arc de triomphe dont Mgr Rouleau ne manqua pas de féliciter les paroissiens du bon accueil qu'ils firent à Sa Grandeur.

—Mardi dernier, le 11 octobre, a été béni par M. l'abbé Victorien Grenier, curé à N.-D. des Laurentides, le mariage de sa nièce Mlle Thérèse Grenier avec M. Alfred Rainville. Les nouveaux mariés ont fait leur voyage de noces à Montréal.

NORTH STUCKELEY

North Stukeley, 18. (Du correspondant de la "Patrie".)—Le 17 courant avaient lieu les funérailles de M. Elie Desmarais, décédé après une courte maladie soufferte avec une grande résignation. Il laisse pour déplorer sa perte outre son épouse, (née Appoline Perras), ses garçons Rémi, Jos, Zoël, Alfred, Euclide et deux filles, Mmes Boisvert et Masse.

M. le curé Adam fit la levée du corps à la maison mortuaire. Mgr Côté chanta le service assisté des Révds. Robin et Adam. Les porteurs étaient ses neveux, Noël et Pierre Perras, Jos Compagna, Paul Dupaul, Nap. Dulude, et Omer Roberge.

M. Israël Desmarais conduisait le deuil.

ACTON VALE

ACTON VALE, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Dr F.-H. Daigneault, est revenu ces jours-ci de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, où il était sous traitement.

—M. Chs. Lafrance était en visite dans sa famille ces jours-ci.

—Lundi avait lieu le mariage de M. L. Lamoureux avec Mme J. Paquette. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé J.-A. Roy, curé.

—M. et Mme A.-E. Boulay étaient de passage à Montréal, vendredi.

—Le chemin de fer du C. N. R. est à aplanir les alentours du passage de la rue Williams qui était dangereuse pour les voitures.

—M. J.-CG. Fontaine est arrivé dimanche de Winnipeg, où il est allé assisté à la convention conservatrice en qualité de délégué du Comté de Bagot.

—Mme J. Dutremple et ses enfants Marguerite et Robert, de New-York sont en promenade chez M. J.-A. Gagnon.

—M. J.-A. Roy, curé, est à terminer sa visite pastorale et distribué à cette occasion une autre série d'enveloppes pour la contribution volontaire en vue de la reconstruction des édifices religieux.

—M. et Mme J.-P. Phaneuf, sont revenus d'un voyage aux Etats-Unis. Il y eut réception chez M. E. Paré, de Pawtucket. On célébra en même temps le 121ème anniversaire de mariage de M. Hector Paré. Il y avait tout près de 100 invités.

LACHUTE

LACHUTE, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Mlle J. Tremblay, d'Ottawa, était en fin de semaine, à Lachute, l'invitée de M. et Mme P. Monette.

—M. R. Lavigne, est retourné au Lac Mercier, après avoir passé une semaine dans sa famille.

—Mlles L. et G. Langevin, de Montréal, étaient en fin de semaine à leur villa.

—M. et Mme J.-O. Charbonneau et M. et Mme L. Lavigne, d'Ottawa, étaient les invités de M. J. Lavigne, dimanche dernier.

—M. Henri Rodrigue, de Montréal, était en fin de semaine dans sa famille.

—M. Paul Raymond, passe quelques jours dans sa famille.

—Mlle M.-J. Lavigne, est à Mont Laurier, pour quelques jours.

—Mlle Germaine Lemay, visitait des amis à Montréal, la semaine dernière.

—Mlle G. Relvune, a passé quelques jours à Montebello, la semaine dernière.

Thetford Mines

THETFORD, MINES, 18—(Du correspondant de la "Patrie")—M. Eudore Deveau était de passage à Lambton, samedi, à l'occasion des funérailles de son oncle M. Alphée Deveau.

—M. le Dr E. Lacerte ainsi que M. l'avocat G. Taschereau sont de retour de Winnipeg.

—M. Jas. Lipsey était de passage à Sherbrooke samedi.

—M. et Mme Raoul Rheault de Disraëli, était en ville samedi.

—Mlle Gladys Burns a passé la fin de semaine dans sa famille à Sherbrooke.

—M. et Mme Oscar Paige de Cookshire ainsi que Mlle Ina Cobeleigh, de Sherbrooke, étaient dimanche en visite chez M. Jas. Lipsey.

—Mlle Emeline Hurly dans sa famille à Sherbrooke pour la fin de semaine.

—M. et Mme Odilon Rodrigue en promenade à Québec.

S.-BRIGIDE

STE-BRIGIDE D'IBERVILLE, 18. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le 12 du mois courant a eu lieu chez M. Omer Charbonneau un grand concours de labours. Plusieurs laboureurs y prirent part. Le soir à la salle publique, il y eut un grand banquet, après le souper plusieurs prix furent distribués aux gagnants. Ensuite des orateurs éloquents ont adressé la parole.

—M. Eugène Boulais a fait l'acquisition des dépendances de M. André Lalonde.

—M. Omer Charbonneau s'est fait construire une grange moderne.

S.-Stanislas de Kostka

ST-STANISLAS de Kostka, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Nous avons eu, récemment, dans la Salle Lemieux, une "Veillée du Bon Vieux Temps", organisée par M. V. Ferrier-Dérepentigny, au profit des oeuvres paroissiale. M. V. F. Dérepentigny était accompagné de MM. Philias Bédard, M. Jos. Rousselle, le capitaine Zénon Terrault, M. Xavier Baulne.

S.-ADELE

STE-ADELE, 18—(Du correspondant de la "Patrie")—Samedi dernier dans la division de Ste-Adèle et Mt-Rolland, dans une courbe en face de la Compagnie Rolland, M. T. S.-Germain fut frappé par une auto. Il eut la jambe cassée à deux endroits. Il fut transporté sur le vérenda de la compagnie Rolland et trois heures plus tard fut transporté à l'hôpital Général. Lundi, le même accident s'est produit à la courbe.

—Le camion No 1 de la Laurentian Hyd. Power, conduit par M. Géroux, de S.-Jérôme, vint en collision avec la voiture de M. Ovide Valiquette, de Mt-Rolland. M. Ovide Valiquette fut blessé au bras et sa femme est au lit souffrant de diverses blessures, sa petite fille fut blessée blessures, sa petite fillette fut blessée aussi.

—M Mathias Longpré, de Ste-Adèle est de retour du lac S.-Paul en auto après avoir tué un chevreuil. En descendant près de Nominingue un des amis de M. Longpré, de S.-Jérôme a tué un ours.

—La municipalité de Ste-Adèle va commencer les travaux de l'aqueduc, lundi.

—M. René Desjardins est allé à la chasse à la Ferme Rouge.

—Mlle Marie-Anne Vaillancourt et M. Léo Vaillancourt, sont de retour d'une promenade chez M. T. Pagé, Val-Morin.

Une somme de $150 donnée en prix à l'Ecole de Papeterie

QUEBEC 19 (Du correspondant de la Patrie.) — M. G. C. Piché, chef du service forestier de la province, nous apprend que l'Association de pulpe et de papier du Canada vient d'offrir une somme de $150 qui sera distribuée comme prix à l'école de papeterie de Trois-Rivières. Cette association montre par ce don l'importance qu'elle porte à cette école d'où sortent des ouvriers habiles.

Un comité de surveillance de cette association coopère avec le gouvernement à la direction de cette école de papeterie.

Des documents très importants pour les archives de Québec

QUEBEC, 19 — (Du correspondant de la "Patrie")—Au cours de son voyage en Europe, avec la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal, M. Pierre-Georges Roy, archiviste en chef de la province, a visité les archives de toutes les villes où il est passé. On apprend qu'il a rapporté un nombre assez considérable d'archives et de documents intéressant l'histoire du Canada. Ces pièces, dont M. Roy n'a pas divulgué la teneure, paraîtront dans le rapport de l'archiviste.

M. Roy nous a appris aussi que la replique de la "cloche de Dieppe", surnommée CATHERINE sera envoyée sous peu à Québec. Cette réplique pèsera 6,000 livres et aura 6 pieds de hauteur par 6 diamètre, à sa base. Elle est plâtre.

Le pre-maire de Québec à Ottawa

QUEBEC, 19 — (Du correspondant de la "Patrie")—Le pro-maire de Québec, M. l'échevin Godbout, partira demain pour Ottawa, pour assister à une réunion de l'Union S.-Joseph du Canada dont il est un des directeurs.

Pendant son séjour dans la capitale, M. Godbout rencontrera M. Noulan Cauchon au sujet de l'embellissement de la cité de Québec.

Partie d'huîtres au club Le Moyne de Longueuil

Le souper d'huîtres que, chaque année, le Club Le Moyne, de Longueuil, donne à ses membres et à leurs amis, aura lieu le samedi, 12 novembre prochain.

Les membres sont priés de retenir leurs cartes en s'adressant au gérant du club, M. Rosario St-Germain.

Avez-vous la Figure toute tachée ou un Teint Clair, Velouté?

Si vous voulez un teint exempt de taches et autres éruptions ennuyeuses, commencez aujourd'hui l'usage du savon Cuticura, accompagné de l'onguent Cuticura. Nulle autre méthode n'est aussi agréable, si souvent efficace et si économique.

Echantillon de chacun Gratis par la poste. Adresser au dépôt canadien: "Stenhouse Ltd.", Montréal." Prix, Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c.

Bâton à Barbe Cuticura 25c.

QUAND SE MEFIER DE L'ACIDITE DU CUIR CHEVELU

Ce n'est pas l'âge qui ternit les cheveux. Ni les fréquents lavages ou frisages. Si vos cheveux manquent de vie et de lustre, cela peut être dû à une condition à laquelle vous pouvez remédier en vingt-quatre heures — l'acidité du cuir chevelu.

Neutralisez les sécrétions acides du cuir chevelu et vos cheveux auront le charmant éclat qui rend n'importe quels cheveux si attrayants. Quelques gouttes de Danderine produiront ce résultat; la Danderine est un dissolvant scientifique des pellicules. Cinq minutes après que la Danderine est appliquée, chaque particule de pellicule a été dissoute!

Vous devez suspecter l'acidité du cuir chevelu, si vos cheveux sont le moindrement raides ou cordés ou ne restent pas ondulés. Un autre indice — que l'on ne découvre pas aisément chez soi — est une odeur acide des cheveux, lorsqu'il fait chaud ou après un exercice. Et pour trente-cinq cents, à n'importe quelle pharmacie, vous pouvez obtenir une bouteille de Danderine, laquelle tiendra vos cheveux soyeux et non acides et en "bon ordre" durant des semaines. 896

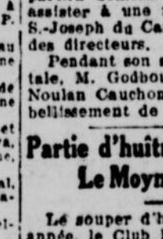

Chaque paquet de 15c contient des instructions si simples que toute femme peut teinter en douces et délicates nuances, ou teindre de riches et permanentes couleurs en lingerie, soieries, rubans, jupes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvre-meubles, tentures — enfin tout!

Achetez les Teintures Diamond—pas d'autre sorte—et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est en soie ou en laine, ou si c'est de la toile, coton ou tissus mélangés.

EMBELLISSEZ-LE A L'AIDE DES "TEINTURES DIAMOND"

Trempez simplement pour nuancer, ou faites bouillir pour teindre.

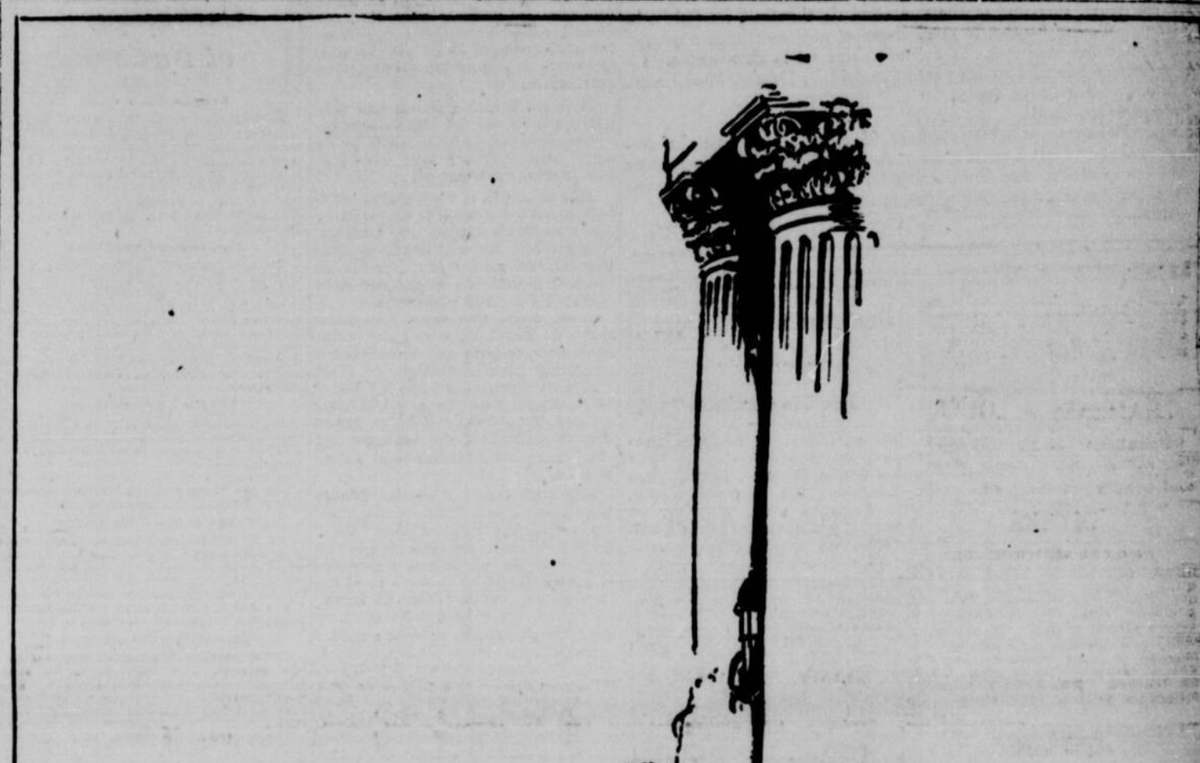

DANS les quartiers financiers des principales villes canadiennes—là où s'élaborent les affaires importantes du Dominion—les Player's sont au premier rang! Leur qualité supérieure et invariable, leur arome subtil, leur goût frais et fin ont conquis d'innombrables milliers de fumeurs experts. Les Player's sont en tout point, parfaites. C'est pourquoi, chaque mois, de nouveaux milliers de fumeurs les adoptent définitivement. Et c'est pourquoi elles sont *aujourd'hui, les cigarettes par excellence dont la vente est la plus considérable au Canada.*

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

61 (Suite)

—Non, dit Nicolle aussi gentiment qu'elle put, et je crois plus honnête de vous le dire franchement. Elle ne vous aime pas et je ne pense pas, quoi que vous fassiez, qu'elle vous aime jamais.

—Vous mentez, fit-il, violemment. Oubliez-vous que vous parlez de celle qui a promis d'être ma femme? Ne pas m'aimer! Il faudra qu'elle me le dise elle-même, pour que je le croie!

Elle-même, vous entendez, elle-même! répéta-t-il, vraiment hors de lui.

—Elle vous le dira, affirma Nicolle, sentant qu'il fallait en finir. Revenez quand elle sera guérie.

—Non, dit-il, durement. J'ai assez attendu, et je ne suis pas un gamin entre vous deux! Je ne quitterai pas Eton-Court avant qu'elle soit venue et qu'elle m'ait parlé.

Il sortit un calepin de sa poche, déchira violemment une page et écrivit quelques lignes.

—Donnez-lui cela! dit-il.

Mais, se raisaisissant, il ajouta plus doucement :

—Pardonnez-moi, si je me suis laissé emporter par la colère. Je vous remercie de m'avoir parlé avec tant de bonté. Mais croyez-moi, ne jouez jamais avec un coeur d'homme, ne le brisez pas comme un jouet en guise de passe-temps, parce qu'une heure de solitude vous paraît trop lourde d'ennui.

Il n'y avait plus trace de violence dans sa voix, rien, rien qu'une tristesse désespérée.

—Je voudrais faire quelque chose pour vous consoler un peu, dit-elle simplement, mais on ne violente pas un coeur!

Et comme il lui tendait la main, elle y mit simplement la sienne.

—Adieu, dit-elle, regardant le visage tourmenté qu'elle ne devait plus revoir.

XXXVI. — Tragique méprise

Nicolle, serrant entre ses doigts crispés le papier plié qui venait de lui être remis, prit sa course à travers les jardins, anxieuse de savoir si on s'était aperçu de son absence, et se demandant comment, en ce cas, elle l'expliquerait.

Elle s'était attardée plus qu'elle ne l'aurait voulu et tressaillit en entendant sonner la demie après neuf heures.

Elle était si préoccupée, qu'elle n'aperçut pas Lionel à quelques mètres devant elle, et n'entendit pas l'exclamation d'étonnement échappée à ses lèvres quand il la reconnut.

Après le départ de Nicolle, il avait essayé de chanter le trio de Wagner, mais, décidément, la musique ne lui disait rien, ce soir-là. Du reste, Béatrix ne paraissait pas, elle non plus, très en verve, elle jouait mal et l'esprit absent. Quant à Arley, il était visible qu'il n'avait d'autre désir que de rester seul avec elle.

Aussitôt qu'il le put, il s'éloigna d'eux.

—Où allez-vous? lui cria Béatrix, le voyant se diriger vers la porte.

Il se retourna en souriant.

—Je vais chercher un bon cigare, cousine Bé, dit-il, mais je vous en prie, ne vous obligez pas, Arley et vous, à un mensonge de politesse en m'affirmant que vous ne pouvez pas vivre heureux quand je ne suis pas en tiers avec vous!

Arley rit sans protester et Béatrix s'appliqua à paraître goûter la plaisanterie, mais elle était mortellement inquiète en voyant que l'absence de Nicolle se prolongeait.

En quittant le salon, Lionel monta dans sa chambre où l'attendait une boîte de cigares. Il en choisit un et descendit au jardin pour le fumer, se demandant avec une curiosité irritée où pouvait bien être Nicolle.

Il avait pris machinalement le chemin du lac et fumait en rêvant, quand un murmure de voix le fit s'arrêter. Il se dissimula instinctivement derrière la grande haie qui séparait les jardins du bosquet et vit la haute silhouette de Robert Fernys et une petite silhouette de femme drapée dans un manteau sombre.

—Une femme de chambre avec son amoureux! se dit-il en souriant. Leur secret est mieux placé entre mes mains qu'entre celles de Ronald, car je ne crois pas qu'il soit très indulgent à ce genre d'escapade.

Mais la voix de l'homme, pleine de dignité et de passion vraie, le frappa. Il se pencha pour mieux voir. Alors, il se crut subitement atteint de folie.

La femme qui était là, répondant à cet inconnu qui lui parlait si passionnément, c'était Nicolle.

Nicolle acceptant des rendez-vous dans la nuit!

Nicolle au visage de pureté et de franchise! Nicolle qui lui avait appris à estimer toutes les femmes!... Nicolle fiancée à lui, venait rejoindre un amoureux dans l'ombre du parc!...

Quand Nicolle revint au salon, espérant n'avoir été vue de personne, les tables de jeux étaient encore, grâce à Dieu, en pleine animation. Béatrix et Arley causaient la main dans la main, mais elle s'étonna de ne pas voir Lionel.

Elle alla droit à Béatrix et demanda en souriant à Arley s'il était capable de se séparer de sa fiancée pendant quelques minutes.

— A la rigueur oui, mais dix minutes seulement, pas une de plus! fit-il sur le même ton, pendant que Nicolle entraînait vivement sa soeur.

— Vite, Nicolle, cria celle-ci dès qu'elles furent seules dans le hall. Qu'a-t-il dit?

— Je vous dirai tout plus tard. Pour le moment, lisez vite ce billet.

J'ai essayé de tout pour vous éviter l'entrevue qu'il vous demande, ma chérie, mais tout a été inutile. Je crois cependant, que si vous savez plaider gentiment votre cause vous obtiendrez qu'il vous rende votre parole.

Une lueur éclaira un instant le pâle visage anxieux.

— Oh! Nicolle, si cela pouvait être vrai! ne vous leurrez-vous pas d'un faux espoir?

— Je ne le crois vraiment pas, chérie, il vous aime passionnément, mais il ne m'a pas paru cruel et si vous allez là-bas, je crois bien que vous réussirez. Mais, lisez vite ce qu'il vous écrit.

Béatrix parcourut des yeux le billet sans en donner communication à sa soeur.

"Béatrix, écrivait laconiquement Robert, c'est de vous même, c'est de vous seule que je dois connaître mon sort. Je ne quitterai pas Eton-Court sans vous avoir vue. Mardi soir, je serai comme ce soir au bosquet du Lac, et je vous y attendrai."

Sans autre formule, il avait simplement signé de son prénom.

— Je réussirai! s'écria la jeune fille, je suis sûre que je réussirai, Nicolle. Il me rendra ma liberté, et personne jamais ne saura! Et je garderai l'amour d'Arley.

Voyez, ajouta-t-elle, mes mains tremblent de bonheur, c'est à vous que je le dois. Merci, vous êtes bonne. Si bonne, Nicolle! Tellement meilleure que moi.

Et comme Nicolle l'embrassait tendrement:

—C'était terrible pour vous d'aller là-bas, dit-elle, et je n'aurais pas dû vous l'imposer, mais vous m'avez sauvée.

—Pas encore, fit doucement Nicolle.

—Si, je sens maintenant que le lourd manteau de plomb tombe de mes épaules et que mon pauvre cerveau est plus libre. Rentrons vite au salon.

—Béatrix, appela Ronald, quand les deux jeunes filles passèrent devant lui, notre partie est finie, voulez-vous nous chanter quelque chose?

Béatrix courut au piano sans se faire prier, et jamais la voix splendide ne s'était élevée plus brillamment. Ce qu'elle chantait semblait tout d'abord un chant de triomphe qui se transforma peu à peu en une mélodie de douce et passionnée tendresse.

Arley qui l'avait écoutée avec recueillement, se releva vivement pour venir à elle.

—Vous chantez comme une prêtresse de l'art, vous semblez vraiment inspirée par les dieux, ma bien-aimée.

—Parce que je pensais à vous, dit-elle gentiment.

Il n'eut pas le temps de la remercier parce que la duchesse l'appelait comme arbitre de jeu entre elle et sir Henry.

Béatrix le regarda s'éloigner et laissa errer ses doigts machinalement sur les touches.

—Encore un long jour, pensait-elle, et je vivrai comme tout le monde sans mystère et sans crainte. Nicolle a raison: il n'est pas méchant.

Et, se souvenant combien chèrement il l'aimait, elle se sentit sûre d'avoir raison de lui. Il ne saurait pas lui résister. Sir Henry n'avait-il pas accoutumé de répéter qu'elle faisait palpiter à son gré le coeur des hommes, comme le vent agite les feuilles aux branches des arbres. Il serait furieux tout d'abord, il serait peut-être même un peu cruel au début, — après tout, elle le méritait — mais, finalement, elle triompherait!

Ses doigts obéissant à ses rêves, commencèrent une rêverie mélodieuse et tendre mélangée de quelques accords violents. Elle voyait la scène qu'elle vivrait le lendemain; la nuit sombre, le bois silencieux, le lac endormi au clair de lune, Robert serait là, les traits brunis par ces deux années de campagne, elle serait bonne pour lui. Après tout, elle ne lui voulait que du bien. Plus tard, il se consolerait, il épouserait quelque jeune fille de son milieu social et elle serait leur amie.

L'important était que personne jamais ne connût son secret et personne ne le connaîtrait, Nicolle n'était pas de celles qui trahissent. Elle se voyait la femme bien-aimée d'Edouard Arley et l'erreur de sa jeunesse oubliée.

Le tableau de sa vie lui parut si charmant que son coeur en fut ébloui et sans qu'elle en prît nettement conscience, la mélodie jouée devint une mélodie chantée qui, commencée en berceuse d'amour, finit en hymne triomphal.

Ceux qui l'entouraient devaient se rappeler cette improvisation toute leur vie.

XXXVII.—RUPTURE

Lionel, immobilisé par la stupeur, passa la main sur son front, se demandant s'il n'avait pas été victime de quelque terrible hallucination.

Nicolle! C'était Nicolle! Il avait vu, de ses yeux vu, Nicolle écoutant, dans la nuit, les déclarations passionnées d'un inconnu!

Nicolle qu'il vénérait comme une sainte! Nicolle qu'il croyait sans défauts et qui lui avait appris à estimer les femmes!

Si le plus loyal de ses amis lui avait juré avoir été témoin de cette invraisemblance, il ne l'aurait pas cru et l'aurait sur le champ provoqué pour venger cet outrage fait à sa fiancée. Mais il avait vu lui-même! Un rayon de lune avait éclairé les cheveux d'or et le visage d'angélique pureté!

Allons, décidément, les femmes étaient toutes les mêmes!

Nicolle, comme les autres n'était que ruse, mensonge, et perfidie! L'écrin de beauté qu'il croyait contenir une perle précieuse, ne contenait seulement une pierre fausse!

A continuer demain.

THEATRE MUSIQUE, CINÉMA

Par JEAN NOLIN

M. Plume ensorcelé par la musique

—Et maintenant, si vous le voulez bien, nous allons avoir un peu de musique!

M. Plume, qui voyait déjà s'ouvrir devant lui la liberté fraîche de la nuit, se rassied. Il soupire, résigné. Toute la soirée, — cependant que sa femme bridgeait — il l'a passée auprès d'une obèse et silencieuse voisine qu'il a vainement tenté de charmer de tous les lieux communs de sa mémoire. Partir enfin!

Hélas, un peu de musique!

Une jeune femme s'avance vers le piano. Un personnage couleur muraille sort du rang, ondoie, s'insinue jusqu'au piano où il froisse des feuilles: c'est l'accompagnateur bénévole. Distrait, un invité dépose sur le piano une tasse diaphane. Preste, la maîtresse de maison enlève la diaphane tasse. Quelques toux. Un homme d'un âge incertain s'impose une attitude, une fois pour toutes, le coude sur la cheminée. Une dame d'un certain âge s'extasie, d'avance.

Un peu de musique, M. Plume!

Le piano prélude. Quelques accords! Une voix s'élève... Mais qu'avez-vous donc, mon ami? M. Plume oublie qu'il fait une étouffante chaleur dans ce petit salon amical où son épouse l'a, contre son gré, conduit. Et voilà que sa voisine disparaît dans une buée rose... Voilà que le salon même s'efface, que le décor change... Mais que se passe-t-il donc, M. Plume?

Un temple aux blanches colonnades se découpe dans un ciel à l'azur baigné d'une tendre lumière et dont l'éclat se prolonge sur l'éblouissante nappe d'une mer aux eaux vertes.

A l'ombre d'une chêne aux rameaux épais, un berger penche son front bruni sur la calme fraîcheur d'un ruisseau murmurant. Une flûte soupire, quelque part. Caché derrière un pin au torse oblique, un faune au pied fourchu, enivré de soleil et de vigne, guette une proie. L'air vibre... Il fait chaud, la cigale chante... Il est midi...

—Il est minuit, mon ami!

—Hein! quoi donc?

—Il est minuit, nous partons!

La chanteuse, souriante et émue, a cessé de chanter. La Grèce, la Méditerranée, l'ombre fraîche, le soleil chaud et pénétrant, tout disparaît, s'estompe dans une buée rose. Et l'obèse voisine est là de nouveau. Le bridge agite une fois de plus ses pantins recueillis. Debout, Mme Plume attend le bon vouloir de son époux.

Un peu de musique!

La prochaine fois, vous vous méfierez, M. Plume! Il ne faut rien dire contre la musique. C'est à cause d'elle et de ses sortilèges que vous trouvez à présent cette nuit d'octobre, dont la pluie fine vous suinte au visage, moins hospitalière et plus triste que vous ne le pensiez tout à l'heure.

JEAN NOLIN.

A NEW-YORK.

Un film réalisé par F. W. Murnau

NEW-YORK. (De notre correspondant particulier.) — J'ai souvent fait aux réalisateurs américains le reproche que leurs scénarios ne variaient pas beaucoup. Leurs intrigues, pour la plupart monotones et manquant au bon sens nous montrent trop souvent le héros pauvre, soudainement enrichi par quelque découverte sensationnelle. Après une scène ou deux, le héros rencontre son héroïne et l'inévitable mariage s'en suit.

Très souvent aussi, nous voyons des sujets étrangers mutilés par un metteur en scène qui, soit par ignorance du texte original, soit par mépris du public intelligent, les adapte d'une façon qui fait croire qu'le cinéma n'est pas un art mais simplement une question d'argent. Donnez, par contre, un sujet quelconque à un bon metteur en scène germanique et vous verrez que le film ne manquera pas tout au moins de vérité. De même pour une intrigue française.

F. W. Murnau vient d'adapter une pièce de Herman Suderman dont le titre est "Sunrise". Si ce film n'est pas un chef d'oeuvre, il est indiscutable que la nouvelle production appartient à la catégorie de films artistiques. Tandis que les productions américaines semblent être conçues sur le même modèle et tournées suivant les mêmes procédés, "Sunrise" est tout autre chose qu'une intrigue banale.

Murnau a réalisé un film allemand en terre américaine. Ses théories cinégraphiques sont personnelles et fort intéressantes. Son film s'impose par la technique et par la mise en scène. L'oeuvre empoigne le spectateur quoique, parfois, le film fasse, dans un épisode ou deux, montre de quelque faiblesse.

Un scénario très simple a donné naissance à de jolis tableaux: le retour sur l'eau de la fermière et du fermier notamment. Nous avons noté aussi une jolie reproduction d'un orage qui nous a paru presque naturelle.

Les épisodes sont trop nombreux pour qu'ils soient racontés en détail, mais ils contribuent à rendre le film empoignant. Janet Gaynor et George O'Brien qui, dans "Seventh Heaven", ont prouvé qu'ils possèdent du talent véritable, ont renouvelé leurs manifestations. Tous les deux, guidés probablement par Murnau, ont donné des interprétations dignes de grands artistes. Mlle Livingston qui joue à leurs côtés est véritablement fascinante.

JOSEPH DE VALDOR.

Une chanteuse anglaise au Capitol.

Mlle Dawn Assheton

On entendra, la semaine prochaine, au théâtre Capitol, une prima donna anglaise, bien connue à Londres, Mlle Dawn Assheton. Mlle Assheton vient d'arriver au Canada il y a quelques jours à peine. C'est la première fois qu'elle visit ece continent. C'est dimanche prochain, en matinée, qu'elle fera ses débuts chez nous.

Mlle ASSHETON, prima donna anglaise qui vient d'arriver à Montréal et fera ses débuts dimanche au Capitol.

Mlle Assheton a terminé, peu de temps avant de s'embarquer, un long engagement qui la retenait au Winter Garden de Londres. Ayant voyagé dans presque toutes les parties du monde, elle a étudié les folklores et les coutumes des pays qu'elle a traversés. Son répertoire comporte nombre de chansons de folklore qu'elle interprète en costume.

Mlle Assheton chante également bien en français, en italien, en anglais. Elle porte une affection particulière aux folklores hongrois, polonais et russes. Il est tout probable que le folklore tiendra une bonne place dans le programme qu'elle offrira, à partir de dimanche, aux habitués du Capitol.

Elections de l'Association des Chanteurs

Lundi dernier ont eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association des Chanteurs de Montréal ainsi que l'élection du Bureau des directeurs; plus de cent cinquante membres étaient présents.

Monsieur l'abbé J.-N. Dupuis, d.d.c. curé de Saint-Eusèbe a été réélu président d'honneur ainsi que M. Ludger Gravel, président honoraire; M. Honoré Riendeau, 1er vice-président honoraire et M. J.-N. Geoffrion, 2e vice-président honoraire. M. Georges Desaulniers a été réélu président actif; M. Ovila Rochon, vice-président, M. Charles Lessard, trésorier, M. Victor Blais, secrétaire, M. P.-I. Emond, assistant-secrétaire; conseillers: MM. Alb. Trudel, J. Doucet, J.-E. Falardeau, E. Leblanc, A. Gibeau, P.-E. Gagné, et A. Beauchamp; bibliothécaire, M. Armand Myette, assistant-bibliothécaire, J.-H. Gagné; présidente des dames Mme Armand Myette, répétitrice Mlle Jeanne Duquette.

Vol à main armée

REGINA, 19. — Deux bandits armés et masqués ont volé à main armée la somme de $3,000 dans le magasin général de Kingsford, Saskatchewan, hier soir.

LES CONCERTS

Madame Cédia Brault, Salle Windsor

On peut être une artiste, posséder un métier, un style, une culture musicale intéressante et n'avoir jamais étudié à l'étranger, si exceptionnel que cela puisse paraître au premier abord. . . . . Cette preuve vient d'être faite par Madame Cédia Brault, dont le public connaît le talent depuis quelques années, mais qui donnait hier soir son premier récital de chant à Montréal. Jusque-là, elle avait chanté au théâtre, au concert, fait des tournées, mais elle n'avait jamais donné de récital, jamais elle n'avait consenti à affronter le public seule au programme, ne se sentant pour cela pas prête. Une telle conscience artistique l'honore et les gens de métier savent qu'un récital, c'est une affaire toute spéciale. Maintenant, Madame Brault est prête.

Elle avait attiré un nombreux auditoire, ce qui prouve qu'on peut remplir une salle sans battre la grosse caisse, sans recourir aux procédés en usage dans le commerce. La publicité faite autour de ce concert a été sobre, les communiqués aux journaux n'ont rien promis que Madame Brault n'eût pu tenir. Au contraire, elle a donné plus qu'on n'attendait d'elle et cela est si rare et si heureux que je propose cette manière de faire à tous les jeunes qui ne savent pas assez que promettre est très dangereux si on n'est pas en mesure de tenir ses promesses.

On a entendu, hier soir, de la musique qui convient au concert. Rien n'y fut déplacé. On n'y put relever aucun sacrifice au goût populaire. Ce genre de musique exige un style, une manière spéciale dont Madame Brault est pourvue: elle est chanteuse de concert. Je ne dis pas uniquement, ne l'ayant jamais entendue au théâtre.

Madame Brault possède une voix qui porte en soi son expression, indépendamment de toute question de style, une voix qui peut émouvoir par le seul timbre.

Elle chantait, il n'y a guère longtemps, avec des moyens de fortune: elle s'en tirait comme elle pouvait. Aujourd'hui, elle a ajouté à ces dons naturels un métier sûr, capable de toucher à tout, de surmonter avec élégance les pires embûches.

C'est ainsi que dans "Shehérazade" de Ravel, ce a vaincu des difficultés vocales qui demeurent à plusieurs insurmontables. C'est d'ailleurs dans ce groupe de Ravel et de Roussel qu'elle a été le plus à l'aise et qu'elle a touché au grand art. "Les Cloches" de Honegger ont été, aussi, remarquablement interprétées.

Son style, varié et souple, dénote beaucoup d'intelligence musicale. Le lyrisme qui s'exalte dans "Asie" de Ravel, sait très bien se réduire et changer de ton devant ce paysage si proportionné, si mesuré et si satisfaisant qu'est le "Clair de Lune" de Fauré. Cette versatilité est rare chez les chanteurs de notre pays.

Belle voix, beau timbre, chaud, plein de charme, mais cependant, cette voix semble quelquefois un peu serrée, un peu timide dans certaines notes élevées. Aussi bien, j'aimerais à l'occasion un peu plus d'abandon, un peu plus de grandeur dans certains passages. Mais cette expérience qui manque encore, Madame Brault l'acquerra très vite, maintenant qu'elle possède un métier sûr.

Madame Brault a obtenu, hier soir, un succès magnifique. Sa voix, son style, sa simplicité, sa diction si claire et intelligente sont autant de qualités qui touchent non seulement la sensibilité, mais l'esprit le plus délicat. Elle a été accompagnée au piano par son frère Victor Brault, un chanteur, lui aussi, mais qui ne joue décidément pas mal du piano. Il a même fait des choses étonnantes d'adresse et de sonorité, particulièrement dans Ravel et Roussel.

Autre chose remarquable à ce concert: pas de fleurs. Pas de ces choses qui commandent les applaudissements et par conséquent les bis, pas de ces papillotes, fussent-elles naturelles et odoriférantes, qui donnent aux concerts un caractère mondain et qui trompent trop souvent sur la qualité de la... marchandise.

Je félicite Madame Cédia Brault de n'avoir pas reçu hier soir de ces fleurs indiscrètes avec quoi on encourage trop de chanteuses.

Léo-Pol MORIN.

"Le Docteur Knock"

"Le Docteur Knock", la fine comédie en trois actes de Jules Romains a soulevé l'enthousiasme de plusieurs grands critiques de Paris et à ce sujet voici ce qu'en pense Monsieur de Pawlowski le célèbre critique du "Journal de Paris:"

"Voici enfin une vraie, une excellente comédie digne de ce nom, c'est-à-dire la chose la plus rare et la plus difficile à trouver qui soit au théâtre.

"Le sujet n'a rien de nouveau, puisqu'il s'agit de médecins; il n'est pas plus nouveau que celui de "L'Avare" ou de "Tartufe", et c'est ce qui nous enchante, car la comédie véritable ne comporte que des sujets éternels traduits avec des moyens entièrement nouveaux.

"De la grande comédie classique, Monsieur Jules Romains a le style clair, élégant et naturel; il a surtout cette façon même, dans la plus ardente satire, de ne pas mettre la thèse au premier plan, mais de la dégager accessoirement par l'étude attentive des caractères. De la comédie, la pièce de Monsieur Jules Romains a toute la gaieté qui fait rire jusqu'aux larmes et, si la leçon se dégage impitoyable, c'est par surprise, sans paraître y prendre garde."

"Le Docteur Knock" sera interprétée mercredi prochain, le 26 octobre, dans la salle académique du Gésu.

La route Hull-Maniwaki

OTTAWA, 19 (Du correspondant de la "Patrie").—M. H.-K. Carruthers, du club des Automobilistes d'Ottawa, déclare que la nouvelle route provinciale Hull-Maniwaki ne passera pas par Martindale mais par Venesk et Kazubazua.

ABJURATION D'UN PRINCE

Rupture d'une alliance de 600 ans entre les Hapsbourg et l'Eglise.

SOCIALISTE

VIENNE, 19. — Un Hapsbourg a rompu avec une alliance de 600 ans entre sa famille et l'Eglise catholique. Le prince François Windisch-Graetz, 16 ans, fils de la princesse Elizabeth, petite-fille de l'empereur François-Joseph, a quitté l'Eglise pour la secte des "Vieux Catholiques". Après un mariage malheureux au prince Windisch-Graetz, sa mère obtint un divorce malgré les objurgations de sa famille et poussa le scandale plus loin en se ralliant au parti socialiste et en contractant une alliance libre avec un député socialiste.

Le prince François est élevé démocratiquement de manière à pouvoir gagner sa vie. Il étudie le génie automobile.

Depuis l'échauffourée de Vienne, réprimée par Mgr Seipel, le parti socialiste a lancé une vigoureuse campagne pour détacher les syndiqués de l'Eglise catholique.

Aux Syndicats Catholiques et Nationaux

Syndicat des typos

Le Syndicat catholique national des typographes se réunit ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 5, Edifice des syndicats catholiques, 655 Demontigny est. Il y aura rapport par l'agent d'affaires, les officiers et les délégués. Initiation des nouveaux membres. Tous les syndiqués sont priés d'assister. Par ordre.

Cordonniers syndiqués

Ce soir, assemblée des locaux Nos 1, 2 et 4 pour les monteurs, les machinistes et les travailleurs du cuir à semelle. Il y aura élection des officiers dans les locaux Nos 1 et 4 pour les monteurs et les travailleurs du cuir à semelle. Tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents. Par ordre, G. Laurier, agent d'affaires.

Syndicat des relieurs

Le Syndicat catholique des relieurs se réunit ce soir, à la salle No 2, Edifice des syndicats catholiques, 655 Demontigny est. Il y aura rapport des officiers et de l'agent d'affaires. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

Syndicat No 4 du textile

Le Syndicat No 4 des ouvriers textiles s'assemble ce soir à 8 h. 15 à la salle du Sacré-Coeur, sous-bassement de l'église de Ville-Emard. Rapport de M. J. Chantigny, agent d'affaires. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

Association des plâtriers

L'Association des plâtriers s'assemble ce soir, à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 655 Demontigny est. Rapport de M. E. Coulombe, agent d'affaires rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Initiation des membres nouveaux. Par ordre.

Euchre du magasin

Le Syndicat No 2 des employés de magasin donne ce soir, à la salle de l'Assistance Publique son grand euchre-concert annuel. Le comité a fait un travail de préparation extraordinaire et tout semble promettre que le succès de la soirée de cette année dépassera même de beaucoup les succès remportés les années dernières.

Les prix sont nombreux et jolis. La partie de cartes est sous la présidence de M. Granelli, gérant général de la maison Au Bon Marché. Tous les syndiqués sont invités à donner leur appui sympathique à cette fête syndicale, dont les bénéfices iront aux caisses de secours du Syndicat. Par ordre J. Rouillard, secrétaire.

Fleury, Turner et de Bulle sont trouvés coupables à Québec

QUEBEC, 19. (Du correspondant de la Patrie.) — Gustave Fleury, Napoléon Turner et L. Réné de Bulle, ont été trouvés coupables de complot pour frauder le public, hier soir, par le petit jury des assises criminelles.

Les prisonniers n'ont pas été recommandés à la clémence de la cour. Le trio était accusé d'avoir vendu des actions de valeurs à peu près nulles au nom des deux compagnies, la Canadian Home Canners et la Concord Steel. Une douzaine de cultivateurs du comté de Portneuf ont témoigné au cours du procès et raconté comment ils avaient consenti à échanger leurs débentures françaises ou autres portant intérêt à 6 pour cent, pour les actions vendues par Fleury et ses agents Turner et de Bulle.

L'hôtel Russell et l'agrandissement du parc de la Confédération

OTTAWA, 19 (Du correspondant de la "Patrie").—S'il y a entente entre la municipalité d'Ottawa et la commission du district fédéral, l'hôtel Russell, au lieu d'être reconstruit, sera exproprié et démoli pour agrandir le parc de la Confédération. Le premier ministre déclare que le gouvernement est prêt à accorder l'assistance financière à la Commission pour ce projet. De son côté, le maire Balharrie fait remarquer que le gouvernement fédéral achetant un peu partout et démolissant dans plusieurs cas prive la municipalité d'un revenu considérable. Une enquête devrait être faite et il serait facile de prouver que l'octroi annuel du gouvernement fédéral à la ville d'Ottawa, en guise de taxes, $100,000 par année est absolument insuffisant.

Ces magasins ne paieront pas la taxe

OTTAWA, 19. (Du correspondant de la 'Patrie".) — La cour de révision d'Ottawa a décidé, hier soir, que les magasins de liqueurs de la Commission d'Ontario ne peuvent pas être soumis aux taxes municipales, en vertu du principe que le Roi ne peut pas payer d'impôts.

ON PREPARE LE TERRAIN D'AVIATION

Quatre cents hommes travaillent à l'aéroport de S.-Hubert. — Travaux de $350,000.

PUBLICITE

Quatre cents hommes travaillent présentement sur le terrain de S.-Hubert, Québec, acheté récemment pour l'établissement d'un aéroport. L'on calcule qu'il faudra au moins un an pour que tout le terrain soit prêt.

Le travail en cours consiste en nivellement et en remplissage sur une superficie d'un mille carré.

C'est en cet endroit que le gouvernement canadien érigera un mât d'ancrage au coût de $350,000 comme contribution au projet impérial de relier tous les dominions et les colonies par un service d'aviation. Lorsque l'aérodrome sera complété, il y aura en plus du mât, des quartiers-généraux pour les pilotes et les équipages, des barraques pour les mécaniciens, des boutiques et tout ce qu'il faut pour l'opération des aéroplanes à passagers.

CAUSERIE SUR LA SCIENCE MENAGERE

Elles seront données au collège Macdonald pendant l'exposition du confort du foyer.

Trois causeries seront données par les professeur de l'école ménagère du collège MacDonald au cours de l'exposition du confort du foyer qui aura lieu à l'hôtel Windsor, du 26 octobre au premier novembre inclusivement et qui sera ouverte par M. W.-S. Fallis, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Dans l'après-midi du 27 octobre, Mademoiselle Alice Stickwood sur les moyens de tirer le meilleur profit de la nourriture. Samedi le 29, Mademoiselle Myrtle Hayward, traitera d'un sujet très intéressant pour les mères: "La nourriture du jeune enfant. Lundi, le 31, Mademoiselle Harriett Van Wart, parlera du repas bien balancé. Ces trois causeries données par des experts du collège Macdonald, qui se sont acquis une si grande réputation dans la science ménagère, seront particulièrement intéressantes pour les chefs de familles, car en ces jours d'activité fébrile, les hommes aussi bien que les femmes ont besoin de savoir ce qu'il faut manger dans le moins de temps possible et les causeries de ces trois professeurs contiendront d'excellentes suggestions appuyée sur des constatations scientifiques.

Des arrangements ont été conclus pour avoir des causeries sur la bibliothèque, la musique, la décoration de la maison et l'usage des appareils électriques. Ces causeries auront pour objet d'aider le public en général à rendre leur foyer plus confortable et à le diriger avec plus d'économie. Chacune de ces causeries sera présidée par le président d'une des nombreuses organisations de la ville qui sont intéressées dans ces sujets et elles formeront un complément d'éducation aux démonstrations qui seront données l'après-midi et le soir à l'exposition.

L'OUVERTURE DES CHAMBRES A QUEBEC

Elle aura lieu en janvier prochain. — Les séances du cabinet.

QUEBEC, 19. — Le cabinet provincial fixe la date d'ouverture de la prochaine session de la législature à une réunion que le premier ministre Taschereau a convoquée pour aujourd'hui, mais l'on ne sait pas encore si la décision officielle sera annoncée avant quelques jours. Certains tiennent pour acquis que la date est le 10 janvier. Le premier ministre Taschereau a admis que c'était l'intention de ne pas retarder l'ouverture plus longtemps. Il a ajouté que les députés seraient convoqués dans le commencement de janvier, mais il n'a rien déclaré au sujet de la date.

Il fit remarquer qu'il importait de donner à ceux qui ont des projets de loi à soumettre tout le temps nécessaire pour les préparer et donner leurs avis en temps; il y a aussi plusieurs rapports que les départements doivent préparer, c'est pourquoi il est bon que la date de la session soit annoncée le plus tôt possible.

La réunion que le cabinet a tenue aujourd'hui et une autre convoquée pour le 26 sont les deux dernières avant le départ du premier ministre pour Ottawa, où il assistera à la conférence interprovinciale. Comme cette conférence doit durer sept à dix jours et peut-être plus, le premier ministre a l'intention de s'occuper de la convocation de la 17e législature avant son départ.

HOTEL PLACE VIGER
SOUPER-DANSANT
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
ORCHESTRE AMPLIFIE
$1.50 COUVERT COMPRIS
PLACE RESERVEES A MAIN 5720

Les lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

Montréal, 18 oct. 1927.

Cher monsieur,

Vous me faite dire dans votre rapport du 14 courant de la dernière réunion de la commission d'enquête scolaire catholique, qu'en me plaçant dans l'hypothèse d'une densité scolaire moyenne de 42 élèves, je ne m'intéressais pas aux adversaires pédagogiques de la question. J'ai déclaré en réponse à M. Antonio Perrault, le procureur de la Commission des écoles catholiques que j'ai toujours placé l'intérêt pédagogique de l'enseignement avant la question financière; que j'avais déjà examiné longuement cette question de densité des classes devant la commission d'enquête dans mon rapport sur l'enseignement. C'est la raison pour laquelle du reste, elle a eu priorité; mais que j'avais conclu avec la presque totalité des pédagogues modernes qui en sont arrivés à des conclusions prouvées scientifiquement, que le succès de l'enseignement réside plus dans la valeur du professeur et de la méthode que dans la densité des effectifs de la classe, (nombre des élèves par classe) bien entendu, dans les limites de 40 à 50 élèves, suivant les degrés du cours d'étude.

Comme cette question est de la plus grande importance pour la solution des difficultés de la Commission scolaire, je tenais à mettre les choses au point dans l'esprit de vos lecteurs.

Veuillez agréer M. le rédacteur en chef, l'expression de ma meilleur considération.

F.-B. MATHYS.

En cour du magistrat à Saint-Hyacinthe

S.-HYACINTHE, 19 (Du correspondant de la "aPtrie").—Le magistrat de district a siégé ces deux derniers jours. Cependant comme il était obligé de siéger à Montréal, lundi, la cause de Bouthillier vs Quintal qui était inscrite pour ce jour-là a été remise au mardi 25, et ordre a été donné aux témoins de revenir en Cour ce jour-là, sans autre assignation.

Quelques autres causes, par défaut ou exparte étaient également inscrites et le magistrat Marin a rendu immédiateemnt jugement dans celles-là.

Mardi, le magistrat Marin a entendu la cause de Omer Lussier vs William Ferguson. Cette cause était une action en dommages basée sur un accident d'automobile. Après l'audition des témoins, le juge Marin a condamné le défendeur à payer au demandeur la somme de $99.00, montant de l'action et des dommages prouvés.

La part des taxes des Ecoles Séparées

OTTAWA, 19. (Du correspondant de la "aPtrie").—La cour de révision d'Ottawa tiendra une session spéciale lundi pour entendre certaines objections au rôle d'évaluation par la Commission des Ecoles Séparées. Cette dernière réclame sa part des taxes de certaines compagnies et s'oppose à ce que des catholiques paient leurs taxes aux écoles protestantes.

Salle Windsor, Mardi soir, 25 oct.
PAUL
POIRET
Grand Couturier de Paris
et principal créateur des modes
(dans une conférence et démonstrations avec mannequins)
M. Poiret vous dira quelle robe et quel parfum conviennent à votre personnalité. Billets en vente chez Willis & Cie., Ltd., à partir de demain.
Direction: Evelyn Boyce, Ltd.

The ARCADE GRILL
LE DINER DANSANT
Table d'Hôte, $1.50
(Pas de frais de couvert)
TRIO DE CONCERT DES FRERES KELLERT
6 p.m., à 7.30 p.m.
9 p.m., à 10.00 p.m.
ORCHESTRE DE DANSE DE CYRIL HARVEY
7.30 à 9 p.m.
10 p.m., jusqu'à la fermeture
Pour réserve de places après 6 p.m.
TELEPHONEZ: PLateau 7607
Permis de Bière et Vin.
Frais de couvert, après 10 p.m.
$1.00

HENRY MORGAN & COMPANY LIMITED

ART EMPORIUM LIMITED
LIGNE COMPLETE D'ARTICLES POUR ARTISTES
CHEVALETS TOURNANTS — ESTAMPES — GRAVURES — EAUX-FORTES.
Spécialités: Encadrement de tableaux.
LAnc. 3698. 1429, Ave Collège McGill.

Georges McDonald et Doris Palmer

(Suite de la page 11)

—Il est mort.

—Que faisait-il de son vivant?

—Propriétaire de garage.

—Quand l'avez-vous vu vivant pour la dernière fois?

—Le soir du 17 juillet entre 7 et 8 heures du soir, chez moi. Vers 7.15 heures mon beau-frère vint nous voir et nous dit qu'il partait pour Malone où il allait conduire des Américains. Je lui demandai: "Connais-tu les gens"? "Non, dit-il, je ne les connais pas, mais ils m'ont payé d'avance". Vers 7.50 heures il nous a laissé dans son auto Packard.

—Les passagers étaient-ils dans l'auto?

—Oui monsieur.

—Les avez-vous vus?

—J'ai vu deux hommes et une femme entre les deux hommes.

Reconnaîtriez-vous les occupants?

Non monsieur.

Quel costume avait Bouchard?

Un costume bleu et une casquette de chauffeur.

M. Dubois raconte que Bouchard lui déclara en entrant dans son auto qu'il traversait en bateau à Caughnawaga et là se termina son témoignage.

M. GEORGES PROULX

M. Georges Proulx, de Lachine, est le témoin suivant. Il travaille sur le traversier Jacques-Cartier, qui fait la navette entre Lachine et Caughnawaga.

Avez-vous vu Adélard Bouchard sur votre bateau, l'été dernier?

Oui, le 17 juillet à 8 heures du soir.

Il était en auto?

Oui.

Seul?

Non, avez deux messieurs et une dame.

Vous connaissiez l'auto de Bouchard?

Oui, très bien.

Reconnaîtriez-vous les passagers de Bouchard?

Non.

Combien ça prend-il de temps pour faire le trajet entre Caughnawaga et Lachine?

Vingt minutes environ.

AMUSEMENTS

THEATRE PRINCESS
Dimanche après-midi, 30 Octobre
GERALDINE
FARRAR
La fameuse soprano universelle
Les billets seront en vente lundi matin, au théâtre
Direction: Louis H. Bourdon

HEURE MUSICALE AU
Krausmann's
Lorraine CAFÉ
431, SQUARE PHILLIPS
"Où les aliments sont savoureux!"
— CE SOIR —
Le 19 octobre, 1927
De 7 à 8 P.M.
PROGRAMME MUSICAL
Mercredi soir
Le 19 octobre, 1927, à 7 p.m.
1. Grand Opera: Mignon, Thomas
Trio de Concert Newman
2. La Tosca . . . . . Puccini
M. Valade.
3. "June Brought the Roses" . Opinshaw
Mme Becker.
4. "Until" . . . . . Sanderson
M. Normandin
5. Solo de Violon . . . Au choix
M. B. Newman
6. "Student Prince" . Romberg
M. Valade.
7. "When Twilight Comes" . . . Tandler
M. Becker. Massenet
8. Hérodiade . . . .
M. Normandin
9. "The World is Waiting for the Sunrise" . Lockhart
Trio de Concert Newman
10. "Some Time" . . . . Kahn
M. Valade.
11. L'Angelus de la Mer, Goublier
Mme Becker et M. Normandin.
12. Sélection "Rose-Marie" . . . Friml
Trio de Concert Newman

Série de
Quatre Récitals Civiques d'Orgue
dans le
VICTORIA HALL
par
QUATRE FAMEUX ORGANISTES DE CONCERT
Palmer Christian
Organiste de concert américain de renom
LE VENDREDI, 21 OCTOBRE
M. Matthias Turton
Organiste de l'Eglise Erskine, Montréal. (Autrefois de Leeds, Angleterre)
LE MERCREDI, 7 DECEMBRE 1927
Charles M. Courboin
Fameux organiste belge-américain
LE MERCREDI, 18 JANVIER, 1928
Marcel Lanquetuit
Organiste, S. Godard, Rouen.
LE MERCREDI, 15 FEVRIER, 1928
BILLETS POUR LA SERIE . . $2.00
CHAQUE CONCERT .75
Billets en vente à l'Hôtel de Ville et au Victoria Hall.

M. J. ROULEAU

M. Joseph Rouleau est le témoin suivant.

Par Me Codebeck.

Le 17 juillet dernier, avez-vous vu Adélard Bouchard?

Oui, avant qu'il n'embarquât sur le traversier.

Etait-il seul?

Non, il était en auto avec deux hommes et une femme.

Reconnaîtriez-vous ces passagers?

Non monsieur..

Quelle heure était-il alors?

Entre sept et huit heures.

Avez-vous revu Bouchard?

Je l'ai revu alors qu'il était mort.

M. Rouleau fut le dernier témoin et la cour s'ajourna à deux heures de l'après-midi.

AMUSEMENTS

A l'Affiche
UNE GRANDE VUE HILARANTE!
GEORGE SIDNEY CHARLIE MURRAY
LIFE—RILEY
conjointement avec
MAURICE MEERTE et ses fameux
CAPITOLIANS
avec le concours d'une pléiade d'autres divertisseurs populaires
3 FOIS PAR JOUR 3 3. 7 et 9 p.m.

ORPHEUM
HOME OF HIGH CLASS VAUDE
PLATEAU 2141-2142
A l'affiche, Mats. merc., jeudi, sam.
La troupe de l'Orpheum présente
"The Masquerader"
— avec —
MILDRED MITCHELL
VICTOR SUTHERLAND

BEAU GESTE
La plus grande vue au monde
Production et histoire des plus mouvementées et éblouissantes.
AVEC
RONALD COLMAN
et une pléiade d'étoiles
OUVERTURE— ROBESPIERRE
Fameux orchestre augmenté du Palace
G. AGOSTINI
Directeur
Veuillez assister aux matinées. Continue chaque jour, 12.15 à 11 p.m.
A L'AFFICHE
PALACE Vis-à-vis chez Eaton

KEITH-ALBEE IMPERIAL
SUPERBE DIVERTISSEMENT
6 B.F. KEITH-ALBEE VAUDEVILLE ACTS
THE LONE EAGLE
avec
RAYMOND KANE BARBARA KENT
Un palpitant drame de l'air
Pour sièges réservés, appelez LA 0011

DANSE— Mercredi—Samedi 9 p.m. à la fermeture
SALLE STANLEY
— "THE MARYLANDERS" —
Orchestre favori de New York
(Classe de danse d'adultes, ce soir, à 8.)
Danse Hallowe'en 10 prix pour costumes 19, 26

—FRANÇAIS—
27 Ste-Catherine Est LAncaster 5513
Aujourd'hui et demain
The Way of all Flesh
avec EMIL JANNINGS et Belle BENNETT
Comédie et Vaudeville
Matinée: 10c et 15c Soirée: 15c et 25c

EVERYBODY KNOWS
LOEWS
GOOD SHOWS
C'est un inextinguible éclat de rire!
"PAINTING THE TOWN"
avec
PATSY RUTH MILLER et GLEN TRYON
SIX EXCELLENTS NUMEROS DE VAUDEVILLE
198-5

ST-DENIS CETTE SEMAINE
LA TROUPE DE COMEDIE FRANÇAISE DE PARIS
avec les grandes vedettes
GABRIELLE
DORZIAT
et GEORGE MAULOY
Dimanche (matinée et soirée), lundi soir, mardi (matinée et soirée)
"SAPHO"
Mercredi soir, jeudi (matinée) et soirée), vendredi soir et samedi soir
"MAITRE BOLBEC ET SON MARI"
Prix: $1.10, 80c, 60c, 35c, taxe comprise. 199-4

GAYETY
MUTUAL BURLESQUE
Deux fois par jour— 2.15 PIS p.m.
PEACHES et son spectacle "RAFFIN' THRU"
Matinée quotidienne spéciale — 25c

LA TEMPÉRATURE

TEMPS PROBABLE DEMAIN: AVERSES

TORONTO, 19. (Presse Canadienne) — L'orage tropical a pour centre, ce matin, la région de New-York. Il se transporte vers le nord-est et occasionne de fortes bourrasques accompagnées de pluie dans la vallée du Saint-Laurent et les provinces maritimes. Dans l'Ouest, le temps reste beau et chaud.

Pronostics

Lacs inférieurs et baie Georgienne. — Vents du nord et du nord-ouest, pluie dans la moitié est. Jeudi, incertain, averses.

Ontario septentrional. — Généralement beau et frais, aujourd'hui et jeudi.

Vallée de l'Outaouais et Haut Saint-Laurent. — Vents puissants du nord-est, pluie. Jeudi, encore incertain et averses.

Golfe et Rive Nord. — Vents puissants de l'est, bourrasques et pluie, aujourd'hui et la majeure partie de jeudi.

Maritimes. — Vents puissants et bourrasques de l'est et du sud-est, pluie, aujourd'hui et une partie de jeudi.

Lac Supérieur. — Vents modérés, beau, aujourd'hui et jeudi.

Manitoba. — Beau et chaud, aujourd'hui et jeudi.

NAISSANCES

CLOUTIER — A Montréal, le 17 octobre 1927, au No 31 rue Vaillant, à M. et Mme Daniel Cloutier, un fils baptisé Joseph-Johnny-Adrien.

Parrain et marraine, M. et Mme Johnny Laframboise. Porteuse, Mme Raoul Bourgeois.

COUTURIER — A Montréal le 16 octobre 1927, à M. et Mme N. Couturier, née Marguerite Gagnon, deux filles baptisées Marie-Liliane-Madeleine et Marie-Laurette-Hélène.

Parrain et marraines, M. Aimé Couturier et Mme J. Couturier, oncle et grand'mère de l'enfant, M. et Mme M. Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Porteuses, Mme Gagnon et Mme Daoust.

JUTEAU — A Montréal, le 12 octobre 1927, à M. et Mme Jules Juteau, née Eva Imbleau, une fille, baptisée Emilia-Marguerite.

Parrain et marraine, M. et Mme Omer Caron. Porteuse, Mme Juteau, grand'mère de l'enfant.

LAHAIE — A Montréal, le 9 octobre 1927, à M. et Mme René Lahaie née Germaine Dinel, une fille, baptisée Marie-Gisèle-Claire.

Parrain et marraine, M. et Mme H. Dinel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme R. Dinel, grand'mère de l'enfant.

LANDRY — A Hull, le 8 oct 1927, à M. et Mme Albert Landry née Justine Daignault, un fils, baptisé Pierre-Joseph-Albert.

Parrain, M. Albert Landry, grand-parent de l'enfant. Porteuse: Mme André Landry, de Hull.

ST-ONGE — A Montréal, le 10 oct. 1927, M. et Mme Georges St-Onge, née Laura Bachaud, une fille baptisée Marie-Marguerite-Cécile.

Parrain et marraine, M. et Mme David Bachand, oncle et tante. Porteuse, Mme Michel Bachand, grand'mère de l'enfant.

WHITMORE — A Montréal, le 16 septembre 1927, à M. et Mme W. R. Whitmore, née Jeanne Hébert, un fils baptisé François-Herbert-Louis.

Parrain et marraine, M. et Mme S.-L. Cardinal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme C. Hurteau, tante de l'enfant, Willimantic, Conn.

DECES

ALARIE — A Montréal, le 18 courant à l'âge de 15 mois est décédé Rolland Alarie, fils bien-aimé de W. Alarie, 1111, Champlain.

Les funérailles ont eu lieu cet après-midi.

ADELIN — A Montréal, le 18 courant à l'âge de 60 ans est décédé Ovila Adelin.

Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 164, rue St-Maurice, à 7.15 heures pour se rendre à l'église Ste-Hélène et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULET— A Montréal, le 17 courant, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Raoul Boulet.

Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 611 rue Fullum à 7.45 heures pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS — A Montréal, le 19 courant à l'âge de 22 ans est décédé Georges Dagenais fils bien-aimé de Joseph Dagenais.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant le convoi funèbre partira de sa demeure No. 280 rue Parc-Cartier pour se rendre à l'église St-Zotique et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER—A Montréal, le 17 courant, est décédé L. L. Durocher, marchand bijoutier, époux de Rose Renaud.

Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 618 rue Notre-Dame ouest, à 8.15 hrs pour se rendre à l'église Ste-Hélène, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT—A Montréal, le 17 octobre 1927, à l'âge de 50 ans, 11 mois, est décédée Mélanie Garneau, épouse de Louis Maxime Dupont, tailleur et fille de Louis Garneau et Emélie Dupont, décédés.

Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 4571 DeLanaudière, à 7 h. 30 pour se rendre à l'église S.-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX — A Montréal, le 17 oct. 1927, à l'âge de 70 ans, 10 mois, est décédée Mme veuve Thomas Lamoureux, née Marie Daunais.

Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 1926 rue Plessis, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE—A Westmount, le 17 octobre 1927, à l'âge de 86 ans, 10 mois, est décédée Zoé Fidélie Ranger, épouse de feu Amédée Lalonde.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure No 226 ave Clarke, Westmount à 8 h. 15 pour se rendre à l'église S.-Léon de Westmount où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de pompes funèbres
Est 1283, Assurances Funéraires
242 RUE STE-CATHERINE EST

La Compagnie d'Assurance Funéraire
Urgel **BOURGIE** Limitée
Entrepreneurs de Pompes Funéraires
La seule Compagnie **BOURGIE** autorisée à faire l'assurance funéraire au CANADA
1420 Notre-Dame Ouest. Tél. YO. 1511
292-J.n.o

UNE ELECTION LE 25 A CHICOUTIMI

CHICOUTIMI, 19. — La nomination des candidats qui se présentent à la succession de l'échevin L.-P. Girard, au siège numéro 2 du quartier Est, a eu lieu samedi à l'Hôtel-de-Ville. Les deux candidats Simon Pearson et Albert Lemieux ayant déposé leur bulletin de présentation, ils se feront la lutte pour le siège vacant.

L'élection doit avoir lieu dix jours après la mise en nomination, c'est-à-dire mardi prochain le 25 octobre.

DECES

MALOUIN — A Rosemont, le 19 courant à l'âge de 47 ans 10 mois est décédé Victor Malouin, époux de Philomène Bertrand.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 5787, 6ème Ave. Rosemont, pour se rendre à l'église Ste-Philomène et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT—A Montréal, le 18 octobre 1927, à l'âge de 70 ans, est décédé Hyacinthe Montpetit, époux de feu Marie-Jeanne Brunet.

Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Israël Laroche, No 126 rue Champigny, à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église de l'Ile Perrot où le service sera célébré à 9 h. 30.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLUTEAU—A Montréal, le 18 courant, à l'âge de 62 ans, est décédé Edmond Pluteau.

Avis des funérailles plus tard.

POITRAS—A Terrebonne, le 17 octobre 1927, à l'âge de 52 ans et 10 mois, est décédée Régina Labonté, épouse de M. A. Z. Poitras.

Les funrailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux à 9 h. 45 pour se rendre à l'église où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parnets et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON — A Montréal, le 19 courant à l'âge de 52 ans est décédé Ernest Bisaillon.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 607, rue Albert, à 7.45 heures pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE—A Montréal, le 17 courant, à l'âge de 32 ans, est décédé Armand St-Onge.

Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 369 rue Galt, Verdun, à 7.45 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAULNIER—A Montréal, le 17 octobre, à l'âge de 34 ans, est décédé Alfred Saulnier, fils de feu Clément Saulnier et de feu Aurélie Bouchard.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, M. Napoléon, 1831 Letourneux, à 7 h. 15, pour se rendre à l'église S.-Nom de Jésus, Maisonneuve, où le service sera célébré et de là à la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur.

DECES A MONTREAL

ADELIN-RICARD. — Avila, 60 ans, marchand, époux de Emma Gagné, décédé le 18 du courant. 164 Saint-Maurice.

ALLAIRE. — Louis-Joseph, 53 ans, voyageur de commerce, époux de Mélina Grenier, 6937 St-Denis.

BEAULIEU. — Pierrette, 11 mois, fille de Philibert Beaulieu, décédée le 16 du courant. 17 ruelle Provost.

BEAUCHEMIN. — Louis, 71 ans, chauffeur, époux d'Ida Bédard, décédé le 15 du courant, 5825 Cartier.

BOULET. — Benoit, 1 an, fils de Joseph Boulet, décédé le 16 du courant. 3216 St-Georges.

BEAUCHAMP. — Marie-Louise Lavallée, 41 ans, épouse de Didace Beauchamp, décédée le 16 du courant. 2386 Wurtelle.

BINETTE. — Maria Boulet, 36 ans, épouse de Arthur Binette, décédée le 16 du courant. 7251 Berri.

BROPHY. — Thomas, 63 ans, libraire, époux de Mary-Ann Sexton, décédé le 15 du courant. 2685 Hutchison.

BONHOMME. — Emme, 27 ans, fille de Jean-Bte Bonhomme et de Frébronie Quesnel, décédée le 15 du courant. Ville Lasalle.

COTE. — Georges, 49 ans, veuf de Elmire Thibault, décédé le 15 du courant. 1000 Sanguinet.

DESJARDINS. — Malvina Brunet, 62 ans, veuve de Philias Desjardins, décédée le 16 du courant. 309 St-Philippe.

DANDURAND. — Alice, 21 ans, fille d'Antonio Dandurand et de Eva Clouette, décédée le 15 du courant. 6247 De Gaspé.

DUFAULT. — Gérard, 7 mois, fils de Armand Dufault et de Eva Desprès, décédé le 17 du courant. 6588 Chateaubriand.

FALARDEAU. — Jean, 3 ans, fils de Etienn Fealardeau et de Mary Mahoney, décédé le 15 du courant. 3459 Parthenais.

GAGNON. — Charles, 17 ans, commis, fils de Jean-Bte Gagnon et de feue Marie Meunier, décédé le 15 du courant. 4370 Parthenais.

HARDY. — Alexandrine Fenoglio, 48 ans, épouse de Alphonse Hardy, décédée le 16 du courant, 3869 Mentana.

LEGRIS. — Robert, 2 ans, fils de Venance Legris et de Rose-Anna Roy, décédé le 16 du courant. 6912 Saint-Laurent.

LALONDE. — Zoé Ranger, 86 ans, veuve de Amédée Lalonde, décédée le 17 du courant. 226 ave Clarke.

LAMARRE. — Joseph, 51 ans, peintre, époux de Alexandrine, décédé le 17 du courant. 780 Richmond.

LAGANIERE. — Arthur, 54 ans, outilleur, époux de Hermine Bélair, décédé le 16 du courant. 4469 Hôtel de Ville.

LECLERC. — Georges, 40 ans, journalier, époux de Albertine Daudelin, décédé le 16 du courant. 1927 Frontenac.

LALONDE. — Joseph-Oscar, 69 ans, menuisier, veuf de Délima Tremblay, décédé le 16 du courant. 926 Sanguinet.

MASSE. — Donalda Laframboise, 63 ans, épouse de Antoine Massé, décédée le 16 du courant. 221 Beaudoin.

McCONLEY. — Catherine Snee, 49 ans, veuve de William McConley, décédée le 16 du courant. 702 Mullins.

ROCHETTE. — Alphonsine Gingras, 53 ans, épouse de Ernest Rochette, décédée le 16 du courant. 6624 DeGaspé.

SAULNIER. — Alfred, 35 ans, journalier, fils des défunts Clément Saulnier et Aurélie Bouchard, décédé le 17 du courant. 1831 Létourneux.

SOUTHEIN. — Thomas-Robert, 15 ans, fils de Henry Southein et de Frilda Stewell, décédé le 16 du courant. 718 ave Galt.

TRUDEL. — Napoléon, 10 mois, fils de Napoléon Trudel et de Dorilla Vézina, décédé le 17 du courant, 2194 Orléans.

VAILLANCOURT. — Ida Roussel, 48 ans, épouse d'Arthur Vaillancourt, décédée le 16 du courant. 2189 Blvd. Gouin Ouest.

NOUVELLES MARITIMES

(Suite de la Page 8)

LE VOLCANO COULE AVEC UNE CARGAISON DE $400,000.

A la suite d'une collision, hier, entre le navire français Union et le navire italien Volcano, celui-ci a coulé. L'accident a eu lieu à cinq milles à l'ouest de Pointe-au-Père. Tous les membres de l'équipage du Volcano ont été sauvés. Le navire Union est parti pour Québec bien endommagé.

AUTRE ACCIDENT

A peu près à la même heure, le navire italien Operosita touchait terre à l'anse aux coqs, à quatre milles de Pointe-au-Père.

Les deux accidents ont eu lieu alors que le brouillard était très dense. Immédiatement après la collision, le capitaine du Volcano envoya un message disant qu'il se dirigeait vers Rimouski et qu'il échouerait le navire si la chose était nécessaire. Quelques minutes plus tard, cependant, on constata que les pompes ne fontionnaient pas assez rapidement pour enlever l'eau qui pénétrait dans le vaisseau. Le capitaine décida alors de laisser couler le Volcano.

Le remorqueur de sauvetage, "Lord Strathcona", est parti hier soir, pour la scène des deux désastres.

Le vapeur Volcano, jaugeant 6,398 tonnes, a quitté Montréal dimanche avec une cargaison de grain de $400,000 à destination de Gibraltar où il devait attendre de nouvelles instructions.

Le vapeur Operasita, jaugeant 5,274 tonnes, se rendait à Montréal pour charger du grain, de même que le navire Union, jaugeant 6,388 tonnes.

On ne connait pas encore les dommages de L'Operosita. Le capitaine a cependant fait savoir que le navire avait touché un fond de sable.

C'est le premier accident sérieux survenu dans le fleuve Saint-Laurent depuis plusieurs années. Il y a eu, en effet, bien des collisions mais pas d'accidents graves comme celui-ci.

LE DESASTRE DE L'EMPRESS OF IRELAND.

Près de cet endroit, où le Volcano a coulé, il y a quinze ans environ, l'Empresse of Ireand coulait après une collision. On avait alors compté près de neuf cents pertes de vie. Ce fut un des plus grands désastres maritimes de l'histoire au point de vue de pertes de vie humaine.

Le Volcano appartient à la Navigazione Generale de Gênes, dont les agents à Montréal sont J. F. Whitney & Company.

Le S. S. Union appartient à la Compagnie française d'armements et d'importation de nitrate et de soude, de Dunkerque.

Le S. S. Operosita appartient à la firme Fratelli Beraido du G. B. de Gênes.

On vient de découvrir un phénomène physiologique à l'hôpital du hâvre, lorsque l'on a constaté que le coeur d'un patient était à droite au lieu d'être à gauche. C'est le Dr W. G. Hepburn qui a fait la découverte en soignant le patient pour une blessure légère. Celui-ci a déclaré qu'il n'avait jamais été malade auparavant.

Le Manchester Importer, jaugeant 4,028 tonnes, vient d'être vendu par Manchester Liners Limited à une compagnie étrangère. Ce navire est souvent venu à Montréal.

UN QUAI A CHERBOURG

La Chambre de Commerce de Cherbourg vient de voter une somme de $900,000 pour la construction d'un quai en eau profonde où les paquebots pourraient amarrer.

DISTRIBUTEURS DE MEDAILLES

Avant le départ de l'Alaunia, de la ligne Cunard, vendredi, on donnera dix médailles aux dix meilleurs rameurs de l'équipage ainsi qu'une coupe collective, que l'on a nommée Sir Alfred Booth, soit du nom d'un ancien président de la ligne Cunard.

VISITE DE NICE

Les passagers, qui prendront part aux croisières sur la Méditerranée, sur des paquebots de la ligne Cunard, pourront visiter Nice. Le Carinthia, qui partira de New-York le 3 décembre, passera par Villefranche afin de permettre aux passagers de visiter les endroits intéressants sur la Riviera. Le Carinthia quittera aussi New-York le 21 janvier et le 7 avril. Ces deux dernières croisières sont sous les auspices de Raymond and Whitcomb Company. Le Transylvania partira de New-York le 25 janvier, sous les auspices de Frank C. Clark et le Scythia quittera New-York, le 25 janvier, sous les auspices de Frank Tourist Company.

CARGAISON D'HUILE

Québec, 19. (Du correspondant de la "Patrie".)—Le "Canadalite", navire de la Compagnie "Imperial Oil" est en route pour Montréal, venant de Capablanca, Maroc, avec une cargaison de 119,424 barils d'huile crue.

Mouvements des navires

L'Ausonia, de la ligne Cunard, arrivera de Southampton à Québec, dimanche.

L'Empress of Scotland, du Pacifique Canadien, arrivera de Hambourg à Québec vendredi.

Le Metagama, du Pacifique Canadien, arrivera de Glasgow à Montréal, samedi.

Le Regina, de la ligne White Star, arrivera de Liverpool à Montréal, dimanche.

L'Ascania, de la ligne Cunard, arrivera de Montréal à Plymouth, samedi.

Le Doric, de la ligne White Star, arrive de Montréal à Liverpool, samedi.

Le Montrose, du Pacifique Canadien, arrivera de Montréal à Liverpool, vendredi.

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, arrivera de Québec à Southampton, aujourd'hui.

Le Roussillon, de la ligne française arrivera de Bordeaux à New-York, aujourd'hui.

Le Homeric, de la ligne White Star, arrivera de Southampton à New-York aujourd'hui.

Le Volendam, de Holl. Amer., arrivera de Rotterdam à New-York, vendredi.

Le Dresden, N.G.L., arrivera de Brême à New-York, vendredi.

Le Pres. Garfield, Dollar, arrivera de Marseilles, à New-York, demain.

Le Resolute, Ham. Amer., arrivera de Hambourg à New-York, vendredi.

Le Columbus, N.G.L., arrivera de Brême à New-York, samedi.

Le Suffren, de la ligne française, arrivera du Havre à New-York, lundi.

NAVIRES DANS LE PORT

L'Aulenia de Robert Reford; le Alsace II, de Thomas Harling; l'Albertic, de la ligne White Star; le Albi, de Thomas Harling; le Antar, Thomas Harling; le Aldebaran, de Thomas Harling, le Barbana, de Thomas Harling; Berk, de McLean Kennedy; le Bryntare, de J. F. Whiteney; Baucis, de la Canadian Import; le Coal fax, de J. F. Whiteney; le Callisto, de McLean Kennedy; le Can. Commander, de C.G.M.M.; le Can. Explorer, de C.G.M.M.; le Can. Constructor, le C.G.M.M.; le Can. Importer, de C.G.M.M.; le Calendplein, de McLean Kennedy; le Can. Otter, de C.G.M.M.; le Can. Seigneur, de C.G.M.M.; le Can. Transporter, de C.G.M.M.; le Can. Trapper, de C.G.M.M., le Chr. T. Kampmna, de Furness Withy; le Chateauxroux de Montreal Shipping, le Christina de McLean Kennedy; le Col di Lana, de Thomas Harling; Color. J F. Whitney; Como Fur. Withy; Drammensfjord, de Pacifique Canadien; le Enggano, de Thomas Harling; le Dunaff Head, de McLean Kennedy; le Fianona, de Thomas Harling; le Fotinia, de la J. F. Whitney; le Gisla, de N. Z. Shipping; le Glenmorag de Roert Reforb;d Grey Contuy de Inter. Transport; Hada Conuty, Inter. Trans. Hallfried, J F. Whitney. le Hassell, de Int. Trans. le Hillcroft, de Thomas Harling; le Ingrid, de J. F. Whitnay; le SS. Embiricos, de Thomas Harling; le Kingswood, de Thomas Harling; le Lakefiled, de Lakefield S.S. Co.; le Lady Artley, de Canadian Import; le Lycia, de Montreal Shipping; le Man. Regiment, de Furness Withy; le Manapier, de Thomas Harling; le Montcalm, de Canadien Pacifique; le Nevada, de McLean Kennedy; le Letitia, de Robert Reford; le rioOn, de Carter and Wood; le Stagpool, de McLean Kennedy; le Teespool, de McLean Kennedy; le Valverde, de Montreal Shipping le Malacca, de Robert Reford; le Wearbridge, de Elder Dempster; le Westhope, de McLean Kennedy; le Wymburn de , FJ. Whitney; le Cairnglen, de Robert Reford; le Port of Marseilles de N. J. Quedrue; le Blairlogie, de McLean Kennedy; le Fenwell, de McLean Kennedy; le St-Stephen, de Thomas Harling; le Holmpark de Robert Reford; le Idelfsjord, de Canadian Pacific; le Ovre, de N.-Amer. Lloyd; le Absirtea, de Montreal Shipping; le Valsvola, de Montreal Shipping.

MORT SUBITE DU R. P. VICTOR DOYON

Le défunt, ancien aumônier du 22e, a occupé une place importante dans les lettres.

Le Rév. Père Victor Constant Doyon, de l'Ordre des Dominicains, est décédé subitement, à Saint-Michel des Saints, où l'ancien aumônier du 22me passait quelque temps en repos. Le défunt était âgé de 52 ans et natif de Saint-Guillaume d'Upton. Il laisse sa mère et plusieurs frères et soeurs.

Le R. P. VICTOR DOYON, décédé.

Les funérailles auront lieu vendredi à dix heures du matin, à S.-Hyacinthe, aussitôt après l'arrivée du train de Montréal.

Le R. P. Victor Constant Doyon naquit à Saint-Guillaume, comté d'Yamaska, le 27 janvier 1875, de Charles Doyon, cultivateur, et d'Odile Chaussé. Il fit ses études à Saint-Hyacinthe et à Nicolet. Il entra ensuite chez les Dominicains à Saint-Hyacinthe en 1896 et y prononça ses voeux en 1898. Il fut ordonné à Ottawa par feu Sa Grandeur Mgr Duhamel, le 1er juin 1901. De retour à Saint-Hyacinthe, il fut directeur-gérant des publications mensuelles "Le Rosaire" de 1901 à 1907, et du "Rosary For Every One" de 1904 à 1907. Puis ses supérieurs le nommérent missionnaire.

Le R. Père Doyon a tenu une place illustre dans les lettres canadiennes et ceux qui l'ont connu il y a vingt ans se souviennent de sa plume incisive et toujours spirituelle. Depuis son retour de la guerre, le Père Doyon était pour ainsi dire en congé permanent, sa santé ayant été profondément altérée au front. Il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Mort subite de M. Edmond Truteau

M. Edmond Truteau, 597 Dorchester est, ancien maitre-boulanger et fils de feu A. C. Truteau, a été trouvé mort dans sa cave, hier, dans le cours de l'après-midi. M. Truteau, qui était âgé de 62 ans, était un des membres-fondateurs du club de crosse National, avec M. Raoul Dumouchel et autres. Il venait de prendre son repas lorsque la mort le frappa subitement.

M. EDMOND TRUTEAU, qui est décédé subitement hier.

Il laisse son épouse, née Maria Dagenais, deux soeurs, Soeur Truteau, des Soeurs Grises et Mme Ulric David (Héléna), de Montréal, et un frère, Paul, de Saint-Rémi.

Les funérailles auront lieu, vendredi matin, à 8 h. 30, à l'église S.-Pierre, rue Visitation.

M. St-Laurent s'en va plaider en Angleterre

QUEBEC, 19. (Du correspondant de la Patrie.) — M. Louis Saint-Laurent, C.R., LL.D., professeur à l'Université Laval, s'embarquera, cet après-midi, avec Madame Saint-Laurent, à bord du "Montnairn", du Pacifique Canadien, pour un voyage en Europe.

M. Saint-Laurent s'en va plaider trois causes devant le conseil privé en Angleterre et il se rendra jusqu'en France. Mlle Berthe Saint-Laurent accompagne M. et madame Saint-Laurent.

LES CONTES ILLUSTRES DE LA "PATRIE".

La Gloire en Retraite

Le déjeuner prend fin.

-- Vous fumez le cigare comme tous les Américains, n'est-ce pas, monsieur Johnson Brown? J'ai là d'excellents havanes. C'est un cadeau d'une riche Cubaine, pas trop laide, qui me témoigne régulièrement sa reconnaissance pour un portrait fait il y a quelque dix ans.

Le grand peintre Olivier Bagneur s'adresse au plus expert des marchands de tableaux de New-York. La galerie Johnson-Brown est, dans la Cinquième Avenue, le rendez-vous des élégances et des connaisseurs. Ses expositions sont suivies par tous ceux et celles qui veulent voir ou se faire voir. Le but du voyage de l'Américain, à Paris, c'est d'obtenir de Bagneur quelques toiles. En Amérique, elles font prime, comme en France, d'ailleurs.

"Mademoiselle, je voudrais, pour un tableau que j'achève, vous avoir comme modèle."

— Merci pour le cigare. Très bon à vous ! Cher maitre, votre installation me ravit, vous avez des objets rares et délicieux. Une fortune! Vous avez su former un ensemble parfait. Tout est à admirer dans cette admirable maison de vous. C'est définitif, complet. Tous mes compliments et mon admiration.

L'expert regarde tous les meubles et les objets, son oeil exercé devine mêm dans les coins moins baignés de clarté les pièces sobres, aux lignes pures et délicates.

-- Tut ! Tut ! monsieur Johnson Brown! Vos belles paroles ne me déplaisent pas, mais je me hâte de vous dire que ce n'est pas là ce "home" définitif, complet, que j'ai toujours désiré. A un de vos prochains voyages, j'espère vous faire les honneurs de mon vrai chez moi. Ce sera dans une plaisante région, une vaste demeure simple et calme. Vous y retrouverez tous ces meubles que j'aime, mais vous verrez mon bonheur en face de la nature. Il y aura, si le hasard me favorise, un petit bois et surtout une rivière bordée d'arbres. Ce sera pour moi une joie de vous conduire à la pêche.

— Ne l'écoutez pas, monsieur Brown. Ne l'écoutez pas. Tous les dix mois, il rêve d'exil à la campagne, mais ça lui passe.

C'est Mme Bagneur qui parle d'une voix lente où il y a de l'autorité et de la décision. Pendant le déjeuner, elle est demeurée assez silencieuse, ne s'intéressant qu'aux questions précises, aux termes commerciaux, aux prix proposés, aux commandes futures. Mme Bagneur est belle, élégante. Sa vie est à Paris parmi le luxe, le confort et la fièvre mondaine. Aller à la campagne pour avoir, comme unique horizon, une rivière et un bois! Fi! Il lui faut d'autres décors: la majesté des grands halls, des palaces internationaux, les réceptions où l'on fait voir les toilettes coûteuses, les petites salles sans air, et un peu, pas trop, la vie du château après une saison dans une ville balnéaire très encombrée.

—Ne l'écoutez pas, monsieur Brown! Il divague. Avouez que ce serait une folie d'aller nous enterrer en quelque petit trou loin des télégraphes, des galeries, des foules intelligentes et sympathiques.

M. Johnson Brown n'a pas d'opinion. Il répond quelques mots vagues et après avoir formulé l'espoir que les transactions présentes pourront être suivies de beaucoup d'autres, il prend congé.

Le petit salon est calme sur un jardinet parisien où il y a un peu de verdure, mais pas de fleurs. Le bruit de la rue ne vient pas jusque dans cette sûre retraite.

Que vous faut-il, mon cher? Vous avez la paix ici, l'ordre, le cadre! Que vous faut-il? Vous m'avez fait rire les premières fois où vous avez parlé de votre pêche à la ligne; mais maintenant c'est beaucoup moins drôle. Le maitre Bagneur une gaule à la main! C'est ça que vous voyez comme couronnement de votre gloire! Faites-moi grâce de ne pas prolonger cette stupide plaisanterie. Vous me rendez nerveuse, mon ami!

Elle dit cela d'un ton un peu hautain, et c'est vrai qu'au fond d'elle-même elle a pour son illustre mari de la condescendance. Il a trop de bonhomie, trop de rondeur dans son allure et dans ses paroles, son physique même trop râblé, presque épais à son goût, n'a pas l'élégance pleine de morgue de son idéal. Aussi arbore-t-elle quant à elle une fierté, un orgueil qui ont été grandissants avec la célébrité monayée du portraitiste. Elle aime la domination, elle est satisfaite de celle qu'elle a conquise, son salon est recherché. Va-t-elle craindre que tout ce gain lent et merveilleux s'écroule soudainement pour un désir enfantin, insensé?

Mme Bagneur tapote de ses doigts longs sur le guéridon qui est devant elle, vite elle secoue la pensée désagréable pour retourner vers sa fiévreuse activité d'oisive.

—J'ai un essayage, deux visites et un thé. N'oubliez pas, Olivier, qu'à trois heures la Princesse vient poser.

Toujours calme, jovial, Olivier Bagneur fume son cigare; déférent, il ajoute:

—A six heures, je dois aller voir Clérandal. Vous gardez la voiture, n'est-ce pas? J'aurai un taxi, c'est au diable, rue Fauvet, entre le cimetière Montmartre et l'avenue de Saint-Ouen, un quartier horrible. Clérandal m'a écrit. Il est malade. Pauvre vieux, il voudrait me voir!

—Ce raté veut vous demander de l'argent!

—Peut-êrte. Qu'importe! C'est un ami d'enfance. Mon meilleur camarade des mauvais jours.

—Ne parlez pas de cela, Olivier. Cela ne vous rend ni plus fort, ni plus riche d'évoquer cette vilaine période. Vous avez toujours eu du talent, pensez à cela.

—Vous êtes bonne, Thérèse! Les mauvais jours, parce qu'ils sont une partie de notre jeunesse, ont parfois fait naitre de bons souvenirs. Ainsi, Thérèse, ce n'est pas sans émotion que je me rappelle le jour où je vous vis pour la première fois.

—Oh! mon pauvre Olivier. Que de temps perdu en paroles sans utilité! Je me sauve. Nous dinons chez les Barmâtre, ne l'oubliez pas.

Elle sort assez vite, mécontente, prête à se fâcher, elle n'aime pas penser à cette première rencontre dans la boutique exiguë de fruiterie où Olivier demanda, alors qu'elle lui servait une livre de raisin sous l'oeil de sa mère assise à la caisse: "Mademoiselle, je voudrais, pour un tableau que j'achève, vous avoir comme modèle". Temps lointain qu'il faut oublier dans la gloire...

...Clérandal est allongé sur un grabat, mais la pièce où il se trouve est pleine de clartés. Des tableaux partout, sans désordre. Au chevet du malade, une femme silencieuse, attentive, pleine de noblesse.

—Ma femme, dit Clérandal. Nous avons été heureux. Nous avons, parmi les souffrances et les privations, connu bien des joies. Maintenant, c'est fini. Je suis terrassé. Je voulais te voir une fois encore, mon cher vieux. Toujours content?

—Toujours, dit Bagneur. Ses regards vont du lit bas aux murs. Il n'a rien à dire parce que ses pensées soudaines sont d'une nature singulière. Toutes ces toiles révèlent un talent puissant, original, sans audace. La fatalité est cruelle, elle est injuste. Faut-il le dire à une heure où les derniers rêves ont dû s'envoler.

—C'est de toi tout cela? demande-t-il.

—Tu n'as jamais vendu en Amérique?

—Jamais, comment aurais-je pu? Les Clérandal ne sont même pas cotés en France. Laissons cela, c'est fini.

—Je t'achète tout!

—Non! mon vieux, pas d'aumône "in extremis".

—Je veux toute ton oeuvre!

—Laisse mourir Clérandal entouré de ses enfants.

—Mon offre est sérieuse, reprend Bagneur, qui est inhabile à prodiguer des consolations. Je te parle sans détour et sans feinte. J'ai besoin de toutes ces splendeurs, je veux mettre tes tableaux dans une future maison de campagne.

—Tu parles bien, Bagneur! Mais je ne mendie pas sur un lit de mort. Tu es là, donne-moi ta main, oui, comme ça. Mon bon vieux. Je suis content que tu sois venu. Hein! Nos jours d'école, nos promenades, nos rêves, c'était chic, tout cela!

—Je reviendrai, assure Bagneur. Il est sincère.

—Ah! non! ne reviens pas! C'est fini ici: on liquide ses quelques petites dernières forces et on s'en va. Ne reviens pas. Garde le souvenir de ma dernière étreinte, d'un dernier regard d'amitié. Mais pas de faction autour de la lumière qui s'éteint.

Clérandal s'arrête, épuisé par l'effort. Puis, doucement, avec entêtement, il commande:

—Va-t-en, vieux! Merci. J'ai eu beaucoup de joie, beaucoup..., à te voir.

Dehors, Bagneur s'émotionne.

—Quel talent, ce bougre-là! Son oeuvre forme un ensemble [...] tient, c'est prodigieux, [...] ne connais pas un peintre [...] sa valeur. Et moi, que suis-je en face de tout cela, un fabricant [...] file, un industriel qui a su [...] une firme réputée; rien, je ne [suis] rien.

Il monologue ainsi, [...] pour Clérandal qui se meurt, [...] lui-même qui n'est que néant. [...] voudrait pouvoir s'évader, sans [...]tendre, de la routine de mensonge où il s'éternise. Il suit en son esprit une idée qui, de plus en plus se précise.

Le soir, alors que l'auto les conduit, sa femme et lui, au diner des Barmâtre, il dit d'une voix [...] et ferme, après un long silence:

—Thérèse! C'est irrévocable, j'insiste sur ce terme, c'est irrévocable. Nous quittons Paris. Demain je cherche la petite maison [pour] nos vieux jours. J'ai besoin de recueillement et de modestie.

Paul-Louis HERVIER.

Lorsque vous éprouvez cette sensation de fatigue, ce besoin de vous coucher désespérément, prenez 15 à 30 gouttes de Sirop Seigel, dans un verre d'eau. Ça soulage et promptement. Vous vous en tirez tout ragaillardi.

Les amants roumains

VIENNE, 19. — On mande de Bucarest que Mme Lupescu a rompu avec le prince Carol et qu'elle est arrivée à Vienne, en route pour Bucarest. La querelle aurait éclaté au sujet de détails de la vie intime de Carol publiés dans une série d'articles. Le prince accuse Mme Lupescu de ces indiscrétions.

Ministre en prison

BUCAREST, 19. — Le ministre des travaux publics, M. Lupu, a été condamné à 40 jours de prison, hier, pour voies de fait sur un agent de police, au cours des récentes élections. M. Lupu était alors un simple citoyen et ne jouissait point de son immunité parlementaire.

CONTRE LE
Rhumatisme

BAYER
ASPIRIN
Démontrée sûre par des millions et prescrite par les médecins contre

Rhumatisme — Névrite
Mal de tête — Lumbago
Rhumes — Névralgie
Douleurs — Mal de dents

N'AFFECTE PAS LE COEUR

AVERTISSEMENT !
Méfiez-vous des Contrefaçons
Il n'y a qu'une authentique pastille "ASPIRINE". Si une pastille vous est offerte comme de l'"ASPIRINE" et n'est pas estampée de la "Croix Bayer" — refusez-là avec mépris — ce n'est aucunement de l'"ASPIRINE"! Ne courez pas de risques!

N'acceptez que le paquet "Bayer" qui contient le mode d'emploi correct.
Sûre → Boites commodes de "Bayer" de 12 pastilles, aussi bouteilles de 24 et 100 — Chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de la Monoaceticacidester de Salicylicacid (Acetyl Salicylic Acid "A.S.A."). Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Patilles de la compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale, la "Croix Bayer".

CHAIR SAINE AUX PERSONNES MAIGRES
La méthode simple et sûre qui accuse les meilleurs résultats.

Les personnes maigres, faibles et épuisées ont besoin des éléments nutritifs purs et riches de Father John's Medicine qui est le plus sûr tonique reconstituant de l'organisme pour toute la famille parce qu'il est garanti exempt d'alcool sous quelque forme que ce soit. Des expériences scientifiques ont établi la grande valeur nutritive de Father John's Medicine et les autorités médicales conviennent que la riche nutrition fournie par Father John's Medicine s'offre sous la forme la plus facilement assimilable à l'organisme et est convertie en chair et en vigueur nouvelles.

Vous devez vous rappeler:— que la base de Father John's Medicine est l'huile de foie de morue qui est combinée scientifiquement avec d'autres ingrédients précieux au moyen d'un appareil destiné spécialement à cette fin.

Si vous voulez gagner du poids, commencez dès maintenant à prendre Father John's Medicine. Garanti exempt d'alcool et de drogues dangereuses.

AVIS

Ligne du Bout-de-l'Ile
ROUTE No. 86

A PARTIR de Mercredi matin, 19 octobre, les voitures de la ligne du Bout-de-l'Ile (Route No 86) au lieu de partir des limites est de la Pointe-aux-Trembles partiront de l'Avenue Viau, quartier de Maisonneuve, et donneront un service direct, par la rue Notre-Dame, jusqu'au Bout-de-l'Ile, retour par le même itinéraire.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Des centaines de paires des plus belles chaussures pour hommes, femmes et enfants offertes dans

UNE SEMAINE DE VENTES DE CHAUSSURES

Souliers pour Femmes 5.95

Régulier 8.00 à 12.00. Pointures 3 à 7.

Les plus élégants modèles dans les fashionables chaussures pour femmes. Tous les plus nouveaux cuirs —les plus attrayants modèles et les meilleures couleurs.

—Deuxième étage

GUÊTRES 1.95

Régulier 2.50 la paire

Offre de 100 paires de ces guêtres pratiques et de belle apparence, pour femmes. Chaudes et élégantes.

—Deuxième étage.

500 Paires d'Oxfords pour Hommes

Moins que moitié prix à

3.95

Régulier 8.00 la paire. Pointures 6 à 11 dans l'assortiment.

Solde de 500 paires d'Oxfords en cuir solide, d'une valeur de 8.00 —lignes désassorties et incomplètes, comprenant des chaussures échantillons de fabricants bien connus.

En cuirs bruns et noirs et toutes avec semelles à trépointe Goodyear **3.95.**

Rez-de-Chaussée

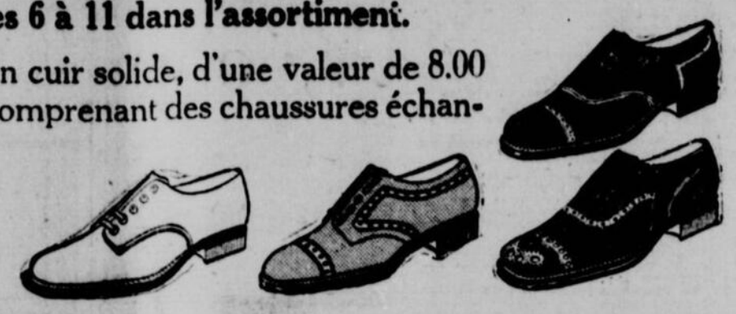

Souliers pour Jeunes Filles 3.95

Régulier 6.00 à 8.00 la paire.
Pointures 11 à 2 et 2½ à 7.

Souliers pour jeunes filles et fillettes qui grandissent — souliers lacés en veau alligator brun et souliers Colonial en cuir verni avec boucle.

—Deuxième étage.

NOUVEAUTÉS pour la Réunion

CHAPEAUX DE REUNION, en papier crêpé, en plusieurs attrayants modèles **.15** chacun. LA DOUZAINE **1.65.**

CHAPEAUX DE REUNION, en papier crêpé orange et noir. LA DOUZAINE **.50.**

TABLIERS faits de papier crêpé décoré, avec dessins d'"Hallowe'en. **.20** CHACUN, LA DOUZAINE **2.25**

JEUX D'HALLOWE'EN, "Bonnet et Masque", bonnet de papier crêpé avec sorcière ou masque citrouille. CHACUN **.20.**

PAPIER CREPE, décoré de dessins d'Hallowe'en pour la table et décoration de la maison. 10 pieds par paquet. Le PAQUET **.35.**

SERVIETTES DE TABLE en papier crêpé avec décoration appropriée. LA DOUZAINE **.10.**

BORDURES DECORATIVES de papier crêpé avec dessins orange et noir. CHACUN **.15.**

BANDEROLLES de papier crêpé orange et noir. **.10.**

CARTES A PLACER, modèle découpé, plusieurs attrayants dessins. LA DOUZAINE **.50.**

CARTES A MARQUER (Tally) avec dessins d'"Hallowe'en" en un modèle découpé. LA DOUZAINE **.50.**

LUNETTES "HALLOWE'EN". **.15** CHACUNE. 2 POUR **.25.**

PANIERS A NOIX, faits à la main et très attrayants, en une grande variété. **.75** CHACUN à **3.25** LA DOUZ.

SCEAUX "HALLOWE'EN" **.15** LA BOITE.

GRANDES CHAUVE-SOURIS DECOUPEES pour décoration. **.15** CHACUNE.

INVITATION. Une belle variété pour la réunion. **.50** LA DOUZAINE.

—Rez-de-chaussée.

La plus Intéressante Vente Spéciale de Papeterie

QUE L'ON AIT OFFERTE DEPUIS DES ANNEES, DEMAIN, JEUDI

5000 boîtes de Papeterie Supérieure Importée. La boîte .65

5 boîtes pour 2.95

PLUS D'UNE DOUZAINE DES PLUS BELLES LIGNES DE PAPETERIE POPULAIRE IDEALE POUR USAGE PERSONNEL ET CHARMANTE ET ECONOMIQUE POUR OFFRIR EN CADEAUX

BOITE PLATE contenant 24 feuilles de papier français avec bord ébarbé. Enveloppes assorties avec intérieur en tissu. Papier blanc avec enveloppes doublées en rouge et or. Régulier 1.25 la boite.

GRANDE BOITE avec couvercle artistique. 50 grandes feuilles simples avec enveloppes assorties doublées de tissu. Blanc, gris, chamois, bleu ou mauve. Régulier 2.50 la boite.

BOITE PLATE contenant 24 feuilles de papier à bord ébarbé, fini de fantaisie, avec enveloppes asorties doublées en tissu. Chamois avec intérieur des enveloppes en tissu or et brun. Régulier 1.25 la boite.

CARTES DE CORRESPONDANCE. De petit format avec tranche dorée arrondie. 24 cartes et enveloppes assorties. Mauve, blanches, chamois ou bleues. Régulier 1.50 la boite. Régulier 1.00 à 2.50 la boite. Jeudi la boite **.65** ou **5** BOITES **2.95.**

BOITE PLATE contenant 24 feuilles de papier français. Enveloppes assorties. Gris avec fini de fantaisie et enveloppes doublées en tissu rouge et or. Régulier 1.25 la boite.

PAPIER DE FRANCE, à bord ébarbé. 24 feuilles par boite, avec enveloppes doublées assorties. Bleu, avec enveloppes doublées en bleu et or. Régulier 1.25 la boite.

BOITE PLATE avec 24 feuilles de papier français à bord ébarbé. Enveloppes asorties. Le papier est mauve avec doublures des enveloppes assorties doublées en tissu. 24 foncé ou noir et or. Régulier 1.25 la boite.

CARTES DE CORRESPONDANCE, à bord ébarbé et enveloppes asorties doublées en tissu. 24 de chacune. Cartes blanches, bleues, grises, mauve, chamois et azur avec enveloppes doublées en tissu de couleur. Régulier 1.00 la boite.

PAPETERIE FRANÇAISE avec bord ébarbé. 24 feuilles et enveloppes. Bleu azur avec enveloppes doublées en bleu et or. Régulier 1.25.

CARTES DE CORRESPONDANCE IMPERATOR. 24 cartes doubles avec coins dorés. Blanches, chamois, bleues ou mauve. Enveloppes doublées de tissu de couleur. Régulier 1.25.

CARTES DE CORRESPONDANCE comprenant 24 cartes doubles et enveloppes assorties doublées de tissu. Blanches, brunes ou grises. Régulier 1.00 la boite.

—Rez-de-chaussée.

VENANT D'ARRIVER

Nouvelles Conceptions Délicatement Exécutées en des

Services à Thé

A 2.50, un service de 5 morceaux... 1 nappe de 36 pces carrés et quatre serviettes de table de 13 pouces... en fin coton, fond blanc avec couleurs d'or et bleu, mauve et vert, bleu et blanc entre tissées.

Chemins de table en filet Pancrasia. Dentelle filet, fil de toile écru, fait à la main et en délicat dessin de vigne. Dimensions 18 x 36, chacun **7.00.**
Dimensions 18 x 45, chacun **8.00.**

Travail sur toile Madère

Appliqué de couleur, magnifiquement brodé à la main. Dessin de rose de nuance pêche, et avec feuilles vertes.

Napperons, 6 à 10 pouces. **.55 à 1.00**
Chemins de table, 18 x 36 à 18 x 54. **7.00 à 9.00**

Services de Bridge ou à thé
1 nappe de 36 pouces carrés; 4 serviettes de table de 13 pouces carrés. Le service **11.50**

Napperons de lunch, 12 x 18 pouces. Chacun **1.75**

Services de lunch, 9 morceaux. Le service **21.00**

—Troisième étage

TROIS EXCELLENTES VALEURS

Nouvelle Bonneterie

1000 paires de bas en pure soie Corticelli .. 2.00
Un bas pure soie de pesanteur service, entièrement façonné. De fil ultra long, soie jusqu'à la bordure, avec haut de lille double. Un choix de quinze couleurs. Pointures 8 1-2 à 10.

Bas de cachemire importés 1.75
Bas de cachemire de laine importés, de marque Indiana, pour femmes. Talons fortement épissés et semelles doubles. Huit couleurs. Toutes pointures.

Bas de soie et laine 1.50
Une ligne exclusive de bas importés d'Angleterre. Nuances de pastel, fauve clair, aluminium, nu, gris colombo et beige. Toute pointure.

—Rez-de-Chaussée

Évitez l'Anxiété

DE PRECIEUX documents sont fréquemment perdus ou volés, lorsqu'ils sont laissés à la maison.

Louez un Coffret de Dépôt de Sûreté

La méthode la plus sûre et la plus commode de prendre soin des OBLIGATIONS, CERTIFICATS D'ACTIONS, POLICES D'ASSURANCE et tous autres documents de valeur, de même qu'un endroit sûr pour vos bijoux.
Pièces très privées et commodes pour y détacher ses coupons.
Louez-en un aujourd'hui
$5.00 par année
VOUTES DE DEPOT DE SURETE
MORGAN TRUST CO.
1455, avenue Union
Aussi entrée par le magasin
Ouvert de 9 à 6.

Laissez les Fabriques

Préparer votre foyer ou votre Bureau pour l'hiver
AUVENTS ENLEVES ET ENTREPOSES, FENETRES-TEMPETE, REPAREES ET INSTALLEES, POSAGE DE 'WEATHER-STRIPS' AUX PORTES ET FENETRES.
Téléphonez aujourd'hui, expliquant ce dont vous avez besoin.
DEPARTEMENT DU SERVICE
Les Fabriques—LAncaster 4121

Le Radio le plus commode que vous puissiez acheter

ROGERS

BATTERYLESS

Pas de trouble *Pas d'ennuis*
Pas d'acides *Pas de rechargements*

"Etablissez simplement le contact et écoutez"

Le seul moment où vous constatez que vous avez un Rogers est lorsque vous établissez le contact et écoutez —avec la musique et les événements du continent par un tour de cadran.

Pas d'ennuis avec les batteries — pas d'embarras avec les produits chimiques. Toutes les merveilles du radio à vous offertes, sans aucun de ses désavantages.

Modèle CAMEO tel qu'illustré

325.00

—Rogers de la Musique
—Cinquième étage.

2500 verges de Tissus à Draperies

sont Offerts, Jeudi, dans une Vente Spéciale

Cretonne Française .65

31 pouces de largeur. **Régulier 1.25 la verge**

Chatoyantes combinaisons de couleurs bien caractéristiques des cretonnes françaises. Imprimées sur tissu de bonne qualité et en des fonds de couleurs de vert, rose, jaune, bleu, naturel ou noir.

Appropriées pour toutes les pièces de la maison—ces cretonnes constituent une offre opportune, alors que l'on a besoin de nouvelles draperies pour égayer la pièce familiale, le fumoir, ou toute autre pièce avant que l'hiver n'arrive pour de bon.

Ce tissu est aussi approprié pour couvertures de meubles, coussins, tabliers, etc.

Et l'on conseille de faire ses achats de bonne heure pendant que le choix de couleurs est complet.

Cretonnes valant 1.25 la verge. La verge **.65**

—Troisième étage

Ce Soir, soyez aux Écoutes au Poste CKAC

ET ECOUTEZ UN ATTRAYANT PROGRAMME MUSICAL PAR LE TRIO DES FRERES KELLERT

Irradié de la

Salle à Manger du Grill de l'Arcade

AUTRES EMISSIONS

Vendredi 4.30 à 5.30—Samedi, 9.30 à 10 p.m.

Orchestre de Danse Cyril Harvey. Trio de Concert des Frères Kellert.

VENEZ SAVOUREZ NOTRE DINER DE TABLE D'HOTE

$1.50 par personne. Pas de frais de couvert.

Téléphonez PLateau 6261, pour réserve de place. Après 6 P.M. PLateau 7607.